TRENTE-CINQNIÈME ANNÉE — N° 10 503 | 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | — DIMANCHE 5-LUNDI 6 NOVEMBRE 1978

**Le conflit de la marine marchande**

*La police est intervenue au Havre et à Fos pour permettre le fonctionnement des raffineries*

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 23 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,60 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

# La rivalité sino-soviétique en Asie

## Contre la Chine

Après son adhésion au Comecon, annoncée le 29 juin, le Vietnam vient de faire un nouveau pas vers l'intégration dans le camp soviétique. Même aux pires moments de la guerre contre les Etats-Unis, le gouvernement de Hanoï, soucieux de son indépendance, n'avait pas songé à signer un texte l'engageant autant que le traité d'amitié et de coopération conclu à Moscou vendredi 3 novembre. Même si, comme d'usage dans de tels cas, il est précisé que l'accord « n'est dirigé contre aucun Etat tiers », les propos tenus par les signataires ne laissent aucun doute quant au pays dont il vise à écarter la « menace » : la Chine.

L'article 6 du traité précise que, « au cas où l'une des parties ferait l'objet d'une attaque », des consultations bilatérales seraient immédiatement engagées « pour éliminer ce danger ». Cette hypothèse n'est-elle pas déjà réalisée, puisque le ministre vietnamien des affaires étrangères a fait état, au moment même où avaient lieu à Moscou les entretiens soviéto-vietnamiens, d'un « incident particulièrement sérieux » à la frontière avec la Chine ? M. Brejnev a assuré ses hôtes de l'entier soutien de l'U.R.S.S. « en ces heures difficiles ».

Mais les propos tenus vendredi au Kremlin ne concernent pas seulement la situation militaire. Quand M. Le Duan, secrétaire général du P.C. vietnamien, a dénoncé le « groupement réactionnaire au sein des milieux dirigeants de Pékin » qui a passé une « nouvelle alliance avec l'impérialisme et ses larbins », il visait M. Teng Hsiao-ping et ses amis, artisans d'une politique d'ouverture en direction des pays capitalistes susceptibles d'aider la Chine à s'équiper, y compris en matériel militaire, pour faire face à son puissant voisin du nord et de l'ouest.

Parmi les « larbins » de l'impérialisme, M. Le Duan rangeait-il la Thaïlande, la Malaisie et Singapour, où M. Teng Hsiao-ping commence une tournée ? Non, sans doute, puisque le Vietnam, tout comme l'U.R.S.S., a multiplié ces derniers mois les manœuvres de séduction à l'égard de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), dont font partie ces trois Etats. Lors d'un récent voyage dans les pays membres de l'Association, le premier ministre vietnamien avait proposé de transformer la région en « une zone de paix, d'indépendance, de neutralité et de prospérité ». Ces propos sont repris dans l'article du traité par lequel l'U.R.S.S. et le Vietnam se disent décidés à « soutenir la volonté de paix, d'indépendance et de coopération des peuples du Sud-Est asiatique ».

Ce qui apparait en filigrane, c'est la vieille idée soviétique de pacte de sécurité collective en Asie. Elle a rencontré diverses résistances : l'Inde, par exemple, dont les relations avec la Chine pourraient s'améliorer, a toujours refusé de souscrire à ce projet, même à l'époque où les rapports avec Moscou étaient au beau fixe. Mais M. Brejnev n'a jamais renoncé à son idée, à laquelle l'arrivée à Kaboul d'un gouvernement favorable à Moscou donne un regain d'actualité. En avançant ses pions dans un Vietnam qui reprend implicitement ses thèses en matière diplomatique, l'U.R.S.S. a trouvé une consolation partielle à l'échec qu'a constitué pour elle la signature du traité d'amitié sino-japonais.

## ● Moscou et Hanoï ont signé un traité d'amitié
## ● M. Teng Hsiao-ping se rend en Thaïlande en Malaisie et à Singapour

**La rivalité sino-soviétique se développe en Asie du Sud-Est. L'U.R.S.S. et le Vietnam ont signé vendredi 3 novembre un traité d'amitié et de coopération d'une durée de vingt-cinq ans, sur le modèle des accords passés entre Moscou et les pays socialistes d'Europe de l'Est. Pour faire pièce aux tentatives de pénétration de l'U.R.S.S. dans la région, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois, commence dimanche une tournée en Thaïlande, en Malaisie et à Singapour, qui forment, avec l'Indonésie et les Philippines, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (A.S.E.A.N.).**

**Ces initiatives diplomatiques interviennent alors que la tension entre Hanoï et Pékin monte dangereusement. La Chine a confirmé samedi qu'un incident de frontière avait fait « un certain nombre » de morts et de blessés du côté chinois le 1er novembre. De son côté, Hanoï dénonce l'arrivée de renforts chinois à la frontière.**

De notre correspondant

Pékin. — En entamant, dimanche 5 novembre, le voyage qui doit le conduire successivement en Thaïlande, en Malaisie et à Singapour, le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, marche sur les traces récentes de plusieurs voyageurs d'importance. Au cours des derniers mois, les pays de l'ASEAN ont été visités par le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Firioubine, et le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Holbrooke. Pékin n'a rien trouvé à redire à la présence de ce dernier dans la région, mais ses réactions ont été très vives aux voyages de MM. Pham Van Dong et Firioubine. Parlant devant les journalistes thaïlandais, M. Teng Hsiao-ping a traité le chef du gouvernement vietnamien de menteur. Vendredi, *le Quotidien du peuple* accusait le vice-ministre soviétique de « *cacher un couteau derrière son visage souriant* ».

La diplomatie chinoise est littéralement obsédée par sa concurrence avec l'U.R.S.S. dans le Sud-Est asiatique. Au mois d'août dernier, un symposium s'est tenu à l'université d'Amoy (province du Fu-Kien) sur les problèmes de cette région. A en juger par le compte rendu de l'agence Chine nouvelle, ce colloque a essentiellement débattu de « *l'expansion du révisionnisme soviétique* », décrit comme « *l'ennemi le plus dangereux* » pour les peuples de l'Asie du Sud-Est.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

## AU JOUR LE JOUR

### Si loin...

*M. le garde des sceaux vient d'ordonner au procureur de la République d'ouvrir une information contre un nommé Darquier de Pellepoix, un cas à peine croyable : un antisémite français au moins aussi antisémite qu'un antisémite nazi.*

*Après trente années de recherches acharnées, le voici enfin repéré, démasqué, dénoncé par la conscience publique, si l'on en juge d'après le grand frisson d'indignation qui, tout au long de la semaine, a parcouru l'Hexagone, tandis que passait de main en main l'oursin des mauvais souvenirs.*

*Cela dit, nul ne sait si l'antisémite sera extradé. Par contre, au cas où l'on désirerait également mettre la main sur l'antisémitisme, il ne serait pas nécessaire d'aller le chercher si loin dans l'espace ni si loin dans le passé.*

BERNARD CHAPUIS.

**LA NOMINATION DE M. SEMIONOV COMME AMBASSADEUR DE L'U.R.S.S. A BONN SUSCITE DE NOMBREUSES SPÉCULATIONS**

*(Lire page 4 l'article de JEAN WETZ.)*

# L'agitation en Espagne

## Une foule importante a participé à la manifestation d'extrême droite à Madrid contre le terrorisme

**L'extrême-droite espagnole a réuni une foule importante vendredi 3 novembre dans les rues de Madrid, pour manifester « contre le terrorisme et ses complices ». Selon les estimations de la police, environ trois cent mille personnes ont défilé pendant deux heures, à l'appel de Fuerza Nueva, organisation néo-fasciste.**

De notre correspondant

Madrid. — De nombreux slogans ont été lancés contre le gouvernement pendant la manifestation organisée par l'extrême droite à Madrid. Le leader de Fuerza Nueva, M. Blas Pinar, a *fait un discours au ton également* très antigouvernemental, qu'il a terminé à sa manière habituelle en criant : « *Vive le Christ Roi !* ». La foule s'est dispersée place de Rome, dans les quartiers est de la capitale, en chantant l'hymne de la Phalange : « *Face au soleil* ».

Le cortège s'est formé derrière une centaine de jeunes filles de l'organisation, habillées de la chemise bleue de la Phalange et coiffées d'un béret rouge. Elles portaient, inscrits sur des pancartes, sous la forme de faire-part de décès, les noms d'environ cent cinquante victimes du terrorisme. Un autre groupe en uniforme déployait une banderole avec le mot d'ordre de la manifestation : « *Contre le terrorisme et ses complices* ». M. Blas Pinar avait à ses côtés M. Raimundo Fernandez-Cuesta, ancien ministre de Franco, M. Sixto de Bourbon, leader de Communion traditionaliste, organisation carliste ultra-réactionnaire, M. Mariano Sanchez Covisa, chef des Guérilleros du Christ-Roi, organisation fasciste adonnée aux méthodes terroristes. Beaucoup parmi les manifestants portaient la chemise bleue.

Sur les pancartes, on lisait les slogans les plus divers.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

# Une puissance en expansion : le Congrès des États-Unis

**M. J. Carter a déclaré vendredi 3 novembre, à Sacramento, capitale de l'Etat de Californie, qu'il n'était « absolument pas certain » que les États-Unis et l'U.R.S.S. parviennent à un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT) avant la fin de 1978, « bien que cela reste possible ». M. Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat, a estimé à Washington que des progrès avaient été accomplis et qu'un accord « pouvait encore être conclu cette année ».**

**M. Carter, ainsi que les membres de sa famille et le vice-président Walter Mondale multiplient les apparitions électorales à travers le pays avant le scrutin du mardi 7 novembre, au cours duquel notamment la totalité de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat doivent être renouvelés. Notre correspondant à Washington décrit le fonctionnement du « plus grand Parlement du monde ».**

## I. – LE MONSTRE

De notre correspondant MICHEL TATU

Washington. — Le visiteur pressé connaît la haute coupole du Capitole, l'escalier monumental de la face est, les hémicycles et antichambres aux lourdes dorures de l' « aile du Sénat », au nord ou de l' « aile de la Chambre », au sud. Il a beaucoup moins de chances de pénétrer dans les somptueux bâtiments qui longent les toutes proches avenues de la Constitution (Russell Building, Dirksen Building, où les sénateurs ont leurs « suites ») ou de l'Indépendance (les immeubles Rayburn, Longworth, Cannon, à la disposition des repésentants). Sur 2 bons kilomètres carrés tout ici appartient au Congrès, y compris le petit chemin de fer souterrain qui relie entre elles et au Capitole les diverses parties de cette véritable ville qu'est l'appareil législatif américain. Une ville de près de vingt mille âmes, dont la croissance constante depuis vingt ans donne le vertige à ses propres habitants.

Le Congrès, ce ne sont pas seulement les 100 sénateurs et les 435 représentants, les 18 commissions permanentes du Sénat et les 22 de la Chambre. C'est aussi un immense personnel administratif, un « staff » qui est passé, par exemple pour le Sénat, de 2 415 personnes, il y a vingt ans, à 3 700 en 1968, et à 6 212 aujourd'hui. Dans les années 60, 1 représentant n'était entouré que de 4 à 5 collaborateurs : ce nombre a doublé aujourd'hui, sans parler des effectifs presque égaux que le député entretient dans le bureau de sa circonscription, toujours aux frais du contribuable. Le sénateur est encore plus gourmand, puisque son « staff » peut aller jusqu'à 50 personnes, parfois puisées, il est vrai, dans le personnel, également pléthorique, mis à la disposition des commissions. La seule commission des affaires gouvernementales, que préside le sénateur Ribicoff, occupe, avec ses sept sous-commissions, soixante-huit bureaux...

Les « staffers » et les autres assistants se comptent encore par centaines dans les divers organismes de recherche et de documentation créés auprès du Congrès et à son service. Le Congressional Research Service est une annexe de la fameuse bibliothèque du Congrès, la plus grande du monde avec quinze millions de volumes. Ses cinq cents experts répondent à la moindre demande de chaque parlementaire en un temps record, mais le service est maintenant complété par le Bureau d'évaluation de la technologie (Office of Technology Assessment) créé en 1972, à la suite du débat sur le supersonique, pour fournir au législateur un avis indépendant sur l'impact des récentes découvertes. Le Bureau du budget (Congressional Budget Office) a été constitué, en 1974, lorsque le Congrès a décidé de s'ériger non plus seulement en censeur, mais en créateur du budget fédéral. Ce bureau s'est ajouté au General Accouting Office, sorte de cour des comptes américaine, qui, depuis 1921, dénonce, sous l'autorité du Congrès, les abus en tous genres de l'administration.

Une comparaison avec le Parlement français est éloquente. De janvier à juillet 1978, l'Assemblée nationale a siégé en séance plénière 220 heures, voté 38 projets de loi et 620 amendements (*l'Express* du 10 au 16 juillet 1978).

(Lire la suite page 5.)

# Le système monétaire européen

## Un document confidentiel explique l'hostilité de Londres

*Le Times a publié samedi 4 novembre un document confidentiel préparé par le gouvernement de Londres pour éclairer ses discussions sur le système monétaire européen dont débattront les Neuf au « sommet » du 4 décembre, sur l'initiative de MM. Schmidt et Giscard d'Estaing.*

*Ce rapport, que le chancelier de l'Echiquier avait refusé la veille de communiquer aux parlementaires, explique l'attitude pour l'instant hostile de Londres à ce système, car, selon les experts anglais, l'application de changes fixes en Europe aggraverait le chômage au Royaume-Uni et y rendrait plus difficile la lutte contre l'inflation.*

De notre correspondant

Londres. — Déposant devant la sous-commission des Communes chargée d'étudier le problème de l'éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne au projet de système monétaire européen (S.M.E.), M. Healey, chanceller de l'Echiquier, a refusé, le vendredi 3 novembre, de communiquer aux parlementaires les études et documents préparés par le cabinet britannique et par la Commission européenne sur les effets d'une entrée de son pays dans le système. M. Healey s'est abrité derrière la décision du conseil des ministres de Bruxelles insistant pour que ces documents restent confidentiels.

Le chancelier de l'Echiquier a démenti les informations selon lesquelles la Grande-Bretagne serait disposée à faire partie d'un éventuel « second étage » d'un S.M.E. révisé. Il aurait, d'autre part, critiqué les gouvernements allemand et néerlandais pour avoir refusé de mettre suffisamment de fonds à la disposition du S.M.E., de façon à le mieux différencier du « serpent » actuel.

D'une manière générale, M. Healey a refusé de prendre des engagements avant les prochaines discussions bilatérales que M. Callaghan et lui-même auront avec les dirigeants français et italiens.

(Lire la suite page 22.)

HENRI PIERRE.

## LE MARCHÉ DE LA TÉLÉVISION

# L'Europe achète à Londres

L'Europe, on nous en rebat les oreilles en ce moment. Normal à quelques mois des élections au Parlement : l'Europe agricole, viticole et laitière, l'Europe politique, l'Europe économique et monétaire... Vastes perspectives, grandes options, problèmes planétaires. Qu'en est-il cependant de leur dénominateur commun, petit, certes, mais irréductible : l'être humain, l'unité à partir de laquelle se dénombrent les populations. Verra-t-on naître, au-delà des différences linguistiques et culturelles, une communauté des mentalités, des sensibilités, des habitudes de pensées ? Peut-on parler d'un Européen comme on dit un Russe ou un Américain.

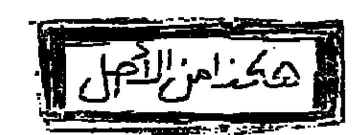
La réponse n'est pas loin. Elle s'inscrit, soir après soir, sur des centaines de milliers d'écrans-miroirs où se reflètent les aspirations, les déceptions et les indignations de nos voisins. Elle est normande, cette réponse. C'est oui et c'est non. C'est vrai en partie, deux parties bien distinctes, l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Jamais le clivage n'a été aussi net. Deux blocs flanqués d'une île orgueilleuse, impénétrable, la Grande-Bretagne.

Il n'est pour s'en convaincre que d'aller faire un tour à Milan où se tiennent chaque année, cinq ou six jours durant, des séances de projection organisées par l'Union européenne de radio-diffusion. Près de trois mille émissions de télévision étaient ainsi offertes, le mois dernier, à la curiosité des organismes membres, énorme foire ouverte aux vendeurs, aux acheteurs, qui espèrent offrir et trouver là de quoi alimenter ces boîtes sans fond, voraces, insatiables, dévoreuses de programmes.

*(Lire page 11 l'article de CLAUDE SARRAUTE.)*







PSYCHIATRIE

# Patrimoine et destin

par ALBERT JACQUARD (*)

POUR poser le problème de l'« inné » et de l'« acquis », les Anglo-Saxons utilisent l'expression imagée *Nature versus Nurture*. Le terme central *Versus* est *révélateur* : c'est le mot employé par les juristes pour désigner un conflit entre deux parties ; l'affaire « Dupont *contre* Durand » est l'affaire « Brown *versus* Smith ». On admet qu'il y a opposition, qu'il faut définir un partage (parts d'un héritage ou parts de responsabilité) ; ce que l'un gagne, l'autre le perd. Employer le même terme à propos de l'inné et de l'acquis fourvoie, dès le départ, la réflexion dans une impasse. Bien pis, la réalité est remplacée par une représentation simpliste, presque infantile fondée sur ce que l'on appelle le « modèle additif ». Notre premier contact avec la science, à l'école primaire, a concerné les fameux problèmes de robinets, qui remplissent d'un côté, vident de l'autre un certain bassin. Les causes de variation du paramètre étudié, la hauteur d'eau dans le bassin, par exemple, sont additives : chaque robinet ajoute ou retranche son débit aux débits d'autres robinets. Par la suite, au collège, notre contact avec la physique a essentiellement concerné la mécanique, les masses, les forces ; il s'agit là encore de caractéristiques qui s'ajoutent : deux forces s'appliquant en un point sont équivalentes à une force unique obtenue par addition, leur résultante.

*Bien sûr, la plupart des phénomènes* qui nous entourent n'ont pas la merveilleuse simplicité des bassins alimentés par des robinets ou des masses soumises à des forces. Mais notre esprit, soit par construction, soit par suite de l'entraînement que nous lui avons fait subir, s'efforce de retrouver le confort intellectuel des « causes » qui s'ajoutent. Il remplace la complexité du réel par une approximation plus ou moins fidèle permettant de raisonner *comme si* le modèle additif était applicable. Il est vrai que, dans certains cas, cette approximation se révèle acceptable, et permet d'étudier correctement le phénomène, de prévoir et d'agir ; elle peut être efficace. Mais le plus souvent elle est une trahison de la réalité :

Tel est le cas lorsque nous observons un caractère d'une espèce vivante et nous interrogeons sur le rôle du patrimoine génétique, et celui du milieu, dans sa manifestation. Il est clair que tout caractère, quel qu'il soit, dépend nécessairement de ce patrimoine et du milieu ; tous deux sont nécessaires pour que l'individu existe. Se demander lequel est le plus important, se classer ou classer les autres parmi les « héréditaristes » ou parmi les « environnementalistes », selon la réponse adoptée, me semble relever de l'infantilisme.

La plupart des mots employés dans ce débat ont des sens si flous qu'ils empêchent tout échange ; ainsi le qualificatif « génétique » : tout caractère, quel qu'il soit, peut être qualifié de génétique, car il ne peut se manifester que sur un individu réalisé à partir d'un certain patrimoine génétique. Toute mesure, même définie de façon inepte, peut être associée à un prétendu caractère génétique ; si je définis J *comme une mesure individuelle* obtenue en divisant la taille par le tour de tête et en ajoutant le QI, je peux mesurer l'héritabilité de J, chercher des modèles génétiques permettant d'expliquer la ressemblance de J entre parents et enfants, estimer le nombre de gènes gouvernant le caractère mesuré par J, etc. Toute cette activité sera rigoureusement absurde, mais la *complexité des mathématiques* utilisées risque fort de faire illusion.

Pour que l'adjectif « génétique » ait un sens, il est nécessaire d'être très restrictif et d'admettre qu'un caractère n'est « génétique » que si une liaison précise a pu être établie entre ses diverses modalités et la présence dans le patrimoine génétique de certaines associations de gènes. Tel est le cas pour les divers systèmes sanguins, ou certaines maladies du métabolisme.

Pour celles-ci une réserve doit cependant être faite : la phénylcétonurie est une maladie génétique, car elle est due à la présence en double exemplaire d'un certain gène bien identifié ; cependant le dépistage précoce des enfants atteints permet de leur assurer un développement normal grâce à un régime adapté ; la maladie ne se manifeste pas. Le caractère « génétique » n'est *donc pas vraiment* la *phénylcétonurie* elle-même, mais l'enzyme déficiente qui provoque normalement cette maladie, et qui ne la provoque plus lorsque le milieu est correctement modifié.

Finalement, un caractère ne peut être utilement qualifié de « génétique » que s'il est directement lié à la structure d'une protéine ou au mécanisme régulateur de la production de cette protéine. Tout autre usage de cet adjectif le vide de sa signification.

Dans l'expression « inné et acquis », le terme *et* n'a ni le sens d'une opposition ni le sens d'une addition, mais celui d'une association, au sens strict, d'une coopération.

## Une maladie identique

Ces considérations nous permettent de mieux comprendre ce que l'on évoque par l'expression « gène de la schizophrénie ». L'équipe à laquelle John Stewart apporte sa compétence de généticien et de mathématicien et Quentin Debray et Vincent Caillard, leur compétence de psychiatres a abouti à un résultat assez remarquable : le modèle génétique qui explique le mieux les données généalogiques recueillies est fort simple, il suppose que seuls les individus dotés en double dose d'un certain gène qu'ils ont désigné par la lettre *s* les « homozygotes *ss* » peuvent devenir schizophrènes et que, parmi ces homozygotes, un quart le deviennent effectivement. Que signifie cette conclusion ?

Remarquons tout d'abord que le raisonnement ne peut se développer qu'au prix d'hypothèses assez lourdes, bien mises en exergue par les auteurs (1) : l'on admet notamment que les schizophrènes étudiés souffrent tous de la même « maladie », ayant un *déterminisme unique*. De plus la méthode dite du maximum de vraisemblance, utilisée ici, n'apporte pas la preuve que le mécanisme mis en évidence est réel ; *simplement*, parmi les divers modèles imaginés, cette méthode désigne celui qui correspond mieux que les autres à la transmission familiale observée. D'autres travaux seront donc nécessaires pour conforter des conclusions encore fragiles, provisoires. Supposons cependant que les recherches à venir confirment ce modèle, en fassent une explication solide, à laquelle il sera raisonnable de se référer pour soigner et pour conseiller. Même dans cette hypothèse, pourrions-nous vraiment parler du « gène *de la schizophrénie* » ?

La présence de deux gènes *s* constituerait une condition nécessaire mais non suffisante de l'apparition de la maladie ; elle n'en serait donc pas plus la « cause » que les diverses autres conditions, non génétiques, encore inconnues, dont la conjonction aboutit au déclenchement du processus schizophrénique. Utilisons une image : la présence d'une usine dans telle petite ville est nécessaire pour qu'un conflit du travail éclate et, peut-être, perturbe durablement la vie sociale de la commune ; mais peut-on considérer que cette présence est la « cause » de cette perturbation quand dans les trois quarts des villes alentour des usines semblables n'ont entraîné aucun conflit ? Surtout ne doit-on pas évoquer les autres conséquences pour la commune de la présence de l'usine, certaines, certes, maléfiques mais d'autres, bénéfiques ?

Cette analogie me semble convenir assez bien au modèle génétique de la schizophrénie : dans ce modèle, le gène *s* ne peut, à lui seul, provoquer la maladie ; il a donc nécessairement un rôle direct encore inconnu, qui le fait intervenir dans le déroulement de processus multiples aux conséquences variées, parmi lesquelles, dans certaines conditions, la schizophrénie. Certaines de ces conséquences peuvent fort bien être bénéfiques. Cette hypothèse est confirmée par la constatation de la très grande fréquence du gène *s* : les schizophrènes représentent 1 % de la population européenne, les homozygotes *ss* auraient donc une fréquence de 4 %, le gène *s* de 20 % ; quant aux porteurs du gène en simple dose, les hétérozygotes, ils constitueraient un tiers de la population (ce qui, remarquons-le, enlève à la structure génétique en question, le caractère de « taré »). Pour qu'un gène associé à une maladie aussi grave ait pu se répandre à ce point, il a sans doute fallu que, dans certaines circonstances, il apporte un avantage sélectif.

Une des grandes découvertes de la biologie est l'extraordinaire diversité du patrimoine génétique ; même à l'intérieur d'une population réputée homogène des variants génétiques existent pour la plupart des caractères. Il serait absurde de vouloir attribuer une valeur à chacun de ces gènes, car le résultat final auquel ils contribuent dépend de l'action simultanée de multiples autres gènes, et bien sûr, du milieu. Par contre, il apparaît que, pour la population prise dans son ensemble, cette diversité constitue en elle-même une richesse. Pour le génétique comme pour le culturel, notre héritage, c'est la différence. Les éventuels « gènes de la schizophrénie » en font partie.

Le gène *s* n'est donc en aucune façon le « gène de la schizophrénie » ; il est le gène d'une substance inconnue, ou d'une régulation inconnue, qui intervient dans des processus dont certains sont nécessaires au déclenchement de la schizophrénie ; il y a là plus qu'une nuance.

Ne voyons pas dans ces analyses d'inutiles subtilités académiques. C'est véritablement l'attitude en face de soi et en face de l'autre qui est en question. Bien sûr, notre patrimoine génétique contient des informations nécessaires au développement et au fonctionnement de notre organisme ; mais il ne trace pas pour autant notre destin ; il ne constitue pas à lui seul notre « essence » ; les multiples événements qui nous ont façonnés, qui ont participé à notre réalisation font autant partie de cette essence que les gènes initiateurs. Le modèle proposé pour la schizophrénie en est une nouvelle illustration.

(*) Professeur à Paris I, VI et VII et à l'université de Genève. Directeur de recherche à l'Institut d'études démographiques (INEA).

(1) Quentin Debray, Vincent Caillard, and John Stewart : *Schizophrenia : a Study of Genetic Models and some of their Implications.* Dans *Neuropsychobiology*, 1978, 4, 257.

# Génétique et schizophrénie

par JOHN STEWART (*)

« *EST-CE que la schizophrénie est d'origine génétique ?* » Avec cette question, le vieux débat « hérédité-milieu » continue d'envahir la psychiatrie. Pour que ce vénérable débat, aussi stérile qu'interminable, puisse continuer à susciter des remous, au moins deux conditions doivent être remplies. D'abord, il faut que la question soit insoluble. En effet, en ce qui concerne la schizophrénie, les nombreuses études de familles, de jumeaux et d'en*fants adoptés* qui ont été faites souffrent toutes de diverses erreurs et insuffisances méthodologiques, de sorte qu'elles soulèvent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Mais, deuxièmement, et c'est sans doute plus important, il faut que la question recouvre une confusion épistémologique telle que chacun puisse y projeter ses positions idéologiques sans toutefois risquer un démenti dans les faits.

Cette situation ressemble curieusement à celle du débat sur l'existence de Dieu, où l'on est sorti de l'ornière lorsqu'on a remplacé la question « *Dieu existe-t-il ?* » par la question « *Qu'est-ce qui fait que des gens se posent cette question-là ?* » On peut donc se donner le projet de mieux comprendre la signification des théories génétiques en psychiatrie. Et la toute première nécessité est une clarification épistémologique : qu'est-ce que cela veut dire « *la schizophrénie est d'origine génétique* » ?

C'est dans ce contexte qu'il convient de présenter les résultats de certains travaux récents sur ordinateur, qui consistaient à faire une analyse génétique de vingt-cinq arbres généalogiques de « schizophrènes ». Ces travaux permettent d'émettre l'hypothèse d'un modèle génétique de la schizophrénie.

Il s'agit d'un modèle mendélien à un seul locus et deux allèles, qu'on peut désigner par « S » et « s ». Il y a donc trois génotypes, « SS », « Ss » et « ss ». Selon le modèle, il faut deux gènes « s » — soit le génotype « ss » — pour être éventuellement étiqueté « schizophrène ». Même avec ce génotype, ce n'est pourtant pas certain : il y a dans ce cas :

— une probabilité de 25 % d'être « schizophrène » ;

— une probabilité de 40 % d'être « schizoïde » ;

— une probabilité de 35 % d'être « normal ».

La fréquence de ce gène dans la population serait de 20 % ; d'où 20 % × 20 % = 4 % de la population « ss », dont 25 % × 4 % = 1 % « schizophrène ». Par contre, 32 % de la population seraient « porteurs » d'un seul gène « s ». La grande majorité de « schizophrènes » ont des *parents qui sont tous* les deux « porteurs » et qui donc sont « normaux ». Un sur quatre des enfants de tels parents sera « ss » (cf. les petits pois de Mendel) ; mais seulement 25 % de ces enfants « ss » deviendront « schizophrènes ».

La conclusion peut-être la plus importante qu'on peut tirer de ce modèle, c'est que « d'origine génétique » ne veut pas dire « déterminé ». Cela apparaît d'emblée dans la mesure où l'on constate que des individus ayant le génotype « ss » sont loin d'être « condamnés » à devenir des « schizophrènes » ; tout au plus peut-on dire que ce sont des personnes « sensibles » à certains environnements qui ne provoqueraient pas la « schizophrénie » chez des individus « Ss » ou « SS » ; il reste vrai que le sort des individus « ss » dépendra de leur milieu.

Il y a toutefois une facilité quelque peu illusoire à cette démonstration ; car si « génétique » ne veut pas dire « déterminé », c'est essentiellement pour des raisons plus profondes qu'il convient d'expliciter. En effet, qu'est-ce que le généticien veut dire quand il annonce qu'il a « *découvert un gène pour la schizophrénie* » ? Il ne veut pas dire qu'il a découvert l'origine ontologique du phénomène « schizophrénie » ; quoiqu'il s'y prête, quand il donne l'étiquette « s » pour « schizophrène » à son gène il ne veut pas dire qu'il a regardé dans un microscope et trouvé, englobé dans ce gène, un petit homonculus au cerveau tordu. Il veut simplement dire qu'il a lieu de penser qu'une différence dans un gène peut être associée avec une différence dans la présence ou absence de la « schizophrénie ».

Une analogie pourra nous aider ici. Un enfant dans une salle avec un poste de télévision peut découvrir que, s'il pousse sur le bouton de l'interrupteur, une image apparaît sur l'écran. Une différence dans l'état du bouton peut être associée avec une différence dans la présence ou absence de l'émission. Nous trouverions absurde de dire que le bouton est la « cause » de l'émission.

Nous trouverions donc absurde le projet de comprendre l'émission en faisant une analyse de la composition chimique du bouton.

Quand on réduit l'émission à l'état du bouton, ce qui est escamoté, c'est non seulement l'appareil électronique du poste et de l'émetteur, mais aussi et surtout le phénomène social des *mass media*; quand on veut réduire la « schizophrénie » à un gène, ce qui est escamoté, c'est non seulement le processus psychodynamique dans l'esprit d'un individu, mais aussi et surtout le fait que la folie est un phénomène social.

(*) *Psychiatre britannique.*



# Une entité non existante

par DAVID COOPER (*)

*LES êtres humains existent, ils font l'expérience du monde et agissent en son sein de différentes manières. Ces différentes manières d'agir et de faire cette expérience peuvent, pour quelques raisons pratiques, être groupées selon certaines façons. Il y a par exemple des ensembles de comportement et d'expérience qui sont caractéristiques pour les travailleurs manuels et d'autres pour les professeurs universitaires ; certains ensembles pour les présidents de la République et d'autres pour les guérilleros urbains ; certains pour les psychiatres et d'autres pour ceux que les psychiatres étiquettent comme « schizophrènes »...*

*On peut comprendre et parfois même expliquer l'existence et la nature de tels ensembles de différentes façons : de façon politique, de façon poétique parfois, voire de façon scientifique. Avec les « sciences humaines », on peut les comprendre et les expliquer en forme de facteurs socio-économiques, psychologiques, culturels ou linguistiques. Les généticiens sont censés montrer la présence ou l'absence d'une base héréditaire pour ces ensembles, plus ou moins unifiés, d'expérience et de statut (selon le principe de correspondance, par exemple, d'après lequel de tels ensembles relèveraient du même ordre de réalité logique et existielle que la couleur des yeux). Puis les chimistes expliquent les structures moléculaires du phénomène décrit par les généticiens et les physiologistes, tandis que les physiciens expliquent ses structures atomiques et subatomiques.*

*Toutes ces disciplines produisent un savoir partiel, c'est-à-dire des systèmes d'objets liés dont chacun peut avoir une relation, et même une relation structurelle, avec un ensemble donné d'expérience et de comportement. Aucun système de savoir partiel ne peut prétendre rendre complètement compte d'un tel ensemble, pas plus que ne le peut d'ailleurs la somme de ces systèmes.*

*Je pense donc que la question est de savoir pourquoi certaines catégories de personnes sont choisies de façon que leur mode d'agir, de faire leur expérience, de vivre le monde et de réussir (c'est-à-dire de réussir plus ou moins bien dans ce que l'on appelle les « tests d'intelligence ») soit considéré comme devant être expliqué par l'hérédité ?*

*Dans ce contexte, pourquoi les « schizophrènes » sont-ils choisis ? L'existence de la schizophrénie en tant qu'entité pathologique a été plus que mise en doute par bien d'autres auteurs que moi-même (parmi d'autres, on peut citer l'attaque radicale portée contre la sémiologie kraepelinienne par R.D. Laing, le travail de Thomas Szasz, etc.). Le psychiatre J. Delay, au cours de sa définition de la schizophrénie, dit que cet ensemble est caractérisé par « une dissolution des synthèses mentales qui assurent l'adaptation au réel permettant alors une libération sans peine de l'autisme, chez ces sujets qui se meuvent dans un univers qui n'a plus de commune mesure avec le nôtre, qui lui est devenu aliéné, c'est-à-dire, comme l'étymologie l'indique, étranger ». Pourquoi un tel état de choses devrait-il être considéré comme une maladie (plus que, par exemple, le fait de mettre en cause des mots comme « réalité » ou « libération »), c'est essentiellement un problème politique. Il y a certainement des raisons (impossibles à explorer ici faute de place) pour que l'Etat contemporain, particulièrement au cours du dernier demi-siècle, ait eu besoin de médicaliser les sous-populations particulières de ceux qui ne s'adaptent pas mais se mettent plutôt à l'écart et refusent la réalité misérable, souvent répugnante, que cet Etat produit. La médicalisation « justifie » entre autres l'extension de l'ordre psychologique, la surveillance et le contrôle de la population tout entière. Un prétexte génétique scientifique servant de base à de telles opérations permet à chacun de ceux de la majorité silencieuse (cette incarnation mythique de l'intérêt de la minorité dominante) de se sentir mieux — surtout si cette vieille attitude à l'égard de celui qui est « génétiquement inférieur » se transforme, allant de celle qui menait de la stérilisation à la chambre à gaz vers un contrôle par des conditionnements chimiques et sociaux, sans oublier, d'une manière toujours actuelle, la table d'opération.*

*Ainsi, un modèle génétique peut-il être trouvé pour cette fameuse entité non existante appelée « la schizophrénie ». Les gens qui agissent et vivent d'une façon caractéristique plus ou moins identique peuvent être sûrs d'avoir en commun certaines données génétiques concernant cette manière d'être. Mais pourquoi se préoccupe-t-on des petits SS', du SS de la schizophrénie plutôt que, par exemple, des PP des psychiatres ?*

*C'est, après tout, la* pratique *sociale des psychiatres (et des autres personnes autour du patient) qui produit la schizophrénie — la pratique d'un étiquetage diagnostique, d'une ségrégation et d'un traitement. Cet ensemble de pratique sociale est le seul sens que l'on puisse trouver à la schizophrénie. Il n'y a pas de schizophrénie-maladie, chez personne.*

*Finalement, on peut noter l'absurdité de ce que l'on appelle « les deux positions », hérédité ou environnement (particulièrement l'environnement familial). Il est difficile de croire que des gens qui sont censés avoir reçu une certaine formation scientifique se fondent sur le fait que trouver une « cause génétique » pour la schizophrénie mettrait hors de cause les parents du patient, d'autant plus que par sa nature même une telle position « génétique » stigmatise les parents comme inférieurs, comme porteurs du mal, et peut préparer quelque équivalent discret de l'euthanasie. Ou peut-être s'agit-il d'une position simpliste : s'il y a une cause génétique nous pouvons « faire quelque chose » à ce sujet (les solutions allant du non-mariage jusqu'à la ségrégation et l'extermination, en passant par la stérilisation) ; s'il y a une cause sociale, on ne peut rien faire (« quelque chose » risquant d'impliquer une action politique, comble de l'abomination !).*

(*) Psychiatre britannique, auteur de *Mort de la famille* et *le Langage de la folie*.

Le Monde

# étranger

## LA CONFÉRENCE ARABE DE BAGDAD

### La thèse de sanctions « limitées et graduelles » contre le président Sadate semble gagner du terrain

**Tandis que les participants à la conférence au sommet de Bagdad s'efforcent visiblement de ne rien faire qui puisse rejeter l'Egypte hors de la communauté arabe, Israéliens et Egyptiens sont maintenant sur le point d'aboutir à la conclusion du traité de paix entre les deux pays, qui pourrait être paraphé dans le courant de la semaine prochaine à Washington.**

**Le « numéro deux » de la délégation égyptienne, M. Boutros Ghali, ministre par intérim des affaires étrangères, est attendu au Caire pour quelques jours avec son adjoint, M. Ossama El Baz, afin de faire part au président Sadate des derniers résultats des négociations.**

**Presque toutes les questions de fond ont été résolues, y compris celle du lien à établir entre le traité et le règlement du futur statut de la Cisjordanie et de Gaza, a indiqué vendredi 3 novembre le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance.**

**Cette question, qui avait longtemps bloqué les pourparlers, semble avoir enfin été tranchée au cours de l'entretien qu'ont eu jeudi à New-York MM. Vance et Begin. Le secrétaire d'Etat a révélé que les modalités de ce « lien » seront contenues dans un document accompagnant le traité de paix.**

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Le sommet arabe de Bagdad a repris ses séances plénières vendredi 3 novembre au terme d'une journée consacrée par les chefs d'Etat et leurs représentants à des réunions bilatérales et multilatérales. En fait, les seules réellement importantes au cours desquelles le sort de la conférence se décide. Immédiatement avant la réunion générale, le prince Fahd d'Arabie Saoudite, le cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabbah du Koweït, le président syrien Hafez El Assad et le président irakien Ahmed Hassan El Bakr qui, avec le roi Hussein de Jordanie, dominent la conférence, ont tenu une réunion qui aurait été décisive.

En marge de la conférence — une des plus fermées et des plus secrètes qui se soient jamais tenues, — l'accès aux délégations constituant un véritable tour de force, des rumeurs couraient vendredi sur un « *durcissement* » imputé à l'Irak et à la Libye. Le sommet, à en croire certains, était menacé d'éclatement. Ces rumeurs ont été alimentées par la brièveté (une heure un quart) de la séance plénière. Après le roi Hussein de Jordanie, dont le discours a été jugé « *valable* » par l'O.L.P. et les autres membres du Front de la *fermeté*, ce qui suppose qu'il a confirmé son rejet des accords de Camp David et sa volonté de ne pas se compromettre dans la représentation des Palestiniens, le vice-président nord-yéménite a consacré son intervention à une vive attaque contre le Yémen du Sud.

Après avoir vainement tenté de le ramener au débat, le président Bakr a dû lever la séance. De nombreux discours devant encore être prononcés en séance générale, il est possible que le sommet ne prenne pas fin avant lundi.

La journée de vendredi a également été marquée par une demande de la Syrie qui réclame une subvention annuelle de 5 milliards de dollars — égale au montant réservé à l'Egypte mais « *gelé* » — au lieu des 2 milliards qu'on pensait lui allouer.

En fait, les montants de ce fonds, aussi bien au niveau des contributions qu'à celui des allocations, ne sont pas encore déterminés et font l'objet de tractations qui sont un des éléments de désaccord entre les délégations. Ces tiraillements ne devraient pas avoir de conséquences importantes, étant entendu toutefois que dans la grande confusion où se trouve un monde arabe « déboussolé » par les accords de Camp David et la politique « à la hussarde » du président Sadate, un éclatement demeure une menace permanente.

D'accord sur le plan des principes, c'est-à-dire sur les questions qui ne sont pas vraiment épineuses — rejet des résultats de Camp David, création d'un fonds de soutien aux pays qui restent en confrontation avec Israël, droit des Palestiniens à un état indépendant et confirmation de l'O.L.P. en qualité de leur représentant unique, — les chefs d'Etat arabes et leurs représentants sont à la recherche d'une formule leur permettant de prendre des distances à l'égard du président égyptien, sans rejeter l'Egypte hors de la communauté arabe.

#### Le transfert du siège de la Ligue arabe

Deux problèmes-clés occupent le devant de la scène dans la définition de la politique à adopter à l'égard de l'Egypte : le boycottage éventuel et le transfert du siège de la Ligue arabe.

Les tenants du boycottage plaident la thèse de la « *sanction nécessaire dans un but coercitif et dissuasif* ». Ses adversaires font valoir que c'est fournir au président Sadate un argument supplémentaire pour se détacher du monde arabe et en détacher son peuple.

Quant à la Ligue, quatre thèses s'affrontent à son sujet : le transfert immédiat de son siège hors du Caire, mais il faudrait pour cela un amendement de sa charte et un pays se proposant pour remplacer l'Egypte, le transfert provisoire, le transfert différé, avec sursis dans l'exécution, enfin une décision de ne plus tenir les sessions de la Ligue au Caire sans pour autant en transférer le siège.

A l'instigation de l'Arabie Saoudite, la formule de la « *riposte graduée* » aux étapes franchies par le président Sadate dans sa paix avec Israël, est en train de prévaloir sur celle des rétorsions totales et immédiates préconisées par la Syrie. Entre-temps, le sommet de Bagdad se sera déroulé sans dommages majeurs pour l'Egypte et il est douteux que l'on puisse en réunir un autre de sitôt.

LUCIEN GEORGE.

## A TRAVERS LE MONDE

### Espagne

● LE REFERENDUM SUR LA CONSTITUTION est fixé au mercredi 6 décembre par le conseil des ministres, réuni à Madrid, vendredi 3 novembre. — *(A.F.P.)*

● LA POLICE a annoncé vendredi 3 novembre l'arrestation, le 24 octobre, d'Aurora Cayeano Navarro, militante des GRAPO (Groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre) soupçonnée d'avoir participé à des attaques à main armée et à l'assassinat, le 22 mars, de M. Jesus Haddad, directeur des prisons et de l'administration pénitentiaire (*le Monde* du 23 mars). — *(A.F.P.)*

### Etats-Unis

● L'EXERCICE DE MOBILISATION qui a commencé le 10 octobre et doit se terminer le 8 novembre, et qui serait le plus important effectué depuis la seconde guerre mondiale, a révélé de sérieuses déficiences d'organisation, apprend-on, vendredi 3 novembre, à Washington de source proche du Pentagone. Il a été en particulier difficile de joindre les réservistes, dont le nombre a par ailleurs fortement baissé depuis la fin de la conscription en 1973. Enfin, les experts ont jugé insuffisants les stocks de munitions, qui seraient rapidement épuisés en cas de guerre classique. — *(A.P.)*

● UN GARÇON DE TREIZE ANS a été inculpé de meurtre, vendredi 3 novembre, à New-York, où a été appliquée pour la première fois la loi de l'Etat qui prévoit que les adolescents accusés de délits impliquant des violences soient traités, jugés et condamnés comme des adultes. Le bureau du procureur du district du Bronx a fait savoir que Robert Davis était le plus jeune accusé de l'histoire moderne des Etats-Unis à être inculpé de meurtre de la même manière qu'un adulte. S'il est reconnu coupable, il peut être condamné à la prison à vie. — *(Reuter.)*

### Liban

● LA COMMISSION EUROPEENNE a décidé l'octroi d'aides d'urgence aux victimes des récents événements du Liban, a-t-on appris vendredi 3 novembre à Bruxelles. Au Liban, 500 000 personnes sont actuellement réfugiées dans la montagne, et la destruction des habitations dans les quartiers chrétiens de Beyrouth empêche le retour d'un grand nombre d'entre elles avant quelques mois. L'aide communautaire est destinée à couvrir une partie des frais d'opérations de secours lancées par le Comité international de la Croix-Rouge, dont le coût total se monte à 1 780 000 U.C.E. (unité de compte européenne) (1 U.C.E. = 5,60 FF.), et par les Catholic Relief Services (coût total : 575 000 U.C.E.), à raison de 200 000 U.C.E. pour chaque organisme. — *(A.F.P.)*

### Madagascar

● LE MINISTRE CUBAIN DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Isidoro Malmierca, a quitté Tananarive samedi 4 novembre au terme d'une visite officielle à Madagascar. — *(Reuter.)*

### Nicaragua

● LA COMMISSION EUROPEENNE vient de décider l'octroi d'aides d'urgence aux victimes des récents événements au Nicaragua. L'aide de la C.E.E., d'un montant total d'environ 2 millions de francs, consistera pour l'essentiel en des distributions d'aliments (céréales et lait en poudre) par le truchement de la Croix-Rouge internationale. Selon le porte-parole de la Commission européenne à Bruxelles, toutes les précautions normales ont été prises pour éviter l'accaparement de cette aide par la famille Somoza, au pouvoir au Nicaragua. — *(A.F.P.)*

### République Sud-Africaine

● TROIS POLICIERS SUD-AFRICAINS — deux Blancs et un Noir — ont été condamnés, vendredi 3 novembre, à douze ans de prison pour avoir causé la mort d'un prisonnier noir.

Les deux policiers blancs ont également été condamnés à la bastonnade. L'agent de police noir a été jugé trop âgé pour ce traitement.

Les condamnés avaient pendu leur victime par les bras, l'avaient frappée avec des bâtons et un fouet de cuir trois jours durant.

Ces condamnations « *devraient faire bien comprendre à la police que pareille conduite ne sera pas tolérée à l'avenir* », a dit le juge après le prononcé du verdict. — *(Reuter.)*

### Rhodésie

● SIX AVIONS DE L'ARMEE DE L'AIR RHODESIENNE ont bombardé, jeudi 2 novembre, en Zambie, un camp de l'Union du peuple africain du Zimbabwe (ZAPU) situé à 15 kilomètres à l'ouest de Lusaka et abritant environ dix mille femmes et enfants. D'après un premier bilan rendu public vendredi, six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées.

Un communiqué, publié vendredi au ministère des affaires étrangères, indique : « *La France ne peut que condamner sévèrement les nouveaux raids effectués par l'armée rodhésienne sur le territoire zambien. De telles actions, qui aggravent les souffrances déjà endurées par les populations civiles, risquent d'entraîner une escalade militaire en Afrique australe et de servir de prétexte à des interventions extérieures.* »

Le raid rhodésien a été qualifié par le département d'Etat américain de « *déplorable* ». A Salisbury, M. Ian Smith a estimé « *hypocrites* » les protestations étrangères contre « *un acte de légitime défense* ».

### Yémen du Nord

● UN GROUPE DE « TERRORISTES », dont deux officiers de l'armée sud-yéménite envoyés par le régime d'Aden, a été fait prisonnier en territoire nord-yéménite par les forces armées du pays, a annoncé, vendredi 3 novembre, à Sanaa, un porte-parole militaire nord-yéménite.

Mercredi, Sanaa avait annoncé la capture d'un premier groupe de « terroristes », infiltré en territoire nord-yéménite. — *(A.F.P.)*



## LA CRISE EN IRAN

### Le chah continue ses ouvertures vers l'opposition modérée

**M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national iranien (opposition), a formellement démenti, vendredi 3 novembre, à Paris, les rumeurs selon lesquelles il pourrait participer, en tant que vice-premier ministre, à un gouvernement de coalition. M. Sandjabi a précisé qu'il n'accepterait « aucune discussion pour participer à un quelconque gouvernement de coalition avec l'ancien premier ministre Ali Amini ».**

**Pour sa part, l'ayatollah Khomeiny a déclaré, dans une interview diffusée vendredi par R.T.L. (nos dernières éditions du 4 novembre) : « Le chah demande le dialogue avec plusieurs représentants de l'opposition, mais il est trop tard. Nous avons dit aux représentants de l'opposition, *tels* MM. Ali Amini ou Karim Sandjabi, que s'ils acceptaient de négocier avec le chah ils seraient exclus de notre mouvement. » La veille, le chef spirituel chiite avait assuré que l'opposition « se retrouverait entre la vie et la mort si elle acceptait que le chah règne et ne gouverne pas ».**

De notre envoyé spécial

Téhéran. — D'importantes manifestations ont eu lieu, vendredi 3 novembre, à Abadan, dans la ville sainte de Qom, où une place a été « débaptisée » en présence de quelque cent mille personnes pour recevoir le nom de l'ayatollah Khomeiny. Commentant les propos du chef spirituel qui envisage de « *l'exclure de son mouvement* » s'il accepte de négocier avec le chah, M. Ali Amini, ancien premier ministre, nous a dit « *déplorer cette attitude intransigeante et le règlement de comptes personnel qui oppose l'ayatollah au souverain* ». Il a assuré qu'il était toujours prêt à constituer un gouvernement aux conditions qu'il a posées. Il a également indiqué que le chah recevra M. Sandjabi à son retour de Paris.

Depuis quelques jours, le chah a entrepris, discrètement il est vrai, de vastes consultations en recevant plusieurs membres de l'opposition et des personnalités indépendantes comme M. Entezam, ancien ministre des affaires étrangères, et Nahavandi, ancien ministre de l'enseignement supérieur.

Les conversations ont porté sur la possibilité de former un gouvernement civil acceptable par l'oposition modérée, avec un programme qui répondrait aux vœux de larges couches de la population. Le souverain serait allé au-devant de plusieurs revendications des dirigeants de l'opposition qui se situent dans le cadre constitutionnel, comme la libération des prisonniers politiques, l'étatisation de toutes les fondations dépendant des membres de la famille impériale, etc. Il aurait même envisagé la levée de la loi martiale dans un « *délai raisonnable* ».

Selon ses interlocuteurs, le monarque aurait développé deux idées-forces. La première concerne sa volonté d'assurer la pérennité de la dynastie et de préparer les conditions nécessaires pour que son fils lui succède sur le trône. La seconde porte sur ses craintes quant à une intervention directe des militaires au cas où la situation ne se débloquerait pas.

Selon certaines informations, des « fissures » seraient apparues au sein de l'armée depuis que la foule défie la loi martiale. Beaucoup d'officiers n'apprécieraient pas, par exemple, que dans le cadre de l'appareil de l'Etat une tendance libérale, soucieuse de préserver l'avenir, intervienne directement ou par l'intermédiaire de l'entourage du souverain pour demander aux militaires de laisser se dérouler pacifiquement certaines manifestations. Ils ne comprendraient pas qu'on laisse des milliers d'étudiants chanter « *à bas le chah !* » et que de « fidèles serviteurs » du régime, comme l'ancien chef de la Savak, le général Nassiri, puissent être poursuivis, alors, disent-ils, qu'ils n'ont été que les exécutants d'une politique.

Des militaires parmi les plus « durs » seraient tentés, dit-on dans les milieux de l'opposition, de prendre des initiatives. On a fait état de rencontres entre des éléments de la Savak et des hommes d'affaires soucieux de défendre leurs privilèges.

« *Si l'abolition de la censure et la libération des prisonniers politiques avaient eu lieu l'an dernier, elles auraient produit l'effet d'un électrochoc. Aujourd'hui, ces mesures paraissent un minimum* », disent certains opposants. Ils ajoutent : « *Si le souverain attend encore quelques semaines, la monarchie risque d'être balayée par une guerre civile.* »

On note que parmi les quarante-cinq mille Américains vivant en Iran, un certain nombre de familles ont commencé à quitter le pays vendredi, craignant de nouvelles émeutes, et que les sociétés américaines ont pris des dispositions pour évacuer le personnel si la situation venait à se dégrader.

PAUL BALTA.

### MOSCOU RESTE TRÈS MÉFIANT A L'ÉGARD DE L'OPPOSITION ISLAMIQUE

*(De notre correspondant.)*

Moscou. — La prudence manifestée par les commentateurs soviétiques par rapport aux événements d'Iran a essentiellement deux causes : l'U.R.S.S. entretient de bonnes relations, surtout économiques, avec l'Iran, et les dirigeants de Moscou n'ont aucune confiance dans les éventuels successeurs du chah. Cette analyse est confirmée par un article de la *Pravda* du 3 novembre.

Le correspondant du journal à Téhéran s'en prend aux chefs religieux qui ont essayé d'utiliser le mécontentement populaire dans leurs propres intérêts. La *Pravda* relève que la première manifestation a eu lieu lors de l'anniversaire de la réforme agraire, qui a largement porté atteinte aux possessions du haut clergé. « *Analysant la situation, certains observateurs occidentaux sont enclins à voir la cause unique des troubles de masse dans la confrontation des intérêts de l'opposition religieuse, qui jouit d'une grande influence, et ceux de l'élite laïque au pouvoir. Mais cette analyse est superficielle* », écrit le journal du P.C. soviétique, qui considère au contraire que les racines de la crise politique se trouvent dans les grandes difficultés économiques et sociales traversées par l'Iran depuis plusieurs années. — D. V.

● *Les Etats-Unis* continuent à appuyer le régime iranien qui, au cours de la dernière décennie, a apporté une contribution très importante au maintien de la stabilité au Proche-Orient. L'Iran est un « *allié proche et apprécié* » de Washington. Le rétablissement de la loi et de l'ordre dans ce pays n'est pas contradictoire avec la poursuite du programme de libéralisation du chah que les Etats-Unis soutiennent, a déclaré en substance M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue vendredi 3 novembre.

# EUROPE

## Espagne

### UNE FOULE IMPORTANTE A PARTICIPÉ A LA MANIFESTATION D'EXTRÊME DROITE A MADRID CONTRE LE TERRORISME

*(Suite de la première page.)*

Parmi ces slogans, les plus fréquents avaient trait à l'unité de l'Espagne (*« l'Espagne est indivisible »*), protestaient contre la politique d'autonomie régionale, proclamaient un soutien aux forces de l'ordre (*« Armée, le peuple est avec toi ! »*), demandaient la démission du gouvernement ou le rejet du projet de Constitution (*« Si tu es Espagnol, vote non ! »* lors du référendum du 6 décembre).

De nombreuses personnes avaient installé sur leur balcon le drapeau national ou celui de la Phalange. Des manifestants ont scandé pendant près de deux heures : *« ETA au poteau »*, *« Phalange oui, communisme non »*. *« Suarez est un traître »*, *« Police persécutée, le peuple est avec toi »*, *« Carrillo assassin, communistes assassins »*, etc., sans compter de nombreux vivats à Franco.

Dans son discours de clôture, M. Blas Pinar a affirmé que le droit de propriété en Espagne était menacé *« par les incendies et la dynamite »*, la liberté *« par les piquets de grève, le chantage, l'impôt révolutionnaire et les enlèvements »*, et le droit à la vie *« par les assassinats commis sans scrupules, à n'importe quelle heure et dans n'importe quel endroit »*.

Le leader de l'extrême droite s'en est pris à plusieurs reprises au gouvernement, qu'il a critiqué pour avoir amnistié les délits politiques et qu'il accuse de négocier avec les terroristes. Il s'est élevé contre la suppression presque complète *« en pleine période d'anarchie, de la peine de mort »* — disposition introduite dans le projet constitutionnel — et il a déclaré : *« Assez de condamnations verbales du terrorisme, assez de dialogues souterrains avec ceux qui le pratiquent, assez de l'impunité pour les assassins, assez de relations amicales avec ceux qui, de l'autre côté de la frontière, préparent, aident et protègent les voleurs et les tueurs. »*

Après cette attaque contre les autorités françaises, M. Blas Pinar demanda la démission *« d'un gouvernement qui nous laisse sans paix, sans argent, sans vie et sans patrie »*.

CHARLES VANHECKE.

## République fédérale d'Allemagne

### La nomination de M. Semionov à la tête de l'ambassade d'U.R.S.S. suscite de nombreuses spéculations à Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Le président de la République fédérale a donné son agrément, vendredi 3 novembre, à la nomination du nouvel ambassadeur proposé par l'Union soviétique, M. Vladimir Semionov, dont la désignation, connue depuis quelque temps déjà, suscite un certain nombre d'interrogations *dans les milieux* politiques de Bonn.

Né en 1911, le nouvel ambassadeur a étudié l'histoire et la philosophie allemandes. Sa thèse de doctorat, soutenue en 1937, portait sur *« l'esprit de l'époque de Gœthe »*. Très vite cependant, M. Semionov a abandonné le domaine académique pour la carrière diplomatique. En 1940, pendant la période des accords Ribbentrop-Molotov, M. Semionov fut envoyé à l'ambassade soviétique à Berlin. Après l'attaque allemande contre l'U.R.S.S., il se retrouva conseiller d'ambassade à Stockholm. Certains spécialistes de l'histoire soviétique assurent qu'il a alors joué un rôle très important à la tête de l'« Orchestre rouge.

De la fin de la guerre à 1953, M. Semionov fut le conseiller politique du commandant soviétique en Allemagne, avant de devenir haut-commissaire de l'U.R.S.S. à Berlin, puis ambassadeur en R.D.A. Là encore, le diplomate soviétique a fait constamment l'objet de rumeurs dont l'exactitude est très difficilement vérifiable et qui l'ont notamment dépeint comme l'avocat de la réunification et de la neutralisation de l'Allemagne.

Revenu à Moscou, M. Semionov devint vice-ministre des affaires étrangères, poste qui lui donna l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans les négociations SALT entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Sa nomination à Bonn suscite aujourd'hui des hypothèses parfois audacieuses. Certains expliquent que l'ambassadeur aurait pour tâche essentielle de prévenir un rapprochement entre la R.F.A. et la Chine. Que le Kremlin éprouve des inquiétudes à cet égard est compréhensible. A l'heure actuelle, pourtant, il est clair que les dirigeants de Bonn, quel que soit leur désir de développer de bons rapports politiques et économiques avec Pékin, ne tiennent pas à compromettre la détente européenne en jouant la « carte chinoise ».

Plus vraisemblable est l'hypothèse selon laquelle la diplomatie soviétique veut exploiter les querelles entre Bonn et Washington, et les tensions personnelles entre le chancelier Schmidt et le président Carter. Il s'agit là d'une stratégie constamment appliquée par le Kremlin, mais qui, jusqu'à présent, ne lui a guère semblé très profitable : sans un changement fondamental de l'équilibre politique à Bonn — changement que rien ne permet de prévoir — les chances de provoquer des dissensions décisives au sein de l'OTAN paraissent bien minces.

JEAN WETZ.

## Portugal

### LE COMMANDANT OTELO DE CARVALHO SE VOIT INTERDIRE D'ALLER AUX ÉTATS-UNIS

*(De notre correspondant.)*

Lisbonne. — Le commandant Otelo Saraiva de Carvalho s'est vu interdire le déplacement aux Etats-Unis où il devait faire une série de conférences sur *« la révolution portugaise »*.

D'après l'état-major de l'armée de terre, l'objectif du voyage n'était pas conforme aux règles de discipline militaire. Les officiers portugais *« ne doivent pas intervenir dans la vie politique de leur pays »*.

Dans les milieux proches du commandant Otelo de Carvalho, on interprète cette décision comme *« un exemple de la volonté de la hiérarchie militaire de faire oublier le stratège du 25 avril 1974 »*. L'ancien chef du Copcon attend toujours le verdict d'un procès qui lui a été intenté il y a trois ans. Il est accusé d'avoir participé à une tentative de coup d'Etat d'extrême gauche, le 25 novembre 1975.

Sans être en résidence surveillée, contrairement à certaines rumeurs, l'officier qui avait recueilli environ 16 % des voix lors de la dernière élection présidentielle, dispose d'une liberté de mouvements assez limitée. L'état-major de l'armée lui aurait déjà fait savoir qu'il ne pourrait pas non plus aller en Espagne. Il comptait y assister au lancement d'un livre qu'il a écrit sur les préparatifs de la « révolution aux œillets » de 1974, dont il a été l'un des principaux acteurs.

J. R.

# ASIE

## Les signataires du traité d'amitié entre Moscou et Hanoï n'ont pas caché son orientation anti-chinoise

De notre correspondant

Moscou. — Le traité d'amitié et de coopération entre le Vietnam et l'Union soviétique a été signé par MM. Brejnev et Kossyguine d'une part, Le Duan, secrétaire général du parti communiste vietnamien, et Pham Van Dong, premier ministre, d'autre part.

Les entretiens soviéto-vietnamiens, auxquels ont participé pas moins de cinq membres du bureau politique du P.C. soviétique, avaient duré deux jours, dans une atmosphère marquée par *« une franchise fraternelle et une totale identité de vues »*.

Ce traité d'amitié et de coopération, conclu sur le modèle des accords passés avec les pays socialistes d'Europe de l'Est, d'une durée de vingt-cinq ans, renouvelable par périodes de dix ans, est le premier texte de droit international liant l'U.R.S.S. et le Vietnam.

Les commentaires de MM. Brejnev et Le Duan, dans les discours prononcés lors du banquet officiel qui a suivi la signature, ne laissent aucun doute sur les préoccupations des deux pays.

Après avoir tracé, dans son discours, une image quelque peu idyllique des relations soviéto-vietnamiennes pendant la guerre contre les Américains — *« à chaque fois nous trouvions un langage commun dans l'intérêt des peuples des deux pays, de la cause de la paix et du socialisme »*, — M. Brejnev a assuré le gouvernement de Hanoï de l'entier soutien de l'Union soviétique : *« En cette heure difficile quand la politique de la direction chinoise engendre de nouvelles difficultés considérables pour la construction du socialisme sur la terre vietnamienne, la force de notre amitié et de la solidarité des pays socialistes a une importance particulière »*, a-t-il déclaré.

*Le chef de l'Etat soviétique a* ajouté encore à l'adresse de la Chine : *« On peut prévoir que ce traité déplaira à ceux qui voient d'un mauvais œil l'amitié entre l'U.R.S.S. et le Vietnam, à ceux qui comptent sur l'exacerbation de la tension, sur la division des pays socialistes. Mais le traité est dès à présent une réalité politique et, qu'on le veuille ou non, il faudra tenir compte de cette réalité. »*

Dans sa réponse, M. Le Duan a rendu hommage à l'Union soviétique, *« bastion sûr de la paix et espoir des forces progressistes et révolutionnaires du monde entier »*. Puis il s'en est pris au *« groupement réactionnaire au sein des milieux dirigeants de Pékin »* qui a passé une *« nouvelle alliance avec l'impérialisme et ses larbins contre le système socialiste et le mouvement d'indépendance nationale »*.

Ni M. Brejnev ni M. Le Duan n'ont, dans leurs interventions, fait la moindre allusion au Cambodge qu'ils considèrent sans doute comme un simple exécutant des volontés de Pékin.

### Six accords de coopération économique

Le traité en lui-même aura sans doute peu de conséquences pratiques sur la coopération bilatérale. M. Le Duan a remercié l'U.R.S.S., qui déjà *« intervient systématiquement et énergiquement aux côtés du peuple vietnamien pour la construction du socialisme et pour la défense de l'indépendance de la République socialiste au Vietnam »*.

*L'expression « construction du socialisme »* recouvre la coopération économique. L'expression *« défense de l'indépendance »*, l'aide militaire. Il ne fait aucun doute que ce dernier chapitre a été longuement abordé pendant les conversations puisque le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, et le général Van Thien Dung, chef de l'état-major de l'armée populaire vietnamienne, assistaient aux entretiens.

En ce qui concerne la coopération économique, l'U.R.S.S. et le Vietnam ont signé, vendredi, six accords :

— Pour le développement et l'approfondissement de la coopération scientifico-technique ;

— Sur l'assistance soviétique dans la normalisation du trafic ferroviaire sur la ligne Hanoï-HO-Chi-Minh-Ville ;

— Sur l'achèvement de la construction du pont de Thanglong, sur le fleuve Rouge ;

— Sur l'élargissement de la *voie ferrée Hanoï-Haïphong ;*

— Sur la coopération dans la formation de spécialistes et d'ouvriers qualifiés vietnamiens ;

— Sur l'aménagement d'une plantation de plantes médicinales et la construction d'entreprises correspondantes ;

— Sur l'aménagement au Vietnam d'une station terrestre de liaisons cosmiques « inter-spoutnik ».

Le traité d'amitié et de coopération contient également un article sur le développement des liens dans les domaines de la science, de la culture, de l'enseignement, de la littérature et de l'art, de la presse, de la radio et de la télévision, de la santé publique, de la protection de l'environnement, du tourisme, de la culture physique et du sport...

*DANIEL VERNET.*



*(Dessin de KONK.)*

## La rivalité sino-soviétique

*(Suite de la première page.)*

Le conflit sino-vietnamien n'a fait qu'ajouter une dimension supplémentaire à cette préoccupation, la Chine comparant le rôle du Vietnam en Asie à celui de Cuba en Afrique.

### « Non seulement voisins, mais parents »

Le voyage du vice-premier ministre chinois a donc avant tout pour objectif de faire pièce à ces tentatives de pénétration. Le fait que M. Teng Hsiao-ping se soit lui-même chargé de cette mission — alors que M. Li Hsien-nien s'était rendu aux Philippines au mois de mars — montre qu'aucun effort n'est négligé pour obtenir la sympathie des gouvernements. Une telle mission est d'ailleurs d'autant plus importante que tous les signes annoncent une aggravation de la tension entre Chinois et Vietnamiens. Il est donc essentiel pour Pékin de s'assurer que, l'heure venue, la cause chinoise bénéficiera au minimum de la neutralité bienveillante de peuples décrits comme *« non seulement voisins, mais parents »* du peuple chinois.

Si prudents que soient les diplomates du Sud-Est asiatique, les efforts déjà déployés par la Chine paraissent porter des résultats. On entend fréquemment à Pékin des représentants de pays de l'ASEAN s'étonner de l'adhésion du Vietnam au Comecon et, à l'occasion, avouer qu'ils voient quelques avantages à la limitation par la Chine des ambitions vietnamiennes.

Le projet de *« zone d'indépendance, de paix et de neutralité »* proposé par les Vietnamiens et tré de succès jusqu'à présent par rapoprt à l'idée d'une *« zone de* les Soviétiques n'a guère rencon- *liberté, de paix et de neutralité »* avancée par les pays de l'ASEAN eux-mêmes et appuyée par la Chine.

La franchise dont M. Teng Hsiao-Ping a fait preuve à Tokyo *laisse prévoir* qu'il ne mâchera pas ses mots au cours de ce nouveau voyage pour dénoncer les méfaits et les dangers de l'*« hégémonisme »* soviétique, ainsi que ses *« agents »* dans la région.

Sur ce fond de tableau général, les conversations du vice-premier ministre chinois devront en outre porter sur plusieurs sujets particuliers :

● *La coopération économique régionale :* la Chine a montré ses intentions dans ce *domaine en* suggérant dès le mois de mai à Manille l'organisation d'une *« foire commerciale de l'ASEAN »* en République populaire.

● *Le problème des « Chinois d'outre-mer » :* les pays que va visiter M. Teng Hsiao-ping comptent de fortes proportions de populations d'origine chinoise (75 % à Singaopur). L'affaire des Chinois du Vietnam a fait naître la crainte que ces ressortissants, légaux ou non, de la République populaire puissent être, soit à l'origine de discordes, soit, au pire, les instruments de tentatives de déstabilisation inspirées par Pékin. Le vice-premier ministre chinois devra donner de nouvelles assurances à cet égard.

● *Le soutien de la Chine aux mouvements révolutionnaires :* M. Teng Hsiao-ping, dans sa conversation avec les journalistes thaïlandais, a déclaré qu'il n'était pas question pour la Chine de se renier et d'annoncer, comme l'a fait M. Pham Van Dong, qu'elle n'accorderait plus d'assistance à ces mouvements. La question est de savoir quelle distance sépare les principes de la réalité. L'exemple de la Birmanie, avec laquelle un *modus vivendi* a été trouvé, malgré la présence à Pékin — de plus en plus discrète — des dirigeants du P.C. birman, pourrait contribuer à calmer les inquiétudes des dirigeants thaïlandais et malaisiens.

● *La normalisation des relations diplomatiques :* si ce problème est réglé depuis mai 1974 avec la Malaisie, et juillet 19-5 avec la Thaïlande, M. Teng Hsiao-ping rend au premier ministre de Singapour une *visite* que celui-ci avait faite à Pékin en mai 1976 sans que les deux pays aient encore décidé d'échanger des ambassadeurs. Le chef du gouvernement de Singapour, M. Lee Kuan-yew, a maintes fois déclaré qu'il ne prendrait une décision sur ce point qu'après l'Indonésie, autre membre de l'ASEAN, et qui elle non plus n'a pas, depuis 1965, de relations diplomatiques avec Pékin. Cette lacune n'a pas empêché une délégation commerciale indonésienne de se rendre en mai dernier dans la capitale chinoise, et le bruit courait récemment que le ministre indonésien des affaires étrangères pourrait prochainement accepter une invitation à venir lui aussi en Chine. M. Teng Hsiao-ping dispose donc des arguments nécessaires pour aborder au moins avec M. Lee Kuan-yew la discussion d'un calendrier de la normalisation des relations diplomatiques.

ALAIN JACOB.

# AFRIQUE

## Kenya

### LES NOUVEAUX DIRIGEANTS AURAIENT FAIT L'OBJET D'UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT

*(De notre correspondant en Afrique orientale.)*

Nairobi. — Les nouveaux dirigeants du Kenya auraient fait l'objet, au lendemain même de la mort de Jomo Kenyatta, d'une tentative avortée d'assassinat.

Citant vendredi 3 novembre des sources proches du ministère de la justice et des services de sécurité, la *Weekly Review* de Nairobi affirme qu'en tête de la liste des personnalités visées le 23 août dernier figuraient le président Daniel Arap Moi, le vice-président Mwai Kibaki, ainsi que le garde des sceaux, M. Charles Njonjo.

Selon la même version, l'instrument du complot devait être une unité de deux cents hommes formée en 1977 pour lutter contre les voleurs de bétail dans la région de Nakuru, résidence habituelle de Jomo Kenyatta, à 150 kilomètres à l'ouest de Nairobi. Son armement ultra-moderne et son entraînement étaient sans commune mesure avec la mission qui lui avait été officiellement assignée.

Le fait que l'ancien président du Kenya soit mort à Mombasa, sa résidence d'été, sur l'océan Indien, et non à Nakuru, aurait joué un rôle crucial dans l'échec du complot.

En révélant devant le Parlement, la semaine dernière, que lui-même et d'autres personnalités avaient fait l'objet d'une tentative d'assassinat, M. Njonjo avait pour la première fois accrédité des rumeurs qui circulent depuis quelque temps dans les milieux informés de Nairobi.

Ces révélations interviennent alors que le Parlement s'est ajourné, le 3 novembre, pour au moins plusieurs semaines. En fin de session, M. Njonjo s'est engagé, sous les applaudissements des députés, à lutter contre la corruption au plus haut niveau dans les rangs de la police. On se demande ici si de tels propos n'annoncent pas un procès, qui pourrait être retentissant.

J.-C. POMONTI.

## LA GUERRE OUGANDO-TANZANIENNE

### Quand le maréchal propose de régler le différend... sur un ring

De notre correspondant en Afrique orientale

*Nairobi. — L'Ouganda a annoncé, vendredi 3 novembre, que ses troupes ont fait sauter le seul pont qui enjambe la Kagera, cette rivière qui forme, selon Kampala, la* « nouvelle frontière naturelle » *avec la Tanzanie, à une trentaine de kilomètres à l'intérieur du territoire tanzanien. Selon le commandant Astles, conseiller d'origine britannique du maréchal Amin, l'opération a été menée à terme* « sous le feu nourri des forces ennemies ».

*Dar-Es-Salaam a affirmé, de son côté, avoir abattu deux avions ougandais pendant le déroulement de cette opération de sabotage. Les Tanzaniens procéderaient à l'évacuation de la population de Bukoba, une agglomération située sur la rive orientale du lac Victoria, et qui a déjà été bombardée la semaine dernière par l'aviation ougandaise.*

*Alors que le président Amin invitait l'armée tanzanienne, vendredi, à renverser M. Nyerere, le président tanzanien a fait savoir qu'il accueillait comme une* « déclaration de guerre » *l'occupation de la rive septentrionale de la Kagera par les troupes ougandaises.* « Nous devons donner à Idi Amin une leçon qu'il n'oubliera pas », *réclame de son côté* Uhuru, *organe du parti unique de Tanzanie. Des milliers de réservistes tanzaniens ont été appelés à reprendre l'entraînement militaire à compter du lundi 6 novembre.*

*La Tanzanie, qui refuse officiellement toute médiation, a entrepris un gros effort pour acheminer sur place des renforts de troupes. Mais sa tâche est compliquée par les pluies, l'absence de routes macadamisées à l'ouest de Dodoma et les distances. La localité de Kyaka, où se trouve le pont détruit sur la Kagera, se situe à plus de 1 000 kilomètres de Dar-Es-Salaam. On calcule ici qu'il faudrait une semaine aux Tanzaniens pour regrouper leurs forces sur le front.*

*La destruction du pont de Kyaka constitue un obstacle supplémentaire de taille pour les Tanzaniens. Leurs blindés ne peuvent plus franchir le cours d'eau. Quant à leur appui aérien, il demeure d'une efficacité limitée : comme l'Ouganda, la Tanzanie ne dispose que de peu de pilotes, le plus souvent inexpérimentés, et les deux camps auraient déjà perdu un total de onze chasseurs-bombardiers.*

*Vendredi, le président Amin a convié son collègue tanzanien à régler le différend qui les oppose par un match de boxe. L'ancien champion poids lourd de l'Ouganda, pour faire part égale, a proposé de se battre un bras lié derrière le dos. Le gouvernement tanzanien aurait riposté en le traitant d'* « ancien boxeur syphilitique ». — J.-C. P.

● *M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain,* a déclaré, vendredi 3 novembre : *« Notre position est très claire, il s'agit d'une nette violation de la frontière tanzanienne par l'Ouganda. Nous soutenons la position du président Nyerere selon laquelle les troupes ougandaises devraient immédiatement se retirer. » — (Reuter.)*

## Guinée

### Selon « Jeune Afrique »

### DIALLO TELLI, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'O.U.A., EST MORT DE FAIM EN DÉTENTION LE 25 FÉVRIER 1977.

L'hebdomadaire *Jeune Afrique* publie, dans son numéro en date du 8 novembre, des révélations sur les *« conditions dans lesquelles fut assassiné Diallo Telli »*. L'ancien secrétaire général de l'O.U.A. avait été rappelé à Conakry par le président Sekou Touré à l'issue de son mandat.

Arrêté dans la nuit du 24 juillet 1976, il fut *« transféré au camp Boiro, déshabillé et jeté tout nu dans la cellule numéro 54, tandis que le ministre Dramé Alioune était placé dans la cellule 52, le docteur Barry Alpha Oumar dans la cellule 49 et le capitaine Kouyaté dans la 50 »*. Interrogé jour et nuit par une commission dont faisait partie M. Seydou Keita, ambassadeur à Paris, il fut soumis à la torture avec ses « complices » jusqu'à l'obtention d'« aveux » préfabriqués.

*« C'est le 17 février 1977*, poursuit *Jeune Afrique, que le lieutenant Condé Fadama reçut l'ordre de soumettre à la « diète noire » MM. Diallo Telli, Dramé Alioune, le docteur Barry Alpha, Oumar, le capitaine Lamine Kouyaté et le lieutenant Diallo Alassane. Privés d'eau et de nourriture, ils devaient mourir tous les cinq d'inanition. Le 25 février, les gardiens constataient le décès de Diallo Telli. »*

[Né en 1925 dans une famille peuhle du Fouta Djalon, Diallo Telli était ancien élève de l'Ecole coloniale. Magistrat au Sénégal, il avait été chef de cabinet du gouverneur général de l'A.O.F. Premier délégué permanent de la Guinée à l'ONU en 1958, ambassadeur à Washington en 1960, il fut nommé en 1963 secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine et occupa cette fonction jusqu'en 1972, date de son retour à Conakry. Ministre de la justice, il fut arrêté en juillet 1976 pour « complot ». Le 22 août suivant, le président Sekou Touré prononçait un violent réquisitoire contre l'ethnie peuhle « sans patrie » qualifiée de raciste.]

## AMÉRIQUES

# Une puissance en expansion : le Congrès des États-Unis

*(Suite de la première page.)*

Le bilan du quatre-vingt-quinzième Congrès qui vient de s'achever, et portant sur quatre mois de plus, il est vrai, est le suivant : les représentants ont siégé 1 016 heures et les sénateurs 1 366, les deux Chambres approuvant 881 projets de loi sur 5 000 propositions dont elles étaient saisies. En outre, 59 000 nominations de ministres, ambassadeurs, hauts fonctionnaires, militaires, etc., ont été approuvées, sur 62 850 qui lui étaient soumises.

### Le marathon du 15 octobre

Il faut dire qu'une bonne partie de ce travail, concernant notamment les projets les plus discutés comme l'énergie, s'est achevée dans une confusion indescriptible, par un marathon ininterrompu de 34 heures à la fin de la session les 14 et 15 octobre : 80 « *bills* » sont passés ces jours-là (dont près de 40 en une seule heure au Sénat) et bien peu de parlementaires ont su réellement ce qu'ils votaient.

Le « monstre », enfin, a sa carte de visite sous la forme du *Congressional Record*, le journal officiel du Congrès. Tiré à 44 000 exemplaires, le *Record* « pèse » chaque jour en moyenne 256 pages et 500 000 mots, environ trois fois plus qu'un numéro dominical du *New York Times*, pourtant connu comme le prototype du gigantisme en matière de presse. Six volumes et 2 000 pages ont été nécessaires pour rendre compte de la ruée finale des 14-15 octobre, moyennant une bagatelle de 700 000 dollars... Pourtant, ce monument inexploitable ne rend compte que partiellement des travaux du Congrès : tout en ignorant les délibérations dans les commissions, il ajoute aux discours des séances plénières au moins autant d'interventions non prononcées (depuis le printemps dernier, ces contributions écrites sont reproduites avec un signe spécial pour éviter les confusions), ainsi que les textes d'innombrables articles de presse qui ont eu l'heur de plaire aux congressistes.

Cet alourdissement de l'appareil et de la production du « *plus grand Parlement du monde* » reflète à la fois la vie publique aux Etats-Unis et l'intrusion du législatif dans le travail de l'exécutif à la suite de la guerre du Vietnam et du scandale du Watergate. L'Etat n'est plus seulement le régulateur tatillon des activités, le premier employeur du pays et le bienfaiteur supposé du citoyen, il est aussi le champ clos de pouvoirs jaloux, rivalisant d'ardeur pour dénoncer les turpitudes de l'autre et l'enfermer dans un cadre de plus en plus contraignant. A ce jeu du contrôleur et du contrôlé, c'est le premier qui gagne. On ne voit plus très bien à quoi peuvent servir les diverses et déjà lourdes agences gouvernementales lorsque le législateur, se substituant à elles, édicte des lois d'une infime minutie — certaines ont plus de mille pages — réglementant le même domaine d'activité.

Mais, à son tour, le député moyen ne peut plus suivre les méandres d'une législation de plus en plus complexe. D'où l'importance du « staff » qui rédige les lois à sa place, négocie les amendements avec d'autres « staffistes », les uns et les autres filtrant les milliers d'informations destinées à leurs mandants. On a pu dire que le « groupe des présidents » (en fait une quarantaine des principaux collaborateurs, dits assistants administratifs, ou « A. A. », des présidents de commission), qui se réunit une fois par semaine au Capitole, est un des principaux centres de pouvoir aux Etats-Unis. Souvent jeunes et formés dans les meilleures universités, ces « A. A. » poursuivent parfois leur carrière en occupant des postes plus en vue dans l'administration. A ce niveau, les affiliations de parti comptent encore moins qu'entre sénateurs et représentants, où elles se sont déjà bien estompées.

Le processus législatif a été alourdi par la puissance nouvelle du Parlement, mais il l'était déjà par le système — particulier aux Etats-Unis — de la concurrence des deux Chambres. Le Sénat est la branche du Congrès la plus connue à l'étranger, en partie parce qu'il s'occupe plus spécialement de la politique étrangère, en partie parce que ses membres, élus pour six ans et moins nombreux, jouent volontiers les « vedettes ». Pourtant, la Chambre des représentants est le véritable Parlement et devrait, nominalement au moins, être plus importante. C'est à elle que revient l'initiative de tout projet de loi créateur de revenus pour l'Etat fédéral, c'est elle qui ouvre la procédure de destitution d'un haut fonctionnaire (M. Nixon en a fait l'expérience au moment du Watergate) et c'est elle qui aurait à élire le président des Etats-Unis en cas d'impasse entre les « grands électeurs » (le Sénat, dans ce cas, ne désignerait que le vice-président).

### Interminables palabres

En fait, la Chambre haute n'était, à l'origine, qu'une sorte de contrepoids conservateur à l'action « anarchique » des représentants. Les sénateurs étaient moins représentatifs, parce que non élus et seulement désignés par les Assemblées des divers Etats. Depuis 1913, ils sont élus au suffrage direct, mais dans des conditions très inégales, puisqu'il y en a deux par Etat quelle que soit la population : les 2 sénateurs du Wyoming représentent chacun 160 000 personnes, ceux de Californie 10 millions. Et si le Sénat conserve la responsabilité exclusive des traités internationaux et de la confirmation des nominations décidées par le président, tout son rôle dans le domaine intérieur tient dans une petite phrase de l'article 1, section 7, de la Constitution : « *Le Sénat peut proposer ou se joindre à des amendements à ces lois* (celles qui lèvent des impôts et dont l'initiative revient à la Chambre des représentants) *comme aux autres.* » Moyennant quoi, le Sénat se comporte comme une Chambre des députés à part entière, ce qui nécessite la création d'une sorte de troisième Chambre — la « conférence » entre délégués des deux autres — toutes les fois qu'un texte voté par lui diffère de celui que lui ont fait parvenir les représentants.

On s'explique mieux ainsi les interminables palabres auxquelles a donné lieu le passage au Congrès du programme énergétique de M. Carter et de bien d'autres projets de loi importants. Or les nouveaux pouvoirs que s'est donné le Congrès depuis Watergate ont étendu les lenteurs du processus législatif au fonctionnement du gouvernement. Le « War Powers Act », voté en 1973 en réaction à la guerre du Vietnam, interdit tout engagement de forces militaires américaines à l'étranger sans l'accord explicite du Congrès. Mais on ne s'est pas arrêté-là, puisque l'aide militaire, important instrument de la politique extérieure en deçà de l'engagement direct, a été passée au peigne fin par le législateur. L'arrêt des fournitures au Vietnam du Sud et au Cambodge en 1974, l'interdiction signifiée à M. Kissinger en 1975 de poursuivre une aide clandestine aux mouvements anti-communistes en Angola, ont eu des conséquences importantes sur la scène mondiale et pour la politique étrangère américaine. Toute l'initiative en revient pourtant au Congrès, et à *lui seul*.

Toujours en 1974, le Congrès a décidé de contrôler également les ventes d'armes effectuées sur des bases purement commerciales, en dehors des contrats d'aide. Tout transfert dépassant un certain montant plancher fixé très bas peut se heurter à un veto du Congrès. Le grand débat sur les ventes d'avions à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte, ce printemps, eût été inconcevable il y a cinq ans, et les Etats-Unis sont le seul grand vendeur d'armes dans le monde qui doive passer par cette procédure. Celle-ci permet certes d'asseoir les décisions de l'exécutif sur un consensus bénéfique, mais elle prive la conduite de la politique étrangère de la souplesse qui peut faire la décision dans les cas d'urgence.

Conscient de ces limites, M. Carter avait ordonné au printemps dernier, à l'occasion de l'affaire du Shaba, un examen général des contraintes légales imposées par le législatif à sa politique extérieure donnant à entendre qu'il demanderait leur allègement. L'examen n'a pas été concluant : la plupart des nouvelles réglementations comportent, en effet, une échappatoire permettant au président d'agir « *lorsque l'intérêt national est en jeu* ». L'affaire a donc été renvoyée à la prochaine crise, et M. Carter s'est finalement contenté des victoires substantielles, qu'après un mauvais départ il a fini par obtenir du Congrès.

En politique étrangère, la ratification des traités avec Panama, la vente d'avions au Proche-Orient et la levée de l'embargo sur l'aide militaire à la Turquie ont permis, mais avec quelle peine, au gouvernement d'aller de l'avant. A l'intérieur, les vetos du président ont été confirmés par l'une ou l'autre des Chambres. A chaque fois, M. Carter et ses adjoints ont progressé dans la technique du maniement de ce Congrès « *ingouvernable* ».

MICHEL TATU.

**Prochain article :**

**LES « LOBBIES »**

## Argentine

### LA COMPOSITION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le nouveau gouvernement argentin a été formé le vendredi 3 novembre à Buenos-Aires.

Le cabinet est composé de huit ministres et d'un secrétaire d'Etat dépendant de la présidence. Trois de ses membres sont des civils, trois sont des officiers à la retraite, trois sont des généraux d'active de l'armée de terre. Il est placé sous la direction du président de la République, Jorge Rafael Videla, qui est lui-même général de l'armée de terre à la retraite.

Voici la composition du nouveau gouvernement : ministre de l'intérieur : général Albano Harguindeguy (armée de terre, officier d'active, déjà membre de l'équipe précédente) ; ministre du travail : général Horacio Liendo (mêmes caractéristiques que le général Harguindeguy) ; secrétariat au plan : général Carlos Laidlaw (terre, active) ; ministre de la défense : contre-amiral à la retraite : David de la Riva ; ministre du bien-être social : contre-amiral (en retraite) : Jorge Fraga ; ministre des affaires étrangères et du culte : général Carlos Pastor (armée de l'air, en retraite) ; ministre de la justice : M. Alberto Rodriguez Varela (magistrat) : ministre de l'économie : M. José Martinez de Hoz (déjà titulaire de ce poste) ; ministre de l'éducation et de la culture : M. Juan Rafael Llerena. — *(A.F.P.)*

## DIPLOMATIE

### LE NUMÉRO DEUX ÉTHIOPIEN SERA REÇU LUNDI PAR M. GISCARD D'ESTAING

Pour la première fois depuis la chute de l'empereur Hailé Selassié, il y a quatre ans, une importante délégation éthiopienne est attendue ce samedi 4 novembre à Paris. Elle est dirigée par le numéro deux du régime éthiopien, le colonel Bayeh, responsable des affaires étrangères au sein du comité militaire au pouvoir (Derg), qui rencontrera lundi M. Giscard d'Estaing.

La France — qui avait reçu en juillet le président somalien Syaad Barré — est, avec l'Italie, le seul Etat qui entretienne des relations normales avec les deux pays en conflit dans la corne de l'Afrique.

Les conversations porteront, bien entendu, sur la situation dans la région, ainsi que sur certains problèmes spécifiques résultant des relations étroites — économiques et militaires — de la France avec la République de Djibouti, enclavée entre l'Ethiopie et la Somalie : ceux que pose le fonctionnement du chemin de fer Addis-Abeba - Djibouti, notamment. Le ministre éthiopien des transports, M. Ahmed, fait d'ailleurs partie de la délégation. En dépit de la situation agitée en Ethiopie, les relations avec la France sont restées actives ; cent dix-sept coopérants français travaillent dans l'agriculture et dans l'enseignement, et le lycée français d'Addis-Abeba fonctionne toujours.

Le Monde

# politique

# LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Les crédits du programme civil de défense sont supprimés

**Vendredi matin 3 novembre, sous la présidence de M. LA COMBE (R.P.R.), l'Assemblée nationale a examiné les crédits de divers services relevant des services généraux du premier ministre.**

M. RIEUBON (P.C.), rapporteur spécial, passe en revue ces différents services, insistant notamment sur la documentation française (24 millions de francs), le centre interministériel de renseignements administratifs (2 millions de francs), le haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme (4 millions de francs, dotation qui devrait être accrue, estime le rapporteur), le haut comité de la langue française (2,8 millions de francs), la délégation à la condition féminine (2,7 millions de francs, qui devraient être majorés en raison de la création d'un ministère à part entière), le centre d'information féminin (1,7 million de francs) et le médiateur (4 millions de francs). Il souligne le succès de cette institution.

Pour terminer, M. Rieubon évoque les crédits affectés aux fonds spéciaux (199 millions dont près de 103 pour le S.D.E.C.E., dont la dotation a été présentée dans *le Monde* du 9 septembre), regrette le manque d'informations communiquées au rapporteur et constate qu'il est ainsi amené à proposer une dépense qui *« peut couvrir, à son insu, une activité ou des actions qui ne sauraient être acceptées sans faillir à l'honneur »*.

M. POURCHON (P.S.), rapporteur spécial, analyse le budget annexe des journaux officiels (179 millions de francs) et les crédits du Conseil économique et social (60,8 millions de francs).

M. CRESSARD (R.P.R.), rapporteur spécial pour les crédits du budget du secrétariat général de la défense nationale (50,8 millions de francs), juge que les aspects non militaires de la défense sont *« dangereusement négligés »*. Aussi la commission des finances a-t-elle décidé à son initiative de supprimer les crédits du programme civil de défense.

M. BOINVILLIERS (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour les services d'information du premier ministre, suggère la création d'un secrétariat d'Etat chargé des relations de l'administration avec le public ainsi que la constitution d'un corps de fonctionnaires d'information.

Dans la discussion générale, M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère), observe que les unités de défense civile manquent cruellement de moyens. Aussi, afin de permettre la création d'une unité de lutte contre la pollution, a-t-il décidé de redéposer un amendement créant une nouvelle recette provenant d'un impôt sur l'énergie, recette qui produirait un demi-milliard de francs. Il faut, ajoute-t-il, une *véritable loi-programme* pour la défense civile.

M. DOMINATI, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, retient cette dernière suggestion. En ce qui concerne la défense civile, il indique que le gouvernement a dû faire des choix. Il a notamment donné la priorité au maintien de la continuité de l'action de l'Etat, au développement des réseaux d'alerte et aux opérations qui, nécessaires en cas de conflit, sont néanmoins utiles en temps de paix. Il n'y a donc, affirme-t-il, ni gaspillage ni négligence, et refuser les crédits serait pratiquer la politique du pire.

L'Assemblée adopte le budget annexe des journaux officiels (les communistes votant contre), puis ceux du secrétariat général de la défense nationale. Sur proposition de M. Cressard, elle décide toutefois de supprimer les crédits du programme civil de défense, soit 17,9 millions d'autorisations de programmes et 20,6 millions de crédits de paiement.

## Coopération : notre action en Afrique a été déterminante pour la paix, *affirme M. Galley*

**Vendredi après-midi, sous la présidence de Mme Goutmann (P.C.), l'Assemblée a examiné les dotations du ministère de la coopération.**

M. VOISIN (app. R.P.R.), rapporteur spécial, indique que la commission des finances a manifesté sa satisfaction devant une évolution qui traduit *« une nette volonté de redressement »*. Elle s'est toutefois inquiétée de l'assez faible progression des crédits affectés aux rémunérations des coopérants. La commission a tenu à rendre hommage aux militaires engagés cette année en Afrique *« pour sauvegarder des vies humaines gravement menacées »*.

Rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, M. FERRETTI (U.D.F.) estime que des résultats positifs ont déjà sanctionné l'aide à la stabilisation des Etats. En ce qui concerne la politique d'assistance technique, elle lui paraît marquée par la volonté de passer d'une coopération de substitution à une coopération de formation.

Pour M. BERNARD DESCHAMPS (P.C., Gard), premier intervenant dans la discussion générale, *« la France s'érige en gendarme de l'Afrique »*. *« Cette politique*, estime le député, *constitue un danger pour les libertés en France ainsi que le prouve le recours à des hommes comme le colonel Erulin. »*

M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère) souhaite que l'on aide les pêcheurs français à coopérer avec les pays en voie de développement.

*« Sur quelles bases juridiques*, demande M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne), *nos interventions en Afrique se fondent-elles, la ratification de nombreux accords n'ayant pas été autorisée par le Parlement ? Notre politique de coopération est-elle le moyen de maintenir une zone d'influence plutôt que d'accorder une aide désintéressée ? »*

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) se félicite que la France maintienne son œuvre de coopération. Pour M. XAVIER DENIAU (app. R.P.R., Loiret), l'aide multilatérale ne doit pas croître au détriment de l'aide bilatérale.

*« Il ne s'agit pas de mélanger les torchons et les serviettes »*, prévient M. FONTAINE (N.I., la Réunion), qui estime la coopération *« nécessaire et indispensable »* à condition que *« charbonnier reste maître chez soi »*. Il dénonce l'attitude de certains chefs d'Etat de l'O.U.A., *« donneurs de leçons, insulteurs et fantoches, qui feraient mieux de balayer devant leur porte au lieu de s'attaquer à la Réunion, donc à la France »*. Aussi, regrette-t-il *« l'ambiguïté de l'attitude de nos dirigeants »*, et propose-t-il la réduction des crédits accordés aux *« Etats insulteurs »*.

Pour M. COUSTÉ (app. R.P.R., Rhône), une telle démarche ne serait pas opportune, car *« l'aide française, au-delà des gouvernements, vise les hommes »*. Pour M. MICAUX (U.D.F., Aube), *« le gouvernement devrait freiner son aide quand la courtoisie n'est plus respectée »*. *« La France a-t-elle une politique cohérente ? »*, demande M. LEMOINE (P.S., Eure-et-Loire), qui estime que la division des responsabilités nuit à cette cohérence.

M. GALLEY, ministre de la coopération, évoque d'abord les l'*« appui efficace »* de la France à la Mauritanie. Pour le Tchad, ajoute-t-il, l'aide française a facilité une réconciliation nationale. En ce qui concerne les événements du Shaba, il insiste sur la création, pour la première fois, d'une force militaire inter-africaine et y voit la cause du rapprochement entre le Zaïre et l'Angola. *« Dans ces trois circonstances*, relève le ministre, *la France a contribué à déclencher une procédure de conciliation. Tant pis pour ceux qui persistent à nous taxer d'impérialisme et de néo-colonialisme ; qu'ils me décrivent les résultats pacifiques dont peuvent se prévaloir, en Afrique, les cohortes cubaines. »*

M. Galley évoque ensuite l'action positive de la France à Djibouti, puis la situation dans l'océan Indien *« où la coopération avec la France semble appréciée »*. Précisant que la France n'a jamais craint les manifestations d'indépendance des peuples souverains, il indique que *« l'attitude de notre pays ne pourrait se modifier que si, au-delà des règles de modération habituelles entre nations adultes, notre souveraineté nationale n'était plus respectée »*.

Le ministre présente ensuite le budget de son ministère. Il insiste notamment sur la nécessité de reprendre *« une vigoureuse politique d'investissement »* par l'intermédiaire du Fonds d'aide et de coopération (FAC), c'est-à-dire de dons pour des opérations dont la rentabilité financière ne peut être immédiatement assurée. Une telle option lui paraît indispensable car la dette publique des Etats concernés a doublé entre 1975 et 1977. Certes, plusieurs pays industrialisés ont renoncé à une partie de leurs créances mais le ministre relève les limites d'une solution *« qui n'entraîne pas une remise en cause fondamentale des politiques privilégiant l'aide par prêts »*.

*« Notre action à court terme*, conclut M. Galley, *s'est révélée déterminante pour que l'espoir de la paix se lève sur plusieurs pays d'Afrique. »*

Abordant le vote des crédits, l'Assemblée examine l'amendement de M. Fontaine, qui propose de supprimer les dotations destinées à Madagascar, à l'île Maurice, aux Seychelles et à la Libye, *« Etats dont les dirigeants ont mis en cause l'appartenance de la Réunion à la nation française »*. Pour M. Hamel (U.D.F.), *« les excès et les outrances de certains ne doivent pas entraîner l'arrêt de la coopération de la France avec les Etats concernés »*. Aussi souhaite-t-il que l'amendement soit retiré. M. Fontaine justifie un amendement qui, précise-t-il, est également soutenu par M. Debré (R.P.R.) et Lagourgue (U.D.F.), députés de la Réunion. Il réaffirme *« l'incompatibilité entre la coopération et l'insulte. Nous ne devons pas perdre la face »*, déclare-t-il. Il accepte cependant de retirer son amendement à condition que le gouvernement s'engage à suspendre toutes les formes de coopération à l'égard des Etats qui *« attaqueraient la France, en s'attaquant à la Réunion »*.

M. Galley reconnaît l'*« excellence »* des intentions des auteurs de l'amendement dont il comprend l'indignation. Puis il affirme : *« La Réunion n'a jamais été et ne sera jamais que française. Laissons donc la diplomatie régler les problèmes évoqués par M. Fontaine. Nous sommes prêts à cesser toute coopération avec des Etats dont les représentants officiels manifesteraient officiellement une attitude inacceptable à l'égard de la Réunion. Ne laissons pas le champ libre aux menées d'un impérialisme aux couleurs que vous savez. »*

M. Vivien (P.S.) insiste sur la spécificité de l'île de la Réunion et estime que c'est la volonté seule de la population qui doit primer : *« Il ne faut pas grossir le dossier »*, conclut-il en annonçant que son groupe ne votera pas les amendements en discussion. M. ODRU (P.C.) observe que la situation de l'île favorise l'expression des prises de position aujourd'hui en cause. Il rappelle que son parti s'est prononcé pour le droit à l'autodétermination des populations des DOM. Les amendements en discussion visant, selon lui, à remettre ce droit en cause, il indique que son groupe ne les votera pas. Pour M. NEUWIRTH (R.P.R.), *« Il convient de sortir d'un certain laxisme : quand il y a volonté politique de créer des problèmes, le gouvernement français se doit de répliquer. »*

Finalement, l'Assemblée rejette les amendements de M. Fontaine puis adopte les crédits de la coopération, l'opposition votant contre. — P. Fr.

● PRECISION. — L'amendement de M. Odru (P.C.) visant à réduire les dépenses internationales de la France, afin de protester contre le contrat conclu entre la C.E.E. et l'agence Havas en vue des prochaines élections européennes (*le Monde* du 4 novembre), a été voté par les députés de l'opposition, ainsi que par MM. Xavier Deniau (app. R.P.R.) et Gorse (R.P.R.). M. Marette (R.P.R.) s'est abstenu, alors que MM. Cressard (R.P.R.), Debré (R.P.R.), Ginoux (U.D.F.) et Fontaine (non-inscrit) ne participaient pas au vote. L'amendement a été repoussé par 281 voix contre 202.

### « Globalement satisfaisant »

*Le projet de budget de la coopération est en hausse de 14,20 % par rapport à celui de l'année dernière. La part dans le budget de l'Etat (0,51 %) et dans la production intérieure brute (0,13 %) reste constante. Au ministère de la coopération, rue Monsieur, on qualifie ce budget de « globalement satisfaisant ».*

*Le projet se caractérise notamment par un allègement relatif des charges d'administration générale et un plafonnement des crédits d'assistance en personnel. Les charges d'administration générale, qui représentaient 7,28 % du budget en 1978, ont été ramenées à 6,94 % pour 1979. Les crédits d'assistance en personnel croissent de 9,82 % par rapport au budget précédent, ce qui doit permettre d'appliquer la décision prise de maintenir constant l'effectif des coopérants. Cet accroissement tient compte essentiellement de la hausse du régime des rémunérations des enseignants, assistants ou conseillers.*

*Un effort supplémentaire est consenti en faveur de la recherche scientifique et technique, dont les crédits de fonctionnement augmentent de 15,36 %, ce qui permet la création d'une quarantaine d'emplois nouveaux. Trente-cinq millions de francs de crédits supplémentaires sont attribués au titre des actions culturelles. Conjugués avec des prêts de la Caisse centrale de coopération économique à long terme et à taux d'intérêt très faible, les moyens du Fonds d'aide et de coopération (+ 18 %) doivent permettre le financement de certains projets de développement, notamment en faveur des Etats du Sahel, gravement affectés par la sécheresse au cours des six dernières années.*

*Pour encourager les actions d'aide au développement, il a été décidé d'accroître progressivement les moyens du Fonds d'aide et de coopération, qui seront, en priorité, affectés aux pays les plus défavorisés. De même, il est prévu d'améliorer les prêts consentis par la caisse centrale. Ainsi, le projet de budget comporte un relèvement de 100 millions de francs des autorisations de programme du FAC, par rapport au budget approuvé en 1978. Cette dotation supplémentaire sera surtout consacrée au développement de la production vivrière, aux aménagements ruraux, à la multiplication des points d'eau, à l'amélioration des voies de communication destinées à rompre l'enclavement qui affecte les pays privés de littoral, à la formation des cadres.*

*Une procédure nouvelle, associant le FAC et la Caisse centrale, est actuellement à l'étude pour permettre des prêts particulièrement avantageux : subvention de 20 % au titre du FAC, prêt de 80 % pour une durée de trente ans, avec un différé d'amortissement de dix ans et un taux d'intérêt de 1,5 % pendant dix ans, de 2 % pendant vingt ans.*

#### Aide militaire en hausse de 23 %

*L'aide militaire, en accroissement de 23 %, atteindra 470 millions de francs. Cela est dû à la persistance de conflits armés en plusieurs points du continent africain, notamment en Mauritanie et au Tchad. Quant aux concours financiers, expression désignant, en fait, les subventions d'équilibre accordées aux budgets en déficit, ils seront de 48 millions de francs. Cette évolution est due à ce que la situation économique et financière des Etats s'est, pour certains d'entre eux, beaucoup dégradée au cours des dernières années. Une conjoncture internationale défavorable et des conditions climatiques désastreuses, qui ont provoqué de véritables catastrophes naturelles, notamment dans les Etats du Sahel, sont à l'origine de la dégradation des finances publiques de certains Etats et expliquent leur endettement excessif.*

*D'autre part, une part croissante du budget de l'Etat est absorbée par les organismes de coopération multilatérale: C'est ainsi que la France a, au cours des deux dernières années, accru de 50 % sa contribution à ces divers organismes internationaux que sont le Fonds européen de développement (FED), auquel sa contribution équivaut sensiblement à celle consentie au Fonds d'aide et de coopération (FAC), à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), etc. Cependant, la place de la France dans les apports aux organismes multilatéraux reste modeste — 7 % en 1976, l'essentiel de cet apport étant absorbé par la participation française au FED et à la BIRD. Néanmoins, si l'on considère le montant de la participation française à l'aide multilatérale, on constate que cette dernière est quatre fois supérieure à sa contribution au FAC. — Ph. D.*

## Fonction publique : le recours aux non-titulaires restera indispensable, *déclare M. Dominati*

**L'Assemblée examine les crédits de la fonction publique, crédits qui *s'élèvent* à 4 936 millions.**

M. ALDUY (U.D.F.), rapporteur spécial de la commission des finances, cite quelques chiffres : environ 2,5 millions de fonctionnaires, soit 11,5 % de la population active ; 4,5 millions pour l'ensemble du secteur public et plus de 2 millions de retraités. Pour ce qui est du problème de l'auxiliariat, l'effort de résorption lui paraît important mais insuffisant. Présentant les observations de sa commission, il indique qu'en ce qui concerne le rapprochement des conjoints, elle a souhaité que le pourcentage des postes réservés soit porté de 25 % à 40 %.

Rapporteur pour avis de la commission des lois, M. LONGUET (U.D.F.) souligne les mérites du secrétaire d'Etat qui a réussi à renouer le fil de la politique contractuelle, rompu l'an dernier. Il souhaite toutefois que l'on rénove la grille indiciaire qu'il qualifie de *« monument en ruines »*.

*« Rien n'a changé depuis l'an passé »*, constate dans la discussion générale M. DEROSIER (P.S., Nord), qui traite plusieurs « dossiers brûlants » : celui de l'emploi, celui des rémunérations, celui de la mensualisation des retraites. M. PERONNET (app. U.D.F., Allier) estime qu'un réaménagement de la grille indiciaire actuelle s'impose et souhaite que l'on réduise l'éventail des traitements. Pour M. RENARD (P.C., Aisne), le budget en discussion *« portera une nouvelle atteinte aux conditions de vie des fonctionnaires alors que la moitié d'entre eux gagnent moins de 3 000 francs par mois et que le minimum actuel est inférieur à 2 500 francs. De plus*, ajoute-t-il, *le nombre des non-titulaires s'accroît dangereusement et les tentatives se multiplient pour démanteler la fonction publique »*.

M. DOMINATI, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, rappelle les dispositions de l'accord salarial pour 1978, accord qui maintiendra le pouvoir d'achat. Il regrette que la C.G.T. et la C.F.D.T. n'aient pas signé *« cet accord substantiel et bénéfique »* et espère qu'il en ira différemment à l'avenir. Abordant le problème des indemnités et des rémunérations accessoires, il relève que l'on peut en recenser plusieurs milliers ; d'où la difficulté d'en connaître le montant exact. Pour ce qui est de leur montant global, il s'élevait en 1978 à 113 millions, soit 11,2 % du total des traitements.

M. Dominati fait ensuite le point sur les problèmes posés par les non-titulaires, les auxiliaires et les vacataires, ainsi que par l'emploi des jeunes. Il indique que le nombre des non-titulaires s'élève à 420 000 agents, 131 000 étant des contractuels dotés d'un véritable statut qui leur confère une sécurité et des avantages analogues à ceux des fonctionnaires titulaires. Si le recours aux non-titulaires sera, à son avis, indispensable et impossible à résorber complètement, il rappelle qu'un premier plan de titularisation a été mis en œuvre en 1975. Il précise également qu'au 30 juin dernier l'effectif des vacataires ne représentait plus que 11 000 agents.

Le vote des crédits de la fonction publique est réservé jusqu'à l'examen, le 16 novembre prochain, des crédits de l'information.



### LE MAN DEMANDE UNE MODIFICATION DU STATUT DES OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Le congrès annuel du MAN (Mouvement pour une alternative non violente), réuni samedi 4 et dimanche 5 novembre à Fontenay-sous-Bois, doit être consacré à la définition de l'attitude du mouvement à l'égard des élections européennes ainsi qu'au bilan de l'expérience du Front autogestionnaire.

Depuis sa création, en 1974, le MAN s'efforce de tenir un rôle de propositions en direction des forces de gauche, notamment sur les problèmes de défense. Il essaie également de *« faire valoir la nécessité de l'action non violente dans les luttes sociales »*. Cette double orientation du MAN, d'une part vers les partis politiques, d'autre part vers les organisations syndicales et les luttes sociales, est *« la conséquence de la volonté d'ouverture de ce mouvement pour diffuser la non violence hors de son cercle étroit et lui donner une dimension politique »*.

Le congrès des 4 et 5 novembre doit également permettre de préparer le lancement d'une campagne nationale pour une nouvelle loi sur l'objection de conscience, qui soit conforme aux recommandations du Conseil de l'Europe.

★ Le MAN publie chaque mois le journal *Non-violence politique*, 20, rue Dévidet, 45200 Montargis.

*LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS SON ILE NATALE*

# M. Barre : le gouvernement n'admettra aucune ingérence dans les affaires intérieures de la Réunion

**Saint-Denis-de-la-Réunion. — A la fin de la première journée de son voyage officiel à la Réunion, M. Raymond Barre a suscité une certaine surprise dans les milieux politiques de l'île en donnant un ton très solennel à l'intervention qu'il a faite vendredi soir 3 novembre sur la chaîne régionale de télévision. Sa déclaration, adressée à la population de l'île, visait un double objectif : réaffirmer avec plus de vigueur que jamais l'appartenance du département de la Réunion à la France et lancer un nouvel appel à l'union de la majorité dans un contexte local caractérisé par une vive rivalité entre un R.P.R. dominateur et une U.D.F. balbutiante mais ambitieuse.**

De notre envoyé spécial

Le premier ministre a mis en garde les Réunionnais qui « *peuvent se laisser séduire par la revendication de l'autonomie démocratique et populaire* » qui est exprimée par le parti communiste réunionnais, principale force d'opposition du département.

Après avoir souligné qu' « *il n'y a pas à la Réunion de décolonisation à effectuer parce que depuis trois siècles l'île n'a jamais cessé d'être française par la nature des choses et la volonté de ses habitants* », M. Barre a déclaré : « *A tous mes compatriotes je dis simplement : traitez par l'indifférence qu'elles méritent les déclarations singulières que font certains responsables étrangers et certaines associations internationales. Contentez-vous de leur montrer par vos suffrages que vous n'admettez d'autres représentants que ceux qui ne renient pas l'appartenance de la Réunion à la France. Le gouvernement, pour sa part, n'admettra aucune ingérence dans les affaires intérieures de la Réunion, c'est-à-dire de la France. Tout agitateur étranger qui voudrait troubler la vie de l'île sera, conformément à mes instructions, immédiatement expulsé.* »

Le premier ministre a donné raison à M. Michel Debré, qui vient de déposer une proposition de loi signée également par les deux autres députés de l'île, MM. Fontaine (non inscrit) et Lagourgue (U.D.F.), demandant que la France suspende toute forme de coopération avec les Etats dont les dirigeants font campagne pour l'indépendance de la Réunion. Il a, en effet, déclaré : « *Nos ambassadeurs ont clairement indiqué aux pays de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) que notre position sur la question réunionnaise est intangible et que nous ne pouvons accepter que des pays qui se disent amis de la France, qui bénéficient de sa coopération et de son aide technique, financière et en personnel de coopération, soutiennent des positions qui soient hostiles à notre pays et qui ignorent le caractère français de la Réunion* »... « *Je dis à notre île sœur, l'île Maurice, à laquelle j'adresse mon salut et mes vœux, que nous ne pourrons admettre une attitude qui méconnaîtrait une réalité historique qu'elle a partagée avec nous jusqu'au début du dix-neuvième siècle et que seule la guerre a alors mutilée.* »

## Maintenir les institutions

Changeant de thème, M. Barre a lancé un nouvel appel à l'unité de la majorité : « *La France bénéficie de la stabilité de ses institutions que nous devons au général de Gaulle. Je vous demande de les maintenir avec loyauté et d'apporter votre appui au président de la République, qui en a en charge le destin du pays. Me tenant résolument à l'écart des manœuvres et des intrigues partisanes, je me suis toujours attaché à favoriser et à maintenir l'unité de la majorité, car tel est l'intérêt de notre pays. Je constate avec satisfaction que, jusqu'ici, la volonté d'unité l'a toujours emporté. Le pays jugerait sévèrement ceux qui rompraient cette unité au nom de leur nostalgie, de leurs frustrations ou de leurs ambitions.* »

Les dirigeants locaux du courant giscardien ont vu, en ces propos, à la fois un encouragement à poursuivre leur effort d'organisation et un reproche voilé adressé au R.P.R.

M. Barre, enfin, s'est appliqué à justifier la politique économique du gouvernement en répliquant une nouvelle fois aux critiques qui lui sont adressées par l'opposition et les principaux dirigeants du R.P.R.

Les dirigeants du parti communiste réunionnais n'ont pas demandé à être reçus par le premier ministre, mais ils lui ont adressé une lettre dans laquelle ils indiquent notamment :

« *Tout a été fait pour éviter toute rencontre avec les élus de l'opposition. Aucun véritable débat sur les causes de la crise propre de la Réunion et sur les répercussions, ici, de la crise générale du monde capitaliste, de même que sur les solutions à apporter à nos problèmes n'a été prévu. De plus, votre visite a eu lieu dans un climat de déchaînement xénophobe et raciste vis-à-vis de nos voisins de l'océan Indien et d'Afrique, insultés par vos amis comme par certains membres de votre gouvernement pour avoir osé réclamer l'exercice par les Réunionnais du droit à l'autodétermination, principe universellement reconnu.* »

En conclusion, les dirigeants du P.C.R. ont décliné les invitations à diverses manifestations purement protocolaires qui leur avaient été adressées.

ALAIN ROLLAT.

## M. MICHEL DEBRÉ : les propos que tous les Réunionnais attendaient.

M. Michel Debré a estimé que les déclarations faites la veille par M. Raymond Barre étaient de nature à rassurer la population de l'île : « *Ces déclarations sont celles que tous les Réunionnais attendaient*, a-t-il notamment indiqué. *Il était capital de montrer que le gouvernement est à l'unisson. Il est clair maintenant aux yeux de tous que le gouvernement répondra si, dans les Etats de l'environnement de la Réunion, on renouvelle les déclarations antérieures. Nous considérons que les propos du premier ministre constituent un engagement de répondre avec force.* »

*A POINTE-A-PITRE*

# Des incidents marquent le séjour de M. Jacques Chirac en Guadeloupe

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — Vendredi 3 novembre vers 21 heures (soit 3 heures du matin, heure de Paris), quelque cinq cents personnes ont envahi les locaux de la station régionale de télévision de FR 3 à Pointe-à-Pitre, occupé les studios pendant plus d'une heure, contraints les techniciens à interrompre les émissions, et obligé le directeur, M. Jean-Claude Turdjmann, à lire un communiqué. Ces manifestants sortaient d'un meeting organisé par le parti communiste guadeloupéen, l'Union de la jeunesse communiste, la C.G.T. de la Guadeloupe, l'Union des femmes guadeloupéennes, divers syndicats et plusieurs organisations gauchistes telle que Combat ouvrier et le Groupe révolutionnaire socialiste. Au cours de ce meeting avait été dénoncé avec violence le voyage de M. Chirac, qualifié de « *mascarade* » et évoquée « *la domination de l'impérialisme français* », ainsi que « *l'Etat colonialiste dirigé par le R.P.R. pendant dix-sept ans* ».

Les manifestants, qui ont occupé les locaux de FR 3 sans que la police intervînt, ont présenté une sorte de cahier de revendications manuscrits, sur lequel on peut lire notamment qu'ils demandent « *un débat mensuel pour toutes les organisations syndicales et politiques ; une revue de presse hebdomadaire ; le droit de réponse des organisations politiques ; un temps d'antenne quotidien sur les problèmes sociaux et économiques ; une information quotidienne sur la Caraïbe ; un temps d'antenne pour les organisations politiques ; un temps d'antenne pour les jeunes, les lycéens et autres écoliers sur la situation de l'école* ».

Le directeur local, tout en reconnaissant qu'aucune voie de fait n'avait été exercée sur lui, estimait ensuite qu'il avait cependant été l'objet d'une « *pression menaçante de la foule* », qui avait « *çante de la foule* », qui avait envahi ses bureaux.

Les manifestants criaient des slogans « *Chirac dehors* », ou « *Chirac raciste* ». Dans leurs conversations, plusieurs reprochaient à FR 3 - Antilles d'avoir consacré trop d'émissions à la visite de l'ancien premier ministre.

Pendant ces incidents le président du R.P.R. se trouvait très loin de Pointe-à-Pitre, à Trois-Rivières tout au sud de la Basse-Terre.

ANDRÉ PASSERON.

## LE P.C. ET NIZAN

**Claude Prévost revient, dans « l'Humanité » du samedi 4 novembre, sur l'attitude du P.C. à l'égard de Paul Nizan en 1939 (et la déclaration de Pierre Daix publiée dans « le Monde » du 21 octobre).**

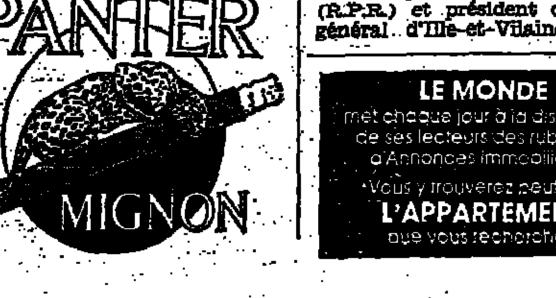
**« Après les injures calomnieuses adressées à Paul Nizan puis à sa mémoire, il s'est fait à son sujet, dans notre parti et ses publications, un long et pesant silence », écrit Claude Prévost. Ce silence, souligne-t-il, a été rompu en 1972 par Alain Guérin dans le premier tome de « la Résistance ».**

● *Mme Raymonde Tillon* a répondu, vendredi 3 novembre, à *l'Humanité*, qui avait reproché à M. Charles Tillon d'opposer « *l'incantation et l'anathème* » à la discussion qui lui a été offerte par la direction du P.C.F. (*le Monde* du 1er novembre). Elle estime que « *la direction se réfugie dans le maquis de la procédure statutaire* ». « *Cette absence de courage politique*, ajoute-t-elle, *me rappelle trop les heures sombres que j'ai vécues aux côtés de Charles Tillon au cours du « procès de Moscou à Paris » de 1952 pour que je n'affirme pas à nouveau notre existence d'une réparation de justice. On nous répond par des mensonges.* »

Mme Tillon affirme que l'exclusion de son mari du P.C.F. a été décidée à l'initiative du comité fédéral des Bouches-du-Rhône le 3 juillet 1970 et a été « *appuyée* » par un membre du secrétariat, M. André Vieuguet, dans l'*Humanité* du 21 juillet 1970.

## LE P.F.N. PROTESTE CONTRE L'INTERDICTION PAR M. DEFFERRE DU MEETING DE L'EURODROITE

Le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) a estimé, vendredi 8 novembre, dans une déclaration remise à la presse, que M. Gaston Defferre, maire de Marseille, a commis un « *abus de pouvoir* » en interdisant le meeting prévu par l'Eurodroite le 10 novembre à Marseille.




## M. GISCARD D'ESTAING PRONONCERA DEUX DISCOURS LE 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du 11 novembre revêtiront une solennité particulière pour le soixantième anniversaire de l'armistice de 1918. Le président de la République assistera à une messe à Notre-Dame de Paris, puis il se rendra à l'Arc de triomphe et devant la statue de Georges Clemenceau, avenue des Champs-Elysées. Il prononcera là une première allocution.

Dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing prononcera un discours à Rethondes (Oise), près du wagon dans lequel fut signé l'armistice de 1918 (et aussi celui de juin 1940). Le chef de l'Etat se rendra ensuite à Royallieu, près de Compiègne, où avait été installé, pendant l'occupation, un camp de transit pour les déportés.

M. Giscard d'Estaing recevra à déjeuner, le lundi 13 novembre, vingt-deux chefs de petites et moyennes entreprises industrielles choisies par région. M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a indiqué, vendredi 3 novembre, que chacune de ces entreprises « *s'illustre par la qualité de ses performances, la plupart d'entre elles étant au premier rang mondial de leur spécialité* ». M. Hunt a ajouté : « *Le président de la République entend rendre hommage à la réussite de ces entreprises qui donnent l'exemple d'une bonne adaptation à la compétition mondiale.* »

● *Le président de la République* et Mme Giscard d'Estaing passent le week-end au fort de Brégançon (Var).

Le chef de l'Etat recevra le lundi 6 novembre une délégation des présidents de conseils généraux de l'Ouest conduite par M. François Le Douarec, député (R.P.R.) et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine.



## L'AFFAIRE DARQUIER DE PELLEPOIX

# L'information judiciaire ouverte contre l'ancien commissaire aux questions juives aurait peu de chances d'aboutir

Une information judiciaire a été ouverte, vendredi 3 novembre, contre Louis Darquier de Pellepoix, commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy, à la suite de l'interview qu'il avait accordée à l'hebdomadaire *l'Express*.

C'est à la demande du ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, que le procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris a été chargé d'engager des poursuites.

Les délits retenus sont ceux d'apologie de crimes de guerre et de collaboration, de provocation à la discrimination et à la haine raciale, de diffamation raciale et d'injures racistes.

Selon une dépêche A.F.P. en provenance de Madrid, les spécialistes de droit international considèrent comme minces, sinon nulles, les chances de voir aboutir en Espagne cette information judiciaire. On fait remarquer que la nouvelle Constitution renforce les dispositions en faveur du droit d'asile.

## La controverse entre MM. Marchais et Perdriel

L'émotion soulever en France par les déclarations de l'homme qui fut l'un des responsables de la déportation de soixante-quinze mille juifs français pendant l'occupation nazie continue de susciter de vives réactions.

C'est ainsi que la polémique entre MM. Marchais et Perdriel a rebondi. Le directeur du *Matin*, attaqué par le secrétaire général du parti communiste à propos de la publication d'une lettre de Bernard-Henri Lévy — où celui-ci évoquait « telle déclaration de Georges Marchais » à propos de l'antisémitisme, — a répondu vendredi dans son journal : « *Dans la lutte contre l'antisémitisme, le racisme, il n'y a pas de demi-mesure, de limite ; le danger est là, chaque jour trop réel, et chacun a le droit, le devoir de le crier dans les colonnes de notre journal.* » Il ajoute : « *Il n'est pas vrai que nous ayons de la haine à votre égard, Georges Marchais, nous n'avons jamais dit, écrit, pensé que le P.C. était antisémite.* »

Dans le même journal, M. Bernard-Henri Lévy confirme que c'est un éditorial de *l'Humanité* du 3 mai 1968 (où, au sujet de M. Cohn-Bendit, M. Marchais parlait d'un « *anarchiste allemand* ») qui lui a inspiré la phrase à propos de laquelle a surgi ce violent échange de propos.

M. Georges Marchais, au reste, a répondu dans *l'Humanité* de ce samedi 4 novembre au directeur du *Matin* : « *M. Perdriel est totalement incapable*, écrit-il notamment — *et pour cause — de trouver dans mon comportement, dans mes actes, dans mes paroles, dans mes écrits, un seul fait témoignant de l'attitude antisémiste dont son journal*, le Matin, *m'a bassement accusé. Partant de là, j'étais en droit de penser que M. Perdriel allait au moins s'excuser. Non. Il se livre à une piètre détection, en m'accusant de demander de « limiter la liberté de la presse »*, « de vouloir censurer Simone Veil ou *Michel Debré* ». *De plus, il tente, comme à son habitude, de dresser les membres de mon parti contre leur secrétaire général.* »

De son côté, *l'Express*, dans son dernier numéro du samedi 4 novembre, s'expliquant sur les raisons de la publication de l'interview de Louis Darquier de Pellepoix, estime que, « *loin de banaliser avec indécence le racisme, ce document montre, au contraire, qu'il est, comme tout totalitarisme un danger permanent* ».

Dans une lettre à *l'Express*, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels, tout en observant que « *la graine du nazisme est toujours prête à germer* », écrit qu'il approuve la publication par l'hebdomadaire du « document » sur Darquier de Pellepoix.

Interrogés sur ce sujet par M. Bernard Pivot au cours de l'émission « Apostrophes » du vendredi 3 novembre, Saül Friedlander et Françoise Giroud ont déclaré qu'ils auraient publié l'interview, mais accompagné, pour l'un, de photos et d'un véritable « cours d'histoire », et, pour l'autre, d'un commentaire bien argumenté. M. J.-M. Domenach estime également que l'interview était souhaitable, mais non Louis Pauwels, qui a déclaré : « *On ne publie pas les propos d'un gâteux sous prétexte qu'il a été un salaud.* »

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a déposé, vendredi, une proposition de loi tendant à permettre aux associations de résistants et déportés de se porter partie civile « *contre les diffamateurs de la Résistance, les apologistes de la trahison, de la collaboration et des crimes nazis* ».

Cette possibilité étant déjà donnée aux associations de lutte contre le racisme, le président de la LICA (Ligue internationale contre l'antisémitisme et le racisme), M. Jean Pierre-Bloch a fait savoir qu'il en userait, après s'être réjoui de l'ouverture d'une information judiciaire contre Louis Darquier.

## A FR 3 L'ÉMISSION CONSACRÉE AU MARÉCHAL PÉTAIN A ÉTÉ DÉPROGRAMMÉE

La direction de FR 3, pour « *éviter tout malentendu* », a « *jugé préférable* » de repousser la diffusion du « Prisonnier de l'île d'Yeu », prévue pour le dimanche 5 novembre, à 20 h. 30. Cette émission documentaire consacrée au maréchal Pétain sera remplacée par un autre numéro de la série « Histoire de France » ayant pour sujet le pape Clément VII et intitulé « Le loup et l'agneau ». Cette décision intervient à la suite des recommandations de M. Barre sur la façon dont les médias évoquent la période du nazisme. Le conseil d'administration de la troisième chaîne devrait se réunir bientôt afin de « *définir sa position d'ensemble sur les mesures et les précautions à prendre dans le domaine de l'histoire de la guerre et de l'occupation* ». L'interview de Darquier de Pellepoix, publiée par *l'Express* remettrait-elle en cause, après coup, l'objectivité de M. Arthur Conte, producteur de cette série historique ?



# PRESSE

## L'avenir de « l'Aurore »

### M. ROLAND FAURE ESTIME AVOIR OBTENU TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES

M. Roland Faure, directeur-rédacteur en chef de *l'Aurore*, à la suite des changements intervenus dans la propriété du journal (*le Monde* du 4 novembre), tient à préciser que la nomination de M. Pierre Janrot — un homme proche de M. Robert Hersant — au poste de P.-D. G. de la société éditrice ne signifie pas que M. Hersant prend le contrôle politique du quotidien.

Interrogé par P. Poivre d'Arvor au journal d'Antenne 2, vendredi à 20 heures, M. Faure a affirmé qu'il ne serait pas resté à la tête des cent vingt journalistes de *l'Aurore* s'il n'avait obtenu toutes les garanties nécessaires quant à l'indépendance du journal et à la continuité de sa ligne politique, donnée par Robert Lazurick.

« *S'il en avait été autrement*, a-t-il précisé, *« l'Aurore » aurait continué sans moi.* » « *Espérons que les garanties que j'ai obtenues entreront dans les faits, car, s'il s'agissait de couvrir une opération de camouflage, je ne serais pas cet homme-là* », a conclu M. Roland Faure.

● *Le mensuel « Klapperstei »*, édité à Mulhouse, annonce son sabordage. — « *La presse écrite ne mobilise plus les militants, ni les autres. La mode se tourne vers les radios libres. Un constat peut-être péjoratif : l'incapacité des gens à prendre en charge leur journal* », lit-on dans le dernier numéro. Fondé dans les années 70 sous l'impulsion de Jean-Pierre Sallent, à l'heure du gauchisme encore triomphant et de l'écologisme naissant, *Klapperstei 68* s'était taillé une réelle notoriété. Il entendait traiter, selon la formule de ses rédacteurs, « *des choses que la presse locale traditionnellement ne dit pas, ne dit pas assez, ne dit pas assez bien...* ». Son tirage avait atteint, comme hebdomadaire, jusqu'à dix mille exemplaires.

# société

## MÉDECINE

### LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES CONSOMMATEURS

Selon une étude du Bureau international du travail

## Quarante produits utilisés en milieu industriel seraient cancérogènes

De notre correspondante

Genève. — *Selon une étude du Bureau international du travail (B.I.T.), les cancers professionnels ne doivent pas être considérés comme une fatalité. Ils posent néanmoins un problème extrêmement grave pour la santé publique, qui pourrait être résolu grâce à une véritable mobilisation scientifique dont le rôle serait d'identifier les agents cancérogènes dans les milieux du travail.*

Le B.I.T. a rendu publique une liste de quarante produits potentiellement concérogènes en précisant que le danger qu'ils représentent pourrait être nettement moins grave si les précautions nécessaires étaient adoptées.

Ce document définit le cancer professionnel comme étant provoqué principalement par une exposition à certains agents chimiques et physiques tels que, par exemple, l'amiante, le goudron, la suie, l'anthracite, certaines huiles minérales et le schiste. Le benzène serait considéré comme responsable de certaines leucémies et des amines aromatiques de cancers des voies urinaires. En outre, on ne connaît que trop bien les conséquences d'une exposition prolongée aux radiations ionisantes et aux rayons X. Les travailleurs de l'industrie du cuir et de la chausure, de l'extraction des métaux, ceux qui sont occupés aux manipulations dans les fours à coke, au pressage des huiles de paraffine et du pétrole, au traitement des minerais de chrome et de nickel, dans l'industrie du caoutchouc et dans la fabrication des câbles figurent parmi ceux qui sont le plus directement menacés par cette maladie. Cela est d'autant plus grave que les agents cancérogènes peuvent pénétrer dans l'organisme sous forme de vapeur, de « brouillard », de poussière ou en se collant aux vêtements et aux cheveux. Les travailleurs risquent ainsi de contaminer leur entourage car, selon l'étude, *« les dangers ne s'arrêtent pas aux portes de l'usine »*.

La situation paraît d'autant plus alarmante que, toujours selon les experts du B.I.T., près de 700 000 produits chimiques sont utilisés quotidiennement dans l'industrie, que 10 000 autres sont lancés sur le marché chaque année. Or une récente étude faite aux Etats-Unis prévoit qu'au cours des trente années à venir la simple exposition professionnelle à l'amiante est capable de *« causer la mort prématurée de 2 millions de travailleurs américains »*, soit 17 % des décès dus au cancer durant la même période.

Le B.I.T. estime par conséquent que chacune des nouvelles substances doit être soumise à un contrôle, afin que soient dépistées les traces de pouvoir cancérogène ; que toutes les substances cancérogènes décelées devraient être interdites et remplacées par des produits moins dangereux, et enfin qu'une étude globale du problème devrait être entreprise d'urgence. Parallèlement, il paraît indispensable d'intensifier la surveillance médicale des travailleurs et de mieux les informer sur les périls auxquels ils sont exposés ainsi que sur les mesures de protection qu'il convient de prendre.

ISABELLE VICHNIAC.

### « QUE CHOISIR ? » DEMANDE L'INTERDICTION DE TROIS MÉDICAMENTS CONSIDÉRÉS COMME DANGEREUX

Le mensuel *Que Choisir ?* publie, dans son numéro de novembre, un article dans lequel il met en cause trois médicaments, vendus en pharmacie sans ordonnance et *« très fréquemment prescrits par les médecins »*. Ces produits contiendraient, en effet, des fibres minérales, qui auraient, d'après certaines expériences, provoqué des cancers chez le rat, après des injections dans le péritoine.

Ces médicaments sont utilisés pour combattre les maux d'estomac et les troubles intestinaux. L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), qui publie le mensuel « Que Choisir ? », *« demande l'interdiction de toute commercialisation d'argiles fibreuses comme pansements gastriques et intestinaux, ainsi que le permet la loi du 10 janvier 1978 sur la protection du consommateur »*.

[Cette demande de l'U.F.C. apparaîtra, aux yeux d'un certain nombre de spécialistes, comme prématurée, ou exagérément alarmiste. « On pourra objecter avec juste raison, lit-on d'ailleurs dans « Que choisir ? », qu'il n'est pas possible d'extrapoler complètement les réactions animales aux réactions humaines, et plus encore qu'il existe une différence énorme entre l'injection d'un produit (dans le péritoine) et son ingestion comme médicament. »

Cette précaution de langage n'est pas superflue. Il existe, en effet, quantité de médicaments dont l'action à titre expérimental, lorsqu'ils sont utilisés sur l'animal, et à très fortes doses, peut provoquer des effets hautement toxiques. Les trois produits incriminés ne font certainement pas exception à la règle. Il reste que des études complémentaires seront à coup sûr nécessaires pour confirmer les thèses qu'avance, ce mois-ci, « Que Choisir ? ».]

● *La F.I.E.H.P.* (Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée), la plus importante des organisations de ce secteur, demande une augmentation de 13,25 % des prix de journée, à partir du 1er janvier prochain. La F.I.E.H.P. regrette que *« les conséquences tarifaires directes du classement des établissements d'hospitalisation privée, c'est-à-dire l'application d'une méthode rationnelle de tarification permettant la détermination des coûts réels imposés par les normes, n'ait pas encore été élaborée »*.

● *L'épidémie d'encéphalite virale* continue à sévir dans le nord de l'Inde. Vingt-six personnes sont mortes au cours des dernières vingt-quatre heures dans l'Etat d'Uttar-Pradesh, ce qui porte à cinq cent quatre-vingt-douze le nombre officiel des victimes dans cet Etat, en trois semaines (*le Monde* du 31 octobre). Au total, le chiffre des morts s'élèverait à deux mille quatre-vingt-treize.

### Une nouvelle substance à l'index : la dianisidine

La présence de dianisidine dans de la poudre à éternuer de fabrication française et allemande a été découverte, il y a quelques mois, au Canada, qui en a interdit l'importation sur son territoire.

La dianisidine est une amine aromatique, substance très voisine de la benzidine, dont les propriétés irritantes et cancérogènes sont connues. Elle figure nommément, depuis 1972, au tableau 15 des maladies professionnelles indemnisées par la Sécurité sociale. Son utilisation, comme base de colorant, s'accompagne de mesures de protection très strictes : circuit totalement clos, nettoyage en scaphandre, contrôle régulier des travailleurs afin de détecter au plus tôt toute pénétration accidentelle du produit dans l'organisme.

Pour ce qui concerne les colorants fabriqués à partir des amines aromatiques, il semble, en l'état actuel des connaissances, que la modification de structures chimique due à la liaison avec d'autres composants fasse disparaître le pouvoir cancérogène de ces dernières. Les tissus traités et commercialisés ne sont donc pas dangereux.

La question se pose de savoir comment un composé aussi connu a pu — et semble-t-il depuis de nombreuses années — être incorporé à une produit aussi banal que la poudre à éternuer.

Le code de Sécurité sociale, dans son article 498 fait obligation à *« tout employeur qui utilise des procédés de travail susceptibles de provoquer les maladies professionnelles visées à l'article L 496* (tableau des maladies professionnelles) *est tenu* par décret en Conseil d'Etat *d'en faire la déclaration à la caisse primaire d'assurance maladie et à l'inspecteur du travail »*.

Le ou les fabricants de poudre à éternuer ont-ils fait cette déclaration ? On répond, au ministère du travail et de la participation *« qu'il n'y a pas de contentieux avec les inspecteurs du travail au sujet de cette loi »*, mais on précise cependant qu'un nouveau décret visant les produits industriels est en préparation. Quant à la Caisse primaire d'assurance-maladie, elle fait savoir qu'elle n'a pas les moyens de suivre toutes les déclarations qui pourraient lui parvenir. Sont surveillées, en priorité, les entreprises à haut risque, grosses pourvoyeuses d'accidents.

Reste le médecin du travail qui aurait dû, lui aussi, être avisé, puisque : (article D 241/22 du code du travail) *« le chef d'entreprise doit tenir le médecin du travail au courant des produits employés dans son établissement et de leur composition »*. Mais on sait avec quels soins sont gardés les secrets de fabrication et quelles difficultés à s'informer rencontrent ces derniers... lorsqu'il leur reste du temps pour le faire.

Après consultation du Conseil supérieur d'hygiène publique, le ministre de la santé et de la famille vient de signer un arrêté classant la dianisidine au tableau A des substances vénéneuses. Désormais il sera obligatoire d'en déclarer l'emploi au maire de la commune où l'entreprise utilisatrice est installée, de la détenir dans une armoire fermée à clé et il sera interdit de la livrer, expédier ou de la mettre en circulation sans y apposer une étiquette comportant en caractères noirs apparents la mention *« poison »*. Cet arrêté sera également signé par les ministres de l'agriculture et de l'industrie.

Cette décision était nécessaire, mais on peut sans doute regretter qu'elle ne soit que ponctuelle. En effet, une constatation s'impose : au-delà de la difficulté d'application des lois il n'existe pas de coordination réelle entre la législation qui protège les salariés en contact avec des substances dangereuses et la législation qui protège le consommateur. L'exemple de la dianisidine et de la poudre à éternuer est-elle une simple « bavure » isolée et facile à gommer, ou peut-on craindre, au fil du temps, d'en découvrir d'autres ?

MIREILLE DIDIER.

## ÉDUCATION

### CORRESPONDANCE

#### Une lettre du directeur de l'école Berlitz

*Le directeur de l'école Berlitz nous a adressé la lettre suivante :*

Nous avons lu les trois articles parus dans *le Monde* des 19, 21 et 22 octobre. Vous comprendrez que nous avons été surpris des informations données à vos lecteurs sans les avoir suffisamment contrôlées. S'il est exact que vous avez appelé notre direction le vendredi 20 et qu'il vous a été répondu d'attendre vingt-quatre heures, il n'en demeure pas moins que l'article du samedi a été publié sans vérification suffisante des faits ayant engendré notre décision d'appliquer et de retirer les mises à pied.

Nous croyons indispensable de préciser aujourd'hui le déroulement des faits pour la bonne compréhension de vos lecteurs.

En date du 11 octobre, un tract du comité d'entreprise, des délégués du personnel et du syndicat C.G.T. mettait sans aucun fondement notre société et ses services en accusation. Ce tract, contrairement à la loi, a été distribué au public à l'intérieur et à l'extérieur de nos locaux.

Devant de tels faits, il ne tions prévues par le code du sibilité que de prendre les sanctions prévues par le Code du travail, à savoir la mise à pied dans le cadre d'une procédure de licenciement, et ce à l'encontre de l'ensemble des signataires du tract.

Nous précisons que dès la parution de ce tract un certain nombre de membres élus du comité d'entreprise et des délégués du personnel nous ont fait connaître leur désapprobation totale. Nous avons levé pour eux la mesure de mise à pied.

Par la suite, et à la demande de nombreux membres du personnel, nous avons recherché une solution d'apaisement qui nous permettrait à la fois de préserver les intérêts supérieurs de notre société et de rétablir le calme un moment interrompu par des agissements irresponsables.

Sur vote unanime du comité d'entreprise et des délégués du personnel et du représentant syndical s'interdisant de tels agissements, nous avons levé les mesures prises et fixé au 26 octobre la date de reprise des négociations salariales.

### M. MICHEL DEPAX président de l'université des sciences sociales de Toulouse

*(De notre correspondant régional.)*

Toulouse. — M. Michel Depax a été élu président de l'université des sciences sociales de Toulouse (Toulouse-I) en remplacement de M. Roger Pallard, dont le mandat était arrivé à expiration.

[Né en 1929, à Toulouse, M. Depax est docteur en droit et diplômé d'études supérieures d'histoire moderne. Après avoir enseigné le droit commercial, il s'est spécialisé dans le droit du travail et de la sécurité sociale. Depuis 1973, il dirige l'Institut d'études juridiques de l'urbanisme et de la construction. Il a créé en 1975 la revue « Droit et Ville » dont il est le directeur. Il a, d'autre part, contribué, en 1969, à la fondation de la Société de protection de la nature Midi-Pyrénées qu'il a présidée jusqu'en 1971.]

## JUSTICE

### Au tribunal de Beauvais

#### TROIS ANS D'EMPRISONNEMENT POUR UNE MÈRE DE FAMILLE QUI MALTRAITAIT SON ENFANT

*(De notre envoyé spécial.)*

Beauvais. — Le tribunal correctionnel de Beauvais (Oise) examinait, vendredi 3 novembre, le cas de Mme Christiane Heurteur, trente-cinq ans, inculpée pour coups et blessures volontaires sur la personne de son fils, Olivier, âgé de vingt et un mois (1).

Mme Andrée Jumeau, qui présidait l'audience, lui a rappelé les faits. Le 18 août dernier, grâce à l'appel téléphonique d'un garçon de douze ans, les pompiers se rendent à la cité du stade, à Voisinlieu et découvrent un enfant, Olivier, qu'ils dirigent aussitôt sur l'hôpital. Olivier présente sur tout le corps des plaies surinfectées, des ecchymoses, ainsi que des traces biconcaves. Traduisons : certaines plaies sont dues à des brûlures de cigarette et à l'absence de soins qui les ont suivies ; les traces biconcaves sont le fait de morsures. L'enfant, qui ne paraît pas craintif, à la joue gauche barrée d'une plaie de 8 centimètres sur six et les oreilles encombrées de sang coagulé.

La veille de cet examen médical, les voisins de Mme Heurteur ont entendu Olivier hurler pendant une heure. Ils ont entendu la mère, ivre, parler. Sans travail, elle vit seulement avec Olivier et... 1 600 F provenant de diverses allocations. Sept de ses enfants lui ont déjà été retirés à cause de son alcoolisme. Tout cela, elle l'admet. Mais les coups sur son enfant, non, elle les nie... sans plus et sans conviction.

C'est au tour de la présidente du tribunal de rappeler à la cour les *« renseignements extrêmement mauvais »* recueillis sur l'inculpée. C'est au tour de M. Daniel Chadeville, substitut, de faire la morale et d'évoquer *« un acte parfaitement horrible qui soulève la répulsion et l'horreur »*. « *Un acte,* conclura-t-il, *qui appelle une peine très sévère, sans quoi le groupe social ne comprendrait pas.* »

Il existe ainsi des jugements dont la vocation est de servir, croit-on, d'épouvantails. Car, en requérant cinq ans d'emprisonnement et l'application de l'article 42 du code pénal interdisant l'exercice des principaux droits civiques, civils et de famille, le magistrat a clairement indiqué vouloir *« atteindre, au-delà de Christiane Heurteur, tous les parents indignes »*.

Le tribunal a condamné Mme Heurteur à trois ans d'emprisonnement et à la privation des droits de l'article 42 durant cinq ans. Les parents indignes en seront-ils pour autant désarmés ?

L. G.

(1) Les statistiques de la police judiciaire font état, en 1975, de 58 infanticides et de 1 114 cas de mauvais traitements à enfants et, en 1976, de 58 infanticides et 1 184 cas de mauvais traitements.

### En marge du procès « Bride-Abattue »

#### ROBERT LAOUIRA ACCUSÉ PAR DEUX ESCROCS EST MIS HORS DE CAUSE

L'ancien jockey Robert Laouira, principal inculpé dans le procès du tiercé truqué « Bride Abattue » examiné depuis le 17 octobre par la treizième chambre correctionnel de Paris, a été interpellé, vendredi matin 3 novembre, à Paris et transféré au palais de justice du Havre (Seine-Maritime) pour être entendu par M. Alexis Le Coz, juge d'instruction. Robert Laouira était mis en cause par un couple d'escrocs, Liliane Sprode, trente-trois ans, et Roland Serrano, trente-sept ans, arrêtés dimanche 29 octobre au Havre. Roland Serrano était recherché par divers parquets pour émission de chèques volés et usages de faux.

Au moment de l'arrestation, Liliane Sprode était en possession de deux fausses cartes d'identité, et les policiers découvrirent dans la voiture du couple 50 000 francs de vêtements de luxe et de bijoux acquis au moyen de chéquiers put repartir libre.

Interrogé, le couple accusa Robert Laouira de leur avoir fourni les fausses cartes d'identité. Une perquisition fut alors opérée au domicile de Liliane Sprode, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). C'est au moment où celle-ci s'effectuait que la sonnerie du téléphone retentit, nous indique notre correspondant au Havre. Un mystérieux interlocuteur demanda quelques renseignements pour la fabrication de fausse carte d'identité. *« C'était Laouira »,* dira plus tard Liliane Sprode.

Alors que les deux escrocs étaient inculpés de vols, falsification, usurpation d'identité, faux et usage de faux documents administratifs, et écroués, le S.R.P.J. de Rouen interpellait Robert Laouira. La perquisition effectuée à son domicile ne donnera aucun résultat. Après deux heures d'audition, Robert Laouira put repartir libre. Aucune inculpation n'a été retenue contre lui.

### AU TRIBUNAL DE PARIS

## Rengaine sans musique

*Dalida n'était plus, vendredi 3 novembre, devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris que Iolanda Gigliotti, témoin principal d'un fait divers qui, chanté par elle, eût fait pleuré Margot. Le pseudo « comte de Saint-Germain », son ami, Richard Chanfray, n'en était plus que le pauvre héros, inculpé de coups et blessures volontaires pour avoir tiré, le 18 juin 1976, une balle de 22 long rifle sur Joao Feliciano, l'amant clandestin de la cuisinière portugaise de Madame, que sa trop juvénile apparence avait fait prendre pour l'amant de la fille de la cuisinière de Madame.*

*Pour Feliciano, le reste de la ballade est un peu triste : une balle dans l'abdomen, plusieurs opérations, une claudication perpétuelle de la jambe gauche et une incapacité partielle permanente de 33 %. On était rentré vers 1 heure d'une soirée dans l'hôtel particulier de la chanteuse. Lumière et bruit dans la chambre de la fidèle Maria, en vacances depuis deux jours dans son pays, ont fait craindre le pire. Avec la carabine, chargée, armée, cran de sûreté débloqué, on monte. Découvert, dans le plus simple appareil, attablé devant quelques olives et un verre de vin, l'amant de la cuisinière interpellé par l'amant de la chanteuse, avoue son état de confraternité. L'a-t-on pris pour le Nord-Africain qui importunait la jeune Theresa, la fille de la fidèle Maria, de ses assiduités ? Le pseudo-comte a tiré sur Joao, et, dans son émotion, a manqué rendre victime d'un second coup sa bien-aimée.*

*Richard Chanfray, un « émotif » à la sensibilité exacerbée par les sollicitations et menaces de toutes sortes qui sont pour Dalida l'écume de la gloire, a été « très perturbé » par l' « accident ». Sans musique ni micro, mais avec force torsions de mains, la chanteuse a répété la rengaine :* « Le coup est parrti... J'ai dit : arrrête Richard. On était trrès paniqués. » *Maria n'est plus cuisinière chez Dalida. Joao, handicapé, n'est plus valet chez la marquise de Paris. De quoi composer un fado bien senti.*

*Jugement le 24 novembre.*

M. K.

*Il était excédé par les déprédations et les insultes*

## Le gardien du gymnase de Caen qui avait blessé quatre adolescents a été placé sous mandat de dépôt

De notre correspondant

Caen. — Un boulevard à quatre voies qui a la forme d'un rognon encerclant des tours : c'est le quartier de la Pierre-Heuzé à Caen, une de ces ZUP construites à la périphérie des grandes cités pour accueillir le surcroît de population des villes en expansion. C'est là que, mardi soir 31 octobre, le gardien du gymnase municipal, M. Pesquerel, trente ans, excédé par les déprédations, les insultes, les injures et les vols, a tiré sept à huit coups de feu sur un groupe d'adolescents, en blessant quatre (« le Monde » du 3 novembre). Inculpé de « coups et blessures avec arme », M. Pesquerel a été écroué à la maison d'arrêt.

Le gymnase avait déjà été, à plusieurs reprises, littéralement saccagé lorsque, il y a un an, la municipalité avait installé un gardien permanent. Et, en avril 1977, le maire, Me Jean-Marie Girault (P.R.), avait publiquement craint que les habitants ne soient amenés à décrocher le fusil de chasse.

La Pierre-Heuzé est pourtant en majorité habitée par des employés et des petits cadres. Au moins la Pierre-Heuzé d'en haut, celle qui est entourée par le bouvard (quatre mille personnes), car « le bas » (quatre mille habitants aussi) est un ensemble de pavillons où voisinent vieux habitants du quartier, nouveaux arrivants fuyant les grands ensembles et surtout des P.S.R., ces logements où l'on a relogé ceux que l'on appelle les asociaux.

Après des incidents avec « ceux des P.S.R. », le règlement de la maison de quatier est devenu si strict — on ne peut y entrer que pour participer à une activité précise, — qu'elle ne saurait être ni un lieu de rencontre, ni un lieu d'accueil. Le gymnase ne peut la remplacer puisqu'il est réservé aux clubs et associations, à des heures bien précises. Alors, autour des adolescents des P.S.R., s'est créée une bande qui, se sentant de plus en plus rejetée, se « durcit ». Les arrestations pour vols de toute sorte se multiplient. Les magistrats, estimant que la prison n'est certainement pas le bon remède et n'ayant pas d'alternative, renvoient les adolescents chez eux, dans des familles pourtant souvent aussi mal adaptées que leurs enfants.

Dans le quartier, on n'a pas de solution pour eux. Les associations d'habitants demandent des équipements supplémentaires, la municipalité souhaite l'implantation d'une antenne du commissariat de police dans le centre socio-culturel qui va ouvrir. Le gardien du gymnase a souvent été la cible de ces « jeunes à problèmes ». Son prédécesseur n'était resté qu'un mois. Lui, un an. *« Un an d'injures et d'insultes,* affirme sa femme. *Il prend son boulot à cœur pour préserver de toute déprédation le local dont il a la charge. »* Sa femme, elle se lève à 5 heures pour faire des ménages. Ils ne comprennent pas *« ces jeunes désœuvrés » « qui sont embarqués au commissariat pour vol et relâchés le soir même »*. Et mardi après-midi, M. Pesquerel affirme avoir dû chasser de la chambre de ses deux jeunes enfants une fillette de onze ans qui tentait d'« embarquer » un téléviseur. Le soir, la petite bande faisait du bruit dans la rue, il s'est heurté de nouveau à elle. Encore des insultes, encore des injures. Alors il est rentré chez lui, a pris sa carabine 22 long rifle et a tiré. D'abord vers le sol, affirme-t-il. Puis dans le groupe. Deux des blessés sont dans un état grave. L'un d'eux, âgé de quinze ans, a dû subir une intervention chirurgicale. M. Pesquerel est, lui, en prison. Toujours *« sans comprendre »*.

THIERRY BRÉHIER.

● *La cour d'assises de Paris* vient de condamner Maurice Guillaume, meurtrier, le 4 juillet 1975, d'un agent de change belge, M. Edouard Bruynay, à la réclusion criminelle à perpétuité. André Bagnolati, son complice, a été condamné à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis. Dans son réquisitoire, l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter, avait réclamé la peine de mort contre Guillaume.



### M. SIMON POIVRE RESTE EN DÉTENTION

M. Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune, a rendu vendredi 3 novembre une ordonnance de refus de mise en liberté à l'égard de M. Simon Poivre, inculpé de *« coups et blessures avec arme »* pour avoir tiré sur un groupe d'enfants qu'il jugeait trop bruyants.

*« L'usage d'une arme à l'encontre d'enfants jugés trop bruyants, se situant de plus à un moment où les particuliers tendent à faire volontiers usage d'armes à feu à titre de moyen de défense, cause à l'ordre public un trouble grave »*, a estimé M. de Charette, ordonnant ainsi le maintien en détention de M. Poivre.

Les faits remontent au 14 septembre dernier. Ce jour-là, à Harnes (Pas-de-Calais), un groupe d'enfants jouaient, faisant éclater des pétards non loin du domicile de M. Poivre. Celui-ci a saisi une carabine 9 millimètres et a tiré en direction du groupe. Quatre enfants ont été atteints superficiellement, un cinquième a reçu des plombs sous l'œil. M. Poivre, détenu depuis le 15 septembre, a affirmé avoir tiré en l'air sans intention d'atteindre une cible. L'expertise balistique effectuée a révélé qu'il avait tiré à tir tendu.

# Le Monde aujourd'hui

## LA VIE AUX CHAMPS

# Une couleuvre, cette « anguille des haies »

par JEAN TAILLEMAGRE

UN ciel d'un bleu profond, pas un nuage, pas un souffle d'air. Une lumière d'une prodigieuse pureté, dorée par un soleil haut, soulignait la silhouette des arbres — des arbustes — immobiles, la rigidité des sillons d'un labour, chassait l'ombre des haies. Des perdreaux rappelaient dans un chaume. La campagne, désertée par les hommes rentrés à la maison pour le temps d'un repas et d'une courte sieste, avait retrouvé sa vie primitive.

La couleuvre à collier, que de vieux paysans nomment encore l'« anguille des haies », et je ne suis pas sûr qu'ils n'en aient pas goûté la chair, sortit lentement d'un entrelacs de broussailles, étirant son long corps cylindrique brun verdâtre sur le dos marqueté de noir, de blanc, de brunâtre au ventre, et la bande jaune pâle encerclant à demi sa nuque paraissait s'élargir ou se rétrécir suivant les avancées ou les reculs de sa tête ovale. A travers ses paupières soudées l'une à l'autre, les recouvrant d'une sorte de voile transparent, ses yeux à la pupille ronde, brillaient d'un éclat fixe.

Depuis quelque temps, elle se mouvait avec bien moins de souplesse que d'habitude. Au début du printemps, un mâle l'avait séduite. Il avait commencé par la frôler, et cette caresse presque imperceptible l'incita à se prêter à l'enroulement voluptueux du bas de leurs corps. Alors, tête et cou dressés, se faisant face et oscillant avec la régularité monotone du balancier d'une pendule, les deux serpents entamèrent une danse d'amour. Elle dura des heures jusqu'à l'accouplement, qui les unit étroitement pressés. N'étaient les brefs tressaillements les parcourant, on aurait cru voir une épaisse tresse de cuir tombée à terre.

A quelques jours maintenant de sa ponte, la couleuvre, alourdie par les œufs qui distendaient son ventre, cherchait sa nourriture aussi près que possible du buisson de bourdaine lui servant de tanière nocturne. Surgis de leurs trous, accourant d'un bois, d'une friche, d'une grange, campagnols, musaraignes, se repaissaient aux heures chaudes des grains échappés de la moissonneuse-batteuse. Ils trottinaient, affairés et fraternels, sans jamais se disputer une glane que des mulots, ceux-là prévoyants, une fois rassasiés, amassaient dans quelque cache creusée au pied d'un arbre en vue de la disette hivernale.

La couleuvre, choisissant un rongeur tout occupé à sa besogne, se faufilait parmi les tiges sèches coupées ras des blés, et telle était sa prudence qu'elle n'éveillait aucun crépitement. De sa langue fourchue d'une merveilleuse sensibilité, sans cesse sortie par une échancrure de sa lèvre inférieure, elle touchait brins d'herbe, menues pierrailles, céréales, dont elle appréciait instantanément la fragilité ou la rugosité. En même temps, elle progressait en ondulant. Pour mieux faciliter sa reptation sinueuse, elle appuyait fortement ses côtes mobiles sur les aspérités du sol. Soudain, elle s'immobilisa, tête levée, seule sa longue queue progressivement étrécie, frémissait parfois. A portée, un mulot était attablé devant une poignée d'épis tombés de la machine.

(Lire la suite page 15.)

## PERLES

# Le latin perdu (bis)

ON ne fait donc pas appel en vain aux latinistes, aux courageux enseignants de cette langue si noble et pourtant menacée ! La discrète sollicitation glissée à la fin d'un billet, ici même (1), a été entendue. Plusieurs ont bien voulu entrouvrir le coffret où dorment les perles amassées au long de leur carrière. Comme on ne se sent pas le droit de priver le public de tels joyaux, qu'il serait coupable de renfermer pour en jouir en avare, voici un nouveau collier — d'un seul rang cependant, car il faut choisir, par force.

Remarquons dès l'abord la fortune permanente de Virgile. Le signe que le chantre de Mantoue est toujours vivant, n'est-ce pas qu'on *le tienne pour le grand aîné, l'un des premiers membres de la famille* qui a engendré les Brassens, les Béart, les Ferré d'aujourd'hui ? *Ab uno disce omnes (Enéide,* II, 65) : « Je les ai tous sur un seul disque. » La lyre n'était-elle pas une sorte de guitare primitive ? Et d'un instrument l'autre : *Inde toro pater Aeneas sic orsus ab alto (Enéide,* II, 2) : *« Ainsi, sur le dos d'un taureau, le père Enée se mit à jouer de l'alto. »* Scène à peindre, dans le goût de Chagall. L'amour et ses charmes, maintenant. *Amant alterna camenae (Eglogues,* III, 59) : « L'amant alterne les amusements. » L'alcool donne du cœur, dit-on : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas (Géorgiques,* II 489) : « C'est Félix qui a bu deux fois du rhum, à cause des cognes qui le serraient (de près) » *Horresco referens (Enéide,* II, 104). Simple aversion pour les excès pédants : « J'ai horreur des références. »

Au tour d'Ovide (*Métamorphoses,* I, 85) : *Os homini sublime dedit :* « Le sublime a réservé à l'homme un os. » Et quel os !

### L'oie est dure

Horace est plus familier. Plus libertin, aussi : *Aequo pulsat pede (Odes,* 1, 4, 13) : « Celui qui aime les garçons les frappe également. » *Age libertate decembri utere (Satires,* II, 7, 5) : « Décembre, temps de la liberté sexuelle pour les femmes. » Mais quoi ! *Genus irritabile vatum (Epitres,* II, 2, 102) : « Les prophètes ont les genoux sensibles. ». Les chevilles aussi. Car prophète et poète, c'est tout un.

Auteur tardif, docte biographe d'Aristote, Ammonius dixit : *Amicus Plato, sed magis amica veritas :* « J'aime bien Pluto, mais mon amie est tout de même plus vraie. »

De l'inusable *De viris illustribus,* les exploits d'un Romulus superman : *Repente impetum fecit :* « Il s'élança en rampant. » Ce n'est certes pas lui qui, selon la même source, *corpus trahebat fessum,* « traînait son corps et ses fesses »... *Acta est fabula :* « Cet acte est fabuleux ! »

De plus, on a rappelé les deux adages, classiques sans doute : *Dura lex, sed lex :* « L'oie est dure, mais c'est de l'oie. » *In medio stat virtus :* « La vertu résiste au milieu. » Si l'on ne répétait jamais les classiques, on finirait bien par les oublier.

*Ad Augusta per angusta :* « L'angoisse conduit chez les Augustes. » Au cirque ou dans l'Empire ? Alors, il est prudent de se dire, comme le philosophe Bias, l'un des sept sages de la Grèce, *Omnia mecum porto :* « J'ai tout mon porto avec moi. »

Résignation du possédant au temps des maîtres chanteurs : *Cave canem :* « Je suis un cave, il faut que je chante. » On dédiera cette dernière à l'*editio princeps,* au « prince de l'édition ». Avec toute une rivière de cet orient, nous avons, dirait le père Ubu, de quoi faire un vrai « malheur » en librairie.

JEAN GUICHARD-MEILL.

(1) Cf. Le latin perdu, *le Monde* daté 17-18 septembre.

## TROISIÈME AGE AU JAPON

# Le sombre automne de la vie

*AGENOUILLÉS sur les tatamis (nattes), ils bavardent de leur excursion annuelle. Les femmes agitent doucement des éventails de papier. La minuscule maison de bois des Hayashi, capharnaüm propret où s'entassent les vieilleries de toute une vie, est le siège de leur « club » : Satsuki-kai, le Club des Azalées. C'est l'un des cinquante-huit clubs de vieillards que compte le quartier d'Arakawa (deux cent quatre-vingt mille habitants), banlieue populaire au nord de Tokyo où foisonnent encore les petits ateliers, en particulier de fabricants de meubles.*

*M. Ikeda, petit homme posé, âgé de soixante-treize ans, ancien cuisinier, est le comptable, il étale sur la table basse les documents du club dont le huitième rapport annuel. Un président, deux vice-présidents, quarante « chefs d'îlot », Satsuki-kai compte près de trois cents membres. Comme les autres clubs de vieillards au Japon, c'est une initiative privée, autogérée mais encouragée par les autorités. Ses ressources ? Les cotisations (30 yens, soit 70 centimes, par mois) plus une subvention annuelle de la mairie (168 000 yens, soit 3 500 francs).*

*Le club existe depuis douze ans. C'est le premier à avoir créé depuis 1970 un petit livret de santé pour chacun de ses membres qui le portent toujours avec eux. Nom, adresse, statut du club, les neuf conditions pour vivre longtemps* (« ne pas boire trop, manger modérément le soir, ne pas s'énerver »...), *la liste des produits alimentaires recommandés, etc., c'est un véritable vade-mecum de gérontologie. Il comporte surtout un carnet médical où sont consignés les résultats des examens périodiques que le club a réussi à instituer avec l'aide du dispensaire voisin : une fois par mois, le médecin examine gratuitement les vieillards qui le désirent.* « Ainsi, *précise M. Ikeda,* si quelqu'un a un malaise dans la rue, n'importe quel médecin peut tout de suite savoir son état de santé récent. »

*Certains vieillards du Satsuki-kai vivent avec leurs enfants. D'autres seuls. La plupart du temps dans un grand dénuement, comme beaucoup de personnes âgées au Japon. Il suffit de suivre le trajet d'un des camions-salle de bains de la municipalité — qui permet aux vieillards qui se déplacent difficilement de se laver périodiquement — pour mesurer la détresse de beaucoup. Des logis misérables de six tatamis sans équipement sanitaire et où il fait froid l'hiver et chaud l'été.*

∴

*Les clubs de vieillards — plus de quinze mille à travers le Japon — pallient la solitude mais ne peuvent pas grand-chose pour améliorer la situation matérielle des personnes âgés. Souvent celles-ci, pour demander l'amélioration de leur sort, font, même en plein hiver, des sit-in devant le ministère de la santé ou manifestent dans les rues, comme le 15 septembre « Jour des vieux », une fête nationale instituée il y a une vingtaine d'années.*

*Selon le professeur Hideo Yoshida de l'université Hosei de Tokyo, président du comité de liaison des organisations de vieillards (sorte de fédération des clubs de vieillards) qui regroupe cinquante mille personnes,* « Près de sept millions de personnes âgées n'ont pour vivre que 16 à 20 000 yens par mois *(entre 340 et 420 francs)* de la caisse nationale de retraite *(1).* Ceux — environ un million — qui ont travaillé dans les grandes entreprises touchent davantage : entre 60 000 et 120 000 yens *(1 300 à 2 500 francs)* comme les fonctionnaires à la retraite, environ un million aussi, qui ont 110 000 yens *(235 000 francs).* D'autres, six cent mille personnes, émargent à la caisse des déshérités qui leur verse des indemnités variant en fonction de leur situation. »

*Selon une enquête de la mairie de Tokyo, il faut au minimum pour un couple âgé 90 000 yens par mois (2 000 francs) pour vivre dans la capitale. La plupart des vieillards n'ont pas cela, alors ils essaient de trouver des petits travaux. Comme ce vieil homme de soixante-douze ans, rencontré devant le ministère de la santé en train de manifester : il ramasse des déchets métalliques pour améliorer sa pension. Quarante ans de labeur, dix ans de cotisation à la caisse nationale (créée en 1961) : l'équivalent de 340 francs par mois. Pour lui, incontestablement, le* « sombre automne de la vie », *expression japonaise pour désigner la vieillesse, n'est pas un vain mot...*

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 10.)

(1) On peut considérer qu'on ne fait ni plus ni moins avec 16 000 yens qu'en France avec 340 francs.

## Au fil de la semaine

# Le merveilleux et le dérisoire

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

IL y a la Culture, avec une majuscule, celle des chefs-d'œuvre, de la grande musique, du savoir et du goût. Une culture institutionnalisée et hiérarchisée, qui a ses appareils, son langage et même son ministère. Réservée à l'élite, chasse gardée, on n'entre pas sans montrer patte blanche.

Puis vient l'autre, celle dont on parle avec une condescendance amusée en l'appelant, sans majuscule, la culture populaire. S'y enfournent, pêle-mêle, la fête au village et les parlers maternels, quelques théâtres voués à Brecht ou à la rigueur à Molière, tous les défilés de majorettes et les chanteurs bretons ou occitans. Culture populaire de consommation de masse dont les trois formes achevées, les moins « culturelles » mais les plus « populaires », sont évidemment la bagnole, le tiercé et la télé.

Existe-t-il une troisième culture, contre-culture ou sous-culture si on veut, une culture marginale, qui produit de l'imaginaire avec les moyens du bord, des créateurs du quotidien, qui font du merveilleux avec du dérisoire ? L'équipe de la revue « Autrement » le pense, qui consacre à ce qu'elle appelle les « Flagrants délits d'imaginaire » son dernier numéro (1).

Où se cache, où se développe cette nouvelle sensibilité ? Chez « les fugueurs, les réfractaires qui... consciemment ou pas, détournent, décolonisent des objets et des lieux, inventent des manières de faire », estime Henri Dougier, directeur d'« Autrement » ; et il ajoute : « Une expression éphémère, dispersée, silencieuse, dans tous les milieux, tous les lieux, sous toutes les formes. » On voit aisément combien une telle « culture », si culture il y a, est impossible à recenser, difficile à saisir, même par bribes, subtile à identifier. Parmi ceux que la revue a tenté de décrire, quelques exemples.

∴

Le tatouage. Savez-vous que près de 10 % des Français adultes, jeunes ou vieux, hommes et, depuis quelques années, femmes aussi, sont tatoués ? Les explications historiques et ethnologiques, les interprétations psycho-sociologiques, foisonnent : elles ne sont pas satisfaisantes, car les motivations ont considérablement évolué, tandis que le tatouage se perpétue. Retenons simplement que la quasi-totalité des corps tatoués expriment surtout, par les motifs représentés, quatre sentiments plutôt morbides, qui sont la violence et la tristesse, la souffrance et le souvenir.

La pinaille, la bousille, la perruque : c'est le petit bricolage, la « bricole » que l'ouvrier fait en cachette à l'atelier, à l'usine, en utilisant les rebuts de la production et les machines de l'entreprise. Cela peut aller de la grille de fourneau à réparer apportée au soudeur par un camarade jusqu'au « bel objet » né de l'imagination, sans but utilitaire. Par exemple, dans tel atelier de montage de voitures, les ouvriers se sont aperçus à un moment donné que, avec les chutes d'un certain modèle de pare-chocs, deux trous, deux coups de scie, deux morceaux de verre coupés à la dimension, ils pouvaient faire de très jolis porte-photos. Et un beau jour, le modèle est modifié, on cherche autre chose : des silhouettes de personnages découpés dans de la mousse plastique, des dessous-de-plats, des plaques de peinture que l'on souffle à l'air comprimé et qui donnent un effet décoratif, autrefois — la mode est passée — des « scoubidous » de toutes formes et de toutes dimensions, etc.

La pinaille, la perruque, se pratiquent en dehors des heures de travail, tôt le matin, tard le soir ou en quelques minutes lors de la pause. Tout le monde ferme les yeux. Les objets circulent dans toute l'usine, ils ne sont pas vendus, mais troqués : on donne une, deux « bonnes bouteilles » en guise de remerciement. Le bon « pinailleur » est très populaire. Quelquefois cela va loin : on a vu un karting complet ainsi fabriqué.

Mais il faut le sortir de l'usine, c'est la difficulté. Alors on légalise à moitié, en accord tacite avec la maîtrise ; elle autorise à « acheter » quelques dizaines de kilos de ferraille au rebut qui quitteront l'usine « avec un papier » ; soudée, montée et peinte, la ferraille deviendra barrière ou grille de jardin, rambarde de balcon, lampe en fer forgé, boîte aux lettres. Il y a tout un art populaire de la boîte aux lettres avec des inscriptions du genre : « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles » ou bien « Rien pour moi ? Merci facteur. »

Les jardins ! Jardins ouvriers aux damiers de « carrés » bien réguliers, mais surtout jardinets du pavillon de banlieue et même lieux publics où parfois l'imaginaire explose et délire. Le maire, mineur, d'un village du Nord, avait aménagé avec l'aide du cantonnier le rond-point central de la commune pour y raconter grandeur nature l'histoire de Blanche-Neige et les sept nains au milieu d'un décor de murs, d'arceaux et d'arcs en pierre, prévoyant des jeux d'eau, des jeux de lumières colorées, une sonorisation diffusant la musique du film. L'élection d'un nouveau conseil municipal a provoqué la destruction de l'œuvre, mais l'ancien maire en a raconté la genèse dans une série de tableaux naïfs.

Les faux puits, les moulins, avions ou girouettes qui tournent au vent, les bassins ou vasques, avec leur sirène assise au bord, qui figurent la mer, le cerf et les biches qui représentent la forêt, tout cela est fait et orné de matériaux qui ne coûtent rien, coquillages, débris d'assiettes et de verres cassés, vieux jouets d'enfants, silex patiemment ramassés, emballages perdus, caisses et bouteilles, déchets de fabrication des artisans voisins, vieux pneus de voiture peints en blanc. Une sorte d'humour suggère la dérision de la culture ou une culture de dérision en affirmant la personnalité de l'artiste.

A l'échelle de la collectivité et non plus de l'organisation individuelle, voici encore les paillotes du Bourdigou, dans les Pyrénées-Orientales. Construites près de la mer, en roseaux, sur un terrain vague qui appartient au domaine maritime de l'Etat, ces cabanons existent depuis près de quarante ans, depuis 1936, et à certaines périodes ils ont hébergé jusqu'à trois mille personnes venues y passer des vacances qui ne coûtent rien. Les procès et interdictions en cascade, les sommations de déguerpir, plusieurs démolitions même — totales en 1939, partielles en 1977 — ordonnées par les pouvoirs publics et exécutées au bulldozer, émaillent la vie de cette ville pour rire.

Créativité, spontanéité... Les exemples abondent, des modes vestimentaires aux chroniques en langues régionales, des chansons populaires aux coutumes dont l'origine et la signification se perdent dans la nuit des temps, des graffiti aux peintures naïves. Sans parler du goût des collections étranges : celle de ce marchand de bois qui, depuis 1945, collectionne... les presse-purée. Il en a trois cent quatre-vingt-deux qui ont chacun un nom, les dispose en constellations dans son appartement, les transmute avec le plus grand sérieux en une cérémonie quasi cabalistique d'objets vulgaires en objets sacrés, leur parle, leur attribue des facultés vibratoires, un degré de médiumnité, une âme... A part cela, un personnage « normal », plutôt effacé, un homme comme vous et moi.

∴

Peut-on parler de culture, même en ajoutant « marginale », « spontanée » ou « sauvage », à propos de toutes ces manifestations du goût, de l'art, de l'imagination ? C'est un bien grand mot, et après tout peu importe. Ce qui frappe dans le recensement et l'analyse d'« Autrement », c'est que les récits, les témoignages, les descriptions parlent d'eux-mêmes. Ils disent bien l'existence et l'importance de toutes ces manifestations pour tenter de s'exprimer, de toutes ces tentatives pour défier le « bon goût », ridiculiser le savoir, ruser avec l'ordre établi et les valeurs reconnues de « ceux d'en haut ».

Contrairement à « l'animation culturelle, poumon d'acier des sociétés tristes », comme dit Henri Dougier, il y a là des signes clairs : une capacité d'autonomie, une tendance à une convivialité accrue, une recherche de la vie associative, locale ou communautaire, réactions saines qui expriment de façon dérisoire peut-être, mais merveilleuse tout de même, l'envie tremblante, le besoin informulé d'une société « autre ».

(1) *Autrement* n° 16, novembre 1978 ; 290 pages, 40 F. Diffusion et abonnements Le Seuil (27, rue Jacob, Paris-6e). Un an : 135 F (France) ; 160 F (étranger).

# ETRANGER

## REFLETS DU MONDE ENTIER

### KURIER

#### *Comment vivre sans Elle ?*

Une nouvelle cause de suicide est détectée par le quotidien viennois conservateur *KURIER* : « *Chaque année, un peu plus de vingt Autrichiens mettent fin à leurs jours, soit parce que leur permis de conduire a été annulé, soit parce qu'un accident a endommagé leur voiture bien aimée. (...)*

*» Un nombre de plus en plus important de conducteurs ont perdu la notion de ce que devrait être la véritable relation avec une voiture, celle d'un simple moyen de transport, devenu pour eux, parfois inconsciemment, un élément de leur moi, un symbole de leur propre valeur. Sans permis de conduire, on n'est plus un homme. Plutôt mourir que devoir vivre sans automobile. (...)*

*» Sur le plan individuel, chaque conducteur doit non seulement prendre conscience mais aussi admettre qu'il peut commettre une faute de conduite et qu'il n'est pas à l'abri d'un accident. Au moment du sinistre, l'entourage, les témoins, les forces publiques devraient ne pas le traiter de raté ou d'assassin. Il a besoin de chaleur humaine, car il est dans un état de choc psychologique.* »



#### *Une septuagénaire optimiste*

Le quotidien cairote indépendant de langue française *LE PROGRES EGYPTIEN* relate l'histoire suivante :

« *Une septuagénaire égyptienne, Mme Fatma Mahrouki-Salamouni, a intenté un procès au gouvernement pour réclamer la propriété du centre de la ville du Caire et de la moitié de la ville d'Alexandrie. La valeur actuelle des terrains revendiqués s'élève à 1 milliard de livres.*

*» Le tribunal de première instance a rendu un verdict favorable, en mars dernier, à Mme Fatma, mais celle-ci n'a trouvé aucun organisme habilité à exécuter le jugement. Mme Fatma a présenté des actes de propriété que possédaient ses aïeux, écrits sur des peaux de gazelle et datant du début du siècle dernier.*

*» Mme Fatma revendique également la propriété des principales artères du Caire, de plusieurs quartiers de la ville et d'importantes superficies dans de delta du Nil.* »

### Herald Tribune

#### *C'est la faute aux « triades »*

« *Dans les aéroports britanniques*, relate le quotidien américain *INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, *les douaniers obligent les femmes enceintes à se déshabiller - ils font la chasse aux passeurs de drogue depuis que deux femmes américaines ont tenté de passer 4 kilos d'héroïne chacune, dissimulés sous des robes de grossesse. Elles ont été appréhendées alors qu'elles allaient s'embarquer pour New-York. (...)*

*» La valeur globale des drogues saisies en Grande-Bretagne cette année atteint ainsi une valeur de 120 millions de francs (contre 25 millions de francs environ en 1977). (...) L'accroissement des prises de grosses quantités d'héroïne montre que Londres est devenue un point d'appui important dans les opérations clandestines destinées à ravitailler les drogués aux Etats-Unis. (...) La plus grande partie de l'héroïne provient du Triangle d'or, cette région située aux frontières de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos. Selon Scotland Yard, la plus grosse partie du trafic est le fait des triades, ces syndicats du crime chinois qui se sont installés à Londres ces deux à trois dernières années.* »



#### *Partie sans laisser d'adresse*

Le quotidien bruxellois *LE SOIR* raconte l'histoire suivante :

« *Une « fan » du groupe rock « Bay City Rollers », âgée de quatorze ans, a passé plus de trente heures dans la section des bagages de l'aéroport d'Helsinki après s'être « expédiée » elle-même à Los Angeles. La jeune fille, qui avait fabriqué elle-même son emballage, une caisse en contreplaqué, avait seulement oublié d'y inscrire... une adresse. Elle a été découverte par les autorités de l'aéroport. Elle s'était munie de quatre litres d'eau et de vitamines. « Je voulais simplement voir le guitariste » Eric Faulkner ». a-t-elle déclaré.* »

### EL MOUDJAHID

#### *Responsabilités sans droits*

Le quotidien algérois *EL MOUDJAHID* publie les doléances suivantes d'une de ses lectrices :

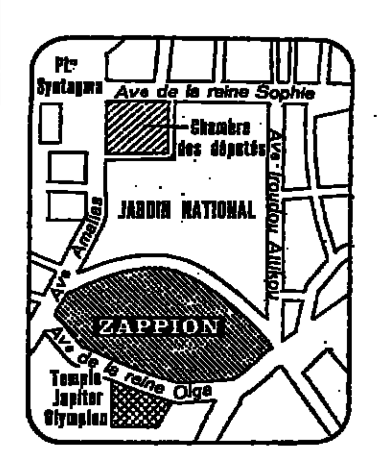
« *Divorcée depuis quinze ans, j'ai élevé seule mes quatre enfants, et le père n'a jamais versé la pension alimentaire à laquelle il était condamné.*

*» Je fais des démarches depuis plusieurs mois pour obtenir un passeport pour un de mes enfants mineurs, mais la daïra de Birmandreis refuse absolument que je signe la demande ; c'est le père qui doit le faire. Pourtant, le jugement de divorce me confie la garde des enfants et, de plus, j'ignore où réside le père, qui n'a jamais donné signe de vie.*

*» Au tribunal aussi, on m'a dit que seul le père pouvait signer pour ses enfants. On refuse donc de reconnaître que je suis entièrement et seule responsable de mes enfants. On parle d'égalité totale de l'homme et de la femme. Je demande donc aux magistrats et à l'Union des femmes algériennes : à quoi sert le jugement de divorce me confiant la garde de mes enfants ? Qui est responsable d'eux ? Pourquoi reconnaît-on ma responsabilité pour les nourrir et les élever, non pour signer les papiers les concernant ?* »

## *Lettre d'Athènes*

# LES MYSTÈRES DU ZAPPION




LES Athéniens sont peu amateurs d'arts plastiques. Mais ils aiment la musique, le théâtre, le spectacle. De l'Odéon Hérode Atticus, où se produisent de grandes vedettes comme Karajan et Richter, où la Callas brisait avec sa voix la nuit en des milliers d'étoiles, jusqu'au théâtre contestataire (ou tout simplement les « variétés) en passant par les tragédies grecques, l'Athénien qui vit et dîne dehors, n'a que l'embarras du choix, du moins en apparence.

Mais s'il y a des spectacles officiels ou officieux, révolutionnaires ou anticonformistes, les lieux où l'Athénien peut être à la fois acteur et spectateur, sont en réalité plutôt limités. L'agora des cafés existe toujours, mais vit de moins en moins. Le café grec, préparé d'une dizaine de manières et accompagné d'un verre d'eau, bat en retraite devant l'*expresso* des gens pressés. Buildings et voitures envahissent la ville, enserrent les collines sacrées, et, parfois, le béton rampe et envahit les sommets.

Toutefois, on trouve encore quelques oasis de verdure où s'abritent les rêves, les obsessions, la fraîcheur et le dialogue. A quelques centaines de mètres de l'Acropole — côté est — un grand espace vert va du temple de Zeus Olympien à l'avenue de la reine Sophie. D'un côté, on y trouve le temple et la porte d'Hadrien, des courts de tennis et une piscine. De l'autre côté de l'avenue de la reine Olga, l'ancien palais royal où siège la Chambre des députés, est entouré du Jardin national, forêt sombre qui abrite des canards, des cygnes, des biches et des paons. C'est un havre de silence, de fraîcheur.

A mi-chemin, des grilles vertes séparent ce parc d'un autre ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est le Zappion. Orangers, pins, cyprès, platanes, bien espacés, entourent un bâtiment néo-classique aux proportions harmonieuses, le Palais du Zappion, dont une partie appartient à la Radio, tandis que l'autre, la plus importante, est vouée aux expositions temporaires. Juste à côté, un cinéma de plein air et une grande pâtisserie-café chantant. Pendant six mois, du printemps à la mi-automne, Aigli pousse ses fauteuils pliants et ses petites tables en fer vers l'esplanade du Palais.

C'est ici que les amateurs de chansons romantiques, des « nouveaux talents » et des bonnes histoires racontées par des *Konférencié*, viennent prendre un *ouzo*, une glace ou une limonade. Ceux qui n'ont pas de quoi payer une consommation restent debout ou s'appuient sur le mur est du Palais. Le spectacle en vaut la peine. On annonce Mlle X (dont la voix déraille) comme une future grande étoile ; si le niveau artistique est faible, l'ambiance est unique. On applaudit des tangos d'avant guerre, on s'extasie devant une « danseuse russe » habillée de rouge et de lapin blanc qui vient en fait d'une proche banlieue de la capitale, on rit de « deux futures étoiles de la danse classique », petites filles obèses, plus larges que hautes.

Soudain on annonce des « chansons italiennes ». La chanteuse, à la voix sirupeuse, porte une perruque digne de Louis XIV et d'épaisses lunettes de myope. Un groupe de voyous commence à siffler, à miauler, à aboyer. La vedette se fâche, crie au micro que les Athéniens sont des Béotiens et n'ont aucune sensibilité artistique. Elle est remplacée par une danseuse de sirtaki qui s'efforce de faire de son mieux en sautillant sur place comme un ballon qui rebondit.

La pleine lune s'est levée vers le mont Hymette et baigne les statues dans une blancheur irréelle. Le crépitement des mitrailleuses qui se mêle aux sons du bouzouki vient du cinéma voisin où on passe *l'Attaque d'Okinawa* par les marines américains.

SI le centre du Zappion est voué aux talents et aux muses, le côté sud est plutôt réservé aux rencontres interdites. Bien soignés, pantalons taille basse, chemises près du corps, les promeneurs ne sont pas de bons pères de famille. Les lieux ici sont plutôt sombres, les allées étroites et des ombres furtives passent dans la verdure. Roger Peyrefitte s'en est inspiré pour certaines pages de ses *Ambassades*.

Si l'on revient sur ses pas, vers la sortie principale, des groupes attirent l'attention. Ils sont là depuis des heures autour de la statue de Varvakis, père de la patrie, et autour du grand platane. Méprisant les bancs, debout pendant des heures, ils parlent. Chaque groupe a son ou ses orateurs. Ici, comme à Hyde-Park à Londres, la tradition veut que chacun exprime ses pensées. Pour les groupes « politiques », le sujet est toujours le même : les responsables. Immanquiablement les responsables de tous les maux qui assaillent et dont souffre le pays sont : la C.I.A., le K.G.B., les cerveaux du Pentagone, la main de Moscou, l'incapacité des dirigeants, le manque de diplomatie, la Chine communiste, la franc-maçonnerie...

On reste là des heures à discuter et surtout à imaginer. Car les Athéniens font fi des preuves et ont *horreur de la rationalité*. Les orateurs qui ouvrent le dialogue, le savent : il s'agit de vivre un myhte, la vérité est toujours surréaliste.

Dans le désarroi de la vie moderne certains préconisent la création d'institutions de rêve, tel Délapatridis, orateur d'il y a trente ans qui préconisait la création d'un ministère des affaires érotiques et amoureuses !

D'autres groupes méprisant la politique s'occupent de sujets plus élevés : sciences occultes, religions, mystères insondables de l'humanité. Pourquoi la bombe atomique ? Pourquoi la haine ? Qui a désacralisé l'univers ? Les forces souterraines, les tâches solaires, les séismes, les catastrophes aériennes, tout, pour eux, est avertissement.

LA nuit se lève avec une lune qui semble illuminer les marbres de l'intérieur, comme de l'albâtre. Les colonnes du palais Zappion prennent l'aspect de tubes fluorescents et les lumières de l'Aigli s'éteignent. Aux reflets du Stade panathénien, tout proche, main ouverte aux étoiles, miroir du corps, l'Acropole semble prête à prendre le large et aussi le monument où la Grèce, jeune fille aux seins nus, couronne Byron, le poète mort pour la liberté à Missolonghi. Les deux kiosques de l'entrée ferment leurs volets.

De l'autre côté, avenue de la Reine Amalia, entre le consulat de France et l'église anglicane, les ruelles mènent vers Plaka où les tavernes, boîtes et restaurants, ouverts jusqu'au matin, grimpent à mi-chemin du rocher Sacré. La nuit athénienne dure peu, tout comme les rêves artistiques et politiques de ceux qui ont abandonné le Zappion. L'aube, dans cette ville, est plus longue que la nuit.

DIMITRI T. ANALIS.

## TROISIÈME AGE AU JAPON

# Le sombre automne de la vie

(Suite de la page 9.)

*Le sort des personnes âgées n'est assurément enviable dans aucune société moderne. Selon les spécialistes des problèmes du troisième âge, au Japon, la situation des vieillards va en s'aggravant. Ils bénéficient depuis 1973 de soins médicaux gratuits à partir de soixante-dix ans (soixante-cinq à Tokyo), mais c'est un droit qui est menacé par les pressions répétées du ministère des finances qui fait valoir que cela coûte trop cher au Trésor public.*

*Le problème de la vieillesse se pose au Japon avec une acuité particulière en raison de l'augmentation de la longévité. L'espérance de vie des Japonais, qui ne dépassait pas cinquante ans en 1946, excède aujourd'hui soixante-dix ans pour les hommes et soixante-quinze ans pour les femmes. Conjugué à une diminution des naissances, ce phénomène contribue à augmenter le poids des personnes âgées dans la société : dans vingt ans, un Japonais sur cinq aura plus de soixante ans.*

*La situation difficile des vieillards paraît d'autant plus étonnante au Japon que, d'une part, ce pays a à sa tête une gérontacratie (en moyenne les politiciens ayant un pouvoir réel ont plus de soixante ans comme la plupart des présidents de grands groupes) et que, d'autre part, il passe pour préserver ses traditions. Parmi celles-ci, l'éthique héritée du confucianisme où la piété filiale joue un grand rôle. Mais celle-ci, aujourd'hui* Loyakoko, *en japonais, tend à disparaître.*

*Les traditions familiales, comme les autres valeurs de la société japonaise prémoderne, se sont considérablement affaiblies depuis 1945. Avant la guerre, le code civil stipulait que le fils aîné, qui héritait des biens des parents, devait prendre soin de ceux-ci. La nouvelle Constitution, d'inspiration américaine, ne fait aucune référence à cette obligation. Dans la société traditionnelle nippone — comme d'ailleurs dans toute société préindustrielle, — les personnes âgées vivaient intégrées à la vie sociale. Dépositaires d'un savoir né de l'expérience, elles avaient leur place dans la famille et, partant, dans la société.*

*Aujourd'hui, comme nous le dit une vieille femme qui vit avec ses enfants, «* Il y a un malaise *». Production, consommation, exode rural, expansion des villes et modification des conditions d'habitation (de la maison individuelle au H.L.M.) ont eu peu à peu raison des valeurs traditionnelles. Comme ailleurs, les vieux au Japon, exclus du système productif — ne produisant plus et consommant peu — sont rejetés à la marge de la société.*

***

*La tendance actuelle chez les jeunes couples est de vivre aussi vite que possible sans les parents. L'idéal pour la jeune Japonaise, c'est un mari «* le tsuki, ka tsuki, babanuki *» (« avec une maison, une voiture et sans belle-mère »). Si la plupart des adultes conservent le sentiment que c'est un devoir de s'occuper des parents, ils pensent que leurs propres enfants n'en feront pas autant. Mauvaise conscience d'un côté, certitude de l'autre qu'ils sont les derniers à avoir à assumer la charge des « vieux », les jeunes couples japonais gardent avec eux, sans enthousiasme, leurs parents dans des appartements exigus. Cette situation est génératrice de tensions que ne connaissaient pas autrefois les familles nippones. Les conflits belle-mère-bru sont la source intarissable des feuilletons télévisés. Ces conflits étaient un thème littéraire classique, mais autrefois la jeune femme y apparaissait toujours soumise. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les parents arrivant de la campagne pour se découvrir « gênants » sont en particulier le sujet du beau film de Yasujiro Ozu,* le Voyage à Tokyo *(récemment présenté à Paris,* le Monde *du 11 février).*

*La prolifération de la littérature qui a pour thème la vieillesse et les rapports entre les générations témoigne de l'actualité de ce problème au Japon. Le dilemme que pose aujourd'hui la charge des parents à leurs enfants est notamment le sujet du roman de Sawako Ariyoshi,* Kokotsu no Hito *(Un homme béat), qui eut il y a quelques années un succès immense. Histoire extrêmement dure, écrite avec beaucoup de réalisme, des relations entre un vieil homme et sa belle-fille qui décide d'abandonner son métier pour se consacrer à le soigner, le roman est avant tout une description très crue de la sénilité.* « Au-delà de la piété filiale, *nous dit Sawako Ariyoshi,* j'ai voulu montrer la lente prise de conscience par une femme de l'approche de sa propre vieillesse. »

***

*La situation des vieillards aujourd'hui au Japon — dans beaucoup de cas des « intrus » dans la vie de leurs enfants — a une conséquence tragique : les Japonais entre soixante-cinq et soixante-quatorze ans ont l'un des taux de suicides les plus élevés du monde. On rappelle volontiers à ce propos la coutume qui voulait que les vieillards soient abandonnés dans la montagne pour y mourir* (ubasute). *C'est le thème de nombre d'ouvrages du seizième siècle à nos jours, dont en particulier la nouvelle poignante, écrite en 1956 par Shichiro Fukasawa,* Narayama bushiko *(les chansons de la montagnes aux chênes (2), où, comme le note le traducteur Bernard Frank,* « l'auteur nous montre que, dans une société fondée sur un principe qui paraît au premier abord si bestial, il peut exister la plus sublime vertu comme la plus pitoyable laideur ». *Il reste que le suicide des vieillards aujourd'hui semble moins se situer dans la ligne de la tradition d'*ubasute *qu'être dû à la situation qui leur est faite par la société moderne. N'a-t-on pas vu se développer énormément depuis la guerre ces pèlerinages de personnes âgées allant dans les temples prier pour avoir une « mort instantanée » (pratique du* pokkuri shinko). *C'est-à-dire une mort sans agonie, à l'extrême sans avoir à traverser le* « sombre hiver de la vie ». *Le temple de Takamatsu, dans l'île de Shikoku, tel autre à Kyoto, ont plus de dix mille visiteurs par an...*

*Mais le problème au Japon, au-delà de ses aspects matériels, se pose aussi en termes particuliers. Les vieux Japonais d'aujourd'hui, qui ont connu la période militariste, les privations de la guerre et celles qui ont suivi, qui ont dépensé parcimonieusement pour élever leurs enfants — l'enseignement est loin d'être gratuit pour tous, — et qui ont fait de leur pays la troisième puissance économique du monde, se trouvent aujourd'hui placés dans une béance du système : ils doivent d'un seul coup, dans le contexte de la disparition des valeurs anciennes qui leur faisaient une place, affronter les hausses des prix, la pénurie de logement et l'inaction surtout dans une société où l'on est orphelin hors du groupe (l'entreprise en particulier).*

*Le retraité y est littéralement en deuil de son travail. C'est bien* pourquoi les associations de vieillards, aidées par les syndicats, *demandent au gouvernement de retarder l'âge de la retraite fixé à cinquante-cinq ans depuis la restauration de Meiji en 1863 (3).*

*Lorsque le poète Basho (1644-1695) vit à Sarashing, dans la province de Nagano, la montagne où l'on abandonnait les vieux, il écrivit ce tercet (4) :*

« Je m'en souviens
» La vieille laissée pleure
» Avec la lune pour compagne. »

PHILIPPE PONS.

(2) Publié sous le titre *Narayama* par Gallimard en 1959.

(3) Pas plus le gouvernement que les milieux industriels ne sont favorables à cette révision de l'âge de la retraite. Pour les industriels il est en effet plus avantageux de mettre à la retraite un ouvrier à cinquante-cinq ans, quitte à le réembaucher un mois après, mais, puisqu'il est retraité, en diminuant son salaire d'un bon tiers. Celui-ci acceptera d'autant plus volontiers que c'est une chance de trouver un travail.

(4) Cité par Maurice Coyaux dans *Fourmis sans ombre. Le livre du haïku.* Ed. Phébus, Paris 1978.

# RADIO-TELEVISION

*RENCONTRE A MILAN*

## L'Europe achète à Londres

PEUT-ÊTRE avez-vous vu l'autre semaine sur FR 3 un télé-film de Regina Martial « le Voyage de Selim » ? C'est la production française qui a fait le plus d'impression à Milan où l'Union européenne de radiodiffusion tenait ses assises annuelles. L'histoire, ou plutôt les déboires de ce travailleur immigré, un Algérien amoureux d'une Française, mélange de document et de fiction, s'inscrit, en effet, par sa spontanéité et son réalisme, dans le droit fil de la production scandinave, anglo-saxonne et allemande. On en parlait beaucoups dans les couloirs, on ne parlait presque que de cela. Notre pays n'était pourtant pas mal représenté, surtout du côté d'Antenne 2 : le « Zola » de Lorenzi, le « Molière » de Mnouchkine, « 1788 » de Failevic, la « Lulu » de Bluwal... Affiche superbe, avouez. Pas aux yeux de l'étranger. Ce sont, nous a-t-on dit de grands tableaux historiques, très léchés, très travaillés, très réussis, de belles pièces, des pièces de musées. Loin de faire salle comble nos programmes n'éveillaient qu'un intérêt très relatif.

A la différence des émisisons proposées par l'Angleterre à une foule de curieux obligés de rester debout ou de s'asseoir par terre faute de place. Le fait est là : c'est à Londres que se fournit presque exclusivement l'Europe du Nord qui tente de limiter, autant que faire se peut, l'importation de produits — « Kojak », « Mannix », « Columbo » et les autres — made in U.S.A. C'est de Londres que ces mêmes U.S.A. font venir, profitant de l'absence de barrière linguistique, pratiquement toutes les émissions proposées par leur service public.

A noter qu'entre eux les pays scandinaves — ils produisent peu — pratiquent le troc, ce qui ne les empêche pas de chercher ailleurs, bien obligés, de quoi remplir leurs cases. Au Danemark, où l'on capte les émissions allemandes, on achète peu de chose outre-Rhin. Aux Pays-Bas non plus. Pas pour les mêmes raisons : les atroces souvenirs de la dernière guerre mondiale restent vivaces et les rancunes tenaces parmi les sujets de la reine Juliana. Un détail : la concurrence de plus en plus vive, hélas ! entre les différentes sociétés de télévision néerlandaises qui se partagent, on le sait, le temps d'antenne offert par les deux chaînes au prorata de leurs adhérents, avantage les séries américaines, toujours bien placées dans les sondages.

Dernière observation, à mon avis la plus significative : naguère riche à millions, à milliards de deutschemarks, la télévision allemande, victime, comme toutes les autres, de la fameuse pesanteur administrative, un vrai cancer, est obligée de surveiller ses dépenses. Elle achète moins. Et ce qu'elle achète à l'étranger, ce sont des films, de vrais films pour grand écran, infiniment plus populaires que les télé-films réservés au petit, sans cesser, pour autant, de financer ceux des jeunes cinéastes allemands. Pour les pays producteurs de dramatiques, c'est une grosse perte que celle de ce client privilégié.

– Bon, direz-vous, et la Grande-Bretagne, à part vendre, qu'est-ce qu'elle achète ? En Europe, rien ! Nos téléspectateurs, m'expliquait, altier, un responsable de l'I.T.V., la chaîne commerciale, ne supportent ni le doublage ni les sous-titres, ce qui limite considérablement, en effet, les activités du département des achats. Les Etats-Unis, le Canada et l'Australie exceptés, personne, ou presque, ne peut donc fournir à la demande de la meilleure télévision du monde et de la plus hautaine.

Avec la nôtre. La nôtre n'a pourtant pas, il s'en faut, les mêmes raisons de se vanter. Et, cependant, à Milan, aucune production d'où qu'elle vienne ne semblait retenir l'attentior de nos acheteurs. C'était trop ceci, pas assez cela, cela ne convenait pas à notre public, ce n'était pas dans le goût français. Il y a deux ou trois ans, j'aurais vu là une suffisance que rien ne justifie. A présent j'en arrive à me demander si ce n'est pas une remarque de bon sens. Chez nous, ce que les gens aiment dans tous les domaines, de Chateaubriand à Yves Saint-Laurent, c'est le beau, la belle coupe, la «belle ouvrage», la belle langue, bien littéraire et bien écrite, l'œuvre d'art. Exactement le contraire du réalisme pratiqué ailleurs, du naturel un peu sans soin, oui, et même parfois un peu bâclé, porteur d'idées, à mi-chemin de la critique sociale et du pamphlet.

Quoi qu'il en soit la question se pose aujourd'hui de l'utilité de ces grandes rencontres internationales destinées à fouetter un marché languissant. Les Scandinaves ont été les premiers, en effet, à organiser sur place, d'abord à Stockholm, puis à Copenhague, et bientôt à Oslo, un marché commun de leurs émissions auquel ils convient les acheteurs du monde entier. La République fédérale d'Allemagne en fait autant, à Hambourg et à Munich alternativement. La B.B.C. elle-même y est venue, qui met ses programmes en vitrine. L'an dernier, c'était à Brighton, l'an prochain ce sera à Edimbourg. Ces « screenings », ces « messes », ces « fairs », bref, ces foires, représentent évidemment une concurrence sérieuse pour le MIP de Cannes et le MIFED de Milan, rencontres traditionnelles caractérisées par une présence de poids, celle des Etats-Unis.

Alors l'Union européenne de la télévision, au bout du compte, c'est quoi ? En gros un marché que se partagent, sans réciprocité, les Anglo-Saxons, et dont la France, contrairement à l'Italie de plus en plus ouverte aux préoccupations politiques de nos voisins, semble vouloir s'isoler chaque jour davantage.

CLAUDE SARRAUTE.

« CEUX QUI SE SOUVIENNENT », sur TF 1

## *Tapisserie d'une mémoire collective*

A cent deux ans, M. Petitjean se souvient d'avoir assisté, tout enfant, à la première fête nationale de la IIIe République. C'était le 14 juillet 1880 à Mâcon. Très droit dans son veston d'intérieur rouge, le vieillard assis raconte les fenêtres qui arboraient des drapeaux tricolores et celles dont les volets étaient clos. La France n'était pas encore vraiment républicaine.

Avec la mémoire des Français, Roland Dhordain, Michel Goué et Hubert Knapp font revivre l'histoire. En trois émissions, « Ceux qui se souviennent » nous ramènent à la période 1880-1900, dominée par l'idée de la revanche sur l'Allemagne et l'affaire Dreyfus, à la période 1900-1914, avec les événements sociaux et la montée du socialisme, enfin à 1914-1918, la Grande Guerre. Pas d'historiens, pas de spécialistes, pas de gens qui ont influé sur les événements, mais des hommes, des femmes encore vivants (le professeur Robert Debré qu'on voit beaucoup dans la première émission, est décédé depuis) pour dire comment ils ont vécu, dans leurs villes, leurs villages, leurs campagnes, cette histoire dans le cours de laquelle ils se trouvaient pris, comme des millions de citoyens. Mémoires individuelles qui tissent l'étonnante, la passionnante tapisserie d'une mémoire collective.

Des « Croquis » des années 60 aux « Provinciales » des années 70, Hubert Knapp (alors avec Jean-Claude Bringuier) s'est toujours intéressé au passé, aux personnages d'un certain âge, aux mœurs, aux idées des individus et des familles. « Ceux qui se souviennent » élargit ces expériences de « documentaire subjectif » aux dimensions du territoire national. Recueillir les témoignages avant que les témoins ne disparaissent, c'est du travail d'archiviste. Organiser ces témoignages vivants, rapprocher des êtres qui ont été séparés dans le temps, l'espace, les conditions sociales, c'est recréer l'histoire non officielle, un vécu qui échappera ainsi aux cendres de l'oubli, aux photographies jaunies des albums.

Hubert Knapp a parcouru la France pour retrouver ceux qui pouvaient parler de la fin du dix-neuvième siècle, des débuts du vingtième siècle. Le centenaire (ancien polytechnicien), qui a vu le 14 juillet 1880, Robert Debré, grand bourgeois d'une famille alsacienne émigrée après 1870, Jeanne Imbert, militante socialiste, et cofondatrice du mouvement néo-malthusien en France, ce paysan grabataire dont Knapp ranime la mémoire, ces cultivateurs qui restèrent à la terre, ce villageois monté à Paris et devenu vendeur chez Félix Potin, ces anciens combattants, ont en commun d'avoir vécu des temps qui nous échappent, d'avoir respiré l'air de ces temps, d'avoir été imprégnés d'une éducation, d'une morale qui, en dépit des différences de classes, leur façonnaient une conscience collective. Avec le recul, les différences s'estompent. Voilà donc comment les gens étaient faits. On ne nous le dit pas forcément dans les livres.

### Besoin de rendez-vous réguliers

Pauvre en « créations », la télévision retrouve brusquement avec « Ceux qui se souviennent » un peu de ce qui a fait son originalité, sa grandeur. Trois émissions, pourtant, ne font pas une série comme « Les croquis » ou « Les provinciales » et les téléspectateurs ont besoin de rendez-vous réguliers qui ne soient pas seulement des épisodes de feuilletons. Cette réussite amènera-t-elle la direction de TF1 à le comprendre, à nous donner la suite de cette « mémoire d'une nation » ?

JACQUES SICLIER.

★ Mardi 7 novembre, TF1, 20 h. 35.

*« CHORUS », sur Antenne 2*

## Rock pour grand public

CHORUS, c'est trente-sept minutes de musique « live » le dimanche, à 12 heures, sur Antenne 2, depuis le début du mois de septembre. Antoine de Caunes et Claude Ventura en sont les initiateurs. L'un est journaliste et auteur d'un livre sur le groupe français Magma, il a travaillé pour Sygma, une société de production qui réalise des films pour l'A 2 et TF 1 ; l'autre est réalisateur, notamment, de « Pop 2 », une émission de rock qui a cessé d'exister il y a quelques années. Au mois de janvier de cette année, ils déposent un projet, Antenne 2 leur donne le feu vert en juin pour le mois de septembre.

*« On n'y croyait plus du tout, disent-ils, pour nous, c'était une affaire classée. En fait, notre projet n'a pas été accepté, on nous a proposé autre chose. Au départ, nous désirions faire un magazine avec des concerts enregistrés. Nous ne voulions pas filmer uniquement à Paris, mais partir en province ou à l'étranger. Nous avions même pensé à organiser des rencontres entre musiciens. C'était une formule ouverte car, dans ce genre de projet, c'est l'approche de la musique qui compte. Il faut illustrer les liens qui existent entre la musique et les gens qui la vivent et l'écoutent. Le but était de montrer que le rock fait partie d'une culture qui existe vraiment aujourd'hui. Peut-être pas une culture, car, comme celui de contre-culture, le terme est ambigu, mais en tout cas un phénomène qui fait partie de notre vie. Nous voulions le lier à des sujets comme le cinéma, le théâtre, la peinture, la littérature, à travers des artistes qui écoutent cette musique.*

*» En fait, Antenne 2 nous a proposé de remplacer « Blue Jean » en nous donnant le budget qui était imparti à l'émission jusqu'à la fin de l'année. Deux solutions s'offraient à nous : proposer plusieurs groupes en play-back ou deux groupes enregistrés en public et en son direct à l'Empire. Le choix était simple, depuis la fin de « Juke-Box », il n'y a plus d'émission de rock en France, il s'agit donc, avant tout, de refilmer cette musique, de permettre qu'elle existe de nouveau sur l'antenne. C'est de la télévision de service.*

*» Nous sommes obligés d'enregistrer deux groupes dans la même journée, et c'est en général le samedi. C'est à dire que si un groupe est de passage et qu'il quitte Paris le vendredi nous ne pouvons pas le filmer. Il faut aussi considérer que nous sommes programmés le dimanche à midi, nous ne pouvons pas nous permettre d'être trop marginaux, nous dépendons des sondages, le soir, ce serait différent. »*

Face à la proposition d'Antenne 2, Claude Ventura se retire de la production tout en conservant la réalisation qu'il partage avec Don Kent, son ancien assistant sur « Pop 2 ». Antoine de Caunes pense que cette programmation peut donner une chance au rock de sortir de son ghetto. *« Je crois que c'est dangereux,* réplique Claude Ventura, *parce que d'une part nous sommes dans le colimateur, donc obligés, si nous voulons que l'émission dure, d'être, non pas moins rigoureux sur le choix de la musique, mais moins puristes. Dans un premier temps, nous devons viser des musiques de qualité, mais qui sont assez « grand public », tout en espérant ne pas en rester à la simple formule du concert.*

*» Il est possible de présenter cette musique autrement que comme un produit de variétés. La mise en scène de l'émission est volontairement sobre, nous montrons un événement sans intervenir, avec des effets ou des truquages démagogiques. La musique se suffit à elle-même. Il est évident qu'on ne pourra pas filmer de grands groupes en raison des cachets qui sont honnêtes mais insuffisants pour les formations vedettes. Nous utiliserons un film de promotion par émission pour cela, mais leur qualité est généralement précaire. Quant au choix, c'est un travail d'équipe, nos goûts sont complémentaires, la règle étant de ne pas avoir honte d'un groupe qui passe, c'est le seul dénominateur commun.*

« Chorus » est une très bonne émission de rock, le son est excellent, c'est rare, l'image est soignée, et la programmation originale. Certes l'émission est tributaire des groupes qui passent, et son appréciation peut dépendre de celle du spectacle proposé. C'est son seul défaut, car, « Chorus » vient à temps pour redonner au rock une place qu'il n'aurait jamais dû perdre.

ALAIN WAIS.

« UN HOMME, UNE VILLE », sur France-Culture

## *Aux sources du mythe*

ROUSSEAU était citoyen de Genève, Kafka ne se conçoit pas sans Prague ni Joyce sans Dublin, Luther est inséparable de Wittenberg et Freud de Vienne : même si, comme chacun sait, la vie n'explique pas l'œuvre, celle-ci s'enracine en un lieu qui la féconde. En vertu de ce principe, des écrivains d'aujourd'hui se sont lancés sur les traces de quelques artistes ou philosophes d'hier. « Une ville, un homme » — ou plutôt deux, le « poursuivant » et le « poursuivi ». Au cours des derniers mois, Jean Starobinski a refait le chemin que parcourut Jean-Jacques il y a deux siècles, Milan Kundera s'est installé dans le sillage de l'auteur du *Procès*, Pierre Chaunu a mis ses pas dans ceux du maître de la Réforme, Dominique Desanti a mené l'enquête sur Flora Tristan à Londres. Dans quelques semaines, avec Michel Butor, nous suivrons Joyce à Dublin, puis, avec Manès Sperber, Adler et Freud à Vienne, avant de partir pour Alger, à la recherche de Camus, pour Vienne encore et New-York sur la piste de Schönberg.

Ces pèlerinages, qui restituent le climat dans lequel les œuvres ont pris naissance, proposent de celles-ci une lecture « biographique » dont la signification varie avec chacun des personnages historiques. Arrêtons-nous sur deux d'entre eux. Vendredi 3 novembre s'achevait un ensemble de trois émissions consacrées à Marcel Proust, par Roland Barthes. Vendredi 10 novembre commence une série de Jean Elleinstein sur Karl Marx. Ces deux promenades font apparaître d'abord, l'une et l'autre, la distance qui sépare la médiocrité d'une vie de la grandeur d'une œuvre.

L'espace proustien s'organise autour de deux pôles : Paris et Combray. Paris, c'est le faubourg Saint-Honoré, cette création de Napoléon III que dominent les églises de la Madeleine et de Saint-Philippe-du-Roule et qui dessine, selon Roland Barthes, « *la topographie d'une certaine ascension sociale* » : la promotion de l'aristocratie d'argent, commencée sous Louis-Philippe. « *Tout l'univers proustien* », dit Roland Barthes, « *se situe dans le tracé d'une grande percée haussmannienne* ». Les deux principaux domiciles de Proust — celui de ses parents, boulevard Malesherbes, et celui où il s'enferma pour écrire, boulevard Haussmann — sont d'ailleurs devenu des banques. « *Symbole obstiné* », commente Roland Barthes. Combray, au contraire, « *condense toute la province* ». En bon structuraliste, Roland Barthes explique que « *pour faire signifier Paris il fallait un anti-Paris* ».

De cette double visite aux sources de l'inspiration proustienne, en compagnie de Jean Montalbetti, Roland Barthes retire une déception, et un motif d'admiration. Ces demeures parisiennes sont « *rébarbatives, accablantes, profondément tristes* » et pourtant elles ont permis une œuvre « *sensuelle et brillante* ». Quant à la maison de Combray, elle n'a que « *les dimensions d'un pavillon de banlieue* ». Telle est la « surpuissance » de la littérature, selon Roland Barthes, qu'elle transfigure « *la petitesse de la réalité* ».

Du périple de Jean Elleinstein, qui, avec Emile Noël, a pourchassé à travers Londres le fantôme de Marx, se dégage la même leçon. « *Marx connais pas !* » Il y a bien deux modestes plaques commémoratives, mais aucune rue de la ville ne porte le nom d'un homme qui y vécut plus de trente ans. De la vieille gare de London Bridge par où, dit-on, il arriva en 1847 à l'appartement de Chelsea, devenu un restaurant chinois, puis aux deux logements successifs de Dean Street, transformés l'un en magasin de disques, l'autre en restaurant italien, enfin au quartier périphérique de Grafton Terrace, la vie quotidienne de Marx est marquée par les difficultés financières, les tracas familiaux, les incertitudes politiques. Sa capacité d'abstraction et sa puissance de travail n'en apparaissent que plus éclatantes.

Si ces esquisses biographiques ne nous en apprenaient pas davantage, leur intérêt serait limité. Leur objet principal est sans doute ailleurs. Pour Marx, il s'agit, dit Emile Noël, de « *réincarner à la dimension d'un homme quelqu'un qui a été élevé à la hauteur d'un mythe* ». Le concours de Jean Elleinstein donne son sens au projet. S'il est vrai que, délibérément, les auteurs se sont refusés à toute « *exégèse* » de l'œuvre et qu'ils ont opté pour une démarche « *anecdotique* », ce choix même n'est pas sans portée. Le Marx de Jean Elleinstein et Emile Noël n'est plus ce demi-dieu infaillible du panthéon marxiste-léniniste, mais un petit-bourgeois qui regrette, très sérieusement, de n'avoir pas assez d'argent pour spéculer en Bourse et qui se montre incapable de gérer son budget. Le « culte de la personnalité » en prend un coup. « *Les grandes idées froides,* dit encore Émile Noël, *n'ont aucun rapport avec cet homme d'une grande chaleur, d'une grande humanité.* » Le marxisme en reçoit un nouvel éclairage.

Paradoxalement, l'effet des émissions sur Proust pourrait être inverse. « *Tout ce qui est biographie dans l'œuvre de Proust me fascine* », dit Roland Barthes. Ici les faits renforcent le mythe au lieu de l'affaiblir. Le jeu autour du « je », par « *petites touches et fragmentations* », est conforme au caractère « *rhapsodique* » de la *Recherche*, à cette « *intense circulation* » entre la vie et l'œuvre. « *On peut très bien concevoir de réécrire* la Recherche *comme une sorte de mythe moderne qui aurait un peu la valeur d'Œdipe* », conclut Roland Barthes. Ainsi le réel ouvre-t-il le champ de l'imaginaire.

THOMAS FERENCZI.

★ Tous les vendredis, F.C., 14 h. 45.

*« LE MICRO ET MOI », de Lise Élina*

## Quarante années de fièvre et de foi

*NEE rue de la Gaîté, à Paris, dans les années 10, la petite-fille d'un juif russe émigré devient journaliste, à vingt-deux ans, pour avoir amusé Maurice Chevalier par son comportement. Débuts à* l'Intransigeant *(rubrique spectacles) et à* Pour vous, *hebdomadaire de cinéma.* L'Intransigeant *est lié par son « journal parlé » à une station privée de radio (on dit encore la T.S.F.), Radio-Cité. Lise Elina y entre pour tenir le rôle de la fille dans une émission quotidienne en direct, La famille Duraton, qui sera la chronique des Français moyens. Et la voilà célèbre aux côtés de Jean Granier (M. Duraton), Yvonne Galli (Mme Duraton) et Jean-Jacques Vital (le fils Duraton).*

*En écrivant un livre de souvenirs, Lise Elina raconte sa carrière, et, à travers cette carrière, qui la mena de Radio-Cité à la radio d'Etat après la Libération, puis à la télévision, elle retrace un peu de l'aventure de l'audiovisuel en France. Les anecdotes vécues par Lisette Duraton, qui se fit, micro en main, le nom de Lise Elina, c'est de l'histoire. Comment une femme, l'une des premières, a pu percer dans ce métier d'homme — qu'elle a toujours aimé, — passer de la fantaisie « duratonnesque » à l'exercice de la presse parlée puis, plus tard, du journal et des magazines de télévision, et devenir, tout en restant elle-même à part entière, la compagne de Wladimir Porché, directeur général, de 1946 à 1957, de la Radiodiffusion télévision française (d'abord Radiodiffusion française) puis membre du Conseil d'Etat. Tous deux se marièrent, sans faire de bruit, en 1968. Six ans plus tard, lors de la partition de l'O.R.T.F., Lise Elina connaissait une* « fin de carrière anticipée d'une manière aussi brutale qu'inattendue par la loi d'août 1974, qui écartait les agents de plus de soixante ans ». *Elle en avait soixante et un, et ce lui fut un choc.*

*De la radio à la télévision, Lise Elina a beaucoup travaillé, avec fièvre et avec foi. Elle le dit gentiment, modestement, mais cela a beaucoup compté pour elle. Le lecteur la suit avec un constant intérêt. Lise Elina a gardé la chaleur, la spontanéité de ses rapports avec le micro du direct au temps où, à la douane du Havre, elle « engueulait » Jean Renoir, qui, du coup, lui faisait tenir son propre rôle dans une scène de* la Règle du jeu. *Des personnalités en tout genre qu'elle a rencontrées, elle donne, sans pour autant se vanter de ses relations, des croquis empreints d'amitié, d'humour.*

« Quand on est né rue de la Gaîté, *avait dit Françoise Mallet-Joris à Lise Elina, venue l'interviewer à l'occasion de son prix Fémina pour* Empire céleste, on écrit un livre. » *Lise Elina a écrit le sien pour ne pas* « sombrer dans la déprime, le vide, après quarante ans d'activité intense ». *Elle a bien fait.*

J. S.

★ *Le Micro et Moi*, par Lise Elina. Ed. Pierre Horay, 272 p., 43 F.

# RADIO-TELEVISION

## Les films de la semaine



★ Jean-Claude et Claire Drouot dans « le Bonheur », d'Agnès Varda (1964). Jeudi 8 novembre, TF 1, 22 h. 45.

● **TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES, de Fred Zinnemann. — Dimanche 5 novembre, TF 1, 20 h. 30.**

Une garnison américaine du Pacifique, quelques mois avant Pearl-Harbour. Brimades sadiques, violence raciste, femme délaissée trompée par son mari, officier ivrogne, passions, frustrations, appétits de vivre sous la prescience d'une guerre à venir : cette adaptation du roman de James Jones a été couverte d'Oscars et injustement dépréciée depuis comme trop hollywoodienne. Une mise en scène dramatique efficace et une excellente interprétation font ses qualités.

● **DOCTEUR JEKYLL ET MR HYDE, de Victor Fleming. — Dimanche 5 novembre, FR 3, 22 h. 30.**

Fréquemment adaptée à l'écran, la nouvelle de Stevenson a trouvé ici quelques prolongements érotiques dans l'opposition entre Lana Turner (la fiancée sentimentale) et Ingrid Bergman (la fille de bar livrée aux caprices de Hyde), encore qu'on se demande s'il n'aurait pas mieux valu inverser les rôles de ces deux actrices. Spencer Tracy en proie au vertige et à l'angoisse de l'homme explorant l'inconnu, victime des forces secrètes qu'il a libérées, est aussi impressionnant que les truquages des séquences fantastiques.

● **INTRIGUE AU CONGO, de Joseph Pevney. — Lundi 6 novembre, A 2, 15 h.**

Des gangsters dans la brousse congolaise. Aventures dans le style hollywoodien — mais Pevney a de la maîtrise, par exemple pour la séquence du bateau qui traverse un nuage de mouches tsé-tsé ou pour l'embuscade sur le fleuve — et personnages pittoresques.

● **PAS DE PROBLÈME !, de Georges Lautner. — Lundi 6 novembre, TF 1, 20 h. 30.**

Jean Lefebvre part en voiture vers la Suisse, emportant, sans le savoir, un cadavre dans son coffre. Bernard Menez lui court après, avec Miou-Miou et Henri Guybet. Le Lautner des grands jours, celui du meilleur cinéma de boulevard (sur un scénario de Jean-Marie Poiré).

● **L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE, de Claude Lelouch. — Lundi 6 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Les exploits de cinq truands sympathiques (dont Jacques Brel, en hommage à qui ce film est diffusé), la mise en cause du pouvoir de l'argent, des idéologies de droite ou de gauche. Film brillant, où le pessimisme de Lelouch, sa façon de renvoyer tout le monde dos à dos, rejoignent les idées de la « majorité silencieuse ».

● **LA LANCE BRISÉE, d'Edward Dmytryk. — Mardi 7 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Robert Wagner s'attaque à ses demi-frères (parmi lesquels Richard Widmark, en « vilain ») parce qu'ils ont causé la mort de leur père, Spencer Tracy. C'est, transposé dans l'univers du western, le thème de *la Maison des étrangers*, de Joseph L. Mankiewicz. Dmytryk en tira quelque gloire, à cause de certains éléments antiracistes du sujet.

● **CONTRE UNE POIGNÉE DE DIAMANTS, de Don Siegel. — Mercredi 8 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Histoire rocambolesque et mélange de plusieurs genres : le thriller, la « jamesbonderie », le mélo, la comédie humoristique. Tout cela sent l'application. Don Siegel montre du métier, mais pas d'invention. Une curiosité : Delphine Seyrig sous les traits d'une sirène de roman noir.

● **LE BONHEUR, d'Agnès Varda. — Jeudi 9 novembre, TF 1, 22 h. 45.**

Le bonheur tranquille d'un *menuisier de banlieue qui a une* femme, deux enfants, une maîtresse et veut partager sa joie avec son épouse. Curieux film, basé sur l'amour de la nature, les sentiments instinctifs et dont le sujet fit jadis grincer des dents. Chaque image est un petit tableau impressionniste et le réalisme poétique de Varda — qui fit de Jean-Claude Drouot un comédien échappant à « Thierry-la-Fronde » — lui valut le prix Delluc 1965. A réexaminer.

● **LA FEMME DU DIMANCHE, de Luigi Comencini. — Jeudi 9 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Un policier, « provincial du sud » dans le beau monde de Turin, fasciné par une bourgeoise fantasque. Les secrets d'une ville et d'une société. Chargé d'adapter un roman à succès de deux journalistes turinois, Fruttero et Lucentini, Comencini est resté fidèle à l'intrigue, à l'atmosphère, aux personnages. Mais cette étude de mœurs autour d'une affaire criminelle rejoint les fables sociales qu'il affectionne. Sous l'élégance de la mise en scène, il y a une vision pessimiste des rapports humains et un certain humour noir. Et c'est *très bien joué*.

● **MA FEMME EST UNE SORCIÈRE, de René Clair. — Vendredi 10 novembre, A 2, 22 h. 50.**

Une blonde sorcière passe du désir de vengeance à l'amour pour avoir bu le philtre destiné à l'homme qu'elle voulait perdre. Pétillante comédie américaine d'un réalisateur français exilé à Hollywood, mythologie du fantastique au service de situations vaudevillesques, d'une satire sociale extrêmement drôle. La coiffure de Véronica Lake (longs cheveux lui cachant à moitié un œil) est restée célèbre autant que le film qui procure bien du plaisir.

● **LA JUMENT VERTE, de Claude Autant-Lara. — Dimanche 12 novembre, TF 1, 20 h. 30.**

Adaptation naturaliste avec femmes troussées, obsession sexuelle et méchanceté paysanne, du roman satirique de Marcel Aymé. Taxé de grossièreté et de vulgarité, ce film, qui serait pourtant à rapprocher de l'anarchiste « Auberge rouge », a marqué le début d'une désaffection envers Autant-Lara. Ce n'est pas un de ses grands films, mais ce n'est pas si mauvais non plus. Avec Bourvil, matois et paillard, tout attaché à sa vengeance contre Yves Robert, responsable du viol de sa mère par un Bavarois, en 1870.

● **LE MONDE, LA CHAIR ET LE DIABLE, de Ranald Mac Dougall. — Dimanche 12 novembre, FR 3, 22 h. 30.**

Trois survivants d'une catastrophe atomique, un Noir, une Blanche, un Blanc (raciste) dans New-York désert. L'angoisse naît de cet isolement dans une ville immense où plus rien ne bouge. Et de la survivance des préjugés sociaux au-delà de la « fin du monde ». Très impressionnant.

● **SI PARIS NOUS ÉTAIT CONTÉ, de Sacha Guitry. — Lundi 13 novembre, A 2, 15 h.**

La verve et la fantaisie d'un auteur de boulevard réinventant l'histoire au gré de sa fantaisie, de ses goûts, de ses haines. Délectable. Dernière apparition de Guitry acteur : il joue le rôle de Louis XI.

● **RUE SANS ISSUE, de William Wyler. — Lundi 13 novembre, TF 1, 20 h. 30.**

Taudis de New-York et gosses de la rue. Lutter contre la misère, c'est lutter contre le banditisme. Et Humphrey Bogart, le gangster, est tué par Joel McCrea, tandis que Sylvia Sidney cherche à sauver son jeune frère, Billy Halop, de la délinquance. Une leçon sociale et humanitaire typique du cinéma rooseveltien. Il est de bon ton aujourd'hui de dédaigner William Wyler. Pourtant, *Rue sans issue* est une œuvre très solide.

● **L'HÉRITIER, de Philippe Labro. — Lundi 13 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

Histoire d'un « fils à papa » qui se révèle un homme d'action, un réformateur à la Kennedy et qui est pris dans le complot d'une société multinationale. Des souvenirs — des influences — du film noir américain, de *Citizen Kane* et de *l'Affaire Mattei*. Mise en scène brillante d'un cinéaste cinéphile et belle interprétation de Belmondo.

## Écouter-voir

● **DOCUMENT : 1958. — Dimanche 5 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

*On n'en finit pas de célébrer le vingtième anniversaire de la fondation de la Ve République. On a donc vu et revu les bandes d'actualité sur le putsch d'Alger et le complot de Colombey, le défilé des ministres de la République et les discours du général de Gaulle, on a entendu plus d'une fois les témoins et les auteurs, on n'ignore plus rien du processus qui a mené à la chute d'un régime et à la naissance d'un autre. L'originalité de l'émission de Georgette Elgey et de René Rémond — des historiens qui ont fait leurs preuves — est double. D'une part, aucun de ceux qui ont été mêlés aux événements n'est, cette fois, appelé à s'exprimer afin, disent les auteurs, d'éviter de « mettre l'accent sur un point de vue particulier ». D'autre part, des documents inédits, tirés notamment de la collection particulière de Lucien Neuwirth et des archives sonores de Radio-Alger, sont présentés. L'histoire racontée avec sérieux, sans autre passion que celle de l'honnêteté.*

● **MUSIQUE : AUTOUR D'ANDRÉ CAPLET. — F.C., lundi 6 novembre, à 17 h. 30 ; mardi 7, mercredi 8, jeudi 9, à 11 heures et 17 h. 30 ; vendredi 10, à 11 heures.**

*Pour avoir été le seul véritable disciple de Debussy, André Caplet (1878-1925), dont on célèbre ce mois-ci le centenaire de la naissance, a plus souvent été considéré comme un épigone que comme un créateur original. Rien de moins « debussiste » pourtant que sa manière où une clarté d'écriture tout-à-fait personnelle le distingue aussi bien de ses contemporains que de celui dont il fut le collaborateur et le confident des dernières années, orchestrant* Children's corner, la Boîte à joujoux *et une partie du* Martyre de Saint-Sébastien.

Le Masque de la mort rouge *(1908) se révèle étonnamment proche de l'école de Vienne et cela peut expliquer que Caplet ait dirigé aux Etats-Unis les cinq pièces opus 16 de Schönberg quelques années à peine après leur composition. La musique d'inspiration religieuse occupe une place privilégiée dans son œuvre, avec cette gravité intime et tendre qui se cache sous une apparente naïveté.*

*La série d'émissions que lui consacre Alain Pâris sur France-Culture permettra d'entendre* Epiphanie, Messe à trois voix, Conte fantastique, la Cloche fêlée, le Corbeau et le Renard, Inscriptions champêtres, *ainsi que des pages peu connues de Ravel, Louis Aubert, Gabriel Dupont ou Erik Satie.*

● **MAGAZINE : LES ENFANTS DE BOGOTA. — Lundi 6 novembre, A 2, 21 h. 30.**

*Ils sont des milliers à vivre dans les rues de Bogota, ces gamins de cinq à quinze ans, volées de moineaux qui s'abattent sur un coin de trottoir pour mendier, pour chiper de quoi subsister. Enfants battus, enfants abandonnés, enfants fugueurs, enfants drogués, à la recherche de ce qu'ils nomment la liberté ; enfants du pavé que côtoient avec crainte, avec indifférence, le monde fermé, hostile, des adultes. Cet excellent reportage, clair, éloquent, documenté, de Bernard Rapp et Christian Hirou, a retardé la diffusion d'un documentaire de l'INA, réalisé par Ciro Duran, sur le même sujet* (le Monde *du 28 septembre).*

*Un sujet d'étonnement et d'émerveillement mêlés devant le ressort, la malice et la vulnérabilité mal dissimulés de ces gosses regroupés en bandes, obligés de dormir tête-bêche sur l'asphalte, enveloppés de méchants haillons, dans une nuit noire et glacée, où rôdent, plus dangereux qu'eux, les vrais, les grands voyous dont, à de rares exceptions près, ils iront plus tard grossir les rangs.*

● **PORTRAIT : IAN SMITH. — Mardi 7 novembre, TF 1, 22 h. 40.**

*Programmé une première fois il y a trois semaines, puis différé sans explication, un portrait du chef du gouvernement rhodésien, M. Ian Smith, par Jean-François Chauvel.*

*On connaît l'écrivain, le producteur, le journaliste, qui n'a jamais caché ses opinions de droite (il défendit Thieu contre Ho Chi Minh pendant la guerre du Vietnam, Tshombe contre Lumumba) : il dessine ici l'histoire d'un Blanc de Rhodésie, exploitant agricole, aujourd'hui premier ministre d'un Etat dont la situation ne cesse de s'aggraver. Dans ce pays, où 50 % des terres cultivables appartiennent aux Blancs, 50 % aux Noirs (il y a 264 000 Blancs et 6 millions de Noirs), le gouvernement intérimaire rhodésien, qui associe Blancs et Noirs modérés depuis l'accord interne du 3 mars, n'a pas freiné la guérilla engagée depuis maintenant plus de six ans. Au contraire. Le nombre des victimes civiles — noires et blanches — a doublé depuis l'accord.*

● **DRAMATIQUE : HISTOIRE D'EMMA. — Vendredi 10 novembre, FR 3, 21 h. 30.**

*L'Histoire et la petite histoire. Ou quand l'Amérique latine passe par Nancy. 1977, le Festival mondial du théâtre de Nancy a choisi pour thème l'Amérique latine. Prisons, tortures... les places, les théâtres et les cafés de la ville sont hantés par la réalité de l'autre continent. Musiciens, comédiens parlent, jouent le sang versé là-bas. Oui, mais dans leur vie intime ?*

*Emilie (trente ans, professeur de linguistique, passionnée par le langage, celui des mots et du corps) joue avec Marc (avec qui elle vit une pièce sur la montée du fascisme en Allemagne dans les années 30. Emilie, qui vient de retrouver son père après des années de séparation, décide de mettre Marc à la porte de chez elle. Pour vivre avec une femme.*

*Du fascisme (système politique) au machisme (rapport quotidien de l'homme à la femme), le lien est clair, évident. Il n'est pas inintéressant d'en parler. Seulement la manière (compliquée, recherchée) pèse sur un film dont on ne sait s'il est finalement trop « dans le vent », malgré tout intéressant ou totalement ennuyeux.*

● **LES GRANDS PROCÈS : LA PREUVE PAR CINQ. — Samedi 11 novembre, A 2, 20 h. 35.**

*Elle tuait les enfants, les siens d'abord, ceux de ses belles-sœurs ensuite : au sixième, qu'elle manqua, on commença à s'émouvoir, mais, défendue par les sommités du corps médical, Jeanne Weber fut acquittée, et devint une vedette. Récidiviste, elle bénéficia d'un non-lieu, jusqu'à ce que, enfin, après un dernier crime, on la déclarât folle. Réalisée par Jeannette Hubert, sur un scénario de Pierre Dumayet, cette nouvelle émission de la série « Les grands procès témoins de leur temps » met en accusation la justice et la médecine. Mais elle va au-delà.*

*Une petite phrase inquiète :* « Il se trouva encore quelque esprit fort, *conclut Pierre Dumayet*, qui pensa que la société l'avait acculée à ce geste. » *S'agit-il de suggérer, sur un cas limite, que décidément on a un peu trop tendance à charger la « société » de tous les maux, et qu'on ne croit plus assez aux perversités d'instinct ? Et que les juges ont trop de faiblesses pour les assassins ?*

● **DOCUMENTAIRE : RUE DES ARCHIVES. — Dimanche 12 novembre, FR 3, 20 h. 30.**

*Depuis plus de trente ans que la télévision existe en France s'est constituée une vaste mémoire collective, à travers des milliers d'heures d'images. A l'aide des archives conservées à l'Institut national de l'audiovisuel, six réalisateurs proposent une promenade sentimentale dans ce passé familier. Ni exploration méthodique par genres, thèmes ou époques, ni regards nostalgiques d'anciens combattants, ces six essais prétendent dessiner autant d'itinéraires personnels, de parcours insolites, de cheminements impressionnistes.*

*Responsable de la première émission, Henri Colpi (prix Louis-Delluc et palme d'or du Festival de Cannes en 1961 pour* Une aussi longue absence), *a voulu qu'elle serve de « préamoule léger et gracieux » aux analyses « plus systématiques » des cinq autres. Il a choisi de nous faire réentendre les indicatifs musicaux de programmes célèbres. « Quelques notes et la boîte à musique entraîne la boîte à images de notre mémoire télévisuelle » : voici que resurgissent les grands moments et les grandes figures de la déjà longue histoire du petit écran.*

## Correspondance

# Les complexes des mandarins

*En réponse à l'article de François Brune sur la publicité à la télévision, paru dans* le Monde *daté 22-23 octobre, sous le titre « La société de lessivage », deux publicitaires nous ont écrit. Nous publions ci-dessous des extraits de leurs lettres.*

∴

*M. Gérard Cornet, de l'agence LEM, écrit :*

En prenant pour cible de sa publiphobie la publicité des lessives, M. François Brune fait bon marché de l'intelligence des femmes et du solide bon sens des ménagères. Sait-il que celles-ci s'amusent plutôt de la publicité ? Sait-il qu'elles ont, Dieu merci, un esprit critique aiguisé ? Que toute pseudo-démonstration se retourne comme un boomerang contre la marque qui la fait ?

Dans une société évoluée comme la nôtre, où les consommatrices ont la liberté de choix, les gens ne se laissent pas si aisément convaincre. La capacité de leur cerveau à résister aux sollicitations commerciales augmente naturellement avec la pression de l'information. Seuls passent et sont acceptés les appels qui rejoignent les attentes. Les autres sont filtrés et rejetés. Malgré toutes ses techniques et tout son art, le publicitaire ne peut qu'utiliser ces voies de passages obligées, subtiles, étroites et mouvantes.

Dès lors, pourquoi s'offusquer que les messages publicitaires utilisent nos désirs et nos pulsions ? La publicité n'a pas pour rôle premier d'informer, mais de séduire. Elle ne prétend nullement à l'objectivité (c'est ce qui la distingue de l'information...). Mais quand elle donne des informations, si incomplètes et partielles soient-elles, elle doit mettre un point d'honneur à les présenter avec clarté et loyauté.

Faut-il pour cela culpabiliser la publicité ? Entend-on faire honte à la femme des désirs et des fantasmes que la publicité mobilise ? Ces désirs, tel le besoin de purification, existent bien avant la publicité. Ils procèdent des archétypes transmis par notre culture. Ainsi la publicité et les produits qu'elle vante sont en fait un moyen de jouer avec soi-même. De s'automanipuler. Pour son propre plaisir.

Mais ce langage nommé désir et plaisir emprunte des mots et des medias étrangers aux subtiles spéculations et au contrôle d'un mandarinat intellectuel. La vérité est que la publicité existe comme media et comme langue populaire, qu'elle échappe au pouvoir des clercs. D'où cette acrimonie, cette méfiance systématique, comme en témoigne l'accusation ahurissante d'engendrer un ordre répressif !

Que nos intellectuels publiphobes, qui se piquent de vouloir préserver les cerveaux d'un lessivage hypothétique, se demandent donc ce qui lessive à ce point leur humour et leur bon sens ? N'est-ce pas leur refus de s'accepter et de s'aimer tels qu'ils sont, avec leurs désirs et leurs folies ? Ah ! Messieurs les jansénistes de la consommation — bien contents de trouver votre linge bien blanc — mortifiez-vous entre vous avec vos mots savants, lessivez vos complexes, mais laissez-nous aimer une société où la publicité fait rire et sourire, même à ses dépens !

∴

*M. A. Decruck, directeur du Conseil national de la publicité, écrit :*

Tout le discours de M. Brune se borne à présenter la publicité, une fois de plus, comme une technique de manipulation des foules à caractère pseudo-scientifique, aliénatrice de liberté et mise au service exclusif de producteurs faisant régner leur loi sur des consommateurs passifs et imbéciles. En vérité, les faits ne l'intéressent pas (c'est fatigant d'interroger les faits) et tout son raisonnement est déformé par le projet dirigiste qui l'inspire. Il déteste la publicité, et la liberté dont elle est un des modes d'expression par opposition à la propagande ; il déteste l'économie de marché et la concurrence, dont la publicité est un des facteurs indispensables mais non, ainsi qu'il le laisse supposer, la cause. Il préfère l'idéologie : l'*a priori* des théories transmises, à *la satisfaction* des besoins des consommateurs. Libre à lui de préférer la planification, qui se traduit par la répartition de la pénurie, à l'économie libérale, mais alors qu'il le dise franchement. (...)

Il méprise les ménagères s'il les croit assez simplettes, ou tordues intellectuellement, pour assimiler le *Chevalier Ajax et sa lance magique* ou *Monsieur Propre et son biceps phallique*, l'heureux homme, à des symboles dispensateurs d'une puissance enfin reconquise sur l'homme — symboles imaginés évidemment par le « monde masculin de l'industrie » — qui leur permettraient, selon lui, de vaincre leur aliénation et, en un mot, de la vivre mieux pour s'en accommoder.

Les publicitaires ne sont pas aussi machiavéliques ou subtils que M. Brune le suppose. Ils cherchent tout simplement, à partir d'une bonne connaissance des produits et des consommateurs auxquels *ceux-ci s'adressent*, à mettre en avant d'une façon aussi attractive que possible les avantages liés à l'utilisation de ces produits ou services.

Ils font cela en ayant le double souci de la rentabilité de l'investissement publicitaire, car le talent, l'imagination et les médias coûtent cher ; de la loyauté et de la véracité des messages (rappelons que les publicités sont soumises au respect de dispositions législatives et réglementaires rigoureuses, et qu'il existe une autodiscipline appliquée avec le maximum de vigilance au sein de la profession), car le public ne se laisse pas tromper deux fois et nous le savons, en tant que publicitaires, qu'il n'existe pas de bonnes campagnes pour de mauvais produits. De même, les campagnes qui ne respectent pas les attentes du public s'avéreront rapidement inefficaces. Or quel industriel se risquerait à lancer sur le marché des produits qui ne parviendraient pas à satisfaire durablement les besoins des consommateurs ?

Il arrive, cependant, que des campagnes de publicité choquent le public à un moment donné. Ce sont ces quelques cas isolés qui alimentent les critiques sur la publicité en général, à tort. M. Brune mène un combat d'arrière-garde, malheureusement c'est cette arrière-garde qui continue à donner le ton d'une contestation bien-pensante et péremptoire de la publicité et, au-delà, du système socio économique dans lequel nous vivons.

**[Qui fait bon marché de l'intelligence des femmes ? Le discours d'autojustification des publicitaires est d'une bonne foi désarmante lorsqu'on le compare à la « réalité » des messages publicitaires, pris dans toutes leurs significations, latentes ou avouées. Où voit-on, dans l'article incriminé, la projection d'une *idéologie « dirigiste »*, qui se garderait d'interroger les faits ?**

**Les faits, ce sont justement ces spots qui, à raison de 80 000 F les trente secondes et plus de deux heures par semaine, frappent des millions de téléspectateurs. En bonne démocratie, cela mérite quelque examen, même si les publicitaires bénévoles ne songent qu'à divertir les clients. — F. B.]**

### LETTRE D'UN TÉLESPECTATEUR A LA CHAINE

Monsieur le directeur de chaîne,

Je viens d'apprendre que vous ne nous offrirez pas *Holocauste*, estimant « *difficile de consacrer un grand nombre d'heures à une œuvre étrangère, si intéressante soit-elle...* » (1).

Très impressionné par cette défense gaullienne de la production nationale, j'ai jeté un coup d'œil distrait sur les programmes de la semaine (avant grève) de votre chaîne. On y trouve :

Dimanche 29 octobre : *Kojak*. Mardi 31 : *Opération danger* (série américaine) et *la Chasse au diplôme*, de James Bridges. Mercredi 1er novembre : *le Voleur de bicyclette*, de Vittorio de Sica, et le *Muppet Show*. Jeudi 2 : toujours *Opération danger* et *Huit heures de sursis*, de Carol Reed. Vendredi 3 : *l'Esprit s'amuse*, de David Lean. Dimanche 5 : *Kojak*...

Ne pourriez-vous pas, en faisant un petit effort, enchaîner l'œuvre étrangère en question, qui d'ailleurs ne nous est pas tout à fait étrangère, sur les quelque deux jours que vous avez encore libres ?

En vous remerciant d'avance, veuillez accepter, avec ma redevance, mes salutations très enchaînées.

**PABLO DE LA HIGUERA.**

(1) Déclaration de la direction d'Antenne 2, *le Monde* du 1er novembre.

# RADIO-TELEVISION

## Samedi 4 novembre

### CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Magie-magie) ; 21 h. 35, Série : le Voyage dans l'inconnu (n° 3) ; 22 h. 30, Sport : Télé-foot 1.



### CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret et le tueur), de G. Simenon, réal. M. Cravenne. Avec J. Richard, H. Quester, M. Herbault, etc.



*Un étudiant a été tué. Le commissaire Maigret réussit un brillant coup de filet.*

22 h., Sur la sellette, par P. Bouvard.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Série historique : Les grandes conjurations (L'attentat de la rue Saint-Nicaise), adapt. A. Decaux, réal. V. Vicas, avec M. Maillfort, J.-P. Zehnacker, F. Dyrek, H. Joly, J.-F. Rémi, E. Dandry, D. Kapour.

*L'attentat manqué contre Napoléon Bonaparte, premier consul, par les Chouans déçus. Pour les nostalgiques de « La caméra explore le temps ».*

22 h. 20, Cavalcade : Le cheval Hunter en Irlande.

### FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre américain : « le Mabou Mimes », avec M. Lonsdale et J. Bollery ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Vingt et unième concours international de guitare ; 20 h. 30, Concert donné en la chapelle du château de Versailles (Festival estival de Paris) : œuvres de G. Forster, Hassler, de Lassus, Dowland, Rosseter, Benett, Morley, Paladin, Monteverdi, Gastoldi, Campian, Bartlet, Pilkington, Bonnet, Sermisy, Certon, Isaac, par l'Ensemble vocal de Fribourg, direct. W. Schafer. Avec F. Melzer, ténor ; F. Muhlholzer, luth ; 23 h., Ouvert la nuit... jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

## Dimanche 5 novembre

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la chapelle des religieuses de l'Assomption, à Paris, préd. Père P. Dogonet.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 3) ; 16 h. 25, Sport : Sports première ; 17 h. 50, Série : Au plaisir de Dieu (Les frères ennemis) ; 19 h. 25, Les animaux du monde (Ma caméra chez les abeilles).

20 h. 30, FILM : TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES, de F. Zinneman (1953), avec B. Lancaster, M. Clift, D. Kerr, D. Reed, F. Sinatra, P. Ober, M. Shaughnessy, H. Bellaver, E. Borgnine (N., rediffusion).

*Les problèmes psychologiques de soldats américains en garnison aux îles Hawaï, en 1941, dans les mois qui précédèrent l'attaque japonaise sur Pearl-Harbour.*

22 h. 30, Messe de Requiem, de Verdi, réal. M. Rabinouski.

*Dirigé par Nello Santi, l'orchestre national de Radio-France propose une version dépouillée — de cette messe de célébration — écrite en 1874, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du poète Manzoni.*

### CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue.

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus.

*Lire notre article page 11.*

12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Dix ans de palmarès.

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (La victime), de A. Boretz, réal. D. Friedkin.

21 h. 30, Document de création : 1918, le dénouement, par J. Anjubault, réal. F. Caillaud, commentaire de J. Legris.

*La guerre civile en Russie, la préparation des zeppelins, l'entrée des alliés à Bakou, la constitution de l'armée arménienne... vues grâce à des documents inédits, pour la première fois prêtés par les archives soviétiques.*

22 h. 25, Courts-métrages : Le rêve, ou Daphnis et Chloé, de P. Foldes ; Spirales, de C. Ikam ; Fracture, de P. et G. Brizzi.

### CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage au Portugal (création d'une coopérative agricole dans un petit village du Minho ; la fête à saint Antoine ; la Coupe de football des émigrés ; la tourada).

16 h. 30, Espace musical : Camille Saint-Saëns, avec l'Orchestre phil. de Londres ; 17 h. 30, Danses traditionnelles d'Alsace ; 18 h., L'invité de FR 3 : Le tennis, de J.-P. Alessandri et D. Reznikoff.

*Pour les amateurs de tennis : D. Reznikoff reçoit Guillermo Vilas et les jeunes espoirs français J.-P. Loth et Juliette Mills ; avec des séquences de matches historiques.*

19 h. 45, Spécial DOM-TOM : La Réunion ;

20 h., Histoire de France : Les loups et l'agneau, réal. M. Gérard (FR 3 Lyon).

*Philippe le Bel et les Templiers.*

20 h. 30, Histoire : 1958, de G. Elgey, R. Rémond et F. Hubert.

*On n'en finit pas de célébrer le vingtième anniversaire de la naissance de la Ve République, mais on nous promet cette fois-ci des documents inédits tirés des archives personnelles de M. Lucien Neuwirth.*

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Louis Feuillade.

22 h., Ciné-regards.

*Avec des interviews de Jacques Bouffio et Georges Conchon (à propos du film le Sucre), d'Ornella Muti et Ugo Tognazzi (pour Dernier Amour, de Dino Risi) et de Daniel Toscan du Plantier, directeur général de la société Gaumont (sur les mesures concernant l'aide au cinéma).*

22 h. 30, FILM, Cinéma de minuit (aspects du cinéma fantastique américain) : DOCTEUR JEKYLL ET Mr HYDE, de V. Fleming (1941), avec S. Tracy, I. Bergman, N. Turner, D. Crisp, I. Hunter, B. McLane (v.o. sous-titrée, nouv. rediff.).

*En 1887, à Londres, un médecin libère, par un breuvage de sa composition, son double maléfique qui se livre, en toute impunité, aux mauvais instincts qu'il refoulait.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique : Cosi Fan Tutte (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert de musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Nostalgie, camarade », de F. Billetdoux ; 16 h. 10, La musique turque contemporaine ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : C. Ollier ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « le Tombeau d'Anatole », de S. Mallarmé ; 23 h., Black and blue : musique des îles ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Goux.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert par l'orchestre symphonique de Vienne : Haydn ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : M. Nordmann, harpe ; M. Debost, flûte (Bach, Haendel, Dussek, Chopin, Spohr) ; 12 h. Musiques chorales ; 12 h. 35 Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Brahms ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Salomé », de Richard Strauss (deuxième partie) ; 17 h., Musique enregistrée ; 18 h., Opéra-Bouffon : « Princesse Czardas » (Kalman) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît.

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Echanges internationaux : « les Dernières Tentations », extraits (Kokkonen) ; « Concerto pour violoncelle » (Sallinen) ; « Symphonie n°1 en ut mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. O. Kamu, sol. A. Noras ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; Oh, filiations.

## Lundi 6 novembre

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 11) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : PAS DE PROBLEME !, de G. Lautner (1974), avec Miou-Miou, J. Lefebvre, B. Menez, H. Guybet, A. Duperey, M. Pacôme.

*Pour avoir voulu aider une jeune fille en détresse, le fils — assez nigaud — d'un P.-D.G. se trouve lancé à la poursuite d'un cadavre, caché dans le coffre de la voiture de son père.*

22 h. 15, Magazine : Questionnaire (Jean Elleinstein).

*Le directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes est devenu le chef de file des contestataires au sein du P.C.*

### CHAINE II : A 2

13 h. 5, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : INTRIGUE AU CONGO, de J. Pevney (1956), avec V. Mayo, G. Nader, P. Lorre, M. Pate, R. Ingram, T. Selwart.

*Une Américaine, compromise dans un meurtre, se réfugie dans un Etat africain voisin du Congo belge. Un ingénieur la protège contre les gangsters qui veulent la supprimer.*

17 h. 25, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Ciné music : avec Michel Colombier ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps : les enfants de Bogota.

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

22 h. 35, Chefs-d'œuvre en péril (les chapelles bretonnes).

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Jean-Pierre Vernant ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (hommage à Jacques Brel) : L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE, de C. Lelouch (1972), avec L. Ventura, J. Brel, C. Denner, C. Gérard, A. Maccione, N. Courcel, P. Harrington, A. Falcon, G. Sire.

*Cinq truands se spécialisent dans l'enlèvement de personnalités du show business, de la politique et de la religion.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 30, Les maisons du soleil ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : les Occidentaux, les pays d'Europe et les Etats-Unis depuis la guerre ; 10 . 45, Le texte et la marge : « le Nain Jaune », de P. Jardin ; 11 h. 2, Evènement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un amour de père », de F. Sonkin ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Autour d'André Caplet ;

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le moine guérisseur) ; 19 h. 25, Présence des arts : le Saint Suaire ;

20 h., « L'air du large », de R. de Obaldia. Réalisation E. Cramer. Avec B. Ogier, J. Duby, E. Mellul, A. Korrigan ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Vierge au cercle d'or ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

13 h., Les anniversaires ; 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h., Musique France ; 16 h. 30, Off-musique ; 16 h. 40, Reynaldo Hahn ; 17 h. 10, Musiques du verbe ; 18 h., Kiosque ; 19 h. 15, Jazz ;

20 h., Les grandes voix : José Luccioni ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium... Concert de musique de chambre : Intégrale de l'œuvre pour violoncelle et piano de Beethoven (variations sur un thème de « Judas Macchabée » de Haendel ; « Sonate n° 5 en ré majeur » ; variations sur un thème de « la Flûte enchantée » (Mozart) ; « Sonate n° 1 en fa majeur », avec J. Starker, violoncelle, et R. Buchbinder, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : le comédien dévisagé, de C. Sautet.

## Mardi 7 novembre

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 12) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Documentaire : Ceux qui se souviennent (La revanche, 1880-1900).

*Lire notre article page 11.*

21 h. 35, Téléfilm : LE MEDECIN INVISIBLE OU APPELEZ-MOI DOCTEUR, de J. Rouland et G. Vergne, réal. J. Rouland.

*A travers l'histoire de Francis et Sophie, quelques-uns des grands gags de la « caméra invisible ».*

22 h. 40, Portrait : Ian Smith.

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

### CHAINE II : A 2

13 h. 5, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui madame (Madeleine Robinson) ; 15 h., Série : Opération danger ; 16 h., Magazine : Défilé militaire sur la place Rouge à Moscou ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les chemins de Vercingétorix ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : MARY-JANE A PLEURE LA NUIT DERNIERE, scénario : J. Lee, réal. A. Reisner, avec N. Ryan, S. Dey, J.-R. Vernon.

*Amenée à l'hôpital par sa propre mère, Mary-Jane a un bras cassé et, plus curieusement, trois brûlures de cigarettes. Convaincu que l'enfant a été martyrisée, le docteur Buccessi demande qu'une enquête soit ouverte : la demande est rejetée. Peu après, on retrouvera Mary-Jane tuée par sa mère.*

Vers 22 h., Débat : Les enfants martyrs.

*Un débat sur une réalité trop cachée, sur laquelle il est difficile de faire des recherches. Combien d'enfants martyrs en France ? On relève officiellement 2 500 cas d'enfants battus, torturés. Il y en a en réalité beaucoup, beaucoup plus. Participent à ce débat : Mmes Pat Stevens (cofondatrice des « Parents anonymes ») ; Jacqueline Desroque (qui fut enfant martyr) ; Raymonde Ramond vice-présidente de la Ligue nationale pour la protection de l'enfance martyre).*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Assemblée nationale israélite de Paris ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA LANCE BRISEE, d'Ed. Dmytryk (1954), avec S. Tracy, R. Wagner, J. Peters, R. Widmark, K. Jurado (rediff.).

*Un riche fermier entre en conflit avec trois de ses fils. Le quatrième, né d'un mariage avec une Indienne, prend parti pour lui et le venge.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h., 19 h. 55 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, Les maisons du soleil ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée des autres : le théâtre iranien ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... mille difficultés courantes du français parlé ; 11 h. 2, Autour d'André Caplet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Fête des mères », de M. Viviez ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Autour d'André Caplet ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Caïn) ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;

20 h., Dialogues franco-italiens : F. Basaglia et R. Gentis (psychiatrie et politique) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : portrait de Bussotti ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (éléments énigmatiques dans un paysage).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Paulus (Mendelssohn) ; 16 h. 30, Musiques rares (Rossini) ; 17 h., Connections : la voix ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium, concert de musique de chambre... « Intégrale de l'œuvre pour violoncelle et piano » de Beethoven ; (« Sonate n° 2 en sol mineur » ; « Sonate n° 4 en ut majeur » ; « Sept Variations sur un thème de la « Flûte enchantée » de Mozart ; « Sonate n° 3 en la majeur »), avec J. Starker, violoncelle, et R. Buchbinder, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : le comédien dévisagé, de C. Sautet ; 1 h., Jazz-Pastel : Azimut et le Trio de R. Urtreger.

## Mercredi 8 novembre

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 13) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 46, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 35, Dramatique : Commissaire Moulin : L'intox (réal. F. Dupont-Midy).

*Quand le commissaire est la sosie du criminel et que, prenant sa place, il parvient à remonter la filière d'un réseau de gangsters.*

22 h., Magazine : l'Enjeu.

*Au sommaire de ce deuxième numéro : cette Espagne qui nous fait peur ; la bataille de l'informatique. L'homme du mois : Roger Pauwels, secrétaire du syndicat C.G.T. d'Electricité de France...*

23 h., Boxe : Championnat d'Europe des poids moyens à Londres.

### CHAINE II : A 2

13 h. 5, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Mash ; 15 h. 40, Quand tout était pourri-re ; 18 h. 15, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Muppet show (Charles Aznavour) ; 21 h. 5, Mi-fugue mi-raison (Danse ou football) ; 22 h. 20, Magazine médical : Les jours de notre vie (La sécurité des enfants à la maison).

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti républicain ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CONTRE UNE POIGNEE DE DIAMANTS, de D. Siegel (1974), avec M. Caine, D. Pleasence, D. Seyrig, J. Vernon, J. Suzman.

*Un agent secret britannique, dont le fils a été enlevé et que ses supérieurs soupçonnent d'être de mèche avec les ravisseurs, se bat tout seul pour sauver l'enfant.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h., 19 h. 55 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, Les maisons du soleil ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « l'Energie du désespoir » ; 11 h. 2, Autour d'André Caplet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Morts du lundi », de D. Zimmermann ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : facteurs de risque dans le couple contemporain ; 15 h. 2, Points d'interrogation ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Autour d'André Caplet ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (la confession) ; 19 h. 25, La science en marche : les molécules de la santé ;

20 h., La musique et les hommes : l'opéra et la sensibilité française, par J.-M. Bailbé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (persistance de la mémoire).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto n° 1 pour trompette, deux hautbois, cordes et continuo avec basson » (Molter) ; « Concerto en ut majeur pour clavecin et orchestre » (Haydn) ; 16 h. 30, D'un carnet d'adresse sans nom : A comme Aéroport ; 17 h., Connections : la flûte ; 18 h. 2, Jazz en direct de Châteauvallon ; 19 h. 5, les grands orchestres de Washington, en direct avec M. Sommagnac ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... « le Corsaire » (Berlioz) ; « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Tchaïkowski) ; « Concert pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre national de France. Direction C. Dutoit. Avec K. Wha Chung, violon ; 23 h., Ouvert la nuit : le comédien dévisagé, de C. Sautet ; 1 h., Douces musiques.

## Petites ondes - Grandes ondes

### *Régulières*

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Denoyan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ? ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed-Back, de D. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 5 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

RADIO MONTE-CARLO (informations tous les quarts d'heure) ; 7 h., Variétés ; 9 h., La récréation ; 11 h. 30, A vous de jouer ; 11 h. 45, Midi match ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h., Le journal de J. Paoli ; 13 h. 30, L'air du temps ; 14 h. 30, G. de Cannes ; 15 h., Les super-tubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Radio plus ; 18 h. 30, Clin d'œil au pays ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, L'accent tonique ; 22 h. 30, Allo Nathalie ; 0 h., Moms.

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 8 h. 45, A vos souhaits ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Coluche 17 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Le journal de P. Lescure ; 18 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 19 h. 15, Europe musique ; 20 h. 30, Disco 1000 ; 21 h. 30 Disco danse ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favière ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., Journal d'A. Baloud ; 13 h. 30, Histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit.

### *Tribunes et débats*

EUROPE 1 : 19 h., Edmond Maire (le 5).

R.M.C. : 13 h., Alexandre Sanguinetti (le 6).

### *Radioscopies*

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean-Gabriel Albicoco (lundi), Sichard (mardi), Azeredo da Silveira (mercredi), Georges Amado (jeudi), Gilles Dias (vendredi).

# RADIO-TELEVISION

## Jeudi 9 novembre

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55., Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 14) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission du Parlement : l'Assemblée nationale.

20 h. 35, Série : Le temps des As, de J.-L. Lignerat, réalisation C. Boissol, avec : B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent ; 21 h. 25, Magazine : L'événement.

22 h. 45, FILM : LE BONHEUR, d'A. Varda (1964), avec J.-C. Drouot, C. Drouot, M.-F. Boyer, P. Vecchialo, S. Drouot, O. Drouot.

*Un jeune menuisier de Fontenay-aux-Roses tombe amoureux d'une postière avec laquelle il veut être heureux sans délaisser pour autant sa femme et ses enfants.*

### CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire.

13 h. 35, Télévision régionale 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les grandes voyageuses) ; 15 h. Série : Opération danger ; 16 h., L'invité du jeudi : le professeur Léon Schwartzenberg ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture, poétique de l'espace ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35 Dramatique : Messieurs les jurés (L'affaire Montvillers), d'A. Franck, réalisation J.-M. Coldefy. Avec : M. Garrel, F. Legris, H. Coutet.

*Roger Montvillers a-t-il volontairement donné la mort à l'agent de maîtrise Paul Fontet, avec préméditation ?*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les anciens combattants ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA FEMME DU DIMANCHE, de L. Comencini (1975), avec M. Mastroianni, J. Bisset, J.-L. Trintignant, A. Reggiani, P. Caruso, M.-T. Albani, C. Gora, L. Volonghi.

*Au fil d'une enquête sur un meurtre, un inspecteur de police originaire du sud de l'Italie pénètre dans la haute société de Turin. Il entretient des rapports ambigus avec la femme d'un architecte.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h., 19 h. 55 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, Les maisons du soleil ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à C. Ford ; 11 h. 2, Autour d'André Caplet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Œil de la source », de P. Gougaud ; 14 h. 47, Départementales : Balzac à Saché ; 16 h. 50, *Libre appel* ; 17 h. 32, Autour d'André Caplet ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le message d'outre-tombe) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : le système génétique HLA ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « No man's land », de H. Pinter. Adaptation E. Kahane. Réalisation A. Lemaître. Avec M. Lonsdale, M. Teynac, A. Dussolier, P. Santini ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (l'œil du temps).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

14 h. 15, Musique en plume (*Devogel, Anderson*) ; 14 h. 35, Concerto pour basson et orchestre en mi bémol majeur (Bach) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., Connexions : fanfares et instruments à vent ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Cycle de musiques sacrées en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés... War Requiem (Britten), par le Nouvel Orchestre philharmonique. Direction J.-P. Izquierdo. Avec I. Garcisanz, soprano, R. Tear, ténor, N. Philipps, baryton ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : « le Comédien dévisagé », de C. Sautet ; 1 h., Douces musiques.

## Vendredi 10 novembre

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 15) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Acapulco, madame, d'Y. Jamiaque, mise en scène Y. Gasc. Avec M. Boudet, P. Nicaud, M. Pages, H. Courseaux, J. Gomez.

*Elle a tout pour être heureuse et lutte contre la routine que, jour après jour, encrasse la machine du bonheur en famille.*

22 h. 50, Danse : Les grands pas classiques (le Lac des cygnes, acte II).

23 h. 20, Ciné-première : Paul Guth.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame (Anesthésie et réanimation) ; 15 h., Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le peintre Arroyo ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Spécial Henri Salvador).

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou (2e épisode : La prison).

21 h. 30, Emission *littéraire* : Apostrophes (L'U.R.S.S. et vous).

*Avec V. Boukovski (Et le vent reprend ses tours) ; C. Frioux (L'U.R.S.S. et nous) ; J. et N. Kehayan (la Rue du prolétaire rouge).*

22 h. 45, Ciné-club, FILM : MA FEMME EST UNE SORCIERE, de R. Clair (1942), avec V. Lake, F. March, R. Benchley, S. Hayward, C. Kellaway, (v.o. sous-titrée, N.).

*Une jeune sorcière réussit à revenir sur terre pour se venger du descendant de l'homme qui l'a fait condamner au bûcher, au dix-septième siècle. Mais elle s'éprend de lui.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les anciens combattants ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi d'A. Sabas : Ceux qui pieusement, enquête de V. Bonnet, réal. P. Grenier.

*A l'occasion du 60e anniversaire de l'armistice de 1918, une réflexion sur le symbolisme des monuments aux morts de la guerre 1914-1918.*

21 h. 30, Dramatique : Histoire d'Emma ou la Parenthèse, de D.-A. Lang, réal. M. Bondu (FR 3-Nancy).

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, Les maisons du soleil ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Ame qui vive », de J.-J. Gautier ; 11 h. 2, Autour d'André Caplet ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vie, mode d'emploi », de G. Perec ; 14 h. 47, Un homme, une ville : K. Marx en Grande-Bretagne ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (la grande initiation) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : la chimie cosmique ;

20 h., « Monsieur Clair », par P. Esnault, pour le 80e anniversaire de René Clair ; 21 h. 40, Musique de chambre : « Impromptus nos 3 et 2 » et « le Chant du cygne » (Schubert), avec B. Plantey, ténor, et R. Athanassova, piano ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (les plaisirs illuminés).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Fats Waller revisité ;

14 h. 15, Musique en plume (Dohnanyi, Czibulka, Waldteufel) ; 14 h. 35, « Concerto en si bémol majeur pour mandoline, orchestre à cordes et clavecin (Pergolèse) ; « Concerto en ut majeur pour vielle à roue et orchestre (Corrette) ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica Britannica (Purcell, White) ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., En direct de Stuttgart... « Symphonie en ut majeur » (Clementi), « Concerto pour piano n° 1 en mi bémol majeur » (Liszt) ; « Symphonie n° 2 en mi mineur (Rachmaninov), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. K. Kord, avec M. Dichter, piano ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare (Beethoven, Carulli, Pepusch, Frescobaldi) ; 22 h. 55 Le comédien dévisagé, de C. Sautet ; 1 h. Douces musiques.

## Samedi 11 novembre

### CHAINE I : TF 1

10 h., Cérémonie à l'Arc de triomphe (en direct) ; 12 h., Discours à la statue de G. Clemenceau (en direct) ; 12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 20, La vie en vert ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 35, Série : Voyage dans l'inconnu (n° 4) ; 22 h. 40, Sports : Télé-foot 1.

### CHAINE II : A 2

10 h. 45, Cérémonie du 11 novembre à l'Arc de triomphe ; 11 h. 20, Emission spéciale ; 11 h. 25, Cérémonie à la statue de G. Clemenceau.

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dramatique : Les grands procès témoins de leur temps (La preuve par cinq), de P. Dumayet, réal. J. Hubert. Avec F. Meininger, J. Souchon, N. Evans, etc.

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

22 h., Sur la sellette, par P. Bouvard ; 22 h. 45, Nocturne.

Sonate à Thérèse *(Beethoven)* ; Etudes *(Chopin)* ; Sonate après lecture de Dante *(Liszt), avec Dezso Ranki, piano.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Histoire : François Rude ou Les murmures et les clameurs ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Dramatique : « On ne badine pas avec l'amour », d'A. de Musset, réal. R. Kahane, avec M. Etcheverry, F. Huster, B. Agenin, B. Dhéran.

*Une Camille raisonneuse, un Perdican très jeune cadre... et, malgré tout, le romantisme de Musset.*

22 h. 20, Aspects du court métrage français : Couleurs et lumière de Raoul Dufy et la Nuit du grand peuple lent.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2 Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Voltaire, Rousseau à l'épreuve du vingtième siècle, par R. Auguet ; 16 h. 20, Livre d'or : à Manosque, cycle d'orgue à Avignon, avec F.-H. Houbart (Merulo, Frescobaldi, Mozart, Buxtehude) ; 17 h. 30, Pour mémoire... Les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950 : Fantastique et anticipation scientifique ; 19 h. 25, Soixantième anniversaire de l'armistice 1918 : « le Voile du bonheur », de G. Clemenceau ;

20 h., « le Comte de Boursoufle », de Voltaire, réal. A. Dave ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 8 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h. Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Matinée lyrique Puccini ; 16 h. 45, Groupe de recherche musicale de l'INA : qui-dit-quoi-à-qui ? 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des amateurs ; 20 h. 5, XXIe concours international de guitare ;

20 h. 30, Récital de piano d'Arturo Benedetti Michelangeli, en direct de la salle Pleyel : « Sonate n° 3 en do majeur » (Beethoven), « Quatre ballades » (Brahms), « Andante Spianato et Grande Polonaise » (Chopin) ; 23 h., Jazz vivant en direct du festival de Châteauvallon ; 0 h. 5, Concert de minuit.

## Dimanche 12 novembre

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 4) ; 16 h. 25, Sport : Sports première ; 17 h. 50, Série : Au plaisir de Dieu (La déchirure) ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LA JUMENT VERTE, de C. Autant-Lara (1959), avec Bourvil, S. Milo, F. Blanche, Y. Robert, V. Lagrange, M. Perrey, M. Mergey.

*Dans les années 1880, la haine — datant de la guerre de 1870 — d'un paysan pour un de ses concitoyens. Comment la perte d'une lettre contenant un secret de famille l'amène à se venger.*

22 h. 5, Musique : Concert par l'orchestre I Solisti Veneti, P. Toso, soliste : Les Quatre Saisons (Vivaldi).

### CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (Chassé-croisé), de A. Ruben, réal. S. Robbie.

21 h. 30, Document de création : Kokoschta, réal. J. Tescari.

*Portrait d'un peintre, qui est aussi un poète et un auteur dramatique.*

### CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : avec un reportage sur la fête de l'Aïd el Kébir.

16 h. 30, Espace musical : Rudolph Serkin interprète au piano trois œuvres de Haydn au Carnegie Hall de New-York ; 17 h. 30, Court métrage : « Mitsy », de R. de Saint-Pierre ; 18 h., L'invité de FR 3 : le sculpteur César ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte : Nice 1900, réal. P. Saglio.

*Souvenirs de ceux qui ont vécu les grandes heures de la Riviéra. La Côte d'Azur dans les années 1900.*

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des archives (A titre indicatif).

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les années 20 ; 22 h., Hollywood U.S.A. : Liza Minelli.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LE MONDE, LA CHAIR ET LE DIABLE, de T. Mac Dougall (1959), avec H. Belafonte, I. Stevens, M. Ferrer (v.o. sous-titrée, N., rediff.).

*Un Noir et une femme blanche se trouvent seuls dans New-York après une catastrophe atomique. Ils s'aiment. Survient un troisième survivant.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Goux (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique : « Cosi fan tutte » (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Entretiens avec le bourreau », de K. Moczarski ; 16 h. 5, Autour d'André Caplet ; 17 h. 30, Rencontre avec... Marcel Landowski ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, *Le cinéma des cinéastes* ;

20 h. 5, Poésie : J.-P. Goux ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Livre-théâtre de Stéphane Mallarmé », par E. Farabet ; 23 h., Black and Blue : transmusiques ; 23 h. 50, Poésie : M. Seuphor.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert ; 10 h. 30, France-Musique à Lille... deux harmonies en direct de la Bourse ; 11 h., *Concert en direct du Théâtre d'Orsay à Paris* : « Quintette » (Brahms), « Trio » (Mozart), avec M. Portal, A. Dumay, F. Lodeon, J. Dupouy, C. Alsina, S. Stanalowski ; 12 h. 02, Opéra-Magazine.

14 h., En direct de l'Opéra de Lille : « Symphonie espagnole » (Lalo), 16 h., Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. U. Segal, en direct du Palais des Sports Saint-Sauveur de Lille : Mendelssohn, Shubert ; 17 h. 30, Musique extra-européenne ; en direct de Lille. 18 h., « Opéra-Bouffon » (Messager) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., « Equivalences » (Franck) ; 20 h. 30, Concert donné au Théâtre de la Ville de Paris... « Kreuzspiel » (Stockhausen) ; « Souvenir » (Donatoni) ; « Aria di Maria » (Bussoti) ; « Aum » (Rands) ; « Six pièces » (Webern), par l'Ensemble intercontemporain, dir. G. Sinopoli ; 22 h. 30, Concert de jazz en différé de l'hôtel de ville de Lille : Cagnasso Big Band, Daniel Humair ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons ; Cimarosa, Haydn ; 0 h. 5, Filiations : Ligeti, Hindemith, Milhaud, Schoenberg.

## Lundi 13 novembre

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 14 h. 5, Série : Les Saintes chéries (L'augmentation) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 16) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : RUE SANS ISSUE, de W. Wyler (1937), avec S. Sidney, J. McCrea, H. Bogart, C. Trevor, W. Barrie, B. Halop, M. Main. (N.)

*Un gangster revient au quartier pauvre de son enfance (à New-York) et tente de corrompre une bande d'adolescents. Un architecte en chômage se dresse contre lui.*

22 h. 5, Magazine : Pleins feux.

### CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : SI PARIS NOUS ETAIT CONTE, de S. Guitry (1955), avec F. Arnoul, D. Darrieux, S. Guitry, R. Lamoureux, J. Marais, L. Marconi, M. Morgan, G. Pascal, G. Philipe. (Rediffusion.)

*Les grandes heures et les grands personnages de Paris à travers les siècles, racontés par Sacha Guitry à un groupe de jeunes gens.*

17 h. 10, Autres métiers, autres gens ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Parlons de médecine ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Variétés : Spécial Ray Charles.

21 h. 35, Magazine : Question de temps.

*Les enfants du désarroi.*

22 h. 35, Zig-zag, de T. Wehn-Damisch : Le corps que l'on habite, réal. Y. Kovacs.

*Théoriquement en harmonie constante avec la nature, et cependant réprimé depuis des siècles par toutes sortes de tabous sociaux et moraux, le corps humain est plus que jamais objet d'intérêt. Pour Roland Barthes, professeur au Collège de France, le corps a été façonné par l'histoire, les sociétés, les régimes et les idéologies. Participent à cette émission : des comédiens, des danseurs, des chercheurs.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Remy Chauvin ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'HERITIER, de P. Labro (1972), avec J.-P. Belmondo, C. Denner, G. Gravina, J. Rochefort, M. Kerwin, P. Grasset (rediff.).

*L'héritier d'un vaste empire industriel découvre que son père a été éliminé par ses concurrents et qu'il est lui-même menacé par un complot.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : M. Seuphor (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La nouvelle économie ; à 8 h. 30, Les maisons du soleil ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : histoire de la petite enfance ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec H. Grivois ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : M. Portal ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Voyage de l'épicier », de M. Crespy ; 14 h. 47, Centres de gravité : « 1914-1918, le premier traumatisme du siècle » ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus (interview avec... Serge Hutin) ; 19 h. 25, Présence des arts : l'école de Pont-Aven ;

20 h., « La Pluie des semences de joie », de M. Barthélemy. Réalisation G. Peyrou. Avec A. Cuny, M. Lonsdale, D. Manuel... ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres hassidiques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la blessure infinie.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Nuits dans les jardins d'Espagne (de Falla) ; 15 h., Musique France ; 16 h. 30, Off-Musique ; 16 h. 40, Reynaldo Hahn : « Le temps retrouvé » (Thomas Gretry, Hahn, Rousseau) ; 17 h. 10, Un musicien français : Paul Le Flem ; 18 h. 3, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Cycle d'orgue... « Toccata Sesta » (Frescobaldi) ; « Toccata du deuxième ton » (Merula) ; « Sonate en sol » (Marcello) ; « Concerto n° 3 » (Walter) ; « Pastorale, Canzona, Fantaisie et Fugue en la mineur, Choral, Prélude et Fugue en sol majeur » (Bach) ; par R. Saorgin, en direct de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : piani piano ; 1 h., Douces musiques : épigraphe : l'art du facteur d'orgue.

## Les écrans francophones

### Mardi 7 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *la Petite Vertu*, film de S. Kaber.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; 21 h. 05, *les Aventuriers du fleuve*, film de M. Curtiz.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 45, Minute papillon ; RT *bis*, 19 h. 55, Seniorama ; 20 h. 35, Madame Atomique.

TELEVISION-SUISSE-ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 21 h. 15, *Fantasmes*, film de S. Donen.

### Mercredi 8 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Un dimanche d'août*, film de L. Emmer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Maîtres et valets ; 21 h., *les Fanatiques*, film d'A. Joffé.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Contacts ; 20 h., Les petits cadeaux ; RT bis, 19 h. 55, *The Bitter Tea of General Yen*, film de F. Capra.

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Nini la chance.

### Jeudi 9 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *les Hommes de Las-Vegas*, film d'A. Isaad.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Emmenez-moi au Ritz*, film de P. Grimblat.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir : 20 h. 30, *Raphaël ou le Débauché*, film de M. Deville.

TELEVISION SUISSE-ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 20, *Scènes de la vie conjugale*, film d'I. Bergman.

### Vendredi 10 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *la Tour infernale*, film de Jameson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Capitaines et rois ; 21 h., *Terreur dans la vallée*, film de R. Rowland.

TELEVISION BELGE 20 h., A suivre ; 22 h., Mais qu'est-ce qu'elles veulent? R.T. bis ; 19 h. 55, Gaston Phébus, le lion des Pyrénées.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, La nasse ; 21 h. 50, Les grandes symphonies.

### Samedi 11 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *De Mayerling à Sarajevo*, film de M. Ophuls.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chrono ; 20 h. 30, Le redoutable ; 21 h. 15, *les Rois maudits* (4e partie), film de C. Barma.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Des garçons et des filles*, film d'E. Périer.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Miss et le maître chanteur ; 21 h. 15, Les belles années.

### Dimanche 12 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Département « S » ; 21 h., *la Vie à l'envers*, film d'A. Jessua.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Faits divers ; 21 h., *Sans Amour*, film de H. S. Bucquet.

TELEVISION BELGE : 20 h., Zygomaticorama ! 21 h. 15, Caméra-sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les marloupins ; 21 h. 30, La voix au chapitre.

### Lundi 13 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles de H. James ; 21 h., *le Déserteur du fort Alamo*, film de B. Boetticher.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *le Dépravé*, film de M. Dallamano.

TELEVISION BELGE : 20 h., G. B. VII ; 21 h. 30, Elémentaire, mon cher Einstein. R.T. bis, 21 h. 30, Intrigues à la Maison Blanche.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 10, Emission médicale ; 21 h. 55, Anatole : du côté de l'Europe.

## LA VIE AUX CHAMPS

# Une couleuvre, cette « anguille des haies »

(Suite de la page 9.)

A l'affût, elle regardait le rat, pareil à une petite boule rousse et blanche affublée d'un appendice écailleux démesuré, poussant son museau contre les tiges qu'il dépouillait avidement. Sûre maintenant d'atteindre sa proie, la couleuvre se décida. D'abord à demi lovée pour assurer la puissance de ses muscles, elle se détendit soudain tout entière, et, jetée en avant, saisit la tête du mulot avec une précision foudroyante. Ecartant largement de sa mâchoire supérieure les deux moitiés de l'inférieure curieusement unies par un ligament élastique, maintenant de ses dents pointues soudées sur les maxilaires la grassouillette petite bête velue, elle se mit à l'engloutir, la faisant glisser le long du gosier par des contractions, des dilatations alternées, la lubrifiant d'un lot de salive. La déglutition se prolongea ; alanguie par la chaleur et la digestion, elle resta sur place jusqu'au crépuscule, indifférente au grouillement animal d'alentour.

Les rats les plus proches de la victime, qui, effrayés par le rapt, s'étaient un instant figés sur place, avaient repris leur quête. Un lézard vert magnifiquement vêtu d'écailles scintillantes couleur émeraude, serties de perles jaune et noir, engluait d'un coup de langue une escouade de fourmis rouges aggripées à un tronçon de paille pour l'entraîner on ne savait où. Posté à l'entrée de sa cave, un grillon reprenait ses appels amoureux pour attirer une femelle esseulée ; deux lucanes mâles, égarés du bois voisin, entrechoquaient leurs mandibules dans un combat maladroitement furieux ; un traquet, étalant sa queue blanche bordée de brun, épouillait la terre sèche ; des cinis au plumage verdâtre strié de noir aux flancs, mêlés à des chardonnerets coiffés de leur tiare pourpre, sautillaient de motte en motte ; des verdiers, ne trouvant plus sur les branches d'arbres leur nourriture habituelle de larves, de chenilles maintenant métamorphosées en insectes ou devenues papillons, picoraient de leur bec rose les grains de blé ; ces oiseaux sont des sages qui s'accommodent parfaitement d'un régime mixte adapté aux saisons. Et tous ces petits êtres ailés voletaient parfois au-dessus de la couleuvre repue digérant péniblement son repas de chair vive...

La délivrance eut lieu un des premiers jours du mois de septembre. Déjà quelques arbres changeaient d'aspect, leur verdure pâlissait, jaunissait à la frondaison, même des marronniers laissaient choir des feuilles roussies par des soleils trop ardents, elles s'abattaient en tournoyant mollement sur les herbes. Pourtant le ciel limpide restait, et la chaleur du jour retardait toujours la fraîcheur de la nuit. C'est à quelques pas de la broussaille qui lui servait de gîte que la couleuvre pondit une trentaine d'œufs grisâtres, d'un ovale allongé, de la grosseur d'un grain de raisin muscat. Elle les expulsa sans efforts parmi des brindilles amassées par un coup de vent sur un rond de terre poussiéreux et les abandonna aussitôt.

Le soleil fit son œuvre, chauffant les germes à travers les coquilles souples comme du parchemin, il provoqua les éclosions six semaines après la ponte. Les couleuvres naissantes vinrent au monde sans peine, la nature attentive les ayant dotées pour déchirer, fendre l'enveloppe molle qui les enserrait, d'un outil : une petite corne nommée la « dent de l'éclosion », placée sur la mâchoire supérieure, qui tomba aussitôt la libération accomplie. Mesurant à peine une quinzaine de centimètres, les serpentaux s'éparpillèrent gracieux et souples à la recherche de proies à leur dimension ; elles ne manquaient pas en ces derniers jours d'été rafraîchis par d'intenses rosées matinales, des crépuscules plus hâtifs chargés d'humidité. Ils chassaient les insectes parmi lesquels les sauteriots bondissant en tous sens dans les prés, qui étaient un régal.

Plus tard, avançant en âge et en taille, ayant besoin d'une nourriture plus substantielle, ils happaient de gros insectes, tels les inquiétantes empuses avec leur tête allongée, triangulaire, surmontée d'un casque orné de deux antennes et d'un cimier pointu se dissimulant sous un roncier. S'ils les digéraient facilement malgré leur demi-cuirasse grâce à la sécrétion de sucs digestifs puissants, ils préféraient cependant s'attaquer à des limaces, des vers onctueux. Ainsi sans s'inquiéter encore du refroidissement insidieux de la température, les serpentaux, tâtant herbes et cailloux d'une langue propre à les renseigner, allaient à l'aventure dès le matin levé...

∴

Allégée de son fardeau, la couleuvre, l'instinct la poussant à s'engraisser avant novembre terme de son existence active, reprit ses affûts non pas dans le champ proche du buisson de bourdaine, où elle aimait se blottir pour la nuit, mais à l'étang voisin. Dès que la lumière du matin était assez claire pour allumer des brillances sur sa peau soyeuse et sèche, elle se déployait d'un ample déroulement de ses anneaux nus, puis en ondulant gagnait sans hâte la rive du marais familier.

Bien que désireuse d'assouvir sa faim, de prendre de l'embonpoint, d'accumuler des réserves de graisse nutritive, elle restait constamment méfiante. Sachant qu'un hérisson rôdait dans les parages il lui suffisait, sans bouger de presser ses écailles ventrales contre la terre pour percevoir, curieusement, dans son crâne les vibrations du sol provoquées par le trottinement de l'ennemi.

Quant elle touchait l'étang, les grenouilles s'appelaient sur les rives. Leurs voix innombrables frappaient le plan d'eau, se multipliaient à l'infini, chœur vigoureux entrecoupé par le coassement mélancolique et flûté d'un crapaud. La couleuvre parmi les grenouilles préférait les jaune et blanc plus appétissantes, qui se laissaient surprendre, stupides, accroupies sur des menthes odorantes, cuisses écartées, offrant leur ventre pâle à la peau fine. Mais chaque prise provoquait un affolement général. Subitement inquiètes, certaines sautaient dans l'eau d'un bond précis, d'autres s'y laissaient glisser sans provoquer la moindre ride, et toutes remontant à la surface allaient se réfugier sur une feuille de nénuphar, se cacher entre les tiges rondes perruquées de roux des joncs encerclant l'étang.

Les après-midi où l'eau chauffée durant des heures par le soleil restait d'une tiédeur exquise, elle aimait nager nonchalamment sans alarmer les poissons. Elle côtoyait des perches bossues, à la haute nageoire dorsale armée de piquants, des brèmes au dos large, des tanches aux reflets de bronze, des barbeaux ornés d'une double paire de favoris. De temps à autre, la couleuvre plongeait sans bruit et se plaçant sous le ventre de la victime choisie occupée à festoyer dans l'herbier aquatique foisonnant de blanchaille, d'animalcules, de graines, remontait à la surface, tenant sa prise à pleines machoires qu'elle apportait sur la rive et commençait à avaler gloutonnement tête la première.

∴

L'automne vint, la saison où la nature se recueille, ramasse ses forces pour affronter l'hiver. La terre jouissait de ses derniers jours lumineux ; dès que le soleil apparaissait, il effaçait la poudre blanche des gelées, dépouillait l'horizon de ses buées ; le soir, le ciel se teintait d'un bleu sombre et transparent, signe de froidure. Dans les jardins, les fleurs s'étaient flétries et les oiseaux migrateurs passaient très haut, poursuivis par le vent.

La couleuvre perdait l'appétit, elle se postait rarement à l'affût, les aubes et les nuits piquantes l'engourdissaient fréquemment. Le jour, elle recherchait un terrain ensoleillé, attentive seulement à se réchauffer. Il était temps pour elle de se préparer à hiverner.

Les J..., qui élèvent du bétail, préparent le fumier à l'« ancienne mode » disent les voisins avec raison. Installée au milieu de la cour de la ferme, la volaille s'y ébat, se repait de vers, éparpillant les litières pourrissantes accumulées ; le purin s'écoule en flaques au lieu d'être recueilli dans une citerne, la pluie creuse et divise le tas malodorant, le soleil le dessèche en partie. C'est dans l'amas en perpétuelle fermentation que la couleuvre trouvait, depuis trois ans, un refuge.

Une fin d'après-midi, elle quitta le buisson de bourdaine, l'ombre suivait le fléchissement de la lumière, un brouillard blanc commençait à s'écraser sur la terre. Alourdie par une dernière copieuse ventrée de grenouilles, elle musarda le long du chemin. Enfin, elle parvint au terme de sa rampée zigzagante. Le tas de fumier se dressait, massif, rassurant. Elle n'eut aucune peine à le pénétrer, et s'endormit aussitôt dans une tiédeur retrouvée...

JEAN TAILLEMAGRE.

## GÉNÉALOGIE

# Mme Logre mourut-elle en couches à cause du froid ?

LA grande difficulté de la recherche généalogique est son étendue. Pour réaliser l'étude historique des ancêtres, il faut les avoir dénombrés avec certitude ; or cette simple recherche des ascendants demande une somme de travail et de temps assez disproportionnée aux joies — certaines — de la découverte, ou au plaisir — non moins réel — de disposer artistiquement sur un grand tableau l'ensemble des aïeux retrouvés.

La solution consiste peut-être alors à mener de front les deux types d'activités. Alors que l'amateur poursuit avec obstination sa recherche d'ascendance dans toutes les directions, sur toutes les lignes, il procède à l'étude exhaustive des premiers aïeux retrouvés, à commencer par les parents, grands-parents, etc. De toute façon, lorsque la recherche de l'ascendance pure lui fournit incidemment quelque information sur l'aïeul retrouvé : profession, état de santé... ou même fait divers exceptionnel (1), le renseignement est toujours relevé.

La même situation se retrouve dans la recherche des collatéraux. Toutefois, ici, l'ordre est moins contraignant et la recherche peut se réaliser de façon beaucoup moins systématique. En effet, de même que pour les ancêtres directs, l'utilisation de la classification par tableaux patronymiques (2) permet de tout noter au fur et à mesure des découvertes sans que jamais aucun recopiage soit nécessaire. Là aussi, tous les parents rencontrés au cours de la recherche d'ascendance sont donc notés.

Certains faits d'ordre général ont touché directement tel ancêtre en même temps que la multitude. Ce sont tous les événements de l'histoire de France. Toutefois, comment celui-ci l'a-t-il ressenti ? La généalogie se doit de le retrouver. L'assassinat d'Henri IV a eu de nombreux retentissements. Pourtant le manouvrier de la paroisse de Ferrières-Haut-Clocher (Eure) en a-t-il été affecté ? L'occupation de la France en 1814 par des troupes étrangères n'a pas eu lieu partout. Le cultivateur normand de l'Evrecin ne les a pas connus, en revanche, le tonnelier d'Auneuil dans l'Oise, a vu séjourner successivement la cavalerie prussienne et l'infanterie russe, d'autres troupes encore. Il a dû les héberger...

C'est pourquoi, lorsque cherchant ses ascendants du nom de *Logre* dans les minutes de catholicité de de Ferrières-Haut-Clocher (Eure), l'amateur découvre entre le baptême de Symon Logre, fils de Charles, le 4 mars 1658, et l'inhumation de Marie le Roy, femme de Charles Logre, le 21 mars 1658, une indication apparemment sans aucun rapport, il s'empresse de la noter. Qui nous dit que son ancêtre n'est pas morte en couches justement à cause de la fatigue de ce terrible hiver ? De toute façon, elle l'a subi et ressenti, ce temps détestable, de la façon dont cela est raconté :

*« En lannée milsix cents cinquante et huict l'hiver commença aux festes de Noel et dura jusques au mardy vingt cingcieme jour de febvrier 1658 que le degel commença et continua huict jours durant et fut si grande quantité d'eau a cause des grandes neiges glaces et pluies qui causa les grosses eaux en estormement (tourbillons ?) et des ravines si grandes que les chemins les plus unis devindrent fossez et caillouneres (?) et plusieurs belles pieces de terre franche demeurerent perdues et recouvertes de deux piedz de hault en caillou plusieurs villes et villages souffrirent la perte de plusieurs personnes bestiaux et meubles comme au petit Andely, a bernay, a Glisolles proche la bonneville on eust peyne de descouvrir une maison pour sauver une femme en son lict de Couches et cent autres incomoditez qui rendit ce tres fascheux hyver compain au grand hyver il y a à présent Cinquante ans et à paris le pont au change diminué et rompu et deux arches portant plusieurs maisons qui furent perdux »*

### Le « grand hiver » de 1709

L'amateur se rappelant confusément les leçons d'histoire de l'école communale s'imaginait que le « grand hiver » avait eu lieu en 1709, mais à cette date il ne rencontre aucune mention. En revanche, cinquante ans avant, 1658, comme signalé ci-dessus, la situation n'était pas meilleure et le curé d'alors le nota avec précision :

*« En l'an mil six cens et huict au moys de fevrier lyver fut grand et de grand dommage Il avoit bien commencé deca le moys de decembre de lannee precedente il avoit gele et negey depuys la conception jusques a la St estienne quil commença a degeler mais cela ne dura guere car des le lendemain du jour delan il recommença à neger qui furent si grosses et si espoisses [...] que fut par la divine providence de dieu car la ou les vens descouvrirent les bledz ils furent gelez [...] grand nombres d'arbres furent gelez et en moururent comme les pommiers de coques et tous les nouiers quelque grosseur ou vieillesse qu'il pussent avoir [...] Les antiens se resouvenoult d'un grand yver qui cestoit passé il y avoit environ quarante six ans mais ils disoint qu'il nestoit si grand si long et si vigoureux que cestuy cy car il y avoit tel noier qui avoit plus de troys centz ans gros comme tonneaux qui furent gelez que sil hyver eust esté aussy grand ils se fussent morir duran cestes grand yver duquel ils parloient [...] »*

Les minutes de catholicité de 1582, quarante-six ans avant, si elles ont jamais existé, n'ont pas été conservées. Il n'est donc pas question de rechercher l'éventuel commentaire du curé de l'époque. Toutefois, seulement un peu avant, le 1er mai 1607, la poursuite de la recherche des *Logre* est encore interrompue :

*« Environ sur les quatre heures de relevée il commença à neiger et a faict Ungtemps si desordonné que la neige chargea tellement les arbres à raison de feuilles qui y estoint que les arbres en rompoint tellement qu'il y eut si grand dommage quil y avoit tels hommes qui avoit plus de vingt chartez de boys darbres rompu sans parler des arbres qui furent abattus tous entiers desquels plusieurs furent relevez il fut estime quil y avoit plus de deux milles chartes de branches de boys en la forest d'evreux tombez les seigles et les bleidz furent aussy abateuz les seigles demeurerent couttez et la bleid se cerra tellement que tout le moys de may fut fort rigoureux et mal plaisant pour les biens de la terre. »*

On ne peut évidemment pas dire que ces textes soient de la grande littérature mais ce qui est certain c'est qu'ils permettent de connaître une part de l'existence de ces *Logre* que l'on a retrouvés, un élément peut-être beaucoup plus important dans leur histoire que la nouvelle de la mort de Henri IV...

Le généalogiste ira chercher ensuite, dans de nombreuses autres archives, tout ce qui permettra de retrouver la vie de ses ancêtres. Il feuilletera les registres de délibérations des conseils municipaux, il dépouillera les minutes des notaires, il étudiera les actes de justice, il compulsera les documents des impôts, mais, dès la première démarche — le dénombrement des aïeux grâce à l'état civil, — il trouve parfois des indications de valeur. Il serait dommage de ne pas noter aussitôt ce qui, pourtant, n'entrera que dans la partie ultérieure de la recherche. Il faut vouloir tout recueillir. Il faut savoir se disperser !

PIERRE CALLERY.

(1) Voir *Archives d'état civil et kidnapping* dans *le Monde* daté 20-21 octobre 1974.

(2) Voir *le Monde* daté 16-17 octobre 1977.

# SOCIETE

## MOTS

# Soyons chics !

« UN AVION A REACTION », *remarque Paulette en observant haut dans le ciel le sillage lacté, lâché par un point métallique en mouvement. En entendant mon amie Paulette, qui est comme moi une jeune fille des années cinquante, je me dis que notre vocabulaire fleure largement son époque. Pour Pierre, habitué aux voyages et aux techniques modernes, l'avion à réaction est un avion, et l'autre, celui qu'il remarque, c'est l'avion à hélice, le bon vieil appareil de nos débuts.*

*Les examples abondent de ces mots ou termes insensiblement tombés en désuétude, et qui, pourtant, sont encore là, tout chauds de notre jeunesse. La* T.S.F. *a vécu, on le sait, ainsi que le* bock, *mi-demi de bière. Le trop sage corsage a d'abord été une chemisette puis un chemisier. De toute façon, si un vêtement nous va bien, c'est qu'on l'enlève, rien à voir avec le fait de l'ôter. La* pantoufle *n'existe plus que pour les élèves des grandes écoles ou comme symbole de décrépitude bourgeoise. Sinon, on parle chaussons, mules. Le complet tourne de plus en plus au costume, mais l'habit ne fait plus le* beau gosse. *L'auto est une voiture, le vélo n'est jamais plus une* bécane, *et on ne se met plus de* cambouis *en remettant sa chaîne.*

*Parfois le mot demeure, mais pas la chose. On sert encore des crèmes, mais il ne s'agit plus de ce mélange mousseux dont on ne retrouve le goût qu'avec le cappuccino d'Italie. Avez-vous remarqué qu'il n'est plus interdit de fumer et de cracher dans le métro et qu'on n'est plus requis de laisser sa place aux mutilés de guerre ? Sur les affiches, les réclames sont désormais des publicités, et le produit en réclame est en promotion.*

*Le mot et la chose nous lâchent, relayés par d'autres. Masquées par les grands bouleversements de mœurs ou de langage, ces transformations ténues travaillent en profondeur sur l'échelle du temps. Mais le rétro, en avalant le passé, brouille les cartes. C'est ça qui est chic.*

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

## MÉTIER

# Ce soir, conférence avec projections...

*AVEC l'automne et ses feuilles mortes, des milliers de spectateurs vont se mettre à engranger comme des fourmis des kilomètres d'images colorées dans ce temple à cigales qu'est la salle Pleyel.*

*C'est aussi la rentrée pour ceux que l'on appelle les cinéastes-conférenciers. Leurs carnets de route mis à jour, leurs projecteurs révisés, leurs films réactualisés, ils vont très vite se refaire la voix dans des salles parfois froides, parfois surchauffées. Leur public, de moins en moins bon enfant, ne gobe plus systématiquement les histoires qu'on lui débite. C'est un fait : Tintin a bien vieilli depuis que l'on peut consommer du voyage, organisé ou non, et depuis que les images défilent de plus en plus vite devant nos yeux blasés.*

*La belle époque de la conférence filmée remonte à l'après-guerre. Et nos parents n'ont pas oublié les tribulations de la famille Mahuzier, qui avait alors le culot de se payer des congés au-delà des frontières. C'était aussi l'époque où la « connaissance du monde » passait nécessairement par* l'Autriche éternelle, la Sicile aux mille soleils, l'Inde fabuleuse d'aujourd'hui, la Turquie des légendes, le Mystérieux Népal, *et même* le Cambodge, pays du sourire. *Les films sombraient à tous les coups dans la pâte des couchers de soleil, même ceux du levant ou de minuit ; le niveau du commentaire s'arrêtait au nombril de son auteur, c'était finalement la connaissance d'un monde beau et gentil, mais jamais tiers ou quart. On baignait dans les eaux tièdes de la béatitude.*

### Un tigre à Bornéo

*Les temps et le ton changent. Voyez les titres affichés cette saison salle Pleyel :* Si Québec m'était conté, O Californie, le Nil, roman d'un fleuve. *Il y a un effort d'adaptation. Les méchantes langues parleraient de récupération. Si* Bali, joyau de l'Asie, *fait toujours recette, quel que soit l'angle sous lequel on trait cette vache à lait du tourisme exotique, certains voyageurs osent quitter les sentiers battus et choisir un thème plutôt qu'un pays. Un vétéran de Connaissance du monde, qui est aussi écrivain, vient de sortir un film sur les Peaux-Rouges d'Amérique du Nord, et un de ses cadets un document tourné chez les Kurdes en guerre. En dehors de la caste des irréductibles du film à l'eau de rose, même quand c'est celle du Gange, le public désire du vrai (voir le succès de* l'Arbre aux sabots).

*Et si l'on veut à tout prix le faire rêver, il faut mettre le paquet : faire le tour du monde en solitaire, se transformer en homme-oiseau pour descendre le Kilimandjaro ou passer un an chez les Papous, ex-coupeurs de têtes. Mais gare aux erreurs : récemment un conférencier aux dents longues s'est fait siffler en parlant de Bornéo, car il avait mis un tigre dans sa caméra, pour faire mieux, alors que ce fauve n'a jamais mis ses griffes que dans les zoos de cette île. Les vols charters sont à la portée de n'importe quelle bourse d'étudiant, et c'est pourquoi on ne peut plus faire pointer les mirages tropicaux.*

*L'ensemble de la production de la maison mère reste cependant lourd de conventions et le clichés. Alors, depuis cinq ans, la profession éclate et fait des petits. Les dissidents se multiplient et se lancent à leur tour dans la grande aventure de la conférence.*

*Alpha-Panorama et Monde sans frontière n'ont pas survécu à leur organisation bohème. Visages et Réalités du monde, bien que manquant parfois d'imagination, semble être mieux partie. Plus intéressante est l'initiative de l'Aventure au XXe siècle, qui tient à se démarquer du ronron documentaire en présentant des films personnalisés par des exploits physiques, des enquêtes ethnologiques, ou par la défense de grandes causes par des hommes à la manière d'Alain Bombard. Les Parisiens vont pouvoir juger sur pièces, cet hiver, à l'Empire.*

### Les O.S. de la profession

*Il y a aussi les sans-grade, ceux dont le public ne retiendra jamais les noms, ceux qui ne seront pas des Zuber, des B—rier, des Schwartz, des de Golish. Ce sont ceux qui font les « petits circuits » de province, les établissements scolaires, les maisons de jeunes et les maisons de retraite, les villages de vacances. Ceux qui se répètent deux ou trois fois par jour pour pouvoir amortir la caméra, le Uher à cassettes, ou s'assurer. Les conférenciers-caméléons qui, pour être acceptés, adaptent leur texte jusqu'à la dépersonnalisation. Les O.S. de la profession qui « tournent » pendant des années avec le film de leur adolescence en attendant vainement la chute des « grands ». Le record est détenu par un ancien prix Liotard qui circule ainsi avec le même film depuis vingt-cinq ans.*

*Il ne faut pas oublier les francs-tireurs. Des fous ou des purs, c'est selon. Ce sont des hommes à tout faire : cinéastes et colleurs d'affiches, capables du pire et du meilleur. Courir au Ladakh pour y être le premier est une chose, en rapporter un bon film en est une autre.*

*Partir à la conquête d'un sujet à l'aide d'une caméra tente de plus en plus de monde. Parallèlement, la vente des guides en tous genres fait un bond en avant. Les conférenciers préparent donc le terrain et, s'ils ne sont pas trop cyniques ou arrivistes, ils doivent admettre qu'ils sont, quelque part, responsables d'une certaine culture buissonnière qui saute les frontières et qui transforme les rapports entre les visiteurs et les visités, les nantis et les sous-développés, la culture occidentale et toutes les autres.*

*La tare principale du petit monde des cinéastes-conférenciers est son amateurisme, mé[illegible] éclairé. L'appât du gain, une relative liberté, le côté spectaculaire — tous ces ingrédients, — font que c'est paradoxalement de la salle que doit venir la critique.*

JACQUES SANTOU.

## BONNES FEUILLES

# « La France au bois dormant »

André Fontaine publie, ces jours-ci, aux éditions Fayard, un essai sur « la France au bois dormant » (302 pages, 42 F), dans lequel il passe successivement en revue les déceptions qu'elle a subies, les remèdes plus ou moins miraculeux qui lui sont proposés, et les quelques idées simples qui devraient, selon lui, aider à la réveiller. On trouvera, ci-dessous, le premier chapitre de la troisième partie, « Le droit à la différence », dans lequel il répond à la question : pourquoi la France ?




# *Le droit à la différence*

*« Chez nous les gens n'aiment pas que d'autres réfléchissent à leur place. Peut-être sont-ils différents des vôtres. Je ne vois pas encore très clair, mais c'est une des choses dont je suis sûr ».*

John STEINBECK
(*Nuits noires*)

DANS son essai, *Sur la France*, Stanley Hoffmann se pose la question : « *La nation, pour quoi faire ?* » sans lui trouver de réponse qui le satisfasse pleinement : « *La nation survit*, écrit-il, *littéralement faute de mieux* ». Ne pourrait-on, sans donner dans le chauvinisme, trouver une explication un peu plus convaincante ? Risquons-en une : la France existe parce que l'histoire l'a faite, et qu'elle a résisté à l'histoire.

L'histoire l'a faite. Il n'était pas inscrit dans les astres qu'il y aurait un jour une nation qui s'appellerait la France et qu'elle serait pendant des siècles l'une des premières et même par moments la première des puissances du monde. Deux « Francies », l'occidentale et l'orientale, étaient nées du partage de l'Empire de Charlemagne : il n'était pas fatal que ce soit l'une plutôt que l'autre qui prenne le nom de France. Ni que celle-ci englobe des provinces comme le Languedoc, le Roussillon ou la Provence, au peuplement bien plus proche, à tous égards, des autres Méditerranéens que des Normands ou des Lorrains, eux-mêmes fort différents les uns des autres. Rien ne vouait, *a priori*, les Bretons et les Alsaciens, à devenir les citoyens d'un même Etat. Il a fallu l'opiniâtreté des Capétiens recourant à la force, à l'argent, à l'intrigue et aux mariages, pour faire de tous ces éléments, aussi divers que possible, une nation.

### Sans Jeanne d'Arc...

Ce n'est pas se complaire au jeu des « si » que de relever que, sans les rois de France et sans ceux qui, de Danton à de Gaulle, assumèrent leur héritage, la carte de l'Europe pourrait être aujourd'hui tout à fait différente. Au treizième siècle, la moitié de la France était anglaise. Sans Jeanne d'Arc elle le serait devenue en totalité, quitte à ne pas le rester très longtemps. A l'époque, elle était cinq fois plus peuplée que l'Angleterre. On parlait français autant qu'anglais à la cour des Lancastre et, compte tenu du prestige de Paris, ils s'y seraient très probablement établis. La double monarchie aurait été francophone ; elle aurait pu aussi bien être française. Qui se serait révolté le premier ? Les Français contre la domination anglaise, ou les Anglais contre une couronne francisée ?

Les terres de France auraient aussi pu se réunir au Saint Empire, qui se voulait romain avant d'être germanique, et dont le caractère supranational était souligné à la fois par l'autorité des grands électeurs — rois, margraves, grands ducs, princes, évêques, dont celui, francophone, de Liège, ou villes libres — et par la pluralité des langues. Mais le fait est qu'à la nostalgie de l'unité romaine et à la poursuite du rêve carolingien la France a constamment préféré la voie de l'indépendance, c'est-à-dire celle du droit à la différence.

Un seul de ses rois fut vraiment candidat à l'Empire : François Ier, contre Charles Quint, mais aussi contre Henry VIII. C'était au début de la Renaissance, en un temps où l'on ne rêvait que d'antiquité et où la suprême ambition de la politique était d'éblouir : quel titre pouvait prétendre à plus d'éclat que celui d'empereur romain ? Louis XIV aussi songea à se mettre sur les rangs, mais il n'insista guère : il était plus soucieux de la gloire de la France que de supranationalité. Le cas de Napoléon est tout différent : empereur des Français, il voulut tout autant être celui de l'Europe, qu'il s'employa, méthodiquement, à annexer ou à placer, par rois interposés, sous son protectorat. Peut-on parler de lui comme d'un nationaliste ? Il aimait la France, selon Taine, « *comme un cheval* ». N'était-elle pas surtout pour lui un moyen de parvenir à ses fins ? Lorsqu'il fut tombé, les Français renoncèrent facilement à se soumettre le continent, quitte à trouver une diversion, un peu plus tard, dans l'aventure coloniale.

### La résistance à l'histoire

La France a résisté à l'histoire. Depuis les Bourguignons, il y a presque toujours eu chez elle un parti des « yes » ou un parti des « ja », voire un parti des « da », prêt à accepter la domination, ou du moins la prépondérance, étrangère ; il a toujours été battu. La politique de collaboration, sous l'occupation, a obtenu le concours de personnalités, hommes politiques ou intellectuels ; elle a séduit un moment une partie de la classe possédante, craignant que la défaite du nazisme n'entraîne l'avènement du bolchevisme : elle n'a à aucun moment rallié le peuple. Il ne s'est pas trouvé de majorité, en 1954, pour donner vie au projet de communauté européenne de défense, qui aurait placé les troupes françaises, à égalité avec les troupes allemandes, sous commandement américain, et constitué un pas décisif vers la création d'une fédération européenne, réplique et satellite des Etats-Unis. Enfin l'arrivée à la tête de l'Etat d'un Européen déclaré, antigaulliste à ses heures, n'a pas remis en cause les décisions majeures prises par de Gaulle pour rétablir la souveraineté française dans tous les domaines — *Communauté européenne, pacte atlantique, Nations unies* — où elle avait été partiellement aliénée.

S'il n'y avait le cas de la Pologne, quatre fois partagée et quatre fois ressuscitée, et celui des nations balkaniques, qui ont survécu à des siècles de joug turc, on dirait qu'une telle constance est sans exemple dans l'histoire. Elle serait inexplicable si la nation n'avait accumulé, au cours des âges, un véritable patrimoine génétique, dont chaque Français, dès le ventre de sa mère, hérite, qu'il le veuille ou non, quelque peu.

### Le coq gaulois agace

Il n'y a pas que du plaisant dans ce patrimoine où *le mal français* a sa part. Le coq gaulois symbolise assez bien la combinaison d'arrogance, d'agressivité et de légèreté, qui agace tant, à l'occasion, nos partenaires. Mais la France est aussi une manière, on n'ose pas dire un art, de vivre. Sinon, comment se ferait-il que tant d'immigrants, venus de tous les horizons, aient pu aussi facilement se fondre en elle, que dans ses gouvernements des Africains aient côtoyé des Polonais, et des Juifs des Arabes ? A un moindre degré, certes, que les Etats-Unis, la France est, elle aussi, une nation d'immigrants : elle ne l'aurait pas été si, dans bien des moments où la répression s'abattait sur telle ou telle partie de l'Europe, de l'Irlande à la Russie, elle n'avait pas fait figure de havre de la liberté.

C'est de cette image-là qu'elle doit aujourd'hui se souvenir, quand elle songe à son avenir, et non des rêves hégémoniques qui, comme les autres nations modernes, l'ont si souvent motivée. Quoi qu'elle fasse, en effet, ces ambitions ne sont plus à sa portée. Elle était, en 1789, l'un des pays les plus peuplés du monde, bien avant la Russie, au point qu'on l'appelait la « Chine de l'Europe ». La saignée des guerres de la Révolution et de l'Empire, puis de deux conflits mondiaux, l'a ramenée au quinzième rang : l'Indonésie, le Bangladesh, le Nigéria, le Mexique, ont bien plus d'habitants qu'elle. On voit mal comment ce retard, malgré tous les efforts de Michel Debré, pourrait être rattrapé.

Le serait-il par miracle que les dimensions de l'espace national suffiraient à vouer à l'impuissance un nouveau Napoléon. Un avion supersonique n'a besoin que d'une petite demi-heure pour le traverser dans sa plus grande longueur et une demi-douzaine de bombes nucléaires bien placées mettraient fin à l'histoire de la France. La dépendance où se trouve son économie vis-à-vis des importations de matières premières et d'énergie est un autre facteur qui limite, qu'elle le veuille ou non, ses prétentions. Peut-elle pour autant se satisfaire, comme le président de la République l'y a invitée au début de son septennat, de figurer dans le « *peloton de tête des puissances moyennes* », et de mettre toute son ambition dans la compétition commerciale et l'équipement du pays ? Valéry Giscard d'Estaing semble lui-même chercher davantage, comme en témoignent ses interventions répétées en Afrique. Et son ministre des affaires étrangères, au lendemain de l'affaire de Kolwezi, est allé, pour justifier cette action, jusqu'à répondre à un contradicteur que la France « *était une grande puissance* ».

### Une « grande puissance » peu portée à la domination

Pour rapatrier ses parachutistes, la grande puissance en question a dû emprunter des avions de transport aux Etats-Unis. Elle n'a pas plus de chars que la Syrie, pas plus d'avions que l'Iran. Son peuple, toutes classes confondues, a rarement été aussi peu militariste, aussi peu porté à la domination. Chacun sent bien que, si elle a un rôle à jouer aujourd'hui, il ne peut en aucun cas reposer sur la seule force matérielle. De toute façon, l'échec de celle-ci a fonder un ordre stable est patent partout dans le monde. Ce dont l'humanité a besoin pour sortir de la crise générale, économique, morale, intellectuelle, dans laquelle elle se débat, c'est, dans tous les domaines, d'Etats dont la politique prenne en compte les énormes changements intervenus dans l'univers au cours des dernières décennies et ceux que dessinent à l'horizon les évolutions en cours.

Pour définir cette politique, rien n'est plus superflu que les raffinements de pensée, la sophistication de l'analyse. Il suffit de quelques idées qui aillent droit au but. On n'en trouve guère, il faut bien le dire, dans *Démocratie française*, comme dans l'ex-programme commun de la gauche. Encore celui-ci avait-il l'avantage d'être une idée en lui-même, aussi longtemps du moins que l'on pouvait croire que socialistes et communistes avaient vraiment l'intention de gouverner ensemble.

Les idées simples, qu'un seul mot suffit parfois à exprimer, la France en a conçu plus d'une au cours de sa longue histoire. Bien sûr, il serait grotesque de prétendre qu'elle détient là un monopole, ou même une prépondérance : l'impérialisme intellectuel est à peine moins détestable que l'autre. Mais c'est un fait qu'elle n'a guère cessé, depuis le temps de Saint Louis et de la fondation de la Sorbonne, d'être ce qu'on est convenu d'appeler un foyer de civilisation. Sa capitale a conservé, depuis l'époque où il n'était « bon bec que de Paris », un prestige, un appel, hors de proportion avec ce qu'est devenue sa puissance. Ville-lumière, ville-symbole : en est-il une dans le monde dont la chute et la libération aient fait couler autant de larmes ? Où aurait pu se jouer le psychodrame de mai 1968, sinon aux lieux mêmes qui ont vu le 14 juillet, les Trois Glorieuses et la Commune ?

« *Dans le monde d'aujourd'hui, il n'y a au fond que deux métropoles intellectuelles : New-York et Paris.* » Celui qui nous a souvent tenu ce propos n'était ni un Français, ni un Américain, mais un juif polonais devenu Israélien, après avoir connu les camps d'U.R.S.S. et l'armée Anders et qui, pendant longtemps, fut le correspondant du *Monde* à New-York, Philippe Ben.

Le prestige du passé y est pour beaucoup. Les noms de Rousseau, de Hugo, de Zola parlent encore à beaucoup d'amoureux de la liberté. Alexandre Dumas et Maupassant sont toujours des best-sellers en U.R.S.S., et Napoléon demeure un personnage immensément populaire, non seulement dans l'Angleterre qui l'a vaincu, mais jusque dans la lointaine Corée du Sud. Mais le bon usage du passé, pour une nation, consiste à s'en servir comme d'un mur sur lequel s'appuyer pour se mesurer au présent et à l'avenir, non comme d'une ombrelle sous laquelle s'en protéger. Ce sont les vieux qui se complaisent à son évocation, et les nations, comme toutes les sociétés, comme toutes les institutions, ne vieillissent pas moins, si elles n'y prennent garde, que les gens. Or, dans le monde impitoyable où nous vivons, le « coup de vieux » ne pardonne pas. Déjà menacée par la chute de sa natalité de devenir un pays de retraités, la France cessera de compter si elle devient, de surcroît, un pays retraité. Qu'elle entretienne ses monuments, qu'elle attire les touristes, qu'elles s'ingénie à les combler de spectacles, de sons et de lumières qui leur donnent une idée de ce que fut la magnificence d'autrefois. Mais qu'en même temps elle ne perde pas une occasion de faire comprendre qu'elle entend être aussi une nation d'aujourd'hui, où l'aventure humaine se poursuit sans excès de nostalgie ni de pessimisme.

### Une langue vivante s'il en est

Un élément du poids de la France tient, c'est une autre évidence, à sa langue, puisque celle-ci est parlée, en dehors de ses frontières, par des *dizaines de millions de personnes, et que la* francophonie fonde une indéniable convergence politique. Dans un univers qui résiste mal à l'envahissement de l'américain, langue pratique et vivante s'il en est, le français constitue une arme irremplaçable, ce qui ne veut pas dire que son avenir soit le moins du monde assuré. Bien au contraire : son actuel recul a toutes chances de continuer s'il ne devient pas une bonne langue, une langue actuelle, une langue qui ne se dessèche pas, capable d'inventer, pour désigner les objets et exprimer les idées de ce temps, des mots commodes et expressifs qui n'aient pas l'air de sortir d'un magasin d'antiquités ou d'un dictionnaire bilingue.

N'oublions surtout jamais que le génie du français, celui qui fit de lui, au dix-huitième siècle, la langue de toute l'Europe, c'est sa clarté, son aptitude à exprimer toutes les nuances de la précision. Qu'il continue de se laisser envahir par les fumées de l'à-peu-près et par les lourdeurs du nominalisme, et c'en sera vite fait de son attrait et de sa réputation dans les pays où la culture française a survécu au déclin de la prépondérance française. Il ne s'agit pas, bien entendu, de sauver à tout prix une complexité orthographique et syntaxique hérités d'une époque où une caste de bien nés compliquait à plaisir les règles du bon parler dans le but plus ou moins conscient de maintenir son usage à l'abri de la convoitise du « commun », mais d'aller dans le sens d'une plus grande rigueur, d'une plus grande simplicité, au lieu de substituer, comme certains paraissent curieusement s'y croire tenus, un jargon élitiste à un autre. Y a-t-il en effet quelque chose dont notre pauvre monde, gavé de mots creux, ait davantage besoin que de la netteté de la pensée ?

Enfin les idées, même bien exprimées, ont peu de portée lorsqu'elles sont décrochées du réel ; rien n'est plus juste, dans l'enseignement de Marx, que son insistance sur la nécessité de ne jamais séparer théorie *et praxis*. Les plus efficaces sont celles qui, mises à l'épreuve de l'expérience, ont pris en quelque sorte racine. S'il en est une dont la survie de la France, au cours des siècles, témoigne qu'elle a bien pris racine chez elle, c'est bien celle du droit à la différence. Et donc du refus de l'uniformité.

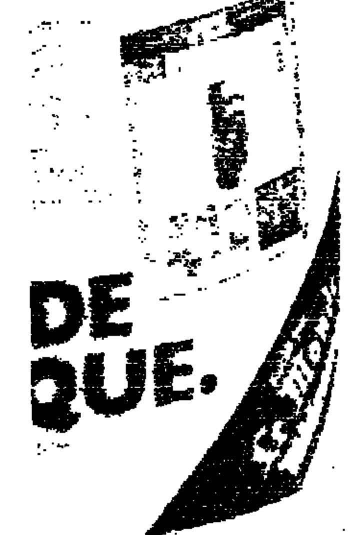
### Il faut d'abord vivre

Il s'en faut que l'ensemble de l'humanité en soit parvenu là. Blanc ou rouge, le totalitarisme domine une grande partie de la planète. Dans trop de pays qui se réclament de la démocratie, ses méthodes ont plus ou moins contaminé le comportement des gouvernants et d'un certain nombre de leurs agents. Chez celui qui est responsable du sort de dizaines de millions d'hommes et qui doit tout à la fois les nourrir et les faire tenir tranquilles, la tentation est forte de ne pas se laisser embarrasser par les détails, et d'écraser les mouches sur le passage du troupeau. On ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs : c'est une des lois élémentaires de la politique, et l'on ne compte plus, y compris chez nous, les purs esprits qui, une fois installés au pouvoir, ont mis leurs beaux principes dans leur poche pour sacrifier, comme leurs devanciers, à la loi de la jungle.

*La France l'a fait, cent fois, mille fois*, dans le passé. Elle n'a plus les moyens de le faire. Elle a encore ceux de se rappeler qu'elle a été la patrie des droits de l'homme, de faire obstacle à l'écrasement des faibles, de se battre pour un ordre mondial qui ne soit pas soumis pour toujours à la loi du plus fort. A vouloir être le plus petit des Grands, comme elle s'y est trop souvent essayée, elle se ridiculiserait et se rendrait odieuse. A mettre ce qui lui reste de puissance au service des petits, elle contribuerait à rendre ce monde un peu plus vivable, elle rendrait à sa jeunesse des raisons de l'aimer, elle serait fidèle à une histoire qui a fait d'elle à la fois, paradoxalement, la fille aînée de l'Eglise et la mère des révolutions.

Mais rendre le monde plus vivable, quand on est la France, cela veut dire se rendre d'abord soi-même plus vivable. Or il faut vivre avant de philosopher. Et vivre, pour beaucoup de Français, cela veut dire aujourd'hui trouver du travail.

ANDRÉ FONTAINE.



# SPORTS

## FOOTBALL

### STRASBOURG-DUISBOURG EN COUPE DE L'U.E.F.A.

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe de l'U.E.F.A., effectué le 3 novembre à Zurich, a donné les résultats suivants :

Moenchengladbach (R.F.A.) - Wroclaw (Pol.); Strasbourg (Fr.)-Duisbourg (R.F.A.); Stuttgart (R.F.A.) - Dukla Prague (Tch.); Honved Budapest (Hong.)-Ajax Amsterdam (P.-B.); Milan A.C. (It.) - Manchester City (Angl.); Etoile rouge Belgrade (Youg.)-Arsenal (Angl.); Valence (Esp.)-West Bromwich (Angl.); Ejsborg (Dan.)-Herta Berlin (R.F.A.)

Les matches « aller » auront lieu le 22 novembre sur les terrains des clubs nommés en premier. Les rencontres « retour » sont fixées au 6 décembre.

● *Après cinquante et un mois de retraite, Mario Zatelli*, maintenant âgé de soixante-six ans, effectue un nouveau retour à l'Olympique de Marseille, parmi les derniers du championnat de première division. Nommé conseiller technique, vendredi 3 novembre, il pourra intervenir sur le programme d'entraînement à adopter. Les Yougoslaves Josip Skoblar et Djalma Markovic conservent dans l'immédiat leurs fonctions respectives de directeur sportif et d'entraîneur.

## TENNIS

### PROISY ÉLIMINÉ A COUBERTIN

Rien n'allait plus pour Patrick Proisy vendredi 3 novembre sur le Central du stade de Coubertin. Il faisait des fautes grossières, sa volée n'avait plus de mordant : méconnaissable ! En face de lui Tom Gullikson, le gaucher des deux frères jumeaux, ne se montrait pas un foudre de guerre pourtant. Mais le tennis est ainsi fait, surtout le tennis en vase clos où les points, quand on est dans un jour hors forme, défilent à toute allure. Gullikson, qui l'emporta par 7-5, 6-3 devant une assistance de fervents, est ainsi appelé à rencontrer ce samedi en demi-finale l'Anglais Mark Cox, vainqueur de John Austin par 7-6, 6-4. L'autre demi-finale verra s'affronter deux Américains : Brian Gottfried, favori du tournoi, facile vainqueur de Robin Drysdale (6-2, 6-0) et Bob Lutz, gagnant son match au petit trot contre l'Allemand Pinner (7-6, 6-3).

### LES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU ET LES DROITS DE L'HOMME

Le mouvement « Quel corps ? » (1) qui édite une revue consacrée aux problèmes sportifs, invite à boycotter les Jeux olympiques de Moscou en 1980. « *Nous demandons aux sportifs*, indique notamment ce communiqué, *de refuser de participer aux compétitions olympiques tant que les droits de l'homme seront étouffés par les cris des psychiatrisés et tant que les libertés démocratiques auront la couleur des chars russes. Les sportifs doivent prendre leurs responsabilités en tant que citoyens. Ce n'est pas en cautionnant par leurs présence les Jeux des hôpitaux psychiatriques qu'ils aideront au « rapprochement entre les peuples », thème que mettra en avant la bureaucratie olympique et politique russe. C'est en refusant de jouer sous la protection du K.G.B., ce cancer monstreux, qu'ils se porteront solidaires non seulement des sportifs tchèques et russes emprisonnés, mais aussi des jeunes soviétiques dont la seule perspective est la normalisation stalinienne ou les camps de travail.* »

(1) « Quel corps ? », c/o Marc Perelman, 20, rue des Annelets, 75019 Paris.

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 128 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 228 F | 435 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

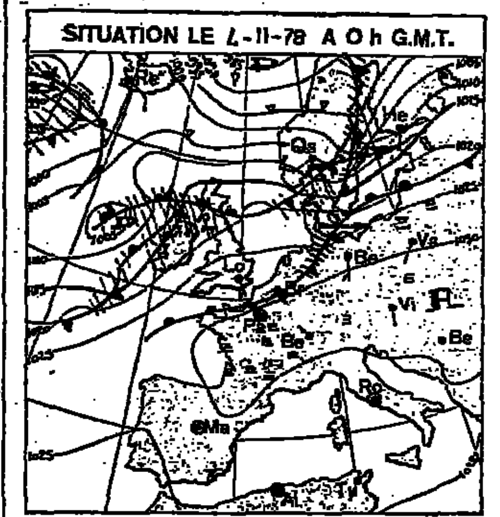
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 5-XI-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas
dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 novembre à 0 heure et le dimanche 5 novembre à 24 heures.

Les hautes pressions axées du nord de l'Espagne à l'Europe centrale persisteront. Les perturbations atlantiques qui circulent des Açores aux îles Britanniques et à la Baltique épargneront la majeure partie de la France, et n'affecteront que faiblement les régions les plus septentrionales du pays.

Dimanche, le temps sera très nuageux de la Bretagne aux Flandres et aux Ardennes, avec des bruines ou des pluies faibles, surtout près des côtes de la Manche et du Pas-de-Calais.

Sur les autres régions, les brouillards matinaux et les nuages bas seront encore fréquents, et souvent épais ; leur dissipation sera localement lente dans les vallées du Massif Central, dans le Lyonnais et en Alsace. La dissipation des brouillards matinaux conduira à l'apparition d'un temps généralement ensoleillé.

Des nuages assez développés apparaîtront sur le golfe de Gêne ; ils donneront quelques averses sur la côte orientale de la Corse.

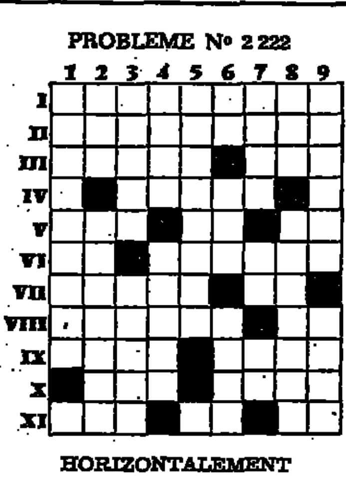
Dans l'ensemble, les températures varieront peu, sur les régions septentrionales le temps sera doux : ailleurs il fera frais le matin, puis l'év rtion de la nébulosité conduira à un réchauffement sensible l'après-midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 novembre ; le second, le minimum de la nuit du au 4) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Brest, 15 et 14 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 13 et 7 ; Dijon, 6 et 4 ; Grenoble, 9 et 3 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille, 17 et 6 ; Nancy, 7 et 6 ; Nantes, 18 et 12 ; Nice, 19 et 14 ; Paris-Le Bourget, 13 et 10 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 21 et 3 ; Rennes, 17 et 14 ; Strasbourg, 7 et 4 ; Tours, 12 et 11 ; Toulouse, 10 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 7 degrés ; Amsterdam, 11 et 6 ; Athènes, 15 et 10 ; Berlin, 7 et 6 ; Bonn, 8 et 8 ; Bruxelles, 11 et 9 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 11 et 10 ; Genève, 8 et 8 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 14 et 7 ; Madrid, 18 et 1 ; Moscou, 6 et 4 ; New-York, 17 et 10 ; Palma-de-Majorque, 21 et 5 ; Rome, 19 et 3 ; Stockholm, 9 et 8.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 222



HORIZONTALEMENT

I. On y trouve généralement des bières de luxe. — II. Une délicatesse suffit pour l'améliorer. — III. Qui est donc dans toutes les bouches ; Ne doit pas avoir la gorge fragile. — IV. Dieu marin. — V. Peut être considéré comme un mot très cavalier ; Arme (épelé) ; Devant le nom d'un élu. — VI. Apparaît souvent dans une longue période; Qui ont donc trop flambé. — VII. Les derniers des pieds ; Vieille ville. — VIII. Peuvent se manger vertes ; Pour lier. — IX. Vraiment très simple ; Peut être broyé par un neurasthénique. — X. Pris par ceux qui n'aiment pas le jus ; Pas nu. — XI. Adjectif qu'on peut avoir à la bouche ; Fleuve ; Préposition.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à un petit cousin. — 2. Endroit où l'on peut saigner ; Peut servir de doublure. — 3. Ville d'Italie ; Est plus solide qu'une ficelle. — 4. Endroit où il y a quelque chose à voir ; Qu'on a vue les yeux fermés. — 5. Qui n'est donc pas un cadeau. — 6. Note ; Peut être noirci par le charbon ; Peut être classé avec les lions. — 7. Pays ; Comme un propriétaire ; Utile pour doubler. — 8. Période ; Pas près de bouillir. — 9. Qui sont donc dans le ton ; Mot qui peut indiquer qu'il y a un peu d'abus.

Solution du problème n° 2 221

*Horizontalement*

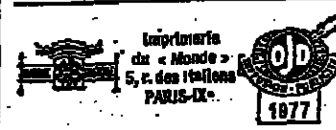
I. Appareil ; Montée. — II. Brumeuses ; Bouts. — III. Sirènes ; Essuie. — IV. Os ; Lô ; Uni ; Cal. — V. Rétine ; Unau ; Ere. — VI. Brioche ; Girl ; Us. — VII. Créole ; Civet. — VIII. No ; Nobiliaire. — IX. Turbotière. — X. Vil ; Egrener ; B.E. — XI. Peser ; NL ; Saumon. — XII. Or ; Ement ; Usait. — XIII. Italie ; Eus. — XIV. Nés ; Nasse ; Créas. — XV. Abêti ; Scierie.

*Verticalement*

1. Absorbant ; Point. — 2. Priser ; Ouverte. — 3. Pur ; Tic ; Ris ; Asa. — 4. Améliorable. — 5 Renonce ; Reine. — 6. Eue ; Ehonté ; Méat. — 7. Issu ; Eloigné ; Si. — 8. Le ; Nu ; Eberlués. — 9. Seing ; Ire ; Tues. — 10. Al ; Lens. — 11. Obscurci ; Eau ; Ci. — 12. Noua ; Lia ; Rustre. — 13. Tuile ; Vis ; Ma ; Er. — 14. Eté ; Ruer ; Boitai (cf. Lesage, *le Diable boiteux*). — 15. Es ; Lestement ; Se.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 novembre 1978 :

DES DECRETS

● Relatif au champ d'application de la procédure prévue par la loi du 29 novembre 1952 sur les travaux mixtes ;

● Portant application aux salariés agricoles des améliorations des pensions de vieillesse accordées aux conjoints survivants et aux femmes assurées.

UN ARRETE

● Fixant le taux de la taxe parafiscale perçue au profit de l'Agence pour les économies d'énergie et la date d'entrée en vigueur du décret instituant ladite taxe.

## LOTO

TIRAGE N° 44
DU 2 NOVEMBRE 1978

26 31 35 36 39 46

NUMERO COMPLEMENTAIRE 13

| | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 6 230 318,70 F |
| 5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire | 194 697,40 F |
| 5 BONS NUMEROS | 19 150,50 F |
| 4 BONS NUMEROS | 218,50 F |
| 3 BONS NUMEROS | 16,00 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 8 NOVEMBRE 1978

VALIDATION JUSQU'AU 7 NOVEMBRE 1978 APRES-MIDI

## Jeunesse

● *Bourses pour les jeunes.* — La Fondation de France attribuera au moins de juin 1979 une trentaine de bourses de 15 000 F, afin d'aider des jeunes « *à poursuivre sur le plan professionnel, universitaire ou personnel, des travaux ou des études leur permettant de réaliser leur projet* ». Les candidats doivent être âgés de dix-huit à vingt-quatre ans s'ils sont étudiants et de vingt à trente ans s'ils sont salariés. Ecrire à la Fondation de France, 67, rue de Lille, 75007 Paris, avant le 31 décembre 1978.

Le Monde

# culture

LE JOUR
DES MUSIQUES

### *Le concours de la chanson française.*

*Organisé par TF 1 et France-Inter avec la collaboration de la SACEM, le concours de la chanson française se donne pour but de promouvoir sur le plan national quatorze chansons françaises et s'adresse exclusivement aux auteurs et compositeurs, membres de la SACEM. Il comporte une première sélection, suivie de deux demi-finales et d'une finale télévisées. Chaque auteur ou compositeur ne peut présenter plus de trois chansons et celles-ci doivent être envoyées à Maître Lesage entre le 1er novembre et le 30 novembre, date à laquelle les œuvres présentées au concours devront obligatoirement avoir été déclarées au répertoire de la SACEM. Les chansons participant à la compétition ne devront pas, à la date du 3 mars 1979 inclus, avoir été l'objet d'une exploitation graphique, phonographique ou sur tout autre support sonore, ni avoir été diffusées à la radio, à la télévision ou communiquées au public sous quelque forme que ce soit.*

*La chanson ayant obtenu le premier prix du concours de la chanson française représentera la France au concours de l'Eurovision 1979 à Tel-Aviv.*

### *Nouveaux albums.*

NEIL YOUNG *(Comes a time). — Un album élaboré, réalisé avec infiniment de soin par l'une des personnalités les plus fortes, l'un des compositeurs les plus importants, les plus riches d'invention et d'émotion de la musique rock. Nouveaux rêves et fantasmes d'un Neil Young sensible, plein de retenue et magnifiquement inspiré (33 t. dist. W.F.A. Filipacchi Music 54099).*

GARY BURTON (Times Square). — *Ce disque du vibraphoniste Gary Burton est la trace laissée par sa dernière tournée européenne. Cependant, Burton a rallié pour cet enregistrement un batteur de grand renom, Roy Haynes. Celui-ci apporte aux compositions du leader, comme à celles du bassiste Steve Swallow, le souffle qui faisait quelque peu défaut lors de l'apparition en public. Le jeune trompettiste japonais Tiger Okoshi fait preuve d'une sobiété et d'une inspiration qu'on ne lui connaissait pas. (E.C.M., distribution Phonogram.)*

MURRAY EN EUROPE. — *David Murray, Californien d'origine mais animateur vivace de la scène new-yorkaise, est par sa fougue et en raison de son jeune âge le saxophoniste ténor en qui peut-être on peut fonder les plus grands espoirs. Très décidé, il a déjà conquis le public de toute l'Europe et gravé également des disques pour des petits labels indépendants. Deux d'entre eux, enregistrés en public, l'un en duo, l'autre en quartet, révèlent nettement les facettes du talent de Murray.* Let the music take you *possède toute la fureur et l'élan de la présentation « live » réussie. L'enthousiasme du saxophoniste est tout au long stimulée par la frappe très sèche de George Brown. Dans l'autre disque, point de section rythmique, un seul partenaire, James Newton, nouvelle vedette de la flûte. Face à une personnalité très riche, Murray est très créatif. Les ambitions de ce musicien ne cessant de croître, cet enregistrement permet de fixer une étape dans sa carrière que l'histoire jugera peut-être importante.* — Let the music take you, *Marge, distribution Fluid ;* Solomon's Son Circle, *distribution Free Bird.*

### *Le calendrier du rock.*

*Eric Clapton le 8 novembre au Palais des sports de Lyon, le 18 au pavillon de Paris ; Jerry Lee Lewis le 10 novembre au Palais des sports de Lyon (concert unique en France) ; Barclay James Harvest le 9 au Stadium ; Little Bob Story le 8 novembre à Massy, le 11 à Limoges, le 17 à Salon-de-Provence, le 18 à Béziers, le 19 à Pau ; Kevin Coyne le 10 novembre à l'Olympia (18 h.) ; Dolly Parton le 13 novembre au Théâtre Mogador ; « Mama » Bea Tekielski le 11 novembre à Bruxelles, le 14 à Tournai, le 15 à Liège ; Rod Stewart le 20 novembre au pavillon de Paris.*

## Rock

# 96° degrés à l'ombre

En Jamaïque, Third World ne fait pas l'unanimité, certains reprochent aux musiciens du groupe de s'éloigner de leurs racines. Ils sont pour la plupart issus de familles aisées, ils ont fait leurs études aux Etats-Unis et de fait assimilés certaines composantes de la musique anglo-saxonne. « Les études, explique Ibo, l'organiste, ne sont pas un but en soi.

» Aux Etats-Unis, l'éducation dans les universités tend à faire de nous des « bons Noirs » qui entrent dans le rang. « Cultive-toi, oui, mais oublie ta culture, grandis dans la société avec les règles et les principes blancs. » Nous avons compris cela et nous ne nous y sommes pas pliés. »

Bien sûr les garçons du ghetto ne se reconnaissent pas toujours en Third World parce que ses musiciens sont différents, même si leur musique est le support d'un discours qui revendique leurs droits *(96° in the Shade, 96° à l'ombre)*, qui chante la gloire de leur dieu *(Jah Glory, la Gloire de Dieu)* et tire sa source d'une mémoire collective noire *(Dreamland, la Terre de rêve)*.

Si la poésie et les mots sont simples, la démarche n'en est pas moins ressentie comme intellectuelle. L'écart se situe sans doute au niveau de la formulation et de la musique sophistiquée.

D'ailleurs au mois d'août, Third World donnait une série de quatre concerts à Kingston, au Royal Garden Theatre sur Hope Road, et le public était composé principalement de gens appartenant à la bourgeoisie de la ville et de quelques touristes blancs égarés. A l'entrée une pancarte aux couleurs rastas indiquait : « *Third World in Concept.* » Un concert de Third World est en effet un concept. Le show est construit avec une minutie exceptionnelle chez les groupes jamaïcains. Les six musiciens accordent une grande importance à l'esthétique de leur spectacle, à sa progression dramatique. Ils se présentent en scène sur différents niveaux, différentes lignes de profondeur, jouant sur les couleurs de l'éclairage selon l'effet désiré, le sens des textes. Leurs chansons sont de petits tableaux auxquels des pantomimes ou des sketchs virulents servent d'introduction.

Ils miment un marché d'esclaves, et Ibo, torse nu et coiffé d'un chapeau haut de forme, déclame avec un accent oxfordien prononcé : « Ces nègres sont restés assez longtemps en esclavage, il est temps de leur rendre leur liberté. Donnons-leur un peu d'argent pour les contenter, mais ne les éduquons pas trop vite. » Dans le même temps Richie, le bassiste, montre Willie, le batteur, et Cat, le guitariste, en assurant : « Celui-ci est fort et vigoureux, il est bon pour les champs, celui-là a des dents solides et une bonne tenue, il est excellent pour les études. »

Ainsi les musiciens de Third World *descendent au milieu des gradins du* petit théâtre à ciel ouvert, interpellent les spectateurs, les prennent à témoin, fustigent l'hypocrisie de la société blanche qui montre la voie de la corruption, ou la désertion des Noirs qui croient pouvoir trouver leur place dans cette société en oubliant leurs frères et leur culture. Ils condamnent les structures d'un gouvernement qui interdit leur émancipation lorsqu'en s'échangeant *leurs instruments, ils pastichent* des policiers qui les obligent à reprendre leurs fonctions respectives.

Les concerts sont rares en Jamaïque, et seuls les groupes qui bénéficient d'une réputation internationale sont en mesure de se produire correctement *grâce à leur matériel*. Ces concerts servent en fait de répétition, et Third World rodait la tournée mondiale qu'il effectue actuellement. Les musiciens sont habitués au public anglo-saxon puisqu'ils ont assuré les premières parties de groupes plus populaires, comme les Wailers.

Third World est sans doute le seul groupe qui possède un bureau de management en Jamaïque. Située sur Oxford Street dans New-Kingston, le quartier des affaires, cette petite pièce exiguë, recouverte de photos, leur sert de base et leur permet d'accorder des interviews à l'occasion. « Nous ne faisons pas de politique, disent-ils, le rastaman n'en fait pas. Nous essayons simplement de montrer que certaines choses vont à l'encontre du bien-être, et qu'il existe une façon de vivre mieux. »

La politique est un mot synonyme de corruption pour les rastas, pourtant dix minutes plus tard, Ibo demandera : « La France vend-elle toujours des armes à l'Afrique ? » A l'exception de Richie, les musiciens de Third World sont un transfuge d'Inner Circle, un groupe très populaire dans l'île, dont la démarche rayonnante se rapproche des groupes de soul américains. « Nous nous sommes *séparés*, explique *Ibo*, pour former Third World, car nos options musicales divergeaient. Nous ne voulions pas être uniquement un groupe de danse, nous recherchons une variété dans les climats, nous avons assez de technique pour jouer tous les styles de musique. »

C'est en fait la base essentielle de la musique de Third World. Leurs compositions proposent *une succession* de climats dont le relief est dessiné avec un style précieux. Les interventions instrumentales, les parties vocales s'associent avec précision à des changements de rythmes perpétuels. Un reggae subtil et coloré qui ne refuse pas l'influence du jazz au sein de morceaux bien construits.

Avec ses mélodies éthérées, Third World, à l'instar de Marley, offre au reggae une ouverture vers l'Occident.

**ALAIN WAIS.**

★ Dimanche 5 novembre, à 17 h. 30, au théâtre Le Palace, discographie chez Phonogram.

## Exposition

### Conversations de salon

Ecriture 79, c'est un Salon où, comme son nom l'indique, on papote beaucoup. On ne saurait sans doute juger trop hâtivement ces conversations qui reposent *sur une longue* réflexion, sur des années de théorie. Mais puisque l'écriture, telle que la dessinent les œuvres exposées, refuse un certain esthétisme, refusons donc en retour d'écouter son pathos péremptoire, doutons un instant de ses certitudes et, sans respect pour les longues explications (encore !) qui accompagnent cette forme de l'art, offrons-lui une attention naïve.

A une ou deux exceptions près, les œuvres de ce Salon ne sont pas des œuvres. Ce sont des graffiti bien élevés, trop intellectuels pour se contenter des murs de la ville, et qui affirment volontiers, espérant le contraire : « Je ne suis pas une œuvre d'art. » Parfois aussi : « Je pourrais être une œuvre d'art si j'en avais envie. » La plupart d'entre elles semblent enfin récuser le jugement du visiteur, à moins qu'il ne *soit positif*. C'est là une honnêteté de propos qui contrebalance l'innocence des proclamations politiques.

L'entrée est à 8 francs, 5 pour les étudiants. Ce prix prohibitif est une maladresse qu'il serait trop facile d'exploiter même en tenant compte des difficultés des organisateurs. Mais c'est qu'on est de surcroît mal servi pour ce prix. Hormis quelques « favoris », les noms des artistes ne sont pas affichés, et il faut se livrer à de *difficiles recoupements* pour deviner ceux qui nous intéressent : en l'occurrence François Pourtaud (semble-t-il) et, dans une certaine mesure, Mehdi Kotbi. Le livre des visions du premier et les calligraphies du second redonnent et à l'art et à l'écriture une richesse qu'ils perdent ailleurs.

**FRÉDÉRIC EDELMANN.**

★ Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, 75006 Paris, jusqu'au 6 novembre, de 11 heures à 19 heures.



## Variétés

# « Starmania »

Composé par Michel Berger sur un livret de Luc Plamandon, *Starmania* est un double album imaginé en forme de comédie musicale, qui raconte une histoire à travers des personnages différents : le « zonard » qui descend sur la ville pour être heureux sans attendre, la serveuse-automate qui a envie d'un peu de soleil, des amoureux qui vivent entre des buildings de cent étages, des êtres qui promènent des rêves éveillés, partent dans d'autres univers, d'autres galaxies, d'autres planètes.

*Starmania* mélange rêve et réalité, couleurs et sensibilité du temps, tout un monde fragile, un bonheur qui frôle, un désir brusque de chercher un « *no man's land où on pourra vivre désespérément libre* ». La musique sophistiquée, pleine de vibrations et de nonchalance de Michel Berger donne à *Starmania* comme une sorte de magie.

Interprétée par Michel Berger, Claude Dubois, Daniel Balavoine, Diane Dufresne, France Gall, René Joly, Fabienne Thibeault, Nanette Workman, avec la collaboration de musiciens français, anglais et américains, *Starmania*, dont la réalisation phonographique a coûté un million de francs, démontre que, même en France aujourd'hui, la musique de variétés peut être tout autre chose qu'un produit aseptisé et banalement traditionnel.

*Starmania*, mis en scène par l'Américain Tom O'Horgan — qui fit autrefois la réalisation de *Hair* et de *Jésus-Christ* Superstar à Broadway, — sera monté sur la scène du Palais des congrès en avril prochain, puis au stade olympique de Montréal en août.

C. F.

★ Double album WEA. Filipacchi Music. 66080.



## BEAUSOLEIL BROUSSARD ET LES MÉNESTRIERS AU PALAIS DES ARTS

Le Palais des arts présente deux spectacles *folk*. *A 18 h. 30, les musi*ciens du groupe Beausoleil Broussard (1) présentent la musique des villages d'Acadie dont ils sont originaires : ballades, rythmes de danse, valses, qui expriment une meilleure douceur de vivre, de « *laisser le bon temps rouler* ». Le groupe a été formé il y a deux ans et a pris le nom de Joseph Broussard, dit Beausoleil, qui fut autrefois chef d'un mouvement de rebellion contre l'autorité alors anglaise. Ils sont quatre musiciens qui ont choisi pour s'exprimer la diversité des instruments (piano, violon, guitare, mandoline, clarinette, harmonica, basse, cuillères), des voix, et prennent du plaisir à jouer leur musique, à offrir leurs traditions adaptées avec infiniment de délicatesse et d'amour.

A l'affiche, à 21 heures, la troupe des *Ménestriers (2) est aussi formée de* quatre musiciens qui utilisent un grand nombre d'instruments : pandore, luth, guiterne, oud, saz, vielle, violes, rebec, cromornes, flûtes à bec, tchek-tchek, zarbsanien. Attachés à la musique populaire ancienne, les Ménestriers se conduisent à la manière des artisans qui restituent à des pièces précieuses leurs couleur, leur éclat, leur tempo. Le travail de recherche entrepris mène aussi bien les musiciens à des vieilles chansons françaises anonymes, à des pavanes, à des branles, à des thèmes populaires espagnoles, qu'à la complainte de Mandrin. L'aventure nécessaire des Ménestriers est faite avec beaucoup de soin.

**CLAUDE FLÉOUTER.**

(1) Jusqu'au 11 novembre. Disques l'Escargot dist. C.B.S.

(2) Jusqu'au 5 novembre. Disques Le chant du monde.

## Cinéma

# « Le Privé de ces dames »

### *de Robert Moore*

Sur fond de *Marseillaise*, un « déroulant » annonce que la guerre fait rage en Europe, qu'on se prépare au combat dans le Pacifique, mais que tout cela est sans rapport avec l'histoire, San-Francisco situé à 12 000 kilomètres de Casablanca...

Dès ce pré-générique, le ton est donné. C'est celui du burlesque et de la parodie. Parodie des films noirs américains, et plus particulièrement, dans une scène irrésistible, du *Casablanca* de Michael Curtiz. Imperméable mastic et feutre rabattu sur le front, voici donc Peter Falk (« Columbo » à la télévision) qui joue les Humphrey Bogart. Découvrir l'auteur d'une demi-douzaine de meurtres, mettre la main sur un mystérieux trésor, affronter la passion hystérique que provoque chez les dames sa désinvolture et son cynisme : tels sont quelques-uns des problèmes que doit résoudre ce « privé » miteux, louchon, mais au charme dévastateur.

D'images incongrues en répliques délirantes, de clins d'œil en coq-à-l'âne, Robert Moore a réalisé une comédie-bouffe qui, dans ses bons moments, rappelle le Mel Brooks de *Frankenstein Junior*, et où l'on retrouve l'humour typiquement new-yorkais de Neil Simon, l'auteur des dialogues. Après le feu d'artifice des vingt premières minutes, Robert Moore donne parfois l'impression de toujours tirer sur les mêmes ficelles. Mais comme ces ficelles sont celles du rire, notre indulgence lui est acquise. D'autant que les comédiennes qui entourent l'excellent Peter Falk sont très belles (Ann-Margret, Louise Fletcher) ou très drôles (Eileen Brennan, Madeline Kahn).

**JEAN DE BARONCELLI.**

★ Publicis-Saint-Germain, Publicis-Champs-Elysées (v.o.), Capri, Paramount-Opéra, Paramount-Montparnasse, Paramount-Galaxie, Paramount-Orléans, Convention-Saint-Charles, Paramount-Maillot, Moulin-Rouge (v.f.).

## Formes

# *Persistance des signes*

T'ang est revenu à la couleur (1). Voilà une décennie qu'il l'avait répudiée en faveur de ses sériennes encres de Chine : il y a deux ans encore, elles me ravissaient par leurs traits libérés et libérateurs d'espace. Mais, écartés les blancs et les noirs, il ne peut pas pour autant récuser la merveilleuse calligraphie de ses ancêtres. Les signes qui en dérivent bombardent, ponctuent, virgulent, en trames apparemment capricieuses, des monceaux de verdure, des massifs terreux creusés de gouffres de lumière, voire des nocturnes bleus virant à l'indigo. Reste à savoir si on a le droit d'imaginer des paysages, des fragments du monde visible dans cet ensemble, peut-être inégal, quoique ayant été soumis à un tri sévère. Les visions de T'ang se suffisent à elles-mêmes. Qu'on se perde à n'en plus finir dans leurs profondeurs ocrées, assourdies, et cependant pleines de résonances.

Prince incontesté de la gravure contemporaine, et en même temps peintre à part entière, Stanley William Hayter serait-il un artiste bicéphale ? Non. Qu'on prenne la peine de regarder ses toiles. Son pinceau est aussi incisif que son burin. Et son monde s'est encore clarifié au cours des deux dernières années (2). Toujours les rubans multicolores qui se lovent, cernent de leurs tentacules quelque portion d'espace, les souples lanières en perpétuel mouvement, les rythmes qui scandent un élan proche du vertige, au gré des saisons dont sont traduits l'éclat et la chaleur, tel ce solstice d'été (24 juin 1976). Autres constructions, autres évocations : *Cube, Couple, Ellipse, Persienne, Bouleau, Miroir brisé*... Serait-ce donc la réalité ? Un prétexte, tout au plus, pour des jeux qui se passent de chandelle.

Les dessins de Mayo, *Jeux de mains, de balles et de vilains*, avaient, l'an dernier, mis en joie et en état de grâce poétique les visiteurs de la galerie Jean-Pierre Hagnauer, par leurs qualités graphiques, classiques (ce Grec d'Egypte ne saurait renier ses origines), leur invention délirante, leur humour volontiers sadique. Les revoici, reproduits dans le luxueux album préparé par Jacques Damase (3). Parce que Jacques Damase est un auteur-éditeur profondément original, qui a somptueusement mis en vedette (et en page) l'art et les artistes, entre autres sujets privilégiés. Pour avoir une vue globale de l'effort fourni, il faudrait pouvoir se rendre à Rennes : ces jours-ci encore la Maison de la culture y présente une grande exposition consacrée à « l'Univers de Jacques Damase, trente ans d'édition ». Univers dont la dernière constellation apparue groupe *les Noirs et les Blancs* de Sonia Delaunay. On sait que Sonia Delaunay a donné aux mêmes éditions un livre sur ses *Robes-Formes*, a illustré pour elle Tzara, Rimbaud, etc. Quant à Mayo, épaulé par des textes de Jacques Prévert, Henry Miller, Dimitri Analis, Albert Camus, il sort vivant de l'aventure.

Agathe Vaïto (1928-1974) a dit trop tôt, sans doute, adieu à la vie. Cherchait-elle déjà des *échappées* dans la persistance de toutes ces fenêtres, portes et autres ouvertures, qui trouent ses compositions comme des appels d'air ? Maintes toiles rassemblées ici (4), en une sorte d'émouvant hommage, se dégageant du flou, telles ces villes de l'année 1968 qui émergent lentement de la brume « en robe rose et verte », font pourtant assister à un net cheminement vers une figuration de plus en plus appuyée.

André Breton serait peu aimable pour les avatars picturaux du surréalisme, et *il n'aurait pas tort*. Gageons néanmoins (et pour cause !) qu'il ferait exception pour les collages d'Aube Elléouët (5), d'une tendre férocité, d'une poésie imbibée d'humour. Où l'élément liquide et ses bateaux, poissons, pieuvres, marins, tiennent une belle place parmi des dizaines de trouvailles heureuses : *Témoins des origines, la Solution de continuité, N'avouez jamais*, et autres *Métamorphoses*.

**JEAN-MARIE DUNOYER.**

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

(2) Galerie de Seine, 18, rue de Seine.

(3) Jacques Damase, 61, rue de Varenne.

(4) Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau.

(5) Trikstelle, 23, rue de Fleurus.

# SPECTACLES

## théâtres

### Les salles subventionnées

Opéra : l'Enlèvement au sérail (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : On ne saurait penser à tout ; le Jeu de l'amour et du hasard (dim., 20 h. 30) ; Six personnages en quête d'auteur (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).
Chaillot, foyer du Grand Théâtre : Prélude à un déjeuner sur l'herbe (sam., 20 h. 30, dim., 15 h., dernière) ; Gémier : Lenz (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Petit Odéon : le Pavillon Balthazar (sam. et dim., 18 h. 30) ; la Star des oubliés (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : le Malade imaginaire (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Une semaine, un film ; film documentaire ; Cinéma berlinois contemporain (sam. et dim., 15 h., 17 h., 19 h. et 21 h.).

### Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ;
Théâtre de la Ville : Susana Rinaldi (sam., 18 h. 30) ; la Maison des cœurs brisés (sam., 20 h. 30).

### Les autres salles

Aire libre : Faustino, mime (sam., 18 h. 30) ; Sidi-Ciné (sam., 20 h. 30) ; Davly (sam., 22 h.).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, salle C.-Bérard : Olaf et Albert (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Biothéâtre : la Crique (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h.).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Nadia (sam., 20 h. 30, dernière). — Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30). — Chaudron : le chant du cheval lent (sam., 20 h. 30, dim., 18 h. 30).
Centre d'art rive gauche : Comme un sens inversé (sam. et dim., 20 h. 30) ; la Femme au bout des doigts (sam. et dim., 22 h.).
Cité internationale : la Clôture (sam., 21 h.). — La Resserre : l'Epreuve (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Il fait beau jour et nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Epicerie-Théâtre : Français, encore un effort... (sam. et dim., 21 h.).
Essaïon : les Miettes (sam., 18 h. 30) ; Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. (sam., 20 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 22 h. 15). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Picasso, connais pas (sam., 20 h. 30, dernière) ; J. Villeret (sam., 22 h.).
Galerie 55 : B. Dimey (sam., 21 h.) ; Marie-Thérèse Orain (sam., 22 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Théâtre sicilien (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Molly Bloom (sam., 18 h. 30) ; la Shaga (samedi, 20 h. 30) ; Carmen city (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Fragments (sam., 20 h. 30) ; Acteurs en détresse (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mathurins : Alex Métayer (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h.).
Mogador : le Pays du sourire (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30, dim., 14 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay : Zadig (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Péniche : Histoires belges (sam., 22 h.).
Plaine : la Vie privée de la race supérieure (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Tête de méduse (sam., 20 h. 30).
Poche Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Point-Virgule : Bajazet (sam., 18 h.).
Porte-Saint-Martin : M. Marceau, mime (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Présent : Eve des Amériques (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : Chopelia (sam., 22 h.).
Saint-Georges : Patate (sam., 20 h. 30, dernière).
Studio Théâtre 14 : Festival international du mime (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Si tout le monde en faisait autant (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : la Chance au snark (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Saint-Jean : Un goût de miel (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Saint-Médard : Vie à Pablo Neruda (sam., 21 h.).
Théâtre 347 : Succès (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Tristan-Bernard : Crime à la [illegible] (dim., 15 h. et 18 h.).
Trogloclub : République de M. Dupont (sam., 20 h.) ; Gogo-zone (dim., 15 h. 30).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

**Samedi 4 - Dimanche 5 novembre**

### En banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : Barbara (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Si jamais je te pince (sam., 20 h. 30).
Bezons, salle P.-Eluard : Yvan Dautin (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. : Caligula (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : Mouloudji (dim., 15 h.).
La Courneuve, C.C. J.-Houdremont : les Deux Nobles Cousins (sam., 21 h., dim., 17 h.).
Créteil, maison A.-Malraux : Ballet hispanico de New-York (sam., 20 h. 30) ; Orchestre de chambre de Versailles (Bach, Vivaldi, Haendel, Rameau) (dim., 15 h. 30). — Salle L.-Blériot : Deuxième Festival national du cirque (sam., 20 h. 30).
Enghien, Casino : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. C. Kahn (Messiaen, Ravel, Roussel).
Ermont, Théâtre P.-Fresnay : la Cuisine des anges (dim., 16 h.).
Garches, C.C. : J.-M. Caradec (sam., 21 h.).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre : Orchestre lyrique des Hauts-de-Seine, dir. J. Bondon, sol. G. Poulet, F. Verba (Bondon) (sam., 21 h.).
Joinville-le-Pont, salle des Congrès : Kolinda (dim., 21 h.).
Meudon, C.C. : Du vent dans les branches de sassafras (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Montreuil, salle des fêtes : Mélusine (sam., 20 h. 30) ; Bourse du travail : J. Villeret (dim., 17 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers, II : Bathory Erzsebet (sam., 21 h. ; dim., 16 h. 30).
Neuilly, M.J.C. : Tu brodes ?... Ouais (sam., 21 h. 30).
Ris-Orangis, salle R.-Desnos : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Kabaret (sam., 22 h. 30).
Senlis, Fondation Cziffra : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. G. Cziffra Jr, sol. G. Cziffra (dim., 16 h. 30).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Ma danse rituel (sam., 21 h.).
Yerres, Gymnase : Kolinda, Tarentule, Yacoub (sam., 20 h. 30).

### Les concerts

Lucernaire : C. Collard, piano ; C. Courtois, violon (Tartini, Brahms, Fauré, Schumann, Bach, Beethoven, Prokofiev) (sam. et dim., 19 h. 30). — Ensemble Cytherion (Dowland, Monteverdi, de Boismortier, Geminiani, Haendel) (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup ; H. Richter-Haaser, piano (Delerue, Schumann, Mozart, Brahms) (dim., 17 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : J. McLean, flûte ; H. Besson, luth (musique du Moyen Age au romantisme).
Eglise des Billettes : J. Nelson, M. Beverley, soprani, C. Coxal, viole de gambe, C. Hogwood, orgue positif (Couperin) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : London Orians Chor (Byrd, Mozart, Bruckner, Rachmaninov, negro spirituals).
Hôtel Herouet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chœur de la cathédrale de Brunswick (Stravinski, Kodaly, Reger, Mozart, Duruflé, Franck, Mendelssohn, Bartholdy) (dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : M. Nordmann, harpe, M. Debost, flûte (Bach, Haendel, Sjohr, Chopin, Dussek) (dim., 10 h. 55).
Radio-France (studio 105) : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy (Taira, Monnet, Levinas, Koering) (sam., 17 h.).
Eglise Saint-Merri : R. Berstall, clavecin, E. Matiffa, viole de gambe (Marais-Marin, Froberger, Ortiz, Bach) (sam., 21 h.).
Théâtre du Ranelagh : H. Delavaux, mezzo-soprano, J. Bona, baryton, C. Lavoix, piano (Schumann, Brahms) (sam., 18 h. 30).
Café d'Edgar : N. Spieth, clavecin (Couperin) (sam., 18 h. 30).
Palais des Arts : les Ménestriers (chants et musiques de François Ier à Mandrin) (sam., 20 h. 45, dim., 17 h.).
Conciergerie : Quatuor G. Fumet (Mozart) (dim., 17 h. 30).
Institut néerlandais : M. Honig, soprano, R. van der Meer, baryton, R. Jansen, piano (mélodies de E. Chausson) (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame : J.-P. Mesnier, orgue (Sweelinck, Langlais, Dupré, Frescobaldi, Grünenwald) (dim., 17 h. 45).
Eglise Réformée d'Auteuil : M. L. Jaquet et A.C. Plasse, orgue quatre mains (dim., 17 h. 45).

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot. — Samedi, 15 h. : hommage à J. Grémillon : Remorques ; 18 h. 30 : cinéma hongrois : Troc, de G. Gazdag ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : cinéma suisse (20 h. 30 : Nice Time, de C. Goretta ; Ramuz, passage d'un poète, de A. Tanner ; Une ville à Chandigarh, de A. Tanner ; 22 h. 30 : Petite Vie, de P. Lambert).
Dimanche, 15 h. : hommage à J. Grémillon : l'Amour d'une femme ; 18 h. 30 : cinéma suisse : Romeo und Julia auf dem Dorfe, de H. Trommer ; 20 h. 30 : cinéma hongrois : l'Accent, de F. Kardos ; 22 h. 30 : cinéma suisse : Je Ka Mi ou Ton bonheur est de ce monde, de R. Hollenstein.
Beaubourg, 15 h. et 17 h. : cinéma suisse (15 h. : l'Accident, de G. Radanowicz ; 17 h. : Teg der Affen, de U. Maier et R. Gujer) ; 19 h. et 21 h. : films allemands 1912-1933 (19 h. : Kuhle Wampe, de S. Dudow et B. Brecht ; 21 h. : Berlin Alexanderplatz, de P. Jutzi).
Dimanche. — 15 h. et 17 h. : cinéma suisse (15 h. : courts métrages ; 17 h. : Dernier Printemps, de H. Brandt) ; 19 h. et 21 h. : films allemands 1912-1932 (19 h. : la Tragédie de la mine, de G. W. Pabst ; 21 h. : l'Ange bleu, de J. Von Sternberg).

### Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**Les films nouveaux**

SCENIC ROUTE, film américain de Mark Rappaport (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE, film collectif allemand de R. W. Fassbinder, A. Kluge, V. Schlondorff, H. Boll... ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Olympic, 14e (542-67-42). Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DERNIER MONDE CANNIBALE, film italien de R. Deodato (v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Maxéville, 9e (770-72-86). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33). Lord Byron, 8e (225-04-22).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It. v.o.) : Lucernaire, 6e (544-14-27).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ARRET DU MILIEU, LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DESPAIR (All.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FEDORA (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
GOOD BYE, EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé (326-65-13).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Hautefeuille, 6e (633-79-38). France-Elysées, 8e (723-71-11). Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — v.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Boul'Mich, 5e (033-48-29). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Orléans, 14e 540-45-91). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). La Clef, 5e (337-90-90). Panthéon, 5e (033-15-04). Olympic, 14e (542-67-42).
PETER ET ELIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71). La Royale, 8e (265-82-66). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36). Berlitz, 2e (742-60-33). George-V, 8e (225-41-46). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — v.f. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Marbeuf, 8e (225-47-19). v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Rotonde, 6e (633-08-22). Ermitage, 8e (359-15-71). Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (288-99-75). Les Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (206-71-33).
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93). Bretagne, 6e (222-57-97). Biarritz, 8e (723-69-23). Athéna, 12e (343-07-48). Mistral, 14e (539-52-43). Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Mayfair, 16e (525-27-06). Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Nations, 12e (343-04-67). St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMOIN (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46). St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

# CARNET

### Fiançailles

— M. et Mme Jean RAGEUL,
Mme Marthe MAUGUIN,
Le docteur Paul CURTAY,
Mme Adrienne DELILLE,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Marie-Annick et Jean-Bernard.
Paris, le 4 novembre 1978.

### Mariages

Fanny OHAYON-PARTOS
et
Laurent SPRENGER,
avocat à Strasbourg,
ont la joie de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité, le 28 octobre 1978, à Strasbourg.
2, rue des Sœurs,
67000 Strasbourg.
4, Geula, Haïfa (Israël).

### Décès

— Mme Marcel Bertrand,
M. et Mme El Hamoudy,
M. et Mme Mathurin Audo et leurs enfants,
M. et Mme Jean Guérin et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel BERTRAND,
ingénieur E.D.P.A.M.,
commandant d'aviation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
médaille de la Résistance,
survenu le 31 octobre 1978, en son domicile, à Clamart, dans sa quatre-vingt-treizième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pantin-Parisien, dans le caveau de famille, le vendredi 3 novembre 1978.
13 bis, rue des Volontaires,
92140 Clamart (France).
Fann-Résidence, B.P. 227,
Dakar (Sénégal).

— Mme Jean Cougny,
M. et Mme Marcel Chevalier,
M. et Mme Jacques Cougny,
M. et Mme Jean-Paul Cougny,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 3 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de
M. Jean COUGNY.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille auront lieu à Brest, le samedi 4 novembre 1978, à 16 h. 30, en l'église Saint-Martin.
Priez pour lui.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, cours Chazelles, 56100 Lorient.
20, rue Bokanowski, 92600 Asnières.
20, rue Van-Gogh, 78370 Plaisir.
5, avenue Auguste-Renoir,
78160 Marly-le-Roi.

— Le bâtonnier et Mme André Delorme,
Le préfet et Mme Alain Belkiri,
Mlle Odette Delorme,
Hervé Belkiri,
Olivier Delorme,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Philibert DELORME,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918,
croix de guerre,
avoué honoraire,
ancien président
de la Chambre des avoués
de l'Yonne,
co-fondateur et ancien président
de la Société de crédit immobilier
de l'Yonne,
leur père et grand-père,
décédé le 30 octobre 1978, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière de Gien (Loiret), a eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 2 novembre 1978.
86, avenue de Breteuil,
75007 Paris.
Les Grandes-Rayes,
54 ter, avenue d'Auxerre,
89000 Saint-Georges.

— Bessancourt, Oyonnax.
Mme Charles Dulos, née Georgette Cary, son épouse,
M. et Mme Emile Dulos,
leurs enfants et petits-enfants,
L'ingénieur général et Mme Louis Dulos et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marguerite Othon, sa sœur,
Et toute la famille,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de
M. Charles DULOS,
inspecteur général honoraire
de l'enseignement technique,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu à son domicile, le 2 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La levée de corps aura lieu le lundi 6 novembre 1978, à 8 heures, au domicile mortuaire, 7, rue du Haut-Tertre 95550 Bessancourt.
L'inhumation aura lieu le jour même, à 17 heures, à l'ancien cimetière d'Oyonnax (Ain) dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue du Haut-Tertre,
95550 Bessancourt.
13, boulevard de Verdun,
76200 Dieppe.
9 bis, rue C.-Garcia,
95600 Eaubonne.

— Versailles.
Mme Jacques Hillairet de Boisferon, née Ray, son épouse,
M., Mme François Renahy et leurs filles,
les beaux-enfants, petits-enfants,
M., Mme René Mac'Curdy et leurs enfants,
M., Mme Patrick Mac'Curdy et leurs enfants,
ses neveux, nièces, petit-neveux, petites-nièces,
Mme Raymond Picot,
ses enfants, petits-enfants, ses cousins,
Mme Auguste Ray-Dufossez,
M., Mme Georges Grandemange-Ray, leurs enfants, petits-enfants,
M., Mme Dubrul-Ray, leurs enfants, petits-enfants,
M., Mme Charles de Mesmay, leurs enfants, petits-enfants,
Les familles Defolie, Ray, Mucharie, de Mesmay, Bourbouze, Vigier, Harle, ses alliés,
Les familles des docteurs Robert et René Pottier-Viriot,
M. l'abbé Duroure,
Mlle Madeleine Duroure, assistante sociale,
Ses amis,
Mme Gilberte Fontaine, sa dévouée servante,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques HILLAIRET
de BOISFERON,
croix de guerre 1914-1918,
ancien directeur adjoint
des usines Tudor à Lille,
ancien président
du club d'aviation de Bondues
(Nord),
survenu le 23 octobre 1978, à Versailles, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 27 octobre 1978, en la chapelle du centre hospitalier de Versailles. L'inhumation provisoire a eu lieu au cimetière du Chesnay (Saint-Germain).
1, square Pergolèse,
Résidence Maillot, Parly-2,
78150 Le Chesnay.
9, rue Colbert,
78000 Versailles.

— M. et Mme Alexandre Laforgue,
Anne, Michel, Thérèse et Jean Laforgue,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, du
commandant Albin LAFORGUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique.
La levée de corps aura lieu le lundi 6 novembre 1978, à 8 h. 10, rue d'Ourches à Saint-Germain-en-Laye et sera suivie de l'inhumation à Saint-Vaast-la-Hougue.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de
Patrick
LENNUYEUX-COMNÈNE,
survenu, en région parisienne, le 28 octobre 1978, à l'âge de trente-deux ans.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Celles (Ariège), le 31 octobre.
De la part de :
Mme Patrick Lennuyeux-Comnène et ses enfants Gilles et Laura,
Du général et Mme Marcel Lennuyeux-Comnène, ses parents,
Mr. and Mrs. Harry Stokes, ses beaux-parents,
M. et Mme Michel Lennuyeux-Comnène,
M. et Mme Hubert Lennuyeux-Comnène,
ses frères et belles-sœurs,
M. et Mme Dominique Dumons,
Bénédicte, Félicité et Barthélémy Dumons,
ses neveux et nièces.
Cet avis tient lieu de faire-part.
112, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.
22, rue Ozenne, 31000 Toulouse.
146, Lyndhurst Drive, Montréal Park, Sevenoaks, Kent (England).
35 East 84th Street, New-York City, NY 10028 (U.S.A.).
Université du Tchad, B.P. 1117, N'Djamena (Tchad).
Roquefixade, 09300 Lavelanet.

### Anniversaires

— Pour le vingtième anniversaire de la mort du
lieutenant-colonel
Henri SCHRICKE,
une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

### Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, jeudi 9 novembre 1978, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Louise Cohen : « Recherches sur Dante en rapport avec les beaux-arts au Moyen Age et l'iconographie de son temps ».

— Université de Paris-X, le jeudi 23 novembre, à 14 h. 30, M. Jean-Claude Vareille : « Alain Robbe-Grillet : une pratique de l'ambivalence ».

### Communications diverses

— Des invitations risquant de ne pas parvenir à temps à leurs destinataires, conséquence des perturbations postales, Jean-Claude Etienne, président-fondateur du Pub'Club, le club des publicitaires, rappelle que le traditionnel cocktail d'automne du club aura lieu comme chaque année au club Pernod des Champs-Elysées, le lundi 6 novembre 1978, à 18 h. 30 à 20 h. 30. Renseignements : Latitude-Promo-Service 92. Tél. : 747-05-42 - 758-11-22.

### Visites et conférences

LUNDI 6 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., marches de l'Opéra, statue de la Danse, Mme Colin : « L'Opéra de Paris ».
15 h. 45, devant l'entrée de l'exposition : « Exposition Le Nain au Grand Palais » (Paris et son histoire).
16 h., Grand Palais : « Exposition Le Nain » (Tourisme culturel).
15 h. 15, 21, rue Saint-Antoine : « Le Marais » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « La majolique européenne ».
14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Dupaquier : « Démographie paysanne au XVIIe siècle ».
15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Rome, mère des arts : la ville impériale d'Auguste à Constantin ».
19 h., 17, avenue d'Iéna, M. J. Hösle : « Un pays en voie de développement : bandes dessinées en République fédérale d'Allemagne » (Centre culturel allemand).
20 h. 30, American College, 65, quai d'Orsay, M. Serge Emrof : « L'hypnose et la relaxation pour s'épanouir » (Esprit et Vie).
21 h., 21, rue Cassette : « L'Egypte d'Amarna aux Ramsès » (Arcus).

## TRANSPORTS

### DU 9 AU 31 OCTOBRE

# Une trentaine de trains ont été « arraisonnés » par des usagers en colère

*Jusqu'alors, bien peu de mécontents avaient songé à utiliser le train comme véhicule de la contestation. Peut-être pensaient-ils qu'en s'en prenant au rail, pour quelque cause que ce soit, leur action risquait de passer inaperçue ?*

*Depuis le début de l'automne, les contestataires semblent avoir changé d'attitude, puisque en trois semaines — du 9 au 31 octobre — ils ont, à trente et une reprises, bloqué, ici ou là, des trains en gare. De cinq minutes à deux heures.*

*Ce phénomène de désobéissance civile est* « un peu nouveau », *reconnaissent les dirigeants de la S.N.C.F. qui font mine de ne pas y attacher d'importance ;* « il est, *à leur avis,* lié à l'air du temps. »

*Pour la bonne règle, les agents de la société nationale dressent, en général, procès-verbal contre X pour entrave à la libre circulation des trains. Mais les responsables ferroviaires sont sans illusions sur les suites données à leur plainte.* « Ça n'aboutit pas à grand-chose », *admettent-ils.*

*Parfois, la S.N.C.F. est prise pour cible sans aucun motif ferroviaire à la clé. Pour les ouvriers de La Ciotat, les chômeurs du Val-de-Marne, les lycéens du Havre ou les paysans du Larzac,* « arraisonner » *un train est, aujourd'hui, un moyen comme un autre, parmi d'autres, de faire entendre sa voix.*

*Le plus souvent, la société nationale est victime de ses propres insuffisances. Ainsi, sous couvert du passage des horaires d'été aux horaires d'hiver, ses responsables ont* « réorganisé » *certains services sur certaines lignes, ce qui, en clair, signifie la suppression de plusieurs arrêts de trains dans des villes dites* « secondaires ».

*Les usagers du rail (ce sont parfois les cheminots eux-mêmes) supportent de plus en plus mal ces* « manipulations clandestines ». *Maintenant rassemblés en comités de défense, ils demandent des comptes à la société nationale et exigent qu'elle remplisse sa mission de service public quoi qu'il lui en coûte.*

« Il faut que nos trains aillent vite ; c'est pour nous une question de vie ou de mort, *rétorquent les responsables ferroviaires.* Si on ne va pas aussi vite par le train que par la route, c'est raté pour la S.N.C.F. » *Et d'interroger :* « Le service public, est-ce d'arrêter les grands rapides et les express tous les 30 kilomètres ? »

*Des arguments qui, comme on le lira ci-dessous, sont loin de convaincre les usagers de La Tour-du-Pin (Isère) qui, le vendredi matin 3 novembre, ont bloqué en gare, et pour la dix-septième fois en trois semaines, le Grenoble-Paris.* — J.-J. B.

## Chaque matin, 7 h 20, La Tour-du-Pin...

De notre correspondant

Grenoble. — Depuis le 1er octobre, le train « corail » Grenoble-Paris s'arrête à La Tour-du-Pin (7 300 habitants), dans l'Isère, vers 7 h 20. Mais ce n'est pas de son plein gré. Les usagers de la ligne et le maire de la commune, M. René Mollard (C.D.S.), « occupent » chaque matin la voie. « *Par précaution* », le chef de gare laisse les signaux fermés.

Le jeudi 2 novembre, le « Rhône-Alpes » a lentement percé l'épais brouillard, accompagné, cette fois, d'une douzaine de contrôleurs et d'agents de la circulation de la S.N.C.F. Objectif : mettre fin aux agissements des personnes mécontentes de la suppression de l'arrêt de La Tour-du-Pin et relever l'identité des contrevenants qui montent à « La Tour ».

Ils sont environ quatre-vingts le lundi et cinquante les autres jours de la semaine. Le mardi 31 octobre, la S.N.C.F. avait porté plainte contre X... pour entrave à la circulation des trains et dénoncé vigoureusement « *la mauvaise querelle faite à la société nationale* ».

Selon la direction régionale de Lyon, la suppression des arrêts de Rives, de Saint-André-le-Gaz et de La Tour-du-Pin, qui permet de réduire de dix-sept minutes la durée du trajet Grenoble-Paris, « *correspond à une amélioration pour les populations de Grenoble et de Voiron* ». Et les Grenoblois y trouvent leur compte : « *Vingt minutes de sommeil en plus* », fait observer le chef de la division commerciale régionale de Lyon.

Tant pis pour les autres et notamment pour les Turripinois. Ils devront désormais emprunter un omnibus pour se rendre à Lyon, qui part dix minutes plus tôt...

Les maires du canton dénoncent le refus du dialogue de la S.N.C.F. et sa « *politique du fait accompli* », mais aussi ce qu'ils nomment le « *diktat des grandes villes* ». Grenoble et Voiron réclament, en effet, depuis de nombreuses années une amélioration de leurs liaisons avec Paris, notamment en diminuant quelques-uns des multiples arrêts qui jalonnent la ligne Grenoble-Lyon, longue de 105 kilomètres et parcourue en une heure trente, parfois en une heure cinquante.

La position de la S.N.C.F. reste inchangée malgré les multiples protestations des usagers et des élus locaux. Ses services demandent aux habitants de La Tour-du-Pin de « *faire preuve de réalisme* », la commune bénéficiant de seize mouvements express et rapides pendant la journée en direction de Lyon, ce qui, estime la S.N.C.F., est « *plus qu'honorable pour une ville de cette importance* ».

Vendredi matin 3 novembre, le maire de La Tour-du-Pin « occupait » seul la voie avec une voiture de la ville, provoquant ainsi d'importantes perturbations entre Grenoble, Lyon et Paris. Pour la première fois depuis un mois, les cinquante voyageurs attendaient... sur le quai. Cette petite « guerre du rail » pourrait durer jusqu'au 8 novembre, date à laquelle M. René Mollard rencontrera enfin les responsables de la S.N.C.F. « *A moins que je ne sois déjà en prison, le code prévoyant cinq à dix ans de réclusion pour l'action que je viens de mener* », a-t-il précisé.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Grève des marins-pêcheurs à Lorient.* — Les marins-pêcheurs de Lorient (Morbihan), réunis vendredi 3 novembre en assemblée générale, ont décidé à une large majorité de repousser l'accord intervenu la veille entre les armateurs et le syndicat C.F.D.T., et de reconduire le mouvement de retard à l'appareillage des chalutiers. Le conflit porte sur la vente de chalutiers à des pays étrangers et sur les effectifs à bord des bateaux.

● *Un nouvel aéroport aux Canaries.* — Le nouvel aéroport Reine-Sofia de Santa-Cruz de Tenerife (Canaries) vient d'entrer en service. Ce nouvel aéroport, équipé de trois pistes, remplace celui de Los-Rodos, considéré comme peu sûr et sur les pistes duquel deux Boeing-747 étaient entrés en collision au mois de mars dernier. Il y avait eu cinq cent soixante-dix-neuf morts.

● *Air France à Berlin-Est.* — Air France vient d'ouvrir une représentation à Berlin-Est. Il n'existe pas d'accord aérien entre la France et la R.D.A., ni de ligne régulière entre les deux pays. Une liaison temporaire entre Paris et Leipzig est seulement exploitée conjointement par Air France et Interflug deux fois par an, à l'occasion des foires de printemps et d'automne qui se tiennent traditionnellement dans la grande cité saxonne. — *(A.F.P.)*

● *M. Paul Bastard*, ingénieur général des ponts et chaussées, ancien directeur des ports maritimes et des voies navigables, vient d'être nommé président du conseil d'administration de la Compagnie générale pour la navigation du Rhin. Il succède à la présidence de cet organisme à M. Robert David, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

### LE CONFLIT DE LA MARINE MARCHANDE

# La police est intervenue au Havre et à Fos pour permettre le fonctionnement des raffineries

C'est dans un climat à la fois difficile et ambigu qu'avaient repris, samedi après-midi 4 novembre, les négociations tripartites au sein de la commission nationale de conciliation, après douze heures de discussion infructueuse la veille, pour tenter de trouver une solution au conflit de la marine marchande.

Difficile, car à peine la réunion de vendredi s'était-elle achevée que, à Fos, d'importantes forces de police avaient fait dégager les accès au port pétrolier dont les postes d'accostage étaient bloqués par des piquets de grève. Ces opérations n'ont pas provoqué d'incidents et immédiatement des tankers ont pu venir décharger leur cargaison, ce qui permettra au pipe-line sud-européen d'être à nouveau alimenté. En même temps cinq remorqueurs de la marine nationale étaient venus assister les navires notamment un pétrolier de 318 000 tonnes. Les syndicats C.G.T. pour protester ont organisé une manifestation samedi à Fos et décidé le principe d'une journée de grève générale fixée au 15 novembre. Les pouvoirs publics ont justifié cette opération par la nécessité d'assurer l'approvisionnement des pipelines et d'éviter des risques de pollution ou d'accidents que représentent la présence de ces navires dans la rade.

Une opération de police comparable a été effectuée au Havre et au même moment pour permettre le fonctionnement de l'écluse François-Ier (la plus grande du monde), qui donne accès aux bassins intérieurs et à la zone industrielle. Neuf cargos étrangers ont ainsi pu quitter le port normand.

Mais ce samedi matin, un groupe de marins grévistes avaient à nouveau occupé l'écluse empêchant les manœuvres de cet ouvrage portuaire qui tient un rôle essentiel.

Ambigu apparaissait aussi le climat présidant à la réouverture des négociations entre les armateurs, l'administration et les syndicats de marins. Outre les graves conséquences économiques et financières de cette grève, il semblait, en effet, qu'une certaine lassitude se faisait jour. Les paquebots du groupe Paquet sont en mer — l'un se dirigeant vers l'Amérique du Sud et l'autre voguant en Méditerranée, et aucun incident sérieux, apparemment, n'est signalé à leur bord, alors qu'ils sont au centre des conflits actuels.

Dans les ports, les dockers, s'ils appuient sur le fond les revendications des marins, ne semblent pas disposés à s'engager dans des actions « inconsidérées » ou des épreuves de longue durée. Pour sa part, le secrétaire de l'Union fédérale maritime C.F.D.T., M. Coppin, nous a déclaré : « *Evidemment l'intervention des forces de police en plein cœur de la négociation est incompréhensible et inadmissible et l'on se demande pourquoi le gouvernement jette de l'huile sur le feu. Toutefois, la C.F.D.T. est déterminée à aboutir à un résultat positif, et nous savons que pour mettre un terme à un conflit très long il faudra bien aboutir à un compromis.* »

La recherche d'une solution pourrait prendre deux orientations :

— Des groupes de travail entre les syndicats et la Nouvelle Compagnie de Paquebots (N.C.P.) chercheraient à mettre au point des solutions financières et sociales dans le but d'alléger le coût d'exploitation des paquebots. Une nouvelle réunion de la commission de conciliation aurait lieu à la mi-novembre pour examiner les propositions de ces groupes de travail.

— D'autre part, une commission tripartite serait chargée de mettre à jour la législation et la réglementation maritimes.

Les syndicats seraient disposés à accepter ce schéma si la N.C.P., en contrepartie, s'engageait à ne pas renouveler les contrats des marins indonésiens et à débarquer ceux qui travaillent actuellement à bord des paquebots, selon des procédures à définir. Un point d'accrochage demeure : comment seront indemnisés les jours de grève ou du moins une partie de ceux-ci ?

### Un débat au Sénat

Quel que soit le résultat des négociations en cours, le ministre des transports, M. Joël Le Theule, devra, mardi 7 novembre, au Sénat, à l'occasion d'un débat sur la construction navale, répondre, même indirectement, aux multiples questions posées par la grève de la marine marchande. Il devra notamment expliquer pourquoi il consacre dans son budget plus de 1 milliard de francs aux chantiers navals français et pas un centime aux trois derniers paquebots de croisière dont les mésaventures ont déjà fait perdre à l'économie nationale plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de millions de francs. — F. Gr.

## ENVIRONNEMENT

# L'Office national des forêts renonce à tuer des cervidés dans la région de Compiègne

De notre correspondant

Beauvais. — Les cerfs, biches et faons qui se trouvent en surnombre dans la forêt de Compiègne ne seront pas abattus. L'Office national des forêts a définitivement renoncé à cette opération, qui avait provoqué une levée de boucliers parmi les amis des animaux et les promeneurs (*le Monde* du 1er novembre). L'association de sauvegarde des animaux et des forêts de Compiègne, Ourscamp et Laigue (SAF), avait mené depuis quinze jours une vive campagne contre ce projet. L'O.N.F. prévoyait l'élimination d'une cinquantaine de cervidés dans l'enclos surpeuplé de la Faisanderie au moyen de carabines à lunette.

Pour des raisons d'efficacité et de sécurité, les tirs devaient être effectués du haut de postes surélevés : des miradors avaient été dressés dans l'enclos. A Compiègne où, durant la guerre, les Allemands avaient établi le camp des déportés de Royallieu, le seul mot de mirador devait mobiliser l'opinion publique. L'un des postes de tir avait été abattu par des inconnus. Des élus, aussi bien R.P.R. que socialistes, avaient pris fait et cause pour les cinq cents manifestants qui avaient envahi l'enclos de la Faisanderie, un canton forestier de 150 hectares enclos de grillages où l'on dénombre une centaine de grands animaux.

L'affaire s'était encore envenimée lorsqu'on avait appris que les 8 746 hectares du massif domanial de Compiègne (qui en compte au total 14 448) qui étaient loués jusqu'ici aux chasseurs seraient portés l'an prochain à 11 421 hectares. « *Seule la moitié de la forêt était jusqu'ici ouverte aux chasseurs*, avait aussitôt déclaré M. Jacques Puype, président de l'association de sauvegarde. *Les habitués devront-ils se promener l'an prochain dans un véritable champ de tir avec l'espoir de ne pas recevoir un projectile perdu ?* »

Le mouvement écologique picard de son côté, publia un communiqué dans lequel il estimait que la surpopulation actuelle est due à l'élimination des prédateurs naturels, au nourrissage artificiel des cerfs et à la réduction des surfaces boisées. Aussi préconisait-il la réintroduction du lynx en forêt de Compiègne et la transplantation d'un certain nombre de grand sanimaux dans d'autres forêts de la région.

L'O.N.F. est, semble-t-il, partiellement rangé à ces raisons. Les cervidés en surnombre seront donc capturés au moyen de filets ou dans des enclos-pièges. Puis ils seront répartis par petits groupes dans d'autres forêts, notamment aux Trois-Fontaines (Marne) et à Chambord (Loir-et-Cher). « *S'il y a des animaux malades*, a toutefois précisé M. Xavier Laverne, chef du département chasse et pêche à l'O.N.F., *ils seront abattus.* »

La méthode sera évidemment plus lente que celle de l'abattage.

MAURICE LUBATTI.

Le Monde

# économie

# La grande peur des personnes âgées

## III. – Un bonheur fragile

par JEAN BENOIT

**Existe-t-il, en fin de compte, des retraités heureux ? Pour ceux qui ont la chance — parfois relative — de rester chez eux et d'échapper à l'atmosphère déprimante des maisons de retraite, les difficultés du monde actuel, aggravées par une certaine « déshumanisation » technocratique, obèrent parfois ce bonheur fragile, cette fin de vie paisible qu'ils sont en droit d'espérer. (« le Monde » du 3 et du 4 novembre.)**

Vivre à la ville, pour les très vieilles personnes, c'est souvent vivre en solitaire, dans une chambre de bonne. Tel est le cas de Mme Annette S..., quatre-vingt-neuf ans, ancienne couturière, qui habite au sixième étage d'un immeuble sans ascenseur, dans le quartier Parmentier, à Paris-11e.

Un lit minuscule dans un coin, une table de cuisine dans l'autre, un placard et une commode surmontée d'un appareil de télévision : c'est tout l'univers de Mme S... Pas d'objets superflus, même pas un chromo, sur les murs humides, pour masquer la peinture écaillée. Sur la cheminée, au-dessus d'un réchaud électrique, seul moyen de chauffage du logis, trône un miroir aux coins brisés.

« *Vous verrez*, nous avait dit Pierre Hainzelin, *Annette est une vieille dame très digne et très courageuse. Elle faisait encore ses courses l'an dernier dans le quartier.* » Pierre est un Petit Frère des pauvres : vingt-quatre ans, les cheveux longs jusqu'aux épaules. Il embrasse Mme S... sur les deux joues, comme s'il était son fils. Il quadrille le quartier tous les jours avec d'autres jeunes gens et jeunes filles qui, comme lui, ont mis leur jeunesse et leur intelligence au service des vieillards déshérités (1). Modeste, il affirme « *faire un peu d'action sociale pour se dépolluer* », après des études d'ingénieur agricole. S'il n'était pas là, que deviendrait Mme S... ? En dehors des visites de l'aide ménagère municipale et d'une auxiliaire bénévole des Petits Frères qui apporte les repas servis par le bureau d'aide sociale, Pierre est pratiquement son seul lien avec l'extérieur.

Annette S... est une toute petite femme souriante, au regard vif. Elle avance de côté, à pas menus dans ses pantoufles, parce qu'elle ne peut presque plus marcher. Comment fait-elle donc pour monter tous ces escaliers ? « *Je m'arrête*, dit-elle en riant, *je m'arrête à chaque palier. Mais, maintenant, je ne descends presque plus.* » Elle a de la famille quelque part dans la région parisienne : une fille de soixante-sept ans avec qui, semble-t-il, elle ne s'entend pas très bien, une petite fille de quarante ans et une arrière-petite-fille de seize ans. « *Mais elles ne viennent que très rarement.* » Dans l'immeuble, certains locataires ignorent qu'une vieille dame loge au dernier étage.

Mme S... égrène ses souvenirs, évoque les fêtes d'autrefois, les bonheurs et les malheurs d'une vie : « *Je n'ai pas toujours été pauvre. Mon mari était ingénieur, mais nous avons divorcé. Je me suis retrouvée seule avec ma fille. J'ai été seconde main dans une maison de haute couture, rue de Castiglione... Puis il y a eu la crise des années 30. Depuis lors, je n'ai jamais pris de vacances, sauf avec les Petits Frères au château d'Achy, dans l'Oise...* » Les repas de ce qu'on nommait jadis l'Assistance publique coûtent 75 francs par semaine. Il y a aussi l'abonnement téléphonique — l'appareil a été installé gratuitement — mais Mme S... envisageait récemment de renoncer à ce confort trop coûteux pour elle. Ses seules ressources : sa pension de la Sécurité sociale (3 000 francs tous les trois mois), sa retraite complémentaire (500 francs, par trimestre également) et une allocation pour le logement (60 francs par mois). « *Il faut sans cesse*, dit-elle, *remplir des paperasses, comme pour le téléphone et l'électricité. J'avais 500 francs de dettes le mois dernier ! Heureusement, la mairie m'a aidée.* » Mme S... a peur de toutes les complications de la machine bureaucratique, inhumaine, qui ne tient pas compte de l'âge ou de l'état de santé de ses victimes.

### A la campagne

Notre monde n'oublie pas les vieux lorsqu'il peut les exploiter. Il y a quelques semaines, deux escrocs sont venus voir Mme S... dans son sixième sous les toits. « *Ils se sont fait passer*, dit-elle, *pour des employés de l'E.D.F. et ils m'ont volé 6 000 francs : toutes mes économies.* »

Alors que nous allions la quitter, elle nous fait une confidence : « *Vous savez, je vais bientôt partir...* ». Pierre s'étonne. « *C'est à cause de mes jambes*, reprend la vieille dame. *La doctoresse du bureau d'aide sociale dit que bientôt je ne pourrai plus vivre seule. Alors, on a décidé de me placer à l'hospice d'Ivry.* » Qui « on » ? « *Je ne sais pas*, répond Mme S... *Ce que je veux, c'est ne déranger personne.* »

Solitude des vieux citadins : le 5 juillet dernier, dans un autre arrondissement, au 69, rue Crozatier (12e), une vieille demoiselle, Jeanne Le Mounier, quatre-vingt-six ans, avait été agressée dans l'immeuble par deux hommes qui lui volaient sa pension, qu'elle venait de retirer à la poste. Le 7 juillet, elle tombait dans l'escalier. Le 9 juillet, elle eut une brève conversation à travers la porte avec une voisine de palier. Depuis lors, plus de nouvelles de Jeanne. Personne ne s'est inquiété, jusqu'au moment où la boîte aux lettres a débordé. Le lundi 23 octobre, les pompiers sont entrés par la fenêtre dans l'appartement de Mlle Le Mounier. Elle était morte depuis trois mois. Elle non plus n'avait voulu déranger personne.

Finir ses jours à la campagne, est-ce tellement mieux ? Là aussi, cela dépend en fin de compte des ressources dont disposent les intéressés et des équipements mis à la disposition du troisième âge par la collectivité, notamment dans le domaine des loisirs. Un effort considérable a sans doute été tenté depuis plusieurs années pour les équipements. Quelque cent mille logements en H.L.M. sont actuellement en cours d'achèvement ou d'aménagement. Mais 80 % des crédits de l'aide sociale obligatoire servie par la Sécurité sociale sont absorbés par l'hébergement des personnes âgées et des handicapés dans les établissements hospitaliers et les maisons de retraite. Il reste alors bien peu d'argent pour les clubs de troisième âge, dont le nombre est toutefois passé de mille en 1971 à douze mille en 1978. Douze mille clubs pour, bientôt, dix millions de retraités...

Les clubs sont, avec les centres de jour réservés aux soins, l'un des fondements d'une politique de la « retraite active ». A 10 kilomètres de Dijon, Saulon-la-Chapelle offre un exemple de réussite dans ce domaine. C'est un petit village d'un millier d'habitants : quelques gros fermiers, des travailleurs agricoles, des ouvriers aussi, employés dans des usines de la région, et puis beaucoup de vieux, le cinquième de la population.

Dans ce village qui meurt, un « *militant du troisième âge* », M. Cêtre, soixante-sept ans, syndicaliste, ancien cheminot parisien, président de la fédération départementale des foyers ruraux, vit à présent dans la vieille maison paternelle, qu'il a pratiquement reconstruite de ses mains. Il nous a raconté les heurs et malheurs de la retraite en milieu rural : « *Beaucoup de mes camarades ont fait comme moi, mais au début c'est difficile. Il faut se faire accepter par les gens, surtout si l'on vient de la capitale. On croit que la vie est moins chère et plus agréable, mais c'est parfois trompeur.* » Mme Cêtre approuve : « *A Paris, il y a la concurrence, on peut faire son choix. Ici, les légumes coûtent plus cher qu'à la ville.* »

Une « belle retraite » de cheminot — en moyenne 2 000 F par mois après trente ans de cotisations — est-ce assez pour vivre ? « *Encore une fois*, répond M. Cêtre, *tout dépend des conditions de vie, de santé, et surtout de logement. Pour un propriétaire, cela ne pose pas d'autres problèmes que l'entretien de l'habitation et les impôts. Mais les loyers, ici, atteignent 350 F par mois. Et je connais des retraités qui n'ont pas l'eau courante, ni de sanitaires. Et puis, surtout — ce n'est pas mon cas, croyez-le bien ! — il y a l'ennui. Beaucoup de retraités s'ennuient parce qu'ils n'ont pas su s'adapter à leur état, ou préparer leur retraite.* »

### Vaincre l'ennui

L'ennui, c'est aussi l'une des grandes peurs des vieux. « *Avant, il y avait des bals tous les dimanches*, soupire l'ancien garde-champêtre, M. Auguste Buisslèfe, quatre-vingt-dix ans. *Les jeunes filles de Saulon avaient fondé une troupe de théâtre et une chorale. Le village, c'était la famille.* » Un leitmotiv chez la plupart des ruraux rencontrés. Mais les villages changent, comme les villes. « *Ici*, dit Mme Chapuis, une veuve de soixante-dix-sept ans, *c'est devenu un village de vieux. Les jeunes, on ne les voit plus, ils s'enfuient chaque soir et chaque samedi sur leurs motos, ils vont à Dijon ou ailleurs. (...)* »

Beaucoup de retraités habitués à une petite existence austère, feutrée, bien réglée sont inquiets face au monde actuel, face au « stress » de la vie quotidienne avec ses embouteillages, ses encombrements de toutes sortes, ses pollutions : moteurs pétaradants, « flippers » et « juke-boxes » tonitruants, hélicoptères de la police tournoyant comme des moustiques monstrueux à 50 mètres au dessus des habitations, vapeurs d'essence, accidents de la route...

Pour vaincre l'ennui dans ce « village de vieux », M. Cêtre a pris en main, avec l'aide du maire — « *On n'est pas du même parti, mais on s'entend bien* », — un club du troisième âge qui dispose d'un fort beau local. En deux ans, le village a retrouvé un semblant de vie collective. Les clubs sportifs fonctionnent à plein. Un seul problème : l'argent manque pour les activités culturelles, pour créer de nouveau une troupe de théâtre, ou bien pour en faire venir de l'extérieur.

Clubs du troisième âge, centre de loisirs : voilà ce qui manque le plus, avec sans doute ces « universités du troisième âge » qui commencent à surgir en France comme à l'étranger, et dont la mission, plus restreinte sans doute, apparaît de plus en plus nécessaire, surtout en milieu urbain.

FIN

(1) Les Petits Frères des pauvres sont une association de bienfaisance composée de « permanents » et d'auxiliaires bénévoles, répartis en « fraternités » : quatre à Paris, quatre en province (Lille, Lyon, Marseille, Nantes) et quatre à l'étranger (Casablanca, Chicago, Minnéapolis, Montréal). Ils organisent surtout des visites aux vieillards et des vacances pour les plus déshérités. (33, avenue Parmentier, Paris (11e) - Tél. : 355-39-19.)

## Deux sondages sur la retraite

**Coup sur coup, en l'espace d'un mois, deux revues — l'hebdomadaire « la Vie Française », des lundi 23 et 30 octobre, et le mensuel « Notre Temps », dans son numéro d'octobre également — ont publié deux sondages selon lesquels une forte majorité de personnes interrogées considèrent la retraite comme une perspective plutôt agréable. En dépit de cet optimisme, beaucoup s'attendent à des conditions financières plus difficiles.**

**Selon l'enquête de « la Vie française » — réalisée dans la première quinzaine de septembre sur un « échantillon » de personnes « retraitables » âgées de quarante-cinq à soixante-cinq ans, 75 % des personnes interviewées considèrent que la retraite constitue pour elles « une perspective attendue et agréable ». Mais ce jugement n'est le fait que de 38 % seulement des personnes exerçant une profession libérale. Ces dernières sont favorables à un départ tardif (à soixante-quatre ans) alors que les salariés le souhaitent plus précoce (à cinquante-six ans pour le secteur public) ; 73 % des personnes interrogées estiment que leurs conditions financières seront « justes » et « difficiles » contre 17 % qui jugent qu'elles seront « confortables ». Ce sont les petits commerçants et les artisans qui semblent le plus craindre l'avenir (69 %), à l'inverse des cadres supérieurs (26 %). D'autre part, 45 % des personnes interrogées sont prêtes à accepter une diminution de leurs ressources et admettraient de disposer de 80 % à moins de 100 % de leurs revenus de la vie active.**

**La revue « Notre Temps », dont le public est surtout constitué de personnes du troisième âge, a publié de son côté un sondage effectué à partir d'un « échantillon » de cinq cents personnes âgées de cinquante-cinq ans et plus, et qui montre que la préparation à la retraite n'est pas une idée familière aux Français, ni même aux premiers intéressés, les plus de cinquante-cinq ans : 70 % de ces derniers, en effet, n'auront pas le désir de participer à un stage de préparation à la retraite ; 65 % n'essayeront pas de travailler à temps partiel au cours de leurs dernières années d'activité ; et 57 % ne penseront pas à « des projets précis », chiffres d'autant plus surprenant que 63 % — soit près des deux tiers des personnes de plus de cinquante-cinq ans interrogées — sont parfaitement conscientes que le départ à la retraite va modifier sensiblement leur vie.**

## REPOUSSANTS S'ABSTENIR

« *Formalités pour l'admission en chambre, box, dortoir, chambre à deux lits : les postulants doivent faire constater par le médecin de l'établissement qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie et d'infirmité d'exclusion. Ces maladies ou infirmités sont : la paralysie, l'épilepsie, la tuberculose, la folie ou l'idiotie, le cancer, la cécité et toutes autres affections présentant un caractère contagieux ou un aspect repoussant.* »

Ce texte, parfaitement ségrégatif, et quelque peu odieux, est remis par le bureau d'aide sociale de Paris, 2, rue Saint-Martin (4e), aux personnes âgées désireuses d'être admises dans une maison de retraite « médicalisée ».

## Contre l'isolement au mois d'août

## L'expérience parisienne

Depuis cette année, les vieillards invalides de Paris ont la possibilité de passer l'été un ou deux mois en « *long séjour temporaire* » dans deux hôpitaux de l'Assistance publique. Cette formule devrait permettre aux familles qui ont en charge toute l'année des vieillards très handicapés de partir en vacances sans inquiétude ni remords.

Quarante-cinq personnes, pour la plupart âgées de plus de quatre-vingt-cinq ans, ont été hébergées cet été, durant quelques semaines, à la Pitié-Salpêtrière et à Claude-Bernard, les deux hôpitaux où quatre-vingts lits de « *long séjour temporaire* » ont été ouverts.

La publicité, en effet, pour la formule nouvelle de long séjour temporaire a été trop tardive, au mois de mai, alors que la plupart des familles avaient déjà organisé leurs vacances. Surtout, la présentation de ces séjours pouvait dissuader plus d'un intéressé : « *L'intégralité des frais de séjour*, était-il indiqué, *sera payée au moment de l'admission.* » Les frais s'élevant à 146,50 F par jour, c'était une somme de l'ordre de 4 500 F qu'il s'agissait de dépenser pour ces vieillards et leurs familles. Rien, en outre, n'indiquait dans quelles conditions l'aide sociale assisterait les intéressés.

Autre critique : le long séjour, tel qu'il a été organisé, ressemble étrangement à l'hospice, en un peu plus médicalisé et aseptisé.

La plupart des personnes âgées n'exigent pas pourtant une telle prise en charge, malgré un réel isolement l'été. Pour elles a été lancée une opération « spécial troisième âge », destinée à mettre à leur disposition aides ménagères et élèves infirmières. Il y a quatre ans, des bénévoles, dans le seizième arrondissement, avaient décidé, en effet, d'assurer une permanence l'été pour les personnes âgées, dans une caravane placée près d'un marché. Une dizaine d'élèves infirmières, après l'accord de la Direction départementale d'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), avaient apporté leur aide. L'exemple a été suivi très vite dans les sixième, septième et dix-septième arrondissements, et, cette année, la greffe a pris dans une dizaine d'arrondissements.

La mairie de Paris, depuis l'année dernière, a étendu l'opération à l'ensemble de la capitale, grâce à une présence effective dans les quartiers où il n'y a pas de bénévole, et grâce à une permanence centrale à l'Hôtel de Ville.

L'« *opération troisième âge* » a rencontré deux types de difficultés. Il n'a pas toujours été facile de convaincre une partie du personnel du bureau d'aide sociale de prendre des vacances en juin et en septembre, pour assurer une relative permanence du service public. Ensuite, les personnes âgées, derrière une demande de ménage ou de repas, désirent avant tout souvent sortir de leur isolement : or, elles n'ont pas toujours trouvé chez des aides ménagères, peu rémunérées (2 200 F net), la disponibilité nécessaire.

NICOLAS BEAU.

# SOCIAL

SELON LA DIRECTION DE LA C.G.T.

## Les débats préparatoires au congrès de Grenoble n'ont pas donné lieu à des affrontements

« *Débats sans précédent d'ampleur exceptionnelle* » : la préparation du congrès de la C.G.T., qui s'ouvre dans trois semaines, à Grenoble, mérite bien ce qualificatif employé par les dirigeants de la centrale qui ont dressé le 3 novembre un premier bilan de ces discussions. Il y a eu, selon eux, quatre mille débats, dont beaucoup, sur les lieux de travail, se sont terminés par une mise au point des revendications et parfois des décisions d'action. Trois mille autres sont encore prévus.

Des centaines de « *contributions* » écrites ont été envoyées tant par les militants et les simples adhérents que par les responsables syndicaux. Les journaux confédéraux font un effort exceptionnel pour les publier : le *Peuple* vient de sortir un numéro de quatre-vingts pages ; il y en aura un autre dans quelques jours ; le reste des « tribunes » fera l'objet d'une analyse détaillée, remise aux délégués du congrès. Une volonté domine la diversité des opinions et des sujets, a déclaré M. René Buhl : « *Renforcer la capacité de la C.G.T. à défendre les travailleurs, ceux-ci étant associés aux décisions.* »

Le développement de l'action revendicative, l'indépendance syndicale (s'attacher à une action strictement syndicale) et la définition de « *la C.G.T. dont les travailleurs ont besoin* » sont les thèmes dominants de ces contributions.

A propos de l'unité d'action avec la C.F.D.T., le « recentrage » de cette dernière n'est pas l'objet d'un nombre considérable de commentaires de la base, mais on note beaucoup d'interrogations, a dit M. Buhl. Si l'on constate des difficultés d'action à la base avec les cédétistes, « *la volonté de triompher des obstacles est largement répandue* ». A propos des relations avec la centrale de M. Maire, les cégétistes estiment « positives » certaines des déclarations faites par la C.F.D.T. après son dernier conseil national.

Cette masse de discussions, soulignent les dirigeants cégétistes, apporte un démenti à ceux qui disaient que le débat était impossible ou donnerait lieu à des remous. M. Buhl constate qu'il y a des divergences, des nuances, mais cela est normal et constructif. « *Il n'y a pas eu d'affrontement de tendances et c'est le caractère démocratique des débats qui a permis de l'éviter.* » Tous les amendements, issus directement ou non de ces « tribunes », seront présentés au congrès qui en décidera. La discussion ne s'arrêtera pas là, des mesures exceptionnelles seront prises pour qu'elle continue, indique la direction syndicale.

### A Sotteville-lès-Rouen

### LES FORCES DE L'ORDRE ÉVACUENT L'USINE SOPALIN

A Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), les forces de l'ordre ont évacué sans incident, le 3 novembre, les soixante salariés (sur un effectif total de cinq cent quatre-vingts personnes) qui occupaient l'usine Sopalin. Depuis le début octobre, les grévistes s'opposent aux licenciements annoncés. Les débrayages ont eu lieu dans plusieurs usines de la localité pour exiger le retrait des forces de l'ordre.

∴

Les menaces de licenciements suscitent en divers départements des protestations syndicales. Dans les Vosges, la C.F.D.T. s'élève contre la désorganisation des usines textiles achetées par MM. Willot, qui, selon elle, préparent des compressions de personnel. L'aggravation des conditions de travail, dit la C.F.D.T., entraîne un absentéisme important atteignant jusqu'à 30 %.

A Paris, l'intersyndicale de Richier-Ford (matériel de travaux publics), qui regroupe la C.G.T., la C.F.D.T., la C.G.C. et F.O., demande dans une lettre ouverte au premier ministre l'annulation des cinq cent quatre-vingt-quinze licenciements annoncés le 21 octobre.

D'autre part, à Brest, la grève déclenchée par la C.G.T. sur un chantier de l'entreprise de constructions Fougerolles est suivie par trois cent cinquante ouvriers sur cinq cents, en majorité immigrés, pour obtenir l'augmentation de leurs salaires.

### REPRISE DES NÉGOCIATIONS ENTRE LES ÉBOUEURS ET LA MAIRIE DE PARIS

Les conducteurs de bennes à ordures et les éboueurs parisiens devaient se prononcer, dans les différents dépôts, ce samedi 4 novembre, sur une éventuelle reprise du travail. Un porte-parole de la délégation C.G.T. reçue vendredi par M. Jean Chenard, directeur de l'administration générale à la mairie de Paris, a déclaré : « *Nous avons pris acte de la décision de la mairie de mettre fin, dès le 3 novembre, à l'intervention de l'armée.* »

Les représentants C.G.T. des conducteurs de bennes ont aussi souligné leur volonté de voir reprendre les négociations avec la Ville. Ils considèrent, en effet, que les dernières propositions du maire de Paris (cent quarante postes de conducteurs supplémentaires mutés en catégorie supérieure) sont positives, mais pas encore suffisantes.

A la mairie de Paris, on indique que des contacts vont reprendre très rapidement avec les syndicats, d'une part, avec les autorités de tu'elle (ministères de l'intérieur et de l'economie), d'autre part.

### FIN DE LA GRÈVE A LA SOCIÉTÉ HUGONNET OU LES SALARIÉS RECHERCHENT UN « PATRON HONNÊTE »

*(De notre correspondant.)*

Dijon. — Le personnel de l'usine Hugonnet (matériel de laiterie) de Saint-Apollinaire, près de Dijon, en grève depuis le 26 octobre pour réclamer le dépôt de bilan de la société (*le Monde* du 28 octobre), a repris le travail, jeudi 2 novembre, à midi, après avoir approuvé un protocole d'accord établi par le curateur et les responsables syndicaux. La quasi-totalité des salariés de cette usine (quatre cent trente personnes) avaient arrêté le travail parce qu'ils voulaient « *changer de patron* ». La démarche du « front syndical » de la société Hugonnet, à Saint-Apollinaire, dont font partie la C.G.T., la C.F.D.T., la C.G.C. et le syndicat de l'entreprise, n'est pas ordinaire. Apprenant que la société connaissait de graves difficultés de trésorerie et qu'une requête en suspension provisoire des poursuites avait été déposée auprès du tirbunal de commerce de Nancy par le président du directoire composé de trois membres d'une même famille, le front syndical souhaitait la suspension provisoire des poursuites et réclamait le dépôt de bilan dans le but de « *mettre de l'ordre pour qu'un patron honnête puisse prendre la suite.* » Le tribunal a cependant admis la requête et nommé un curateur et les membres du directoire ont démissionné sur recommandation du tribunal. Le protocole d'accord qui vient d'être établi entre le curateur et les syndicats prévoit notamment que « *les curateurs poseront en condition* « aux nouveaux gestionnaires de la firme » *la garantie de l'emploi pendant la mise en œuvre du plan et son application durant trois ans.* »

Par ailleurs, pendant toute l'élaboration du plan « *le comité d'entreprise sera consulté tous les quinze jours et ce en présence de son comptable et du directeur départemental du travail ou de son délégué* ». — C. M.

# LOGEMENT

### La limitation de la hausse des loyers

### PROPRIÉTAIRES ET AGENTS IMMOBILIERS REGRETTENT LE RECOURS A LA VOIE LÉGISLATIVE

La décision du gouvernement de « moduler » par voie législative la libération des loyers (*le Monde* du 1er novembre) pour éviter tout « *rattrapage* » générateur de hausses excessives, durant le premier semestre 1979, suscite des protestations de la part des propriétaires et des agents immobiliers.

L'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), qui rejette « *la responsabilité de quelques abus* » dus à des « *propriétaires institutionnels soumis pratiquement au contrôle de l'État* », regrette qu'une politique de concertation n'ait pu être poursuivie et « *pense que ce projet de loi ne peut qu'aggraver le désordre des loyers* ».

Pour la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.), « *une fixation législative de hausse maximum est en fait souvent une incitation à l'augmentation systématique de certains loyers* ».

L'UNPI et la F.N.A.I.M. signalent enfin qu'un protocole d'accord limitant de façon conventionnelle les hausses avait été signé le 15 octobre.

# ÉTRANGER

## LE CHANGEMENT DE CAP AMÉRICAIN

### «Les gnômes de Zurich l'ont emporté»

*« Les gnômes de Zurich l'ont emporté », déclarait le 2 novembre, à New-York, M. Arthur Okun, économiste américain et ancien conseiller (démocrate) de la Maison Blanche. M. Okun faisait allusion au changement « dramatique » de politique opéré par les autorités monétaires ces derniers jours. En décidant la plus forte majoration de taux d'escompte survenue depuis la crise de 1929, portant celui-ci au niveau record de 9 1/2 %, Washington, contredisant toutes ses déclarations antérieures, donnait un coup de frein majeur à l'augmentation de la masse monétaire et du crédit, au risque de sacrifier l'expansion à la santé du dollar.*

*Ce coup de frein n'est-il pas trop tardif ? Beaucoup le pensent outre-Atlantique. Ils notent que la demande de crédit progresse depuis le début de l'année au rythme de 18 %, qui n'a été approché qu'en 1972, à la veille d'une véritable « crise du crédit », et qui est considéré comme « énorme ». Les mêmes observateurs soulignent que le crédit à la consommation a augmenté de 20 % à 25 % en neuf mois, et que les particuliers, extrêmement endettés, deviennent vulnérables à toute hausse du coût du crédit. C'est d'ailleurs cette dernière considération qui avait prévalu à Washington l'été dernier et empêché les autorités monétaires de donner alors un véritable tour de vis.*

*Comme, en période de hausse des taux, les entreprises se hâtent d'emprunter avant que le coût du crédit ne devienne prohibitif, cela avait provoqué l'accélération des demandes de prêts bien connue des spécialistes. Le résultat en a été un formidable gonflement de la création de monnaie par les banques et une véritable explosion de la masse monétaire, dont la progression excède largement les objectifs fixés au départ.*

*Pour justifier un renversement de politique aussi important que celui qui vient d'intervenir, il a donc fallu que la situation soit assez grave et les pressions extérieures assez vives. On peut penser maintenant que les taux d'intérêt américains, loin de culminer comme l'avait laissé entendre M. Miller, président de la Réserve fédérale (Fed), sont susceptibles de poursuivre leur progression. Selon de nombreux experts, dont précisément M. Okun, cette progression conduira fatalement à une récession, qu'ils espèrent « douce et modérée ». Pour beaucoup d'analystes, américains ou étrangers, la récession est désormais le seul moyen de maîtriser les démons que la Maison Blanche et ses conseillers ont laissés imprudemment sortir de leur cage : la hausse des prix de gros de 0,9 % en octobre est un très fâcheux indice à cet égard.*

*C'est, en tout cas, la condamnation, totale ou partielle, de la politique de relance à tout prix — dite des « locomotives » — que les Etats-Unis voulaient imposer à leurs partenaires depuis dix-huit mois. C'est aussi le retour à ces dures « lois du marché », suivant lesquelles, entre autres, un « dérapage » doit être corrigé par un ralentissement de l'expansion, ou même une récession. Des contraintes que les officiels américains ne cessaient de mettre en avant l'année dernière pour justifier la baisse continue du dollar vis-à-vis des monnaies fortes.*

*« Les gnômes de Zurich » ont triomphé, reconnaît — tristement ou rageusement — M. Okun, à l'exemple du premier ministre britannique, M. Wilson, lors de la dévaluation de la livre en 1967. Leur crime serait-il, à ses yeux, d'avoir réclamé que les lois du marché s'appliquent à tout le monde, et en premier lieu aux Etats-Unis, gardiens de la monnaie mondiale et bénéficiaires jusqu'ici du privilège effarant d'émettre librement cette monnaie pour payer leurs dettes?*

F. R.

### A l'exception de la France et des États-Unis

## LES PAYS INDUSTRIALISÉS ONT ANNULÉ LES DETTES DES PAYS LES PLUS PAUVRES : 6,2 MILLIARDS DE DOLLARS

*(De notre correspondante.)*

Genève. — La France et les Etats-Unis sont les seuls parmi les grands pays créanciers à ne pas — ou pas encore — avoir annulé les dettes contractées au titre de l'aide publique au développement par les vingt-neuf pays que l'ONU considère comme « *les moins développés* » et par seize autres nations parmi les plus pauvres du monde. Le secrétariat de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui dresse un bilan sur le sujet, ajoute cependant qu'à Washington la question de l'annulation de dettes est en cours d'examen par le Congrès.

Les puissances industrielles qui ont annulé leurs créances envers quarante-cinq pays pauvres sont, dans l'ordre décroissant : la République fédérale d'Allemagne (2.300 millions de dollars de dettes annulées), le Royaume-Uni (1.870 millions), le Japon (1.200 millions), le Canada (254 millions), la Suède (200 millions), les Pays-Bas (133 millions), la Suisse (120 millions), le Danemark (105 millions) et la Finlande (42 millions). Ce qui donne un total de 6.224 millions de dollars de prêts convertis en dons. Le seul service de cette dette aurait coûté 300 millions de dollars par an aux pays débiteurs.

Cette opération est en majeure partie la conséquence d'une résolution adoptée en mars dernier par la CNUCED (*le Monde* daté 12-13 et 14 mars); les Etats créanciers s'y engageaient à prendre les mesures voulues pour alléger le fardeau de la dette des « *pays en développement les plus pauvres* ». Il est à noter qu'à cette époque le Canada et la Suède avaient déjà annulé leurs créances et que la Norvège accordait son assistance depuis plusieurs années aux pays pauvres sous forme de dons, et non pas de montants remboursables grevés d'intérêts. Ajoutons que la Belgique a décidé d'annuler les intérêts dus par le Bangladesh, le Kenya et la Tanzanie ; ce geste représente un don de 442 millions de francs belges en faveur de ces pays. — I. V.

# AFFAIRES

## LES ENTREPRISES NATIONALES VONT ENGAGER 38 MILLIARDS DE FRANCS D'INVESTISSEMENTS EN 1979

En 1979, les entreprises nationales engageront à nouveau d'importants programmes d'investissements : 37,6 milliards de francs contre 31,1 milliards de francs cette année, soit une augmentation de 20,7 % d'une année sur l'autre ou — compte tenu de l'érosion monétaire — une progression de plus de 10 % en travaux réels. Le rapport du conseil de direction du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), annexé au projet de budget de l'Etat pour 1979 actuellement en discussion au Parlement indique également que les crédits de paiements (1) pour les entreprises nationales atteindront 35,2 milliards de francs en 1979, contre 29,7 milliards de francs cette année, soit une progression de 18,8 % (9 % en valeur réelle, une fois défalquée la hausse des prix).

E.D.F., le plus gros investisseur, engagera à lui seul l'année prochaine 24,6 milliards de francs d'investissements. Ce sera la seule entreprise nationale avec la S.N.C.F. (5,6 milliards de francs) à lancer des programmes plus importants qu'en 1978 : de respectivement + 50 % et + 19 %. En revanche, Gaz de France (2,5 milliards de francs, soit — 21 % par rapport à 1978), Air France (1,7 milliard de francs, soit — 26 % en un an) et, à un moindre degré, la R.A.T.P. (1,8 milliard de francs, soit — 8,5 %) voient ralentir la progression de leurs programmes.

Les dépenses d'investissements représentent 80 % des charges des entreprises publiques. Ces charges atteindront en 1979, 44,9 milliards de francs, frais de fonctionnement compris. Comment ces dépenses seront-elles financées ? Pour l'essentiel (55 %) par l'emprunt, qui drainera 24,8 milliards de francs, et l'autofinancement (35 %), c'est-à-dire la hausse des tarifs publics (qui rapportera 15,8 milliards de francs) des dotations en capital et des subventions d'équipement (1 milliard de francs), ainsi que par d'autres ressources (1,6 milliard de francs), apportera au total 4,3 milliards de francs aux entrepirses nationales, soit presque 10 % de leurs besoins de financement.

(1) Les crédits de paiements inscrits au titre de 1979 résultent d'engagements pris antérieurement.

# MONNAIES

## L'hostilité de Londres au S.M.E.

*(Suite de la première page.)*

Il a répété les conditions posées par le gouvernement britannique, insistant toujours sur la nécessité d'un système « *durable* », impliquant une « *symétrie des obligations* » de la part des pays à monnaie forte. Le système ne devrait pas nuire au dollar et doit être considéré comme un des éléments d'un programme de réformes de la Communauté (concernant notamment *la politique agricole commune et la* répartition du budget communautaire), visant à assurer un « *transfert de ressources* » au sein de la Communauté.

Le *Times* publie samedi matin le document confidentiel dont M. Healey avait refusé la communication, mais qui avait été évoqué par M. Sedgemore, député travailliste de Luton et secrétaire privé de M. Benn, ministre de l'énergie et leader de la gauche travailliste. Cette étude, préparée par les services du ministère des finances, serait négative.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans un système de taux de change fixes aboutirait, selon ce document, à réduire la compétitivité de la Grande-Bretagne vis-à-vis du Japon et des Etats-Unis, à diminuer la production et donc le nombre des emplois et rendrait encore plus difficile la lutte contre l'inflation. Toujours selon ce document, une éventuelle entrée de la Grande-Bretagne dans le S.M.E. en 1979 aurait pour effet de maintenir la livre à un taux artificiellement élevé, avec pour conséquence probable la nécessité de mesures monétaires et fiscales rigoureuses pour l'équilibre de la balance des paiements.

Cette étude envisage plusieurs possibilités :

● Si la Grande-Bretagne adhérait l'an prochain au système, en ayant au préalable procédé à une augmentation d'impôts de 1 700 000 000 de livres, le taux de la livre, en 1982, serait de 23 % supérieur à ce qu'il aurait été si la Grande-Bretagne était restée en dehors ; le P.N.B. serait de 9,5 % plus bas, le chômage augmenterait de 2,7 % et la résistance des travailleurs aux augmentations des impôts mettrait en péril la stratégie anti-inflationniste du gouvernement ;

● Si la Grande-Bretagne entrait dans le S.M.E. sans avoir augmenté ses impôts, le taux de la livre serait, en 1982, selon le document, en hausse de 23 % par rapport au *statu quo*, le P.N.B. en baisse de 5 %, le chômage augmentant de 1,5 % ; les prix et les salaires seraient en baisse de 5 % et la compétitivité diminuerait de 19 % ;

● Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire si l'entrée de la Grande-Bretagne intervenait à un moment où le niveau d'inflation des salaires est relativement bas, avec des taux d'intérêt *et une masse monétaire réduits*, le taux de la livre serait supérieur de 13 % à l'hypothèse prorogeant de *statu quo*, le P.N.B. en baisse de 3 %, le chômage en hausse de 1 % et la compétitivité en baisse de 12 %. Enfin, selon ce document, si la Grande-Bretagne dévaluait de 5 % en 1980, la production baisserait de 3,5 % et la compétitivité de 15 %.

M. Healey s'efforça de minimiser la partie de cette étude, en soulignant qu'elle repose sur un certain nombre d'hypothèses qui pourraient bien ne pas être vérifiées. Néanmoins, il a dû admettre que ce document avait été le seul à être communiqué au petit groupe des ministres penchés sur les problèmes de l'éventuelle adhésion.

HENRI PIERRE.

# PRIX

## LE PRIX DU PAIN DEVRA ÊTRE AFFICHÉ EN VITRINE

A compter du 20 novembre, tous les magasins vendant du pain seront tenus d'apposer en vitrine une affiche indiquant les prix pratiqués, a décidé, vendredi 3 novembre, le ministre de l'économie, M. René Monory.

Cette mesure complète les dispositions prises en août dernier pour accompagner la libération du prix du pain. Elle a pour but d'améliorer l'information du consommateur et le jeu de la concurrence : *cette affiche* en vitrine permettra de connaître de l'extérieur de la boutique le prix et le poids du pain, par catégorie, ainsi que le prix au kilo pour les pains pesant plus de 200 grammes.

# LA SEMAINE FINANCIÈRE

## SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

### Remontée spectaculaire du dollar Raffermissement du franc - Baisse de l'or

Quelle semaine, et quel renversement de tendance sur le DOLLAR ! A l'annonce du plan Carter pour la défense de la monnaie américaine, cette dernière reprenait en deux jours ce qu'elle avait perdu en trois semaines de chute à peu près continue. Sur le marché des changes, on vit ce qu'on n'avait jamais vu : des écarts de 8 % à 10 % en quelques heures. Même au début de janvier dernier, lorsque, avant l'arrivée à Paris du président Carter, le Trésor des Etats-Unis annonça — déjà — un renforcement des lignes de défense du DOLLAR, la reprise du DOLLAR avait été moins forte. Il faut dire que cette fois, on y a « mis le paquet », assommant littéralement une spéculation prise à contrepied et se ruant pour acheter précipitamment les DOLLARS vendus à découvert. « Du beau travail », convenaient les spécialistes, tout en restant réservés sur la suite des opérations, dans l'attente d'un règlement des problèmes fondamentaux du DOLLAR : inflation outre-Atlantique, déficit commercial, etc.

La semaine avait, une fois de plus très mal commencé pour le DOLLAR. Lundi, ce dernier s'enfonçait de plus belle, battant tous ses records de baisse à Francfort (moins de 1,73 DM) et à Tokyo (176 yens). A Paris, le cours de 4 F était enfoncé pour la première fois depuis mai 1975, et l'on se rapprochait des 3,85 F touchés en juillet 1973. Les effets destructeurs du programme Carter de lutte contre l'inflation, rendus publics la semaine précédente, continuaient à se faire sentir, la crise de confiance se développant vis-à-vis d'un gouvernement jugé incapable de maîtriser une situation fort préoccupante. Wall Street s'écroulait, et la chute de la monnaie américaine soulevait de plus en plus d'inquiétudes, que ce soit sur le sort des relations internationales et des exportations des partenaires des Etats-Unis ou sur celui du prix du pétrole, dont le relèvement doit être discuté le 10 décembre prochain par l'OPEP. Le Japon, la Belgique réclamaient des mesures énergiques pour éviter une crise mondiale. Ils furent exaucés. Mardi, déjà, en prévision de la fermeture de certaines places européennes pour la Toussaint, les opérateurs se montraient plus prudents, et le DOLLAR remontait. Sait-on jamais ?

On allait savoir. Mercredi 1er novembre, fête de tous les Saints, le président Carter rendait public, à 9 h. 30, heure américaine, (début d'après-midi en Europe), avant l'ouverture de Wall Street, un plan de sauvetage du DOLLAR élaboré secrètement avec les pays à monnaies fortes (R.F.A., Japon, Suisse).

Un fonds d'intervention de 30 milliards de DOLLARS, dont 15 milliards de crédits ouverts par ces trois pays (contre 7,6 précédemment), 3 milliards de tirages sur le Fonds monétaire international et 2 milliards de ventes de D.T.S. par les Etats-Unis, était mis en place, de quoi alimenter en munitions l'offensive contre la spéculation. Fait capital, les mêmes Etats-Unis, à l'intérieur de ce fonds, annonçaient l'émission de l'équivalent de 10 milliards de DOLLARS de bons du Trésor américain, libellés en DEUTSCHEMARKS, YENS et FRANCS SUISSES : pour la première fois, ce pays acceptait d'emprunter en devises étrangères et donc d'accorder une garantie de change à ses créanciers, ce qu'il s'était toujours refusé à faire. Enfin, outre un relèvement massif du taux d'intérêt outre-Atlantique, le Trésor américain décidait de quintupler sa vente d'or mensuelle, la faisant passer de 300 000 onces de 31,1 grammes à 1,5 million à partir du mois de décembre.

L'effet fut magique. Les cours du dollar bondirent, passant, à Francfort, de 1,77 DM à 1,86 DM puis 1,90 DM ; à Zurich, de 1,57 FS à près de 1,63 FS, et à Paris, de 4,04 F à 4,27 F puis 4,30 F. Partout, l'on rachetait le DOLLAR, dans l'exultation et le soulagement général : on avait eu si peur !

En fin de semaine, et le premier effet de surprise passé, les marchés financiers s'interrogeaient. La psychose de baisse du dollar, la spirale infernale, ont certes pris fin, du moins dans l'immédiat. Le « trésor de guerre » de 30 milliards de DOLLARS est jugé important et redoutable. Mais les mesures prises ne sont que bien classiques, tout à fait traditionnelles, permettant aux Etats-Unis de gagner du temps pour soigner en profondeur leurs véritables maux, et laisser agir les facteurs de redressement « fondamentaux », comme disait le secrétaire au Trésor, M. Blumenthal.

Or, pour l'instant, les choses se présentent plutôt mal. Les prix de gros ont augmenté à nouveau de 0,1 % en octobre, et le président Carter a laissé prévoir une aggravation de l'inflation, avant toute amélioration. Les syndicats s'opposent à toute limitation de salaires, de même qu'à la hausse du taux d'intérêt. Enfin, le relèvement probable du prix du pétrole va renchérir les importations américaines de brut. Voilà bien des sujets de préoccupation pour l'année prochaine.

Les inquiétudes s'apaisent, en revanche, pour le FRANC FRANÇAIS, qui a bénéficié de la reprise du DOLLAR, et s'est sensiblement redressé par rapport à toutes les monnaies, à commencer par le DM.

Sur le marché de l'or, le scénario a été le même que sur le marché du DOLLAR, mais en sens inverse. Après avoir pulvérisé ses records de hausse lundi, débordant largement 240 dollars, le cours de l'once fléchissait d'abord légèrement, puis chutait lourdement à 220 dollars pour revenir à 215 dollars à la veille du week-end, à son niveau du début octobre. Ventes bénéficiaires, accélération des adjudications d'or américain, reprise du dollar, tout s'est conjugué pour faire refluer la spéculation, dans l'immédiat tout au moins.

FRANÇOIS RENARD.

#### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | Mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres.. | — | 197,40 | 8,4980 | 3,2126 | 3,7357 | 58,6278 | 3,9934 | 1649,77 |
| | — | 206,75 | 8,3888 | 3,1219 | 3,6429 | 57,6832 | 3,9613 | 1647,79 |
| New-York. | 197,40 | — | 23,2288 | 61,4439 | 52,8401 | 3,3670 | 49,4315 | 0,1196 |
| | 206,75 | — | 24,6457 | 66,2251 | 56,7536 | 3,5842 | 52,1920 | 0,1254 |
| Paris..... | 8,4980 | 4,3050 | — | 264,51 | 227,47 | 14,4949 | 212,80 | 5,1510 |
| | 8,3888 | 4,0575 | — | 268,70 | 230,27 | 14,5430 | 211,76 | 5,0909 |
| Zurich.... | 3,2126 | 162,75 | 37,8048 | — | 85,9973 | 5,4797 | 88,4498 | 1,9473 |
| | 3,1219 | 151,00 | 37,2150 | — | 85,6986 | 5,4121 | 78,8180 | 1,8946 |
| Francfort. | 3,7357 | 189,25 | 43,9605 | 116,2826 | — | 6,3720 | 93,5491 | 2,2644 |
| | 3,6429 | 176,20 | 43,4257 | 116,6887 | — | 6,3154 | 91,9624 | 2,2107 |
| Bruxelles. | 58,6278 | 29,7000 | 6,8989 | 18,2486 | 15,6935 | — | 14,6811 | 3,5536 |
| | 57,6832 | 27,9000 | 6,8761 | 18,4768 | 15,8342 | — | 14,5615 | 3,5006 |
| Amsterdam | 3,9934 | 202,30 | 46,9918 | 126,3810 | 106,8956 | 6,8114 | — | 2,4285 |
| | 3,9613 | 191,80 | 47,2211 | 126,8874 | 108,7490 | 6,8673 | — | 2,4040 |
| Milan.... | 1649,77 | 835,75 | 194,1347 | 513,51 | 441,61 | 28,1397 | 413,12 | — |
| | 1647,79 | 797,80 | 196,4263 | 527,81 | 452,32 | 28,5463 | 415,97 | — |

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### HAUSSE DU CUIVRE ET DU CACAO

METAUX. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La diminution des stocks britanniques de métal se poursuit à 402 175 tonnes (— 1 625 tonnes). Mais l'apparition d'autres facteurs a aussi soutenu le marché : invocation de la clause de force majeure par une société américaine pour réduire ses livraisons à ses clients européens de 40 % pour son métal provenant du Pérou ; enfin, augmentation de 2 à 3 cents par livre du prix du métal raffiné par certains producteurs américains.*

*Après avoir atteint, avant les mesures prises pour soutenir le dollar, un nouveau niveau record, les cours du platine se sont ensuite repliés. Finalement, ils retrouvent pratiquement leurs prix de la semaine précédente.*

*Nouvelle avance des cours du plomb à Londres toujours stimulés par des achats en provenance des pays de l'Est. La position statistique de ce métal reste toujours serrée et les stocks mondiaux sont inférieurs dans de nombreux pays à la normale. Plusieurs producteurs américains ont majoré de 1 cent par livre le prix de leur métal pour le porter à 38 cents.*

*Les cours de l'étain ont atteint, tant à Londres qu'à Penang, des niveaux sans précédent. De nombreux utilisateurs se couvrent car ils redoutent une situation tendue dans les approvisionnements au cours des prochains mois.*

*Effritement des cours du zinc à Londres. Pourtant, les stocks mondiaux excédentaires tendent à se réduire, mais ne se rapprochent pas encore de leur niveau normal. Les producteurs travaillent actuellement à 70 % de leur capacité environ.*

CAOUTCHOUC. — *Nouvelle avance des cours du naturel qui atteignent maintenant leurs niveaux les plus élevés depuis la guerre de Corée en 1951. Durant le premier semestre de cette année la production mondiale s'est élevée à 1,77 million de tonnes en augmentation de 50 000 tonnes sur le chiffre de la période correspondante de l'année précédente. Quant à la consommation mondiale, elle a peu varié : 1,89 million de tonnes contre 1,90 million de tonnes. Les stocks mondiaux sont revenus au 1er juillet à 1,40 million de tonnes, contre 1,43 million de tonnes un an auparavant et 1,55 million de tonnes au 1er janvier.*

DENREES. — *Nouvelle progression des cours du cacao. Les pays producteurs n'ont encore procédé qu'à des ventes limitées sur la prochaine récolte. Une firme privée britannique estime la récolte mondiale de fèves à 1 356 000 tonnes, soit 115 000 tonnes de moins qu'en 1977-1978. La consommation mondiale devrait atteindre 1 380 000 tonnes. Les récoltes seront inférieures aux prévisions au Brésil, et dans plusieurs pays de l'Afrique occidentale.*

## COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 3 novembre 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 754,50 (743), à trois mois, 775 (763,50) ; étain, comptant, 8 050 (7 830), à trois mois, 7 820 (7 460) ; plomb, 434 (428,50) ; zinc, 353 (357).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 68,25 (69,20) ; aluminium (lingots), inch. (57) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (74,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150-154).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 081 (2 030).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc., 68,55 (68,80) ; mars, 71,55 (71,58).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., 229 (231) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (316).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, déc., 22,55 (21,85).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence, par kilo) : R.S.S. comptant, 63,80-64,40 (62,70-63).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 261,75-262,25 (258,50-259).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 174,15 (176,10) ; mars, 173,25 (167,50) ; sucre, janv., 8,83 (9,24) ; mars, 9,32 (9,56) ; café, déc., 151,30 (150,50) ; mars, 151,81 (140,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc., 112,70 (113) ; mars, 116,90 (115,70) ; café, nov., 1 530 (1 512) ; janv., 1 458 (1 425) ; cacao, déc., 1 964 (1 958) ; mars, 2 003 (1 974).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 659 (1 625) ; mars, 1 688 (1 643) ; café, janv., 1 280 (1 280) ; mars, 1 190 (1 153) ; sucre (en francs par tonne), déc., 932 (970) ; mars, inch. (1 000).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 361 (357 1/2) ; mars, inch. (353) ; maïs, déc., 234 (236 1/2) ; mars, 243 3/4 (246).

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | COURS 27 10 | COURS 3 11 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 30920 | 29800 .. |
| — (kilo en lingot) | 30995 | 29990 .. |
| Pièce française (20 fr.) | 268 90 | 260 60 |
| Pièce française (10 fr.) | 225 | 221 |
| Pièce suisse (20 fr.) .. | 255 10 | 255 .. |
| Union latine (20 fr.) .. | 236 50 | 227 .. |
| ● Pièce tunis. (20 fr.) | 295 | 292 50 |
| Souverain ........... | 262 20 | 258 50 |
| ● Souverain Elizabeth II | 288 20 | 275 .. |
| ● Demi-souverain | 325 | 324 .. |
| Pièce de 20 dollars | 1244 80 | 1213 20 |
| — 10 dollars | 694 80 | 685 .. |
| — 5 dollars | 422 50 | 410 20 |
| — 50 pesos | 1199 50 | 1180 .. |
| ● — 20 marks | 345 | 347 .. |
| — 10 florins | 242 50 | 238 .. |
| ● — 5 roubles | 144 | 147 .. |

# LA REVUE DES VALEURS

### *Valeurs à revenus fixe ou indexées*

L'attention s'est encore portée sur les emprunts indexés sur l'or. La baisse des cours du métal fin ne s'est que faiblement répercuté sur l'« Emprunt 4 1/2 % 1973 » (dont le prochain prix de reprise, valable à partir du 1er décembre 1978, devrait se situer entre 725 et 726 F ; son calcul sera définivement arrêté le 15 novembre).

En revanche, l'« Emprunt 7 % 1973 » a perdu près de 300 F dans la semaine au terme d'échanges très étoffés (12.500 titres ont été traités dans la seule journée de jeudi). A l'opposé, il faut souligner la bonne orientation persistante

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 739,80 | — 2,20 |
| 7 % 1973 | 2 759 | —286 |
| Emp. 10,30 % 1975 | 100,70 | — 0,30 |
| 10 % 1976 | 103,60 | + 0,80 |
| PME 10,60 % 1976 | 101,20 | — 0,20 |
| PME 11 % 1977 | 102,80 | — 0,10 |
| Barre 8,80 % 1977 | 108,60 | + 1,15 |
| 10 % 1978 | 102,75 | inchangé |
| 9,80 % 1978 | 101,25 | — 0,23 |
| 9,45 % 1978 | 100,20 | + 0,20 |
| 4 1/4-4/34 % 1963 | 97 | + 0,30 |
| 5 1/2 % 1965 | 109,70 | + 0,70 |
| 6 % 1966 | 109 | + 0,30 |
| 6 % 1967 | 104,90 | + 0,50 |
| CNE 3 % | 2 790 | — 20 |
| Charbon 3 % | 171,50 | + 0,30 |

de l'« emprunt « Barre » 8,80 % 1977 » indexé sur l'unité de compte européenne.

Les autres séries de Fonds d'État ont témoigné de dispositions assez irrégulières.

Lundi, « E.D.F. » lancera un grand emprunt d'un montant de 1,5 milliard de francs au taux nominal de 10,20 % (taux actuariel : 10,21). Il s'agit là d'une nouvelle « désescalade » sur le loyer de l'argent à long terme, puisque les taux nominaux des dernières émissions du secteur public se situeraient à 10,30 %.

### *Banques, assurances, sociétés d'investissement*

Les actionnaires de *Schneider S.A.* et de *Dong-Trieu-SFIM* vont avoir à se prononcer sur un projet d'absorption de *Dong-Trieu* par *Schneider S.A.* L'apport des actifs miniers sera rémunéré par la création d'actions *Schneider* qui seront attribuées à raison d'une action *Schneider* pour une *Dong - Trieu - SFIM*. S'ils ne souhaitent pas participer à cet

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Bail-Equipement | 243 | — 4,50 |
| B.C.T. | 145 | — 5,50 |
| Cetelem | 292 | — 3 |
| Cie Bancaire | 439 | + 3 |
| C.C.F. | 130 | — 0,20 |
| Crédit Foncier | 413 | — 8 |
| Financ. de Paris | 198,20 | — 2,30 |
| Locafrance | 229,10 | — 14,90 |
| Prétabail | 458 | + 8 |
| U.C.B. | 221,50 | — 9,50 |
| U.F.B. | 286 | — 14 |
| SILIC | 254,80 | — 4,20 |
| S.N.F. | 457 | — 4 |
| Cie du Midi | 478 | — 11,80 |
| Eurofrance | 332 | — 10 |
| Pricel | 178 | — 5,50 |
| Schneider | 161,20 | — 3,20 |
| Suez | 283 | — 4,10 |

échange, les porteurs de titres de cette dernière société auront la faculté, jusqu'au 15 décembre, de céder, à *Schneider*, leurs actions au prix unitaire de 200 F.

L'exercice 1977-1978 de la *Cie La Hénin* s'est soldé par un bénéfice de 69,02 millions de francs, ce qui permettra la mise en paiement d'un dividende de 16 F (+ 8 F de crédit d'impôts) inchangé.

### *Alimentation*

Les résultats de *Pernod-Ricard* au 30 juin se sont soldés par un bénéfice de 79,34 millions de francs contre 71,37 un an auparavant.

La situation provisoire, au 30 juin, de *SIAS-Orsan* laisse apparaître, pour les principales sociétés du groupe, les bénéfices nets suivants : *SIAS* : 6,5 millions de francs contre 4 ; *Orsan* : 12,4 millions de francs contre 10,1 ; *Eurolysine* : 1,3 million de francs contre 9,9. Pour l'ensemble de l'exercice, le résultat global attendu devrait être très proche de celui de 1977. Comme l'an passé, il sera procédé à un versement d'acomptes sur dividendes début

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 121 | — 7 |
| BSN-G.-Danone | 580 | — 4 |
| Carrefour | 2 101 | — 19 |
| Casino | 1 330 | — 50 |
| Moët-Hennessy | 571 | — 5 |
| Mumm | 375,20 | — 19,80 |
| Olida et Caby | 197,80 | + 6,80 |
| Pernod-Ricard | 306 | + 2 |
| Radar | 481 | + 5 |
| Raf. de St-Louis | 99 | + 1,10 |
| S.I.A.S. | 278 | + 5,50 |
| Vve Clicquot | 800 | — 20 |
| Viniprix | 409,50 | — 9,50 |
| Martell | 494 | + 18 |
| Guyenne et Gasc. | 382 | + 7,40 |
| Gén. Occidentale | 262 | inchangé |
| Nestlé | 8 450 | —150 |

1979. Pour *SIAS*, il sera fixé à 10 F (+ 5 F d'avoir fiscal) par titre ; pour *ORSAN*, il s'élèvera à 20 F (+ 10 F d'avoir fiscal).

### *Bâtiment et travaux publics*

Au 30 juin 1978, le groupe *Lafarge* a réalisé un bénéfice net consolidé de 76,70 millions de francs contre 94,02 millions un an plus tôt. Pour l'ensemble de l'exercice 1978, le bénéfice consolidé devrait être de l'ordre de 180 millions contre 159 millions en 1977.

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'Entrep. | 503 | — 32 |
| Bouygues | 800 | — 61 |
| Chim. et Routière. | 127,50 | — 19,50 |
| Ciments Français | 139 | + 1 |
| Dumez | 696 | — 13 |
| Ent. J. Lefebvre | 330 | — 13 |
| Gén. d'Entrep. | 197,20 | — 1,30 |
| Gds Travx Marseille | 379,50 | + 13,20 |
| Lafarge | 218 | — 12 |
| Maisons Phénix | 524 | — 1 |
| Poliet et Chausson | 166,50 | + 6,50 |

Bénéfice net du premier semestre 1978 chez *Dumez* : 37,87 millions de francs contre 31,33 millions un an plus tôt.

### *Filatures, textiles, magasins*

Une nette amélioration des résultats apparait à la lecture des comptes semestriels provisoires des grands magasins. *Galeries Lafayette* a enregistré un bénéfice de 2,39 millions de francs contre une perte de 14,86 millions, *B.H.V.* un bénéfice de 9,15 millions de francs contre une perte de 9,48 millions, *Bon Marché* un bénéfice de 4,8 millions de francs contre un bénéfice de 1,6 million sur une base comparable.

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Dollfus-Mieg | 71 | + 1,50 |
| Sommer-Allibert | 399 | + 3 |
| Agache-Willot | 875 | — 26 |
| Fourmies | 28,80 | — 1,20 |
| Lainière-Roubaix | 40 | — 1 |
| Roudière | 314 | — 11 |
| Saint-Frères | 123,80 | — 16,20 |
| Vitos | 112,50 | — 4,50 |
| C.F.A.O. | 383 | — 24 |
| B.H.V. | 163 | + 3,90 |
| Prénatal | 40,10 | — 4,90 |
| Printemps | 119 | — 3,50 |
| La Redoute | 590 | + 14 |
| U.I.S. | 315 | + 18,20 |

En revanche, *Prénatal* accuse une perte de 2,95 millions de francs contre un résultat déjà déficitaire de 2,46 millions.

*Darty* confirme ses prévisions de croissance pour l'exercice en cours, consistant en une progression de 20 % du chiffre d'affaires et des résultats.

### *Métallurgie, constructions mécaniques*

La *Société métallurgique et navale Dunkerque-Normandie* fait état, au 30 juin 1978, d'un bénéfice après amortissements et avant provisions et impôts de 11,9 millions de francs.

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Chiers-Châtillon | 18,80 | — 1,20 |
| Creusot-Loire | 66,50 | + 0,40 |
| Denain-Nord-Est | 30 | inchangé |
| Marine-Wendel | — | — |
| Mét.-Normandie | 40,25 | — 0,75 |
| Pompey | 76,50 | + 0,40 |
| Sacilor | — | — |
| Saulnes | 40 | + 1,85 |
| Usinor | — | — |
| Vallourec | 101,50 | — 1,50 |
| Alspi | 80,50 | + 1,50 |
| Babcock-Fives | 133,10 | + 4,10 |
| Gén. de Fonderie | 129 | — 5,50 |
| Poclain | 219,60 | — 3,40 |
| Sagem | 886 | — 54 |
| Saunier-Duval | 219 | — 4 |
| Penhoët | 261 | + 6 |
| Peugeot-Citroën | 494 | — 7 |
| Ferodo | 484 | — 16 |

L'augmentation de capital annoncée précédemment (le Monde du 7 octobre) par « Ferodo » portera sur 290 millions de francs et se fera par la souscription de deux actions nouvelles pour cinq anciennes, au prix unitaire de 460 francs. Les actions nouvelles bénéficieront du dividende de l'exercice 1978, qui devrait être au moins égal au précédent (31,05 francs avec l'avoir fiscal).

Bénéfice provisoire (non consolidé de *P.S.A. Peugeot-Citroën* au 30 juin 1978 : 204,79 millions de francs contre 54,02 millions au 30 juin 1977 (non comparable). Le résultat de l'exercice 1978 ne devrait pas être sensiblement supérieur à celui de 1977.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE

## ASCENSION DES TAUX OUTRE-ATLANTIQUE

L'écart se creuse de part et d'autre de l'Atlantique en ce qui concerne les taux d'intérêt. A Paris, notamment, la baisse se poursuit lentement : si le loyer de l'argent au jour le jour se maintient à 7 %, le taux à six mois a encore fléchi de 1/2 %, aux alentours de 7 1/2 %, tandis qu'à long terme, on tend lentement vers 10 % (10,20 % pour l'instant).

Aux États-Unis, en revanche, la hausse s'accélère. Pour la douzième fois depuis le début de l'année, les banques ont relevé leur taux de base (Prime Rate), le portant, d'un coup, de 10,25 % à 10,75 %. Ce relèvement était prévisible après la majoration record (4 %) du taux d'escompte officiel, porté à 9,50 %, niveau également record. Il faut remonter à la crise de 1929 pour retrouver une élévation aussi massive. Parallèlement, les autorités monétaires (FED) ont fait monter au-dessus de 10 % le loyer de l'argent entre banques (Federal Funds). Enfin, 3 milliards de dollars de dépôts des banques seraient « gelés » par une majoration de 2 % des réserves obligatoires.

C'est un renversement complet de politique de la part de Washington. Il y a à peine un mois, le président Carter, estimant que les taux étaient trop élevés, et que cela risquait de « casser » l'expansion, pressait les autorités monétaires de mettre un terme à la hausse, et souhaitait même une baisse. Le voilà maintenant qui avalise des mesures spectaculaires dans le sens inverse. Sans doute, les prémices extérieures ont-elles dû être très fortes. Sans doute, également, a-t-on pris conscience, à la Maison Blanche, de la formidable augmentation des crédits bancaires depuis le début de l'année (18 %, davantage pour le crédit à la consommation) et de l'emballement de la création monétaire, la masse du même nom augmentant bien au-delà des normes fixées. Pour beaucoup, le coup de frein intervient trop tardivement, et les autorités monétaires devraient faire monter les taux encore plus haut pour calmer la surchauffe (certains voient plus de 12 %, et même davantage, comme en 1974). — F. R.

# *Bourse de Paris*

SEMAINE DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 1978

## LES BRUMES DE NOVEMBRE

REDUITE à quatre séances par les fêtes de la Toussaint, la semaine écoulée ne s'est guère distinguée des précédentes, se soldant par un nouveau repli des cours, le cinquième consécutif, malgré une assez forte reprise survenue le Jour des Morts, mais restée sans lendemain en partie à cause du manque d'affaires.

Est-ce un hasard ? L'arrivée des premières brumes de novembre a bien peu souvent, sauf en de rares occasions, coïncidé en Bourse avec la reprise d'un mouvement de hausse. Dès lundi, le marché s'orientait de nouveau très nettement à la baisse pour devenir un peu plus irrégulier le lendemain, sans toutefois que l'on puisse pour autant discerner dans son comportement des indices d'un prochain retournement de tendance. Jeudi, pourtant, après vingt-quatre heures de chômage, un redressement quasi général s'opérait, à la faveur, il est vrai, du plan de lutte adopté par l'Administration Carter pour soutenir le dollar.

Le « dopage » produit par cette nouvelle « rassurante » fut néanmoins éphémère et à la veille du week-end, tous les gains acquis jeudi (+ 1,7 %) étaient presque intégralement reperdus, de sorte que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont fléchi de 1,5 % environ, portant à près de 9 % la baisse des cours en l'espace d'un mois.

Malgré son importance, le facteur monétaire n'a pas, à l'évidence, pesé très lourd dans la balance. Non que les opérateurs ne l'aient pas mesuré à sa juste valeur. L'hémorragie continue du billet vert, apparemment impossible à contenir, commençait à inquiéter très sérieusement les milieux boursiers. Mais une fois la menace écartée, le marché s'est retrouvé face à ses problèmes d'ordre général — ralentissement de la production industrielle avec les retombées possibles sur les résultats des entreprises, extension des conflits sociaux, etc. — mais aussi et surtout, d'ordre particulier.

Le montant des achats effectués à crédit a encore très sensiblement augmenté (+ 22 %) d'un mois à l'autre, dépassant largement le milliard de francs, et l'existence d'un découvert aussi considérable rend la Bourse très vulnérable.

En période d'activité intense, telle que le marché en a connue récemment, cinq ou six séances suffisent pour éponger de pareils excédents. Mais avec le ralentissement des affaires, il en faut désormais dix pour parvenir au même résultat. Techniquement, le marché n'est donc pas en mesure, et loin s'en faut, de reprendre son mouvement ascendant. Il y est d'autant moins préparé que les organismes de placement collectif ont reçu en haut lieu la consigne de modérer leurs interventions afin de calmer la spéculation et éviter un emballement des cours. De plus, les Sicav-Monory ont désormais la faculté, avec les fonds qu'elles encaisseront en décembre prochain, d'étaler leurs achats jusqu'au 31 mars 1979.

Dans ces conditions, le dégonflement du découvert va devoir s'effectuer au compte-gouttes, ce qui n'incite guère les autres investisseurs à s'engager. Les opérateurs se consoleront en constatant que depuis le début de l'année, la hausse des valeurs françaises s'établit encore à près de 58 %, performance, qui place le marché de Paris très loin en tête du palmarès des bourses mondiales.

ANDRÉ DESSOT.

### *Matériel électrique, services publics*

Le bénéfice net du premier semestre chez *Matra* (maison-mère) s'est élevé à 63,8 millions de francs contre 35,5 millions de francs.

La *Compagnie des machines Bull* va procéder à une augmentation de capital, destinée à lui procurer les fonds nécessaires à l'exercice de ses droits dans les émissions d'actions du groupe *C.I.I. - Honeywell - Bull*. L'opération sera réalisée sur la base d'une action nouvelle pour cinq anciennes, au prix de 50 F, dont 20 F de prime.

*Thomson-C.S.F.* va faire appel à ses actionnaires, qui pourront souscrire, du 13 novembre au 14 décembre, une action nouvelle pour huit anciennes, au prix de 350 F, dont 280 F de prime.

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlantiq. | 66 | — 0,50 |
| C.E.M. | 64 | — 8 |
| C.G.E. | 390 | — 10 |
| C.S.F. | 379 | — 12 |
| Matra | 5 860 | +360 |
| Machines Bull | 54,50 | — 2,30 |
| Moulinex | 129,90 | + 3,70 |
| Signaux | 385 | — 24 |
| T.R.T. | 570 | + 17 |
| Télémécanique | 790 | — 31 |
| Thomson-Brandt | 248 | — 6 |
| Schlumberger | 378 | + 34,50 |
| Gle des Eaux | 676 | + 5 |
| Lyonn. des Eaux | 574 | — 19 |

*Lyonnaise des eaux* va solliciter l'autorisation de porter son capital de 253 millions de francs à un maximum de 600 millions. Il est envisagé d'utiliser partiellement cette latitude d'ici à la fin de l'année pour lancer une émission en numéraire.

### *Valeurs diverses*

« L'Air Liquide » augmente son capital par distribution en mars 1979, d'une action gratuite pour dix anciennes, bénéficiant du dividende de l'exercice 1978. Une distribution gratuite avait eu lieu en 1977 (1 pour 4).

*J. Borel International* va augmenter son capital par émission de deux actions nouvelles à 100 F (montant du nominal) pour trois anciennes.

Bénéfice net provisoire au 30 juin 1978 de la *Société Bic* : 29,85 millions de francs contre 26,26 millions au 30 juin 1977.

« Saint-Gobain - Pont-à-Mousson » a fait état d'un fléchissement sensible de ses résultats consolidés au 30 juin 1978.

— 8 % pour la marge brute avant amortissements ;

— 20 % pour le résultat d'exploitation et

— 30 % pour le bénéfice net, ramené de 434 million de francs en 1977 à 301 millions de francs en 1978, soit un peu plus que les 282 millions de francs de 1976. Par action, le bénéfice revient à 10,81 F contre 15,56 F (et 23,04 F pour l'exercice 1977 tout entier).

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| L'Air Liquide | 367 | + 7 |
| Bic | 509 | + 9 |
| Europe n° 1 | 985 | — 43 |
| L'Oréal | 746 | + 10 |
| J. Borel | 152,50 | — 9,50 |
| Club Méditerranée. | 494 | — 18 |
| Arjomari | 146 | — 2 |
| Hachette | 251 | + 1 |
| Presses de la Cité. | 316 | — 12 |
| P.U.K. | 90,30 | + 0,80 |
| St-G.-Pt.-à-M. | 148,50 | — 10,50 |
| Skis Rossignol | 1 850 | + 49 |
| Chargeurs Réunis | 185 | + 3 |

Comme en 1977 le résultat de l'année entière sera inférieur au double de celui du premier semestre. De ce fléchissement, les principaux responsables sont les filiales françaises, pour la première fois en perte, avec en plus, 80 millions de charges spéciales pour cessation d'activités déficitaires : le groupe a commencé à « faire le ménage ». L'étranger se porte bien, mises à part les pertes de concession et de changes dues à la baisse du dollar et de la peseta. En Bourse, on s'est — douloureusement — étonné de l'annonce de ce fléchissement de résultats après la clôture de l'augmentation de capital (13 octobre). La société répond qu'il ne lui était pas possible de publier son compte consolidé avant la fin octobre, pas plus qu'en 1977 et en 1976.

## VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

| | Nombre de titres | Valeurs de cap. (F) |
|---|---|---|
| Matra | 6 840 | 39 146 350 |
| Pernod-Ricard. | 101 575 | 31 084 875 (1) |
| Europe I | 19 500 | 20 174 250 |
| 4 1/2 % 1973 | 23 900 | 17 820 220 |
| Schlumberger. | 46 875 | 16 998 712 (2) |
| C.G.E. | 38 250 | 14 951 600 (3) |
| Michelin | 11 590 | 14 566 550 |

(1) Séance du vendredi seulement.
(2) Trois séances seulement.
(3) Deux séances seulement, dont 28 550 titres vendredi.

# *Bourses étrangères*

## NEW-YORK

### Une semaine tumultueuse

Rarement semaine n'aura été plus tumultueuse à Wall Street, où l'espoir (fragile) est revenu après que l'on eut frôlé la catastrophe.

Une semaine historique au demeurant, durant laquelle deux nouveaux records sont tombés, celui tout d'abord de la plus forte baisse jamais enregistrée en l'espace d'une heure, survenue lundi — entièrement effacée, et même au-delà, au cours de la séance, — puis celui de la plus forte hausse en une seule journée (+ 35,34 points), intervenue mercredi après une nouvelle et sévère chute des cours mardi, qui, pour la première fois depuis avril dernier, avait ramené le « Dow » au-dessous de la barre des 800.

Le grand responsable de ces mouvements chaotiques a, bien entendu, été le dollar, qui, au bord du gouffre, est remonté en flèche, une fois connu le dispositif mis en place par l'administration Carter pour assurer sa défense. Par la suite, le marché devait reperdre un peu du terrain pour repartir de l'avant à la veille du week-end.

Au vent glacial, que la grande peur de la débâcle monétaire avait fait souffler autour du « Big Board », a ainsi succédé un air plus chaud.

Pour une fois, le renchérissement des taux d'intérêt n'a pas trop ému les opérateurs, ces derniers estimant qu'il s'agissait là d'une thérapeutique indispensable pour sauver le billet vert en perdition. La Maison Blanche, il est vrai, avait pris soin de préciser que les dispositions adoptées ne devraient pas freiner la croissance de l'économie américaine. Mais affirmer cependant que Wall Street a retrouvé son sang-froid paraît encore prématuré. La légère rechute des cours enregistrée le 2 novembre et les mouvements malgré tout assez erratiques du marché à la veille du week-end témoignent que les effets du grand traumatisme monétaire sont loin encore d'être entièrement effacés. Et ce n'est certes pas la persistance d'une forte inflation, avec une progression de 0,9 % des prix de gros en octobre, qui contribuera à rasséréner les esprits encore passablement troublés. Toujours sous l'effet du choc, beaucoup redoutent à Wall Street, malgré les assurances données par le chef de l'exécutif, une récession pour 1979.

L'activité hebdomadaire a porté sur 219,84 millions d'actions contre 168 millions. Indice des industrielles : 823,10 (contre 816,96).

| | 27 oct. | 3 nov. |
|---|---|---|
| Alcoa | 46 1/8 | 45 |
| A.T.T. | 60 7/8 | 61 |
| Boeing | 56 1/2 | 62 5/8 |
| Chase Man Bank | 32 3/8 | 30 5/8 |
| Du P de Nemours | 123 1/2 | 128 1/8 |
| Eastman Kodak | 57 3/8 | 60 7/8 |
| Exxon | 49 | 52 1/2 |
| Ford | 41 | 40 3/4 |
| General Electric | 47 3/4 | 48 |
| General Foods | 32 | 32 1/2 |
| General Motors | 61 5/8 | 60 3/4 |
| Goodyear | 16 | 15 3/8 |
| I.B.M. | 269 1/2 | 268 1/2 |
| I.T.T. | 26 7/8 | 27 1/2 |
| Kennecott | 24 3/4 | 25 1/8 |
| Mobil Oil | 65 3/8 | 66 3/4 |
| Pfizer | 31 3/8 | 33 1/2 |
| Schlumberger | 83 1/2 | 88 |
| Texaco | 22 7/8 | 23 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 31 1/4 | 33 1/8 |
| Union Carbide | 36 1/2 | 36 3/8 |
| U.S Steel | 23 3/4 | 23 3/8 |
| Westinghouse | 17 3/4 | 17 |
| Xerox Corp. | 51 3/4 | 52 7/8 |

## LONDRES

### Moins 2,2 %

La baisse des cours s'est poursuivie cette semaine au London Stock Exchange et l'indice des industrielles a encore fléchi de 2,2 %.

Les tensions persistantes sur le front social ont pris le pas sur toute autre forme de considération et, de ce fait, le marché, contrairement à toutes les autres places, n'a pas réagi, ou très peu, à l'annonce du plan Carter pour la défense du dollar.

Le seul fait marquant a été le très vif repli (— 11,5 % en moyenne) des mines d'or, en étroite relation avec la chute du prix de l'or.

Indices « F.T. » du 3 novembre : industrielles, 472,4 (contre 483,2) ; mines d'or, 131,9 (contre 149,3) ; Fonds d'État, 68,58 (contre 69,37).

| | 27 oct. | 3 nov. |
|---|---|---|
| Bowater | 184 | 178 |
| Brit. Petroleum | 874 | 867 |
| Charter | 146 | 139 |
| Courtaulds | 117 | 114 |
| De Beers | 355 | 349 |
| Free State Geduld* | 24 3/16 | 18 |
| Gt Univ Stores | 298 | 298 |
| Imp. Chemical | 379 | 361 |
| Shell | 563 | 561 |
| Vickers | 185 | 190 |
| War Loan | 29 7/8 | 29 1/4 |

* En dollar, net de prime sur le dollar investissement.

## FRANCFORT

### Nouvel effritement

Le marché a bien accueilli les mesures prises par les Etats-Unis pour défendre le dollar. Mais la reprise survenue après l'annonce de ces mesures ne lui a pas permis d'effacer entièrement ses pertes initiales et, d'un vendredi à l'autre, les cours ont encore marqué un léger recul.

Indice de la Commerzbank du 3 novembre : 837,6 contre 841,2.

| | 27 oct. | 3 nov. |
|---|---|---|
| A.E.G. | 85,40 | 83,70 |
| B.A.S.F. | 137,50 | 137 |
| Bayer | 143 | 140,50 |
| Commerzbank | 232,80 | 232,30 |
| Hoechst | 137 | 135,50 |
| Mannesman | 180,50 | 179,50 |
| Siemens | 301 | 298,70 |
| Volkswagen | 242,70 | 243,50 |

## TOKYO

### Encore plus haut

Quatre séances seulement cette semaine, le Kabuto-cho ayant chômé vendredi pour la fête de la culture. Malgré un repli survenu le 1er novembre, le marché a atteint de nouveaux sommets grâce, en particulier, aux valeurs d'exportation, toutes très recherchées après l'annonce des mesures américaines pour soutenir le dollar.

Une intense activité a continué de régner et 1,5 milliard de titres ont changé de mains contre 2,9 milliards (cinq séances) précédemment.

Indices du 2 novembre : Nikkei Dow Jones, 5 895,87 (contre 5 887,32) ; indice général, 438,25 (contre 437,63).

| | 27 oct. | 2 nov. |
|---|---|---|
| Canon | 431 | 444 |
| Fuji Bank | 280 | 280 |
| Honda Motors | 461 | 485 |
| Matsushita Electric | 642 | 755 |
| Mitsubishi Heavy | 121 | 121 |
| Sony Corp. | 1 360 | 1 420 |
| Toyota Motors | 840 | 852 |

### *Mines d'or, diamants*

Au cours des neuf premiers mois de 1978, les mines d'or sud-africaines ont produit 17,1 millions d'onces d'or fin, soit 531 198 kilos, contre 524 943 kilos un an plus tôt à pareille époque.

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Amgold | 99 | — 7 |
| Anglo-American | 18,70 | — 1,30 |
| Buffelsfontein | 46 | — 2,80 |
| Free State | 87,50 | — 12 |
| Goldfields | 15,50 | + 0,30 |
| Harmony | 17,30 | — 3,70 |
| President Brand | 49,10 | — 6,60 |
| Randfontein | 184 | — 6,60 |
| Saint-Helena | 44,80 | — 4,20 |
| Union Corporation | 16,85 | — 1,20 |
| West Driefontein | 128 | — 9,50 |
| Western Deep | 44,20 | — 3 |
| Western Holdings | 109,30 | — 10,70 |
| De Beers | 22 | — 0,50 |

### *Pétroles*

Pour les neuf premiers mois de 1978, *Tenneco* a enregistré un bénéfice net de 330,8 millions de dollars, contre 308,3 millions un an auparavant.

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Aquitaine | 532 | inchangé |
| Esso | 82,60 | — 1,60 |
| Fr. des Pétroles | 139 | — 2 |
| Pétroles B.P. | 49 | — 0,50 |
| Primagaz | 154 | — 8,80 |
| Raffinage | 86,20 | — 0,10 |
| Sogerap | 120,10 | + 5,20 |
| Exxon | 214,70 | + 10,90 |
| Petrofina | 475 | + 19,50 |
| Royal Dutch | 258,50 | + 1,50 |

### *Produits chimiques*

Au 30 juin 1978, *Chimique de la Grande-Paroisse* a réalisé un bénéfice provisoire de 6,04 millions de francs contre 5,50 millions un an plus tôt.

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| C.M.-Industries | 281 | — 1,10 |
| Cotelle et Foucher | 119 | + 2,50 |
| Institut Mérieux | 374 | + 1 |
| Laboratoire Bellon | 267,50 | — 7,50 |
| Nobel-Bozel | 55 | — 1 |
| Pierrefitte-Auby | 95,10 | — 4 |
| Rhône-Poulenc | 121 | — 3,50 |
| Roussel-Uclaf | 375 | + 3 |
| B.A.S.F. | 312 | — 8,50 |
| Bayer | 320,30 | — 8,70 |
| Hoechst | 310 | — 3,10 |
| Norsk Hydro | 167 | + 3 |

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

Au 30 juin 1978, la *Société métallurgique Le Nickel S.L.N.* accusait une perte de 228,85 millions de francs contre un bénéfice de 14,18 millions un an plus tôt.

| | 3 nov. | Diff. |
|---|---|---|
| Imetal | 61 | + 0,50 |
| Penarroya | 38 | — 2 |
| Charter | 11,50 | — 0,45 |
| Inco | 73 | + 5,30 |
| R.T.Z. | 19,60 | — 0,45 |
| Union Minière | 104,50 | + 3,50 |
| Z.C.I. | 0,85 | — 0,03 |
| Kléber | 68,40 | + 1,40 |
| Michelin | 1 250 | — 5 |

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 30 octobre | 31 octobre | 1er nov. | 2 nov. | 3 nov. |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 125 903 600 | 116 209 077 | — | 140 998 844 | 156 898 175 |
| Compt. R. et obl. | 156 824 811 | 111 888 431 | — | 136 846 260 | 153 953 485 |
| Actions | 77 125 887 | 74 978 539 | — | 61 681 026 | 59 124 931 |
| Total | 359 854 218 | 303 076 047 | — | 339 526 130 | 369 976 593 |
| **INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)** | | | | | |
| Franç. | 154,9 | 154,5 | — | 156,4 | 154,6 |
| Étrang. | 99,3 | 99,4 | — | 101,8 | 100,6 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)** | | | | | |
| Tendance. | 157,7 | 157,6 | — | 160,3 | 157,9 |
| **(base 100, 29 décembre 1961)** | | | | | |
| Ind. gén. | 88,4 | 87,8 | — | 89,6 | 88,4 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



En conflit avec le recteur de l'académie de Nantes

### LE MAIRE DE LA ROCHE-SUR-YON OBTIENT SATISFACTION

*(De notre correspondant.)*

La Roche-sur-Yon. — Le maire socialiste de La Roche-sur-Yon, M. Jacques Auxiette, a eu gain de cause. Le recteur de l'académie de Nantes, M. Durand-Prinborgne, a mis fin aux « *tracasseries administratives* » dont le maire s'estimait victime (*le Monde* du 25 octobre). Après avoir lui-même, le 25 septembre, abrogé les dispositions particulières qu'il avait prises concernant M. Auxiette, afin de lui permettre d'accomplir dans les meilleures conditions possible son mandat d'élu et de ses fonctions de censeur du lycée polyvalent de la ville, le recteur vient à nouveau d'abroger sa propre décision rectorale..., à la suite il est vrai d'une intervention du ministre de l'éducation.

Dans une lettre adressée, vendredi au maire, une demi-heure avant la tenue d'une séance extraordinaire du conseil municipal de La Roche-sur-Yon sur cette question, le recteur indique qu'il est disposé à accorder une décharge de service à un enseignant appelé à suppléer M. Auxiette dans ses fonctions de censeur.

MALGRÉ LE LITIGE NUCLÉAIRE

## La France et le Pakistan maintiennent leur coopération

M. Shahi, ministre d'État pakistanais chargé des affaires étrangères, quitte Paris ce samedi 4 novembre après avoir été reçu vendredi par M. Giscard d'Estaing — à qui il a remis un message du chef de l'État du Pakistan — et par son collègue français, M. de Guiringaud.

Les entretiens ont essentiellement porté sur le contrat de vente au Pakistan d'une usine de retraitement du combustible nucléaire, contrat que la France veut modifier pour éviter tout risque de prolifération.

En quittant l'Elysée, M. Shahi (dont le gouvernement tient à l'exécution du contrat dans sa forme initiale) a déclaré : « *Nos deux pays maintiennent leurs positions. En tenant compte de nos points de vue respectifs, nous essaierons de trouver les moyens de poursuivre l'ensemble des relations et de la coopération franco-pakistanaises.* »

M. Hunt, a dit, de son côté : « *L'entretien a été particulièrement cordial. Le dialogue franco-pakistanais, dont on aurait pu craindre un moment qu'il ne soit perturbé ou même interrompu, se poursuit dans de bonnes conditions. Sur le problème du retraitement, les négociations vont se poursuivre.* »

En fait, il semble bien que de sensibles progrès aient été enregistrés, le Pakistan acceptant le principe d'un renforcement, grâce à des inspecteurs français, des contrôles qui doivent être exercés sur l'utilisation du plutonium par les représentants de l'Agence atomique internationale de Vienne.

La question nucléaire ne pèse pas en tout cas sur les autres négociations commerciales. La France a vendu au Pakistan des Mirage, des Breguet-Atlantique, des engins Matra, des sous-marins et quatre Airbus. Des contrats sont en suspens pour la vente de six autres Airbus et d'une usine de camions.

Le congrès de l'Internationale socialiste à Vancouver

## Les représentants des pays riches et des pays pauvres sont à la recherche d'une stratégie économique commune

Correspondance

Vancouver. — Les socialistes jamaïquains, sénégalais ou dominicains peuvent-ils compter sur leurs amis ouest-allemands, français ou britanniques lorsqu'il s'agit d'élaborer une stratégie commune face aux problèmes économiques mondiaux ? Essayant de répondre à cette question, qui se trouve au centre des débats du congrès de l'Internationale socialiste réuni à Vancouver (*le Monde* du 4 novembre), M. François Mitterrand estime, dans son rapport, qu'il fallait éviter deux écueils : un protectionnisme égoïste dans les pays industrialisés, et un libéralisme « sauvage », qui entraînerait les pays du tiers-monde dans une course aux bas salaires. La solution socialiste réside, selon le premier secrétaire du P.S., en une réorganisation de l'économie mondiale fondée sur une coopération entre grands ensembles régionaux.

Certains représentants de partis socialistes du tiers-monde, comme le président du Sénégal, M. Léopold Sedar Senghor, ont marqué leur approbation à la *démarche de M. Mitterrand*. Les délégués du parti national populaire jamaïquain ont, en revanche, qualifié d'« *impasse* » les discussions entreprises sur la question. Dans un message lu aux congressistes, le premier ministre, M. Michaël Manley, absent de la réunion de Vancouver, a déclaré que le tiers-monde éprouvait un sentiment de frustration croissante. « *Il ne s'agit pas d'une menace, mais de la perception d'un danger réel : celui d'un renversement du processus d'internationalisme édifié au fil des ans, et d'un retrait des pays les plus pauvres dans l'isolationnisme ou dans des relations bilatérales sans principe* », a-t-il assuré.

Le congrès de Vancouver aura-t-il permis de faire progresser le débat entre socialistes des pays riches et du tiers-monde ? M. Senghor reflétait l'impression de nombreux délégués en soulignant que « *de conférence en conférence, très précisément de la conférence de Paris sur le dialogue Nord-Sud à la session extraordinaire de l'ONU qu'on nous annonce, nous n'avançons guère. Cela avait déjà été constaté lors de la réunion du bureau de l'Internationale socialiste à Dakar, au mois de mai dernier.* »

M. Michel Rocard nous a fait savoir qu'il avait été invité par le parti québécois à se rendre au Québec, lundi, pour y rencontrer le premier ministre, M. René Lévesque. Rappelant qu'il préconisait, dans les années 60, ne forme d'autonomie pour des régions comme la Bretagne, la Corse ou l'Alsace, M. Rocard a déclaré qu' « *une formule d'association était inévitable au Canada* ». M. Rocard, qui n'était pas avec M. Mitterrand lors de l'escale québécoise de la délégation socialiste française, mercredi, a précisé que c'est par le biais d'une lettre qu'il avait informé le chef de son parti de l'invitation que lui a transmise le parti québécois.

DANIEL RAUNET.

La crise iranienne

### L'ARABIE SAOUDITE POURRAIT AUGMENTER SA PRODUCTION DE PÉTROLE

Nicosie. — L'Arabie Saoudite envisage d'augmenter sa production pétrolière au cours des deux prochains mois, à la suite du ralentissement de la production iranienne, a déclaré le cheikh Ahmad Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, dans une interview publiée par le bulletin *Middle East Economic Survey*, qui doit paraître lundi à Nicosie.

Le ministre saoudien a souligné que la compagnie pétrolière saoudienne Aramco, dont la production a été relativement faible au cours des neuf premiers mois de l'année (7,5 millions de barils par jour), aura la possibilité d'aller jusqu'à 9 à 10 millions de barils, tout en respectant les limites du plafond annuel fixé à 8,5 millions de barils par jour en moyenne. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 4 novembre 1978 a été tiré à 562 578 exemplaires.

● *Grève au centre de tri de Paris-Brune.* — Les employés du transbordement de nuit du courrier au centre de tri de Paris-Brune se sont mis en grève, vendredi soir 3 novembre, pour une durée indéterminée, indique la C.F.D.T. Cet arrêt a été décidé « *pour protester contre les sanctions injustifiées* », selon le syndicat, prises à l'encontre de deux employés.

En visite au Japon

### M. DE GUIRINGAUD PLAIDERA POUR UNE RÉDUCTION DU DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, part dimanche 5 novembre pour Tokyo, où il s'entretiendra lundi et mardi avec les dirigeants nippons. Ces consultations annuelles — qui se déroulent alternativement depuis quinze ans à Paris et à Tokyo — porteront sur la situation internationale, et en particulier asiatique (relations avec la Chine, conflits dans la péninsule indochinoise), sur les problèmes économiques mondiaux et, tout spécialement, sur les relations commerciales franco-japonaises.

L'excédent commercial japonais sur le marché mondial prend des proportions gigantesques (d'après l'O.C.D.E., il atteindra 24 milliards de dollars en 1978). Le déficit de la France sur le marché japonais est passé de 670 millions de francs en 1971 à 4,5 milliards en 1977 et atteint déjà 3 milliards pour les huit premiers mois de l'année en cours.

Pour y porter remède, M. de Guiringaud insistera sur l'élimination des obstacles tarifaires et, *surtout*, non tarifaires aux importations japonaises, et demandera la conclusion rapide de trois contrats « significatifs » : l'achat par le Japon de six Airbus, le maintien de la fourniture par la France à l'industrie japonaise d'importantes quantités de nickel de Nouvelle-Calédonie (les Japonais envisagent de les réduire pour diversifier leurs approvisionnements) et le développement des achats d'uranium traité en France.

### S.N.C.F. : LE TRAFIC SERA ENCORE PERTURBÉ LE DIMANCHE 5 NOVEMBRE

Les perturbations de trafic résultant de la grève des cheminots étaient surtout sensibles, samedi matin 4 novembre, sur le réseau de banlieue. Normal sur les gares Saint-Lazare, Montparnasse et Invalides, le service était assuré à 50 % pour le Nord et l'Est, et 30 % pour Lyon et Austerlitz. Selon la S.N.C.F., les trains des grandes lignes circulaient régulièrement sur les réseaux est et nord, ainsi que sur celui de Montparnasse (à l'exception d'un ou deux convois). Les départs étaient maintenus à 75 % à la gare de Lyon, à 50 % à celle d'Austerlitz, et à 30 % à Saint-Lazare.

Voici les prévisions de la société nationale pour dimanche 5 novembre :

● GRANDES LIGNES : le service sera normal à Paris-Est, Paris-Nord et Paris-Saint-Lazare. Il sera assuré à 60 % de la normale environ à Paris-Montparnasse, Paris-Austerlitz et Paris-Lyon, et renforcé pour faciliter les retours en fin de semaine dans le sens Paris-Province.

● BANLIEUE PARISIENNE : le service sera normal à Paris-Saint-Lazare, il sera suspendu à Paris-Invalides. Dans les autres gares, les horaires d'un service spécial seront affichés.

Les prévisions relatives à la journée du lundi 6 novembre sont du même ordre.

Les renseignements téléphoniques peuvent être demandés aux numéros suivants : Bureau central, 261-50-50 ; Austerlitz, 584-15-20 ; Est, 206-49-38 ; Lyon, 345-93-33 ; Montparnasse, 538-52-39 ; Nord, 878-87-54 ; Saint-Lazare, 387-91-70.

A Toulouse

### LES DOUZE CONTESTATAIRES DE L'ORDRE DES MÉDECINS SONT CONDAMNÉS A PAYER LEURS COTISATIONS

Les douze médecins poursuivis par l'ordre national ont été condamnés vendredi 3 novembre, par le tribunal d'instance de Toulouse, à payer leurs cotisations en retard plus une somme de 100 F chacun, correspondant à des frais de justice.

Quatre praticiens seulement se sont présentés devant le tribunal sur les douze. Parmi eux se trouvaient les docteurs Gérard Bapt, député (P.S.) de Haute-Garonne, et Pierre Izard, conseiller municipal (P.S.) de Toulouse. Les praticiens avaient bénéficié, le jour de l'audience, du soutien de M. François Mitterrand (*le Monde* des 12 et 13 octobre), qui avait réitéré la demande de son parti d'une dissolution de l'ordre des médecins.

Par son jugement, le tribunal d'instance de Toulouse n'a fait que confirmer la sentence qu'il avait déjà rendue en mai 1976 dans une affaire analogue.

Depuis, des jugements similaires ont été rendus à Grenoble, en 1976, et à la Roche-sur-Yon, en 1977, alors que d'autres tribunaux d'instance s'étaient déclarés incompétents.

Le Conseil d'État, le 22 juillet 1977, et la cour d'appel de Rennes, le 8 juin 1977, avaient respectivement confirmé la « légalité » des cotisations dues à l'ordre des médecins et la compétence des tribunaux d'instance pour connaître des actions en recouvrement du conseil de l'ordre.

L'abattage des animaux de boucherie

### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : nous avons des pratiques qui ne sont pas admissibles.

Le président de la République se dit préoccupé des conditions dans lesquelles sont abattus les animaux de boucherie et de la non-application des textes réglementant ces opérations.

Dans une interview qu'il a accordée au mensuel animalier *Trente Millions d'Amis* de novembre, M. Giscard d'Estaing déclare en effet : « *C'est seulement l'année dernière que le Parlement a voté — ce qui est une excellente chose — une loi définissant un nouveau statut de l'animal... Désormais, vis-à-vis de la loi, l'animal est considéré comme un être sensible... Si on le fait souffrir, si on le traite mal, on peut être passible de sanctions judiciaires sévères. En même temps nous avons des pratiques qui ne sont pas admissibles en ce qui concerne certaines techniques d'abattage des animaux. Nous avons adopté des textes mais je vous indique que je compte en faire vérifier prochainement et dans le détail l'application, parce que je reçois des informations selon lesquelles ces textes ne seraient pas à l'heure actuelle respectés partout. Il va de soi que toutes les dispositions nécessaires seront prises pour cela.* »

Le président de la République s'explique plus complètement sur ce thème au cours d'une interview télévisée diffusée le samedi 4 novembre au cours de l'émission « Trente millions d'amis » sur la première chaîne.

LE CAMBRIOLAGE DE LA BANQUE ROTHSCHILD AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

## Le complice d'un « dégueulasse »

Un beau coup ! A l'époque on avait presque été étonné de cette réussite sans bavure. Pas d'effraction. Pas de violences. Certains avaient même applaudi devant la perfection de ce vol à tel point que le baron Guy de Rothschild s'était exclamé : « *Non, non, rien à voir avec un gentleman-cambrioleur adroit et sympathique, s'en prenant à des gens antipathiques, nous sommes au contraire en présence d'un dégueulasse qui a, il faut bien le dire, bénéficié d'une complicité intérieure et qui a volé de braves gens.* » Quatorze braves gens qui avaient loué un coffre à la succursale de la banque Rothschild, avenue de Suffren à Paris (15e) et qui l'ont retrouvé vide un beau jour du mois d'août 1974. Vendredi 3 novembre, ils sont venus dire à la barre de la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris qu'ils avaient été remboursés par les assurances et qu'ils n'avaient pas l'intention de se constituer partie civile.

Quant au « *dégueulasse* », Gérard Malavialle, il a depuis longtemps disparu avec son butin de 2 600 000 F. Gérant d'un bar, « le Stivell », il avait, dit-on, été enlevé par de faux policiers. On retrouva sa trace un peu plus tard alors qu'il cherchait à acheter un café-dancing à Bruxelles. Puis on ne le revit jamais.

Reste alors son complice présumé, celui par la faute duquel tout est arrivé : Augustin Valentini, quarante-deux ans. Aujourd'hui ce caissier corse comparaît librement devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de complicité de vol. C'est lui qui le 30 juillet 1974 ouvrit un compte puis loua un coffre à Gérard Marcin, alias Gérard Malavialle. Celui-ci y déposa une somme de 90 000 F belges. Puis à trois reprises, il se rendra à la salle des coffres de la succursale avec des valises.

Quand, le 13 août, une cliente découvre que son coffre est vide, c'est l'affolement. A la place du double des clefs, les employés de l'établissement trouvent des cailloux. Ces doubles, eux, sont dans un commissariat. C'est le concierge de l'immeuble voisin qui les a trouvés dans l'ascenseur le 6 août et les a portés à la police. « *Dans un an ce sera à vous* » a *répondu le gardien de service.*

### « Des cloisons poreuses »

Le caissier, lui, est parti précipitamment en vacances le 14 août. Très vite les soupçons se portent sur lui. En effet, seuls les coffres pleins ont été visités. Il y en avait au total trois cent cinquante : cent onze étaient loués et parmi ceux-ci seuls les plus intéressants ont été vidés. Le voleur était bien renseigné. Par qui ? On pense à Augustin Valentini. Interpellé, interrogé pendant quarante-huit heures, il sera relâché.

Qui donc a fourni les doubles des clés à Gérard Malavialle ? Les policiers cherchent. Seul le directeur possède la clé qui permet d'ouvrir le coffre où sont détenus les doubles. Mais le directeur n'est pas toujours là et les employés doivent pouvoir accéder à la salle des coffres. Il y avait six défauts dans la surveillance dira un expert. « *A l'heure du déjeuner, les cloisons étanches étaient devenues poreuses* », ajoutera le président M. Robert Hugot.

En attendant, Augustin Valentini reste à la banque jusqu'au 13 novembre 1975, date à laquelle le témoignage d'un certain Branco Nomauvic permettra à la police de l'arrêter. Un autre témoin « miracle », Jean-Baptiste Albertini racontera aux policiers que Valentini et Malavialle se connaissaient et fréquentaient les mêmes salles de jeu.

Après treize mois de détention, Augustin Valentini conteste ces dépositions. Et aujourd'hui ni l'un ni l'autre de ces témoins sont présents à l'audience pour venir réaffirmer leurs dires. On ne sait ce qu'est devenu Branco Nomauvic. Me Jean Maggiani dépose alors des conclusions pour que Jean-Baptiste Albertini, gardien au musée du Louvre, soit entendu. Le procès est renvoyé au 6 janvier.

MICHEL BOLE-RICHARD.






A B C D E F G